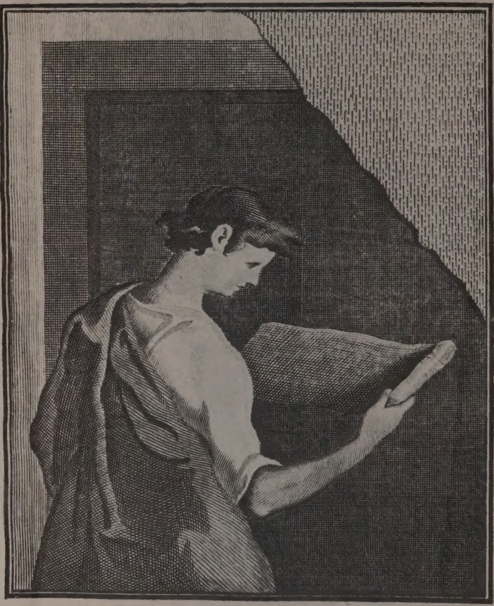

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Août 1753.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Août 1753.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée. }

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1728.	12.	v.
1702.	12.	v.	1729.	12.	v.
1703.	12.	v.	1730.	12.	v.
1704.	12.	v.	1731.	12.	v.
1705.	12.	v.	1732.	12.	v.
1706.	12.	v.	1733.	12.	v.
1707.	12.	v.	1734.	12.	v.
1708.	12.	v.	1735.	14.	v.
1709.	12.	v.	1736.	15.	v.
1710.	12.	v.	1737.	13.	v.
1711.	12.	v.	1738.	13.	v.
1712.	12.	v.	1739.	14.	v.
1713.	12.	v.	1740.	13.	v.
1714.	12.	v.	1741.	12.	v.
1715.	12.	v.	1742.	12.	v.
1716.	12.	v.	1743.	12.	v.
1717.	12.	v.	1744.	12.	v.
1718.	12.	v.	1745.	12.	v.
1719.	12.	v.	1746.	15.	v.
1720.	5.	v.	1747.	14.	v.
1721.	12.	v.	1748.	15.	v.
1722.	12.	v.	1749.	14.	v.
1723.	12.	v.	1750.	15.	v.
1724.	12.	v.	1751.	14.	v.
1725.	12.	v.	1752.	15.	v.
1726.	13.	v.	1753.	10.	v.
1727.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Août 1753.

ARTICLE LXXXI.

RECUEIL DE DIFFERENS Traités de Physique & d'Histoire naturelle, propres à perfectionner ces Sciences. Par M. Deslandes de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse. Tom. 3e, Vol. in-12. Pag. 286. sans la Préface. A Paris, chez Quillau fils, ruë Saint Jacques. &c.

L'Auteur de ces Recueils, dont voici le troisiéme, met une espèce d'ordre ou de progrès dans les Préfaces qui annoncent chacun de ses Volumes. Il a commencé par faire l'éloge de la Physique & de l'Histoire naturelle, par en inspirer l'amour, & en préconiser l'étude. Il a montré ensuite quelques-unes des fautes où tombent les Physiciens & les Naturalistes. La matière étoit traitée succinctement, pour n'offenser personne ; car autant qu'on se picque de Philosophie dans ce Siècle, autant reserve-t-on de droits à l'amour-propre, & de ressources à la sensibilité.

Aujourd'hui M. Deslandes embrasse deux objets importans. 1°. *Il recommande l'union & un accord réfléchi entre les Physiciens*, qualités qui ne peuvent leur manquer sans attirer des reproches ou des

railleries à leurs perſonnes ; & ſans répandre des doutes ſur leurs découvertes. 2°. Il aſſigne les bornes, il marque, en quelque ſorte, les diſtricts des Belles-Lettres & des Sciences exactes. Celles-là doivent commencer l'éducation, & celles-ci la perfectionner. Sans les premières, *on ne peut avoir ni ordre, ni arrangement, ni une certaine liaiſon dans ſes idées ; on ne peut ni parler correctement, ni écrire d'une manière qui intéreſſe les Lecteurs &c.* Sans les Sciences exactes, on ne peut être vraiment Philoſophe ; on ne ſera que s'amuſer dans le cercle des diverſes études ; on ne rendra point les talens de l'eſprit aſſez utiles au Public. C'eſt à-peu-près tout le réſultat des penſées de notre Auteur.

On ne peut le ſoupçonner d'averſion ni même d'indifférence pour les Sciences, les Lettres &

les Arts. Cependant il ne laisse pas de placer à la fin de son Livre, un trait qui pourroit figurer dans l'histoire de la querelle intentée, depuis deux ou trois ans, contre toutes les belles connoissances. Il rapporte que, dans la petite Ville de Norcia ou Nursia située au Duché de Spolette, *nul homme qui sçait lire ou écrire ne peut posséder ni charges ni emplois*; *que la Magistrature* de cette Ville *est composée de quatre personnes qui ne doivent avoir aucune Littérature*; *qu'on les nomme* li quatre illiterati; *que ces Habitans* de Norcia *sont dans la pensée que tout ce qui sent les Lettres & qui en porte l'empreinte, est dangereux pour un Etat &c.* On lit le même trait, dans les Dictionnaires de Moréri & de la Martinière, qui ajoutent que les Nursiens ont cru éteindre parmi eux l'esprit de chicane, en ne donnant aucune marque d'esti-

me & de diſtinction aux Gens de Lettres.

Nous ne ſçavons ſi tout ceci eſt exactement vrai : la choſe mériteroit peut-être qu'on s'en informât ſur le lieu même : ce qui ne ſeroit pas fort difficile. Mais nous nous reſſouvenons bien d'avoir lu, dans une ancienne Chronique qui eſt au XXI. Tome de la grande Collection de Muratori *, que vers le milieu du XV. Siècle, il étoit déjà paſſé en proverbe qu'à Norcia tous les hommes de Lettres étoient chaſſés du Conſeil public. *Exeant omnes Litterati & Sapientes*, s'écrioit un Héraut, avant que la délibération commençât. Sur quoi il faut néanmoins obſerver, d'après la même Chronique, que cette averſion des Lettres & des Littérateurs fut condamnée dans une occaſion fort ſolemnelle. L'Anec-

* Pag. 269. & 270.

dote n'eſt pas moins curieuſe, que celle dont M. Deſlandes ſe rappelle le ſouvenir.

En 1438. ceux de Norcia faiſoient la guerre aux Habitans d'une petite Ville voiſine, nommée *Céréto*. François Sforce, Duc de Milan, ſoutenoit ces derniers ; il fit dire aux Nurſiens de ceſſer leurs hoſtilités ; mais on ſe mocqua de cet avis pacifique, & le Prince fut obligé de marcher en perſonne, pour mettre à la raiſon ces petits tyrans. Alors la Ville de Norcia, ſe voyant hors d'état de réſiſter, envoya faire des ſoumiſſions au Duc, & le ſupplier de ne pas ſuivre les mouvemens de ſa juſte indignation. Parmi les Députés, il y avoit des hommes de Lettres, qui dirent que les plus ſenſés d'entre les Citoyens n'avoient point eu de part aux conſeils violens de la Commune ; que tout s'étoit fait à l'inſtigation de quelques

Avanturiers ; & qu'au reste le Prince devoit sçavoir le proverbe qui disoit que, quand on vouloit délibérer à Norcia, *on chassoit les Sages & les hommes de Lettres.* Ce discours appaisa le Duc de Milan, qui répondit même avec assez de gayeté : *pardonnons donc aux Ignorans & aux Etourdis en considération des Doctes & des Sages.*

Tout ceci est comme un hors-d'œuvre, par rapport à notre Analyse ; de même à peu près que le trait des *Illiterati* de Norcia n'entre point dans la liste des Pièces qui composent le Volume de M. Deslandes. Ce n'est qu'un feuillet surajouté, en forme de *Postscriptum* : mais l'objet en est remarquable, & nous n'avons pas cru devoir le négliger. Voici présentement les morceaux qui fixent notre attention.

D'abord un *Mémoire sur l'E-*

tabliſſement des Colonies Françoiſes aux Indes Orientales. On y voit toute la ſuite de nos entrepriſes dans l'Iſle de Madagaſcar, à S. Thomé, à Siam, à Pondichéri : ce qui s'éxécute dans l'eſpace de tems depuis 1665. juſqu'à la paix de Ryſwich en 1697. Les faits que raſſemble M. Deſlandes intéreſſent par eux-mêmes, & par la manière dont ils ſont racontés. On y voit des Navigateurs François en qui la valeur ſe ttouve jointe avec la précipitation ; l'ardeur de conquérir avec le défaut d'intelligence, & l'envie de bien faire avec des meſures toutes propres à empêcher le ſuccès. Quelques Officiers mal choiſis font échouer de bonnes eſpérances ; quelques hommes de mérite rétabliſſent les affaires pour un tems : enfin, par la ſage conduite du Chevalier Martin, la France acquiert Pondicheri, qui eſt

aujourd'hui le *chef-lieu* de tout ce que nous possédons aux Indes Orientales. Il n'y a rien à perdre de cet Abrégé Historique, & nous y renvoyons le Lecteur.

On passe de ce Morceau à un *Mémoire sur le Crystal de Roche, & principalement sur celui qu'on trouve en quelques endroits de la Basse-Bretagne.* M. Deslandes nomme en particulier les rochers situés à une demi-lieuë de Landerneau, dans l'endroit où l'on voit encore les ruines du Château de la Roche, appartenant à la Maison de Rohan. Quelquefois il se détache de ces rochers des fragments considérables, qui renferment des crystaux de différentes grosseurs, mais tous de figure pyramidale, & variée comme à l'infini : ce qui est bien de la nature de tout crystal, dont les parties intégrantes sont toujours en forme de pyramides, tantôt triangulaires, tan-

tôt quandrangulaires, tantôt avec un plus grand nombre d'angles & de côtés.

L'Auteur prend occasion du cryſtal de roche & de ſa conformation pour dire auſſi quelque choſe du diamant. Il montre la différence de ces deux pierres. *On pourroit*, dit-il, *nommer le cryſtal un diamant imparfait & ébauché, comme on pourroit nommer le diamant, un cryſtal achevé & parfait.* Il explique les raiſons intrinſéques de ces différences, & enfin, après avoir raſſemblé en peu de mots, beaucoup de bonne Phyſique ſur l'objet en queſtion, il nous dit une choſe qui rectifie nos idées, ou qui peut former une controverſe. Nous avions lû, dans des Livres très-eſtimables, que les *diamants du Bréſil ne diffèrent en rien des diamants des Indes Orientales, & qu'ils méritent à*

tous égards la même estime *. Mais M. Deslandes nous assure au contraire que *ces diamants* du Brésil, *n'ont point la même dureté, & ne peuvene recevoir le même poli que les diamants qui viennent des Indes Orientales.* Le Lecteur comparera ces deux témoignages, & se décidera suivant les lumières qu'il pourra acquérir d'ailleurs.

On trouve de suite dans ce Volume *un Mémoire sur quelques effets singuliers du Tonnerre*, sur-

* *Voyez le Traité des pierres gravées T. I. pag.* 161. *& le nouveau Traité des diamants par le sieur Jeffriers, Jouaillier, qui prétend même que les mines du Brésil ne fournissent point de diamants, & que ce qu'on appelle diamants du Brésil, n'est que le fruit du Commerce des Indiens avec les Portugais. Ce sentiment, s'il est vrai, demontre qu'il n'y a nulle différence entre les prétendus diamants du Brésil & ceux des Indes, puisque les Indes sont la source unique de tous ces diamants.*

tout par rapport à la Bouſſole. L'Auteur cite pluſieurs expériences qui font voir que la foudre dérange l'aiguille aimantée ; que tantôt elle lui ôte ſa direction vers le Nord, tantôt elle la rend *folle*, c'eſt-à-dire qu'elle lui communique une agitation continuelle & qu'on ne peut arrêter.

Viennent après cela deux petits Morceaux: l'un intitulé *Eclairciſſement ſur les Rames tournantes*. Il faut recourir à la figure pour bien juger de cette Méchanique, qui d'ailleurs eſt clairement & élégamment expliquée dans le Livre de notre Auteur. L'autre Morceau eſt la *Deſcription de deux Eſtampes allégoriques gravées ſous les règnes de Louis XIII. & de Louis XIV.* L'avantage de ces Eſtampes & du ſouvenir qu'en rappelle M. Deſlandes eſt de *montrer combien ſous deux règnes auſſi forts que ceux de Louis XIII. &*

de Louis XIV. on a jugé la Marine utile & nécessaire au Royaume. La description pleine de particularités ne peut être abrégée : on la lira toute entière avec plaisir, & l'on ne manquera pas de faire attention aux sages avis dont l'Auteur accompagne ses détails.

L'objet le plus considérable que présente ce Volume est une *Lettre sur le luxe avec l'examen du IX. Chapitre de l'Essai politique sur le Commerce :* Ouvrage de M. Melon grand Apologiste du luxe, & par-là trop sûr de plaire à bien des Lecteurs. M. Deslandes ne prend point le change à cet égard ; il pense que le luxe est quelque chose de très-pernicieux dans un Etat ; & voici sa définition du luxe : *c'est une superfluité agréable ou brillante qu'on ajoute aux besoins indispensables de la vie : c'est un bien, un avantage dont on pourroit absolument se passer, mais qu'on se*

procure tantôt par vanité, par intempérance de goût; tantôt par un fort attachement à la mode: c'eſt enfin un excès dont le prix, le mérite dépendent de l'imagination & qui n'a rien en lui-même de réel ni d'effectif. Arrêtons-nous un moment & apprécions quelques termes de cette définition. *Le luxe eſt une ſuperfluité qu'on ajoute aux beſoins indiſpenſables de la vie.* Mais *les beſoins indiſpenſables de la vie* ne ſont que le *néceſſaire phyſique* de la vie; & ce *néceſſaire* eſt préciſément du pain & de l'eau, avec un vêtement & une habitation quelconques: croirons-nous donc que tout ce qui s'étend au-delà doit être compté parmi les choſes de luxe? Ce n'eſt point là l'idée de notre Auteur, quoiqu'il ajoute que le luxe *eſt un bien dont on pourroit abſolument ſe paſſer.* Ces termes pris en eux-mêmes ſont trop rigoureux; il faut les tempé-

rer, les modifier, en considérant que M. Deslandes prétend parler d'*excès*, de *profusion insolente & déplacée*; ainsi qu'il s'exprime quelques lignes plus bas. Il y a un espace immense entre Diogène & Lucullus : les Hommes ne sont point obligés de vivre comme le premier; & les Sages se gardent de vivre comme le second.

On distingue ici *deux sortes de luxe; l'un de génie, qui consiste dans la perfection de certains Arts utiles; l'autre de mœurs, qui est fondé sur des bagatelles, sur des niaiseries, & qui loin de rendre le goût meilleur, ne peut servir qu'à le gâter & le corrompre.* Le luxe de Genie reçoit des éloges de l'Auteur : il aime qu'une Nation encourage le progrès des Beaux-Arts, qu'elle distingue les Artistes qui excellent dans l'Horlogerie, dans la Peinture, dans la Sculpture; il envie le sort de ces Con-

noiſſeurs illuſtres qui peuvent raſſembler des morceaux de Raphaël, ou du Corrège, de Rubens ou de Mignard. *Luxe heureux & trois fois heureux*, s'écrie-t-il : *ſi les richeſſes toujours embaraſſantes, pouvoient être ſouhaitées par un Philoſophe, par un homme déſintéreſſé ; vous ſeriez ſeul capable de les faire ſouhaiter !*

Mais il fait main-baſſe ſur le luxe des Mœurs, & ſur ſes trois eſpèces, qui ſont le luxe de la table, le luxe des habits, le luxe des meubles & des autres ornemens ſuperflus. » Le luxe de la table eſt pouſ-» ſé à l'excès : il en eſt même de-» venu ridicule, tant par les ap-» prêts qu'il exige, que par les » frais qu'il occaſionne : ce ne ſont » plus que des mets déguiſés, » que des ſauces de haut goût, » que des extraits de Jambon, » des quinteſſences, des ſucs alam-» biqués &c. tout cela encore or-

» né de noms magnifiques & qui
» annoncent je ne ſçai quoi de bas,
» & de plus bas peut-être que
» l'affectation de ces deux Ro-
» mains, dont l'un ſervit aux Con-
» vives qu'il avoit invités à une
» grande fête, des langues de tou-
» te ſorte d'oiſeaux rares, & l'au-
» tre un plat de perles diſſoutes
» dans le vinaigre. . . . . Ce luxe
» de table énerve & corrompt la
» Nation déjà trop amollie & trop
» portée au voluptueux. Tous ces
» ſucs diſtillés, toutes ces liqueurs
» brûlantes, tous ces feux retenus
» avec art, ruinent la ſanté & ren-
» dent les hommes moins forts,
» moins courageux, moins propres
» à un travail continu. D'ailleurs,
» ceux qui paſſent pluſieurs heu-
» res de ſuite à table, n'en ſortent
» que pour ſe retrouver avec les mê-
» mes Convives, ou avec d'autres
» d'un goût plus dépravé : *Scurræ*,
» *Hiſtriones*, *Aurigæ &c.* . . . . . .

Août 1753.

» Qu'en arrive-t-il ? C'eſt que le
» ſoin de tenir une table exquiſe
» & curieuſe, ſoit en vins, ſoit en
» mets recherchés, paſſe dans l'eſ-
» prit de bien des gens, pour une
» affaire importante, & que le
» choix d'un Chef de Cuiſine, que
» les Condés & les Turennes re-
» gardoient comme un Domeſti-
» que ordinaire, eſt devenu au-
» jourd'hui plus difficile & d'une
» plus grande diſcuſſion, que le
» choix d'un Secrétaire pour le
» Maître, ou d'un Gouverneur
» pour les Enfans de la maiſon. »

L'Auteur n'épargne pas plus le luxe des habits, ni le luxe des équipages, des livrées, des ameublements, des bijoux; il ne réfute pas avec moins de force les ſophiſmes contenus dans le IX. Chapitre de *l'Eſſai politique ſur le Commerce*. Voici un trait qui ſervira d'exemple. *Si les hommes*, dit M. Melon, *étoient aſſez heureux*

pour se conduire par la pureté des maximes de la Religion, ils n'auroient plus besoin de luxe. » Hé » quoi, *reprend M. Deslandes*, » parce que les hommes aveugles » sur leurs propres intérêts & peu » touchés de ce qui doit faire leur » bonheur, s'écartent de la Reli- » gion; faut-il établir des princi- » pes qui rendent inutiles les » grands sentimens que cette Re- » ligion inspire? Tout au contrai- » re: ne doit-on pas les y rame- » ner par des insinuations douces » & adroites? Ne doit-on pas leur » faire sentir que la source de » toutes les Loix est dans la Reli- » gion naturelle, accruë & forti- » fiée par la Religion révélée; en- » fin que Dieu n'a rien prescrit à » l'homme que ce qui pouvoit » convenir à un être qu'il a lui- » même créé raisonnable? » Nous laissons cette importante Matière où l'Auteur témoigne autant de

zèle & d'amour du bien public; que de justesse dans le raisonnement & d'étendue dans la connoissance des mœurs.

Les autres pièces contenues dans ce Recueil sont 1°. un *Traité du Jardinage*, traduit librement de l'Anglois : on y trouve quantité de pratiques très-propres à perfectionner cette importante partie de l'Agriculture, 2°. une *Lettre critique sur l'Histoire navale d'Angleterre* : nous en avons rendu compte dans nos Mémoires de Mai 1752; 3°. un *Eclaircissement sur l'état où étoient les Colonies Portugaises aux Indes Orientales, lorsque la Royale Compagnie de France s'y établit.* C'est une Lettre adressée, dit-on, il y a soixante & douze ou treize ans, à M. Colbert : elle contient des observations curieuses & quelques anecdotes singulières; celle-ci entr'autres qu'à Daman, qui est une Ville appartenante

nante aux Portugais, à 12 ou 15 lieuës de Suratte, *les Jésuites ont les clefs des Magasins qui renferment les poudres, les boulets & les autres munitions ... & que le Gouverneur n'a pas le pouvoir de faire tirer un coup de Canon sans leur aveu.* Sur quoi il nous sera permis d'observer que ces sortes de faits extraordinaires, qui nous viennent de trois ou quatre mille lieuës, sont sujets à s'altérer sur la route. Veut-on bien que nous produisions un exemple assez récent? On publia en 1751. un *Nouveau voyage au Pérou*, où il étoit dit que les Jésuites avoient à Rio Janeiro des Bâtiments à trois Mâts chargés de confitures, portant un Pavillon distingué de celui du Roi de Portugal, & ne payant aucuns droits d'entrée ni de visite.

La singularité du fait picqua la curiosité d'un Seigneur Portugais, qui est encore actuellement à Pa-

ris. Comme il n'avoit jamais oui-dire rien de ſemblable des Jéſuites de ſa Nation , il s'informa chez d'autres Seigneurs du même païs , gens très-inſtruits des affaires d'Etat , revêtus même d'un caractère public , & dont le témoignage doit faire foi partout. Or ces perſonnes titrées répondirent que nul Vaiſſeau, dans les pays de la domination Portugaiſe, n'étoit exemt d'impôts, droits d'entrée & de viſite ; que les Jéſuites de Rio Janeïro n'avoient point de Bâtiments à trois mâts portant un pavillon qui leur fût propre ; que la Cour de Portugal ne ſouffriroit point ces ſortes de procédés , & qu'on n'en avoit jamais entendu parler à Liſbonne. Ces réponſes s'appliqueroient peut-être bien au trait qu'on raconte des Jéſuites de Daman. Il eſt auſſi peu croyable que, chez les Portugais des Indes Orientales , de ſimples Religieux ſoient maîtres des Arſe-

naux & des Magasins publics; qu'il est peu vrai que, chez les Portugais du Brésil on laisse ces mêmes Religieux courir les Mers avec des Vaisseaux portant un pavillon distingué, & respecté au point de ne payer aucuns droits.

Mais c'en est assez sur ces petites anecdotes, placées d'ordinaire dans les Livres, pour amuser le Lecteur. La Lettre que publie ici M. Deslandes n'est point son ouvrage; il la donne simplement comme une pièce qui avoit échappé au Public, & elle méritoit à bien des égards d'être conservée. En terminant notre Extrait, nous souhaitons que l'Auteur de ce Recueil ne borne pas sitôt le nombre de ses Volumes.

ARTICLE LXXXII.

PRODUZIONI MATEMATICHE del Conte Julio Carlo di Fagnano Marchese de Toschi &

di ſant' Onorio Nobile Romano e Patrizio Senogaglieſe &c. *Oeuvres de Mathématique de M. le Marquis de Saint Honorio &c. 2. vol. in-4°.* A Peſaro. M. DCC. L.

CEt Ouvrage eſt diviſé en 2. Tomes, & la ſcience qui y eſt contenuë peut ſe réduire à quatre parties. La première eſt une théorie générale des proportions géométriques; la ſeconde eſt l'application d'un nouveau calcul à la réſolution des équations du ſecond, du troiſiéme & du quatriéme degré. On y a joint deux *Appendices* intéreſſants & quelques nouvelles méthodes pour la réſolution des équations algébriques : c'eſt comme la troiſiéme partie; & l'on trouve tout cela dans le premier Volume qui eſt de 528 pages in-4°. ſans compter l'Epître dédicatoire au Pape Benoît XIV. la Préface, les Approbations & les Ta-

bles. La quatrième partie roule ſur les propriétés des Triangles rectilignes, & ſur celles des courbes les plus ſimples & les plus compoſées. Voilà ce que comprend le ſecond volume, qui eſt de 536. pages.

C'eſt ici une compoſition où il n'y a rien à abréger, tout y eſt également ſuivi & néceſſaire. Nous ne pouvons donc qu'indiquer quelques-unes de ces ſavantes nouveautés, qui méritent toute l'attention des grands Géomètres, & qui donnent droit à M. le Marquis de Saint-Honorio de ſe placer à côté de M. le Marquis de l'Hopital parmi les Mathématiciens du premier ordre.

Dans ſa Préface, l'Auteur nous rend compte des motifs qui l'ont déterminé à nous donner une *Théorie générale des proportions Géométriques* : ces motifs nous découvrent des beſoins que nous ne

ſentions pas aſſez. Dans l'étude de ces proportions, on s'étoit juſqu'ici preſque borné aux rapports qu'ont entr'eux leurs termes conſidérés comme *également multiples :* on y avoit trouvé une ſource ſi féconde en vérités, qu'on n'avoit guères ſongé à en ouvrir d'autres : à peine s'étoit-on aviſé de réfléchir ſur les *propriétés de leurs aliquotes ſemblables :* cette gloire étoit réſervée à M. le Marquis de Saint Honorio ; ces propriétés ſont le fondement de ſa méthode. C'eſt un nouveau tréſor qui va groſſir l'ancien ; on en avoit apperçu quelques veines, mais on n'avoit pas creuſé juſqu'à la mine. Les deux méthodes, celle-ci & la commune, ſont miſes ici en parallèle, ſurtout dans le premier *appendice.* Pour en juger il faut les étudier là, & dans la *Théorie.* Cette étude, pour ceux qui en

ſont capables, ne ſera rien moins qu'ingrate & ſtérile.

Il faut l'avouer, la plûpart des Analyſtes du ſecond ordre n'opèrent que ſur la foi des méthodes vulgaires. Elles ſont infaillibles, ils le ſçavent, cela leur ſuffit. Pourquoi le ſont elles? Ils l'ignorent, & s'en embaraſſent peu: pourvû qu'ils ne s'égarent pas, ils ſe conſolent de marcher à l'aveugle, il y a toujours plus de routine que de ſcience dans leurs procédés. Les plus habiles d'entr'eux ne ſoupçonnent pas qu'on en puiſſe trouver des preuves ailleurs que dans l'analogie qui regne entre l'Algèbre & l'Arithmétique. Ainſi d'une ſcience particulière, telle qu'eſt l'Arithmétique, ils concluent à une ſcience générale, telle qu'eſt l'Algebre: ſur une eſpèce déterminée, ils jugent de pluſieurs eſpèces indéterminées. Ce n'eſt donc pas la nature de leur preuve, c'eſt

celle de la matière, qui les rend sûrs de la bonté de leurs opérations. Le vrai eſt dans l'eſſence des choſes qu'ils ignorent, ils le ſaiſiſſent ſans le voir. M. le Marquis de ſaint Honorio ne s'en tient pas à ces méthodes qui dirigent la main, ſans éclairer l'eſprit : il ne ſe permet aucune marche qui ne ſoit ſcientifique ; il ne compte point ſur une démonſtration, qu'elle ne ſoit appuyée de ſa raiſon eſſentielle & ultérieure ; il ne ſe repoſe jamais qu'il n'ait atteint *il verò perche* ; il ne ſe fait aucune grace ; il démontre tout dans la plus grande rigueur. Ennemi de tous ces relâchemens qui s'introduiſent dans la diſcipline Géométrique, il ſemble ſuſcité pour les réformer.

Si l'on eſt curieux de s'inſtruire des nouvelles routes qu'il a percées, qu'on ſe tranſporte au Théorème 131. de ſa Théorie pour ar-

river au 142, d'où part le nouveau calcul. L'illuſtre Inventeur l'a fondé ſur l'uſage qu'il fait de l'unité *négative* pour la multiplication, la diviſion & l'extraction des racines. Au reſte ce nouveau calcul n'eſt pas inventé pour décrier ou abandonner l'ancien. L'Auteur les fait marcher de front dans ſa Théorie; leur mouvement s'y fait ſur deux lignes parallèles, ils ne ſont ni ennemis ni rivaux: ce ſont deux aſſociés qui vivent dans un concert & dans une intelligence dont ils tirent une utilité réciproque.

Pour ſuivre M. le Marquis de Saint Honorio dans l'application qu'il fait de ſon nouveau calcul à la réſolution des Equations du ſecond, du troiſième & du quatrième degré, il faut ſavoir bien l'Algèbre; ſaiſir exactement la diſtinction qu'il met entre les nombres & les grandeurs, dont il appelle

les unes *ordinaires*, les autres *extraordinaires*; concevoir comment des grandeurs ou des quantités qui n'ont encore donné que des produits & des quotiens négatifs, peuvent en donner de poſitifs. Ce ſont là des préparatifs néceſſaires pour entendre les deux manières nouvelles de réſoudre algébriquement les Equations du ſecond degré, qu'on trouve dans le ſecond Appendice; & la nouvelle méthode de réſoudre celles du quatrième degré, qui fournit quatre manières d'y parvenir, & qui s'applique encore à la réſolution de celles du ſecond degré. De cette méthode, M. le Marquis de Saint Honorio tire encore une nouvelle manière de réſoudre les Equations du troiſième degré; il y ajoute une nouvelle méthode pour la réſolution de ces Equations cubiques, dont il donne pluſieurs ſolutions. Toutes ces profondes ſpéculations ſont

terminées par une Théorie de Loteries Romaines, dont le ſort ou le jeu roule ſur un principe d'équité parfaite, puiſque la miſe y eſt toujours proportionnée à l'eſpérance de gagner, & le prix au riſque de perdre.

Dans le Traité des triangles rectilignes, au ſecond Volume, M. le Marquis de ſaint Honorio déploye également l'étenduë de ſon génie & de ſes connoiſſances. Sa capacité ſe montre ſurtout dans l'univerſalité des proportions & de leurs Corollaires. On eſt étonné à la vuë de cette infinité d'Equations, c'eſt-à dire, des rapports & & des vérités qui ſe multiplient ſous ſa main. Les Théorèmes les plus épuiſés en reçoivent une nouvelle fécondité : du ſein de leurs démonſtrations on voit ſouvent éclore des Corollaires inconnus. Pour s'en convaincre, il faut ne pas aller plus loin que la page 8.

& s'arrêter au second Corollaire du Théorème cinquiéme. On en trouvera d'aussi nouveaux parmi les Corollaires du 70e Théorème, surtout depuis le 37. p. 193. jusqu'au 46. p. 198. Ce 70e Théorème qu'on trouve à la page 177. donne, par le moyen du triangle rectangle, une nouvelle manière de résoudre les équations du second degré, & dans ses Corollaires, qui sont au nombre de 50. on trouve la solution du fameux Théorème de Pythagore, & la résolution des équations du troisiéme degré. Le Théorème de ce Philosophe se retrouve ici en plus d'un endroit, mais toujours au rang des Corollaires. La propriété du rectangle qu'il énonce fut une découverte qui couta une hécatombe : que ne mériteroit donc pas la découverte de tant d'autres propriétés de même espèce, que nous devons à nôtre Auteur, s'il étoit permis de

prendre la même règle pour les estimer ?

Dans la Géométrie la plus sublime & dans la science des courbes, M. le Marquis de Saint Honorio n'a pas fait de moindres découvertes que dans l'Algèbre & dans la Trigonométrie. Une infinité de courbes paraboliques ont comme plié leurs arcs au gré de son compas & de sa régle ; la parabole d'Archimède, les éllipses, l'hyperbole, & la cycloïde y ont également soumis les leurs, & il a trouvé de nouvelles manières d'en rectifier les différences. Ainsi ce que M. Jean Bernoulli croyoit impossible en 1698, comme on le voit dans les Journaux de Léipsic, M. le Marquis de S. Honorio l'a exécuté, & nous en a donné la démonstration en 1750.

On sçait assez que depuis quelque tems la courbe feuillée a donné beaucoup d'exercice aux plus

grands Géomètres. Selon le célèbre Jacques Bernoulli, après le cercle & les sections coniques, c'est là plus simple des courbes dont on puisse se servir pour la construction des courbes méchaniques ; elle est une de celles qui suivent immédiatement le cercle & la parabole. M. Bernoulli se félicitoit d'avoir découvert cette propriété de la courbe feuillée, & il ne soupçonna jamais qu'on pût employer, pour la mesure de cette courbe, quelque chose de plus simple que le cercle & la parabole. Sur tout cela on peut consulter les Journaux de Léipsic des années 1694. & 1695. Il est bien glorieux à M. le Marquis de Saint Honorio d'avoir passé les bornes où un si grand Géomètre fut obligé de s'arrêter, & d'avoir trouvé tant de façons de mesurer la courbe feuillée, sans y employer d'autres moyens, que la ligne droite,

avec les arcs d'une Ellipſe conique & de l'hyperbole équilatérale, ou avec ceux de la parabole cubique première. Il a auſſi trouvé la meſure de cette dernière courbe ſi diſtinguée parmi les coniques, ſans la chercher ailleurs que dans l'hyperbole équilatérale, dans une eſpèce d'Ellipſe conique & dans la ligne droite.

Si quelqu'un doutoit de l'importance de ces découvertes, il peut s'en rapporter au témoignage de ces fameux Géomètres qui n'ont pas cru qu'elles fuſſent à la portée de l'induſtrie humaine. A la vérité M. de Leibnitz, comme il le déclare dans les Journaux, que nous avons cités, a bien imaginé qu'il y avoit quelque connéxion entre la meſure de la parabole cubique première & l'hyperbole équilatérale; mais il ne fait aucune mention d'Ellipſe; ainſi ſa découverte prétenduë n'a jamais été appuyée.

Août 1753.

ſur aucun fondement ſuffiſant. Il promit d'approfondir davantage la matière, & d'en parler quelque jour avec plus de ſoin & d'exactitude; mais il n'a jamais rempli ſa promeſſe. Jean Bernoulli le pria de vérifier une ſi belle découverte, & de la publier, ſans pouvoir jamais en obtenir une démonſtration qui fût la preuve de la dépendance & de la commenſurabilité réciproque de ces deux courbes.

Pour revenir à la courbe feuillée, dont la meſure trouvée doit beaucoup contribuer à la perfection des courbes élaſtiques & iſocrones paracentriques, & d'une infinité d'autres, c'eſt principalement ſur cette courbe que M. le Marquis de S. Honorio a exercé ſon génie inventif : il en a découvert une propriété également ſingulière & remarquable, & qu'on n'a point encore trouvée dans aucune des courbes géométriques,

non rectifiées. Cette propriété consiste en ce qu'il n'y a dans la courbe feuillée aucun arc auquel on n'en puisse trouver, dans elle-même, quelque autre égal, quoique dissemblable. Une autre propriété également particulière à cette courbe, puisqu'on ne connoît aucune autre courbe algébrique rectifiée qui puisse se l'approprier; c'est que son quart peut se diviser algébriquement en 2, 3 & 5 parties égales, ou plutôt en autant de parties qu'il y a de nombres dans ces trois formules 2×2^m; 3×2^m; 5×2^m. L'exposant *m* signifie un nombre quelconque entier & positif. On ne peut lire tout ce que M. le Marquis de Saint Honorio a écrit sur cette courbe depuis la page 343. jusqu'à la 369^e sans sentir la justice du droit qu'il s'arroge en l'appellant *sa courbe*, *La mia curva.* Nous croyons qu'il a ignoré les droits que le Père

Caſtel a ſur elle, & qu'il a ſi bien établis contre M. Mac-Laurin.

Vers la fin de ce ſecond Tome, notre Auteur introduit, dans la Géométrie, des êtres dont l'eſpèce ne ſemble guére naturelle à cette ſcience : ce ſont des *puiſſances imaginaires*, *dignità imaginarie*. Il en fait uſage pour réſoudre pluſieurs problêmes Géométriques, ſans s'appuyer ſur les *ſeries*, ni ſur ce qu'en Analyſe, on appelle *retour de ſeries*, moyens communément employés à la ſolution de ces ſortes de Problêmes. M. le Marquis de ſaint Honorio nous donne la manière de ſe ſervir de ces puiſſances imaginaires, c'eſt une nouvelle carièrre qu'il a ouverte, & où il eſt entré le premier. Il s'en glorifie hautement, en s'appliquant ce Vers de Lucrèce :

Avia Pieridum peragro loca, nullius ante
Trita ſolo.

Cette ſource étoit inconnuë avant qu'il en eût approché ; & on n'y avoit point encore puiſé : ſur les bords qu'arroſent ſes eaux, il a cueilli des fleurs nouvelles, dont il ſe couronne :

. . . Juvat integros accedere fontes,
Atque haurire : juvatque novos decerpere flores.

Si quelqu'un étoit tenté de lui diſputer cette gloire, on l'avertit à la page 469, qu'en 1719, vers le mois de Juillet, M. le Marquis de S. Honorio envoya ſous ſon cachet, ſelon ſa coutume, à l'Académie de *Gli Arcadi* les trois cahiers qui occupent dans ſon Livre, tout l'eſpace compris entre la page 469 & la 492.

Il peut y avoir quelques Mathématiciens qui ayent des prétentions légitimes ſur quelques-unes des autres nouveautés Algébriques & Géométriques, dont l'Auteur

s'attribue la gloire. Notre intention n'eſt pas de lui aſſurer une poſſeſſion qui leur ſoit injuſtement préjudiciable, il ne nous en ſçauroit aucun gré; mais nous ſommes bien sûrs qu'il n'a pu qu'ignorer leurs droits, & qu'il eſt incapable de les avoir diſſimulés. La modeſtie que nous lui connoiſſons, ne permet pas de l'en ſoupçonner : ſon ame eſt auſſi noble que ſa ſcience eſt profonde; l'une & l'autre appuyent également la confiance que nous avons euë dans ſon témoignage.

Nous ſouhaiterions fort qu'on nous donnât une Traduction Françoiſe d'une ſi utile compoſition : au premier Volume, il faudroit ajouter des Elémens d'Arithmétique & d'Algèbre; au ſecond, un Traité des lignes & des angles; le tout en forme d'Introduction préliminaire. On pouroit abréger aſſez pour ne pas groſſir

ſenſiblement les Volumes. Peut-être ne ſeroit-il pas moins à-propos d'y répandre quelques notes & quelque éclairciſſemens pour le beſoin des Commençans ; mais ce beſoin ne touche pas aſſez les Maîtres, pour qu'ils y penſent ; il n'y a que leurs Elèves qui puiſſent le leur faire ſentir. Alors on ne pourroit lire & comprendre ce bon Ouvrage, ſans faire de grands progrès dans les ſciences Mathématiques : la lecture & l'intelligence de ce ſeul Livre, en ſeroit le moyen le plus facile & la meſure la plus infaillible.

ARTICLE LXXXIII.

CASTRUCCII BONAMICI Commentariorum de Bello Italico Liber tertius, c'eſt-à-dire *Mémoires de M. Caſtruccio Buonamici ſur la Guerre d'Italie, Livre troiſiéme.* Seconde Edi-

Août 1753.

tion. A Leyde 1752. vol. in-8°. Suite de l'Article LXXII. au mois de Juillet 1753.

TOut ce qu'il nous reſte à dire de cet Ouvrage pour faire connoître le talent de ſon Auteur, nous le tirerons de la ſeconde partie du troiſiéme Livre. Le ſiége de Gènes continué & enfin levé par les Autrichiens, avec le Traité d'Aix-la-Chapelle, qui a terminé la derniere guerre d'Italie, font la matière de cette ſeconde partie. Nous prions toujours nos Lecteurs de ſe reſſouvenir que ce n'eſt pas l'hiſtoire de cette guerre qu'ils ne peuvent ignorer, mais l'Hiſtorien qui l'a écrite que nous voulons leur faire connoître.

On pourroit douter ſi Rome dans les plus fameux Siéges qu'elle ſoutint au tems de ſa Republique, acquit plus de gloire que Gènes ne s'eſt fait d'honneur dans le

Siége qu'elle a souffert. Rome se vit-elle jamais dans une plus affreuse extrémité que celle où fut Gènes, quand les Autrichiens exerçoient dans ses murs un empire odieux, ou faisoient retentir à ses portes des menaces que la voix de quelques vils habitans secondoit par des cris séditieux ? Dans des dangers plus pressans, Rome eut-elle des ressources plus heureuses que n'en a trouvé Gènes dans la sagesse & la fermeté de ses Sénateurs, dans le zèle & l'ardeur de ses bons Citoyens. Ajoutons à la gloire de M. Buonamici qu'aucun Siège de Rome n'a peut-être jamais été décrit avec plus de force & de sentiment, que l'Auteur n'en a répandu dans ces *Mémoires* sur le dernier Siège de Gènes. Comme les anciens Ecrivains dont il a préféré la langue, sont les modèles qu'il se propose, il a, comme eux, conservé & inséré dans

ſon hiſtoire les diſcours que les principaux Acteurs ont faits ou dû faire ſelon les circonſtances : le ton qu'il leur prête s'accorde toûjours avec leurs ſentimens ; il eſt noble & touchant, ferme & précis ; c'eſt ce que nous allons faire ſentir autant qu'il nous ſera poſſible.

Le premier diſcours que nous rencontrons, eſt celui que le Doge Brignoli fit aux Membres du *petit Conſeil* : il vouloit les engager à ſe taxer pour ſubvenir aux frais du ſiége. » Il leur repréſen- » ta, dit l'Auteur, * qu'il n'étoit

* Non rectè conſuli poſſe Reipublicæ dixit, cum privati ad conſulendum ſenſus afferuntur : ſi Patriæ ſalutem, ſi ejus conſervatæ gloriam quærerent, ingreſſi Concilium obliviſcerentur omnium ſuorum, curam abjicerent rei familiaris. Maximas à Majoribus ædificatas ornataſque claſſes, maximos eſſe factos privatim ſumptus, ut trans marinas

pas

„ pas possible de pourvoir au bien
„ de la République en consultant

Imperio Genuensi Provincias adjungerent : quid posteri dubitarent paululum conferre argenti, non ut augeantur opes Reipublicæ, sed ne deleatur nomen; non ut hostem longinquo Oriente scrutentur, sed ut à Patriæ mœnibus tectisque repellant? Nequicquam privata servari, si publica conciderint; eam esse Rerumpublicarum rationem, ut bona malaque earum ad omnes Cives pertineant : oportere eos qui Reipublicæ præsunt, omnia quæ gerant, non ad propriam utilitatem, sed ad commune bonum conferre; æquissimumque porrò haberi, ut qui reliquis honore atque opibus antecellunt, amore etiam ergà Patriam & liberalitate præstent. Ego quidem, inquit, ad hunc principem locum, inclinatâ Belli fortunâ, cum vocarer, non eram P. C. tam ignarus rerum, ut multa Reipublicæ mala impendere posse, titubantibus Sociis, auctis Hostium copiis, non præviderem; cumque me fortasse futurum Ducem intelligebam, cui vigilandum præ cæteris, nullique rei pro Republicâ parcendum esset; sed recreabat me præstantissima

» le sentiment de l'intérêt parti-
» culier ; que s'ils vouloient sau-
» ver la patrie, & procurer sa gloi-
» re ; en entrant au Conseil, ils
» ne devoient ni se souvenir de
» leurs maisons, ni songer à leurs
» propres affaires ; que leurs an-
» cêtres avoient, à grands frais &
» aux dépens de leurs biens person-
» nels, équippé & armé de gran-
» des flottes pour aller au-delà des
» mers conquérir des Provinces à
» la République. Pourquoi donc
» leurs Descendans plaindroient-ils

Senatûs sapientia, ex cujus autoritate Ordinis, Rempublicam gerere debebam, & tantum me, amplissimo præsertim accepto beneficio, Patriæ debere existimabam, ut vitam, nedum pecuniam, ejus salutis causâ profundere jucundissimum ducerem. Hoc quidem tempore quanquam & tempestas opinione meâ major exorta est, & omnia, in tantis Reipublicæ tenebris, metuenda sunt, tamen eo sum animo P. C. ut neque deesse Patriæ, neque superesse velim.

» quelques légéres contributions,
» non pour augmenter les richesses
» de l'Etat, mais pour en empê-
» cher l'anéantissement; non pour
» aller jusqu'en Orient chercher
» leurs Ennemis, mais pour les
» écarter des murs de Gènes & de
» leurs maisons. En vain vous sau-
» verez vos biens, si vous laissez
» perdre l'Etat : telle est la nature
» des Républiques, leur bonheur,
» ou leur malheur fait celui de
» leurs Citoyens. Dans l'adminis-
» tration, les Chefs qui les gouver-
» nent, sont obligés de tout rap-
» porter à l'avantage du Public &
» non des particuliers. Les plus
» élevés & les plus opulens dans
» l'Etat doivent être les plus zélés
» & les plus généreux dans ses be-
» soins. Pour moi quand le mau-
» vais succès de nos armes me fit
» appeller au rang que j'occupe,
» je n'étois pas assez peu instruit
» pour ne pas prévoir les maux

» dont la République étoit mena-
» cée ; je n'ignorois pas que la fi-
» délité de nos Alliés chanceloit,
» & que les troupes de nos Enne-
» mis s'augmentoient ; je ſçavois
» qu'en de pareilles extrémités un
» Doge doit plus qu'aucun autre
» veiller à tout & ne rien épar-
» gner. Mais je comptois ſur la
» ſageſſe du Sénat qui m'avoit élu ;
» cet honneur étoit pour moi un
» bienfait dont le prix me touchoit
» trop pour ne pas me faire un
» plaiſir de le reconnoître par le
» ſacrifice, non pas ſeulement de
» mon bien, mais de ma vie.
» Aujourd'hui la tempête eſt plus
» affreuſe que je n'avois prévu, &
» dans les ténèbres qui couvrent la
» face de la République, tout eſt
» à craindre : cependant mon cou-
» rage n'en eſt point abattu, il ne
» me laiſſera ni manquer à la Ré-
» publique, ni lui ſurvivre. » La ha-
rangue du Doge eut ſon effet, il

donna l'exemple, on le ſuivit à l'envi, chacun contribua & fournit des ſommes proportionnées aux beſoins.

Quelque grande que fût l'unanimité des Génois pour la défenſe de leur Patrie, elle fut troublée par quelques mauvais Citoyens, dont les noirceurs & les rapines ſont ici décrites avec autant de vérité que le zéle & la nobleſſe des meilleurs Génois. Dans cette vile portion d'une populace ruinée & débauchée, l'excès de liberté, dit M. Buonamici, avoit naturellement dégénéré en inſolence. La défenſe de la patrie & la haine des Autrichiens ſervoient aux uns de voile pour couvrir leurs larcins : ſous ombre de chercher les endroits où l'ennemi avoit caché ſes effets, ils pénétrèrent dans les maiſons. En prenant les armes ils ſe diſoient ſans argent, & on n'oſoit en refuſer à leurs deman-

des. Les autres, encore plus ſcélérats, diſoient qu'il ne falloit pas laiſſer renaître de ſes cendres, la tyrannie de la Nobleſſe. *Auteurs de la guerre*, ces Nobles ajoutoient-ils, *ont trahi le Peuple pour pourvoir à leur ſureté, ils ſont encore d'intelligence avec les Autrichiens pour l'égorger.*

D'ailleurs les Ennemis avoient dans la Ville des eſpions qui, dans la confuſion d'un pareil tumulte, cherchoient l'occaſion de faire des pillages. Les Loix étoient muettes, les Magiſtrats aſſemblés dans le Sénat n'oſoient ſe faire entendre: dans des jours ſi critiques ils ne croyoient pas qu'on dût riſquer aucune punition.

Un jour, ſur la nouvelle de l'approche des Autrichiens, on avoit crié aux armes, on y couroit: alors un de ces ſcélérats ayant raſſemblé une troupe de ſéditieux, leur adreſſa ce diſcours. Pourquoi

en vouloir tant aux Etrangers ? L'Ennemi eſt dans la Ville plus qu'à ſes portes : c'eſt ce Sénat qui nous livre aux Autrichiens. Car pourquoi nous refuſer des armes ; pourquoi nous fermer les Arſénaux ? On veut nous perdre : mais c'eſt auſſi une riche proye qui s'offre, une belle occaſion de ſe venger & de s'enrichir qui ſe préſente ; profitons-en. Oſons ſeulement mépriſer ce vain titre de *Nobles*, ces ſymboles vuides qui décorent nos Magiſtrats, & nous voilà tout d'un coup en poſſeſſion de cette opulence dont jouit une lâche *Nobleſſe. Sed præda oſtenditur opima, præclara datur miſeris occaſio ulciſcendi & ditandi ſe. Audeatis modo inane Nobilitatis nomen, vaniſſimaque Magiſtratuum inſignia contemnere, veſtra ſunt quæcumque illi per ſummam ignaviam poſſident.*

Déjà ces Factieux avoient dreſſé

un canon contre le Sénat & contre le Palais du Doge. Voulez-vous donc, s'écria Laumellini qui ſurvint, voulez-vous enſevelir la République ſous les ruines de ſa Capitale ? Sont-ce ſes enfans, ſont-ce de vrais Génois que je vois prêts à foudroyer le Palais du Doge & les murs du Sénat, le ſiège de cette valeur & de cette ſageſſe à qui tout ce Peuple doit ſa liberté & ſon ſalut ? Les Autrichiens eux-mêmes, tout furieux qu'ils ſont, ne ſe permettroient pas un ſi énorme attentat.

Voyant que malgré ſes inſtances on approchoit la mêche allumée, ce généreux Sénateur préſente ſon corps à la bouche du canon : allons, s'écria-t-il, éteignez dans mon ſang votre rage ; je ne ſuis qu'un citoyen ; ma mort, en ſauvant le rempart de tout l'Etat, vous épargnera le plus grand des crimes, ou m'en épargnera la vuë.

Meâ satiamini cæde : minori flagitio interficietis civem, quam totius civitatis præsidium evertitis; & ego opportunâ morte sublatus tantum scelus non videbo. Un si grand courage étonna ce Peuple furieux, le remords le fit rentrer dans le devoir, & sa rage s'éteignit aussi promptement qu'elle s'étoit allumée.

Les grands projets que les Autrichiens avoient formés sur la France furent le salut de Gènes : pour s'en faciliter l'exécution, ils se mirent hors d'état de pousser le siége avec une force & une promptitude qui en eussent assuré le succès. La Cour de Madrid sentit l'intérêt qu'elle avoit de maintenir l'union avec celle de France, & de ne pas abandonner l'Italie à la discrétion de l'Autriche. Les François ne se bornèrent pas à repousser Brown au delà de leurs frontières. Ils portérent des secours à

Gènes. Nous n'oſons ici avec l'Hiſtorien retracer la gloire qu'acquit dans cette expédition M. le Maréchal Duc de Belle-Iſle, de peur que le ſouvenir de ſes lauriers ne renouvelle l'amertume des regrets que lui cauſa cette campagne.

L'arrivée de M. le Duc de Boufflers & de M. le Chevalier de Chauvelin à Gènes, eſt ici, comme elle fut, durant le ſiége, un événement qui répand dans la narration, comme dans les opérations, un très-grand éclat. A la vuë d'un Lieutenant Général ſi diſtingué & ſi bien accompagné, l'eſpérance & l'ardeur des Génois ſe ranimèrent. Nous croyons ſans peine que M. de Boufflers, en faiſant ſon entrée au Sénat de Gènes, put lui dire que l'eſtime dont il étoit prévenu pour ce Corps auguſte, en égaloit dans ſon eſprit les membres glorieux aux plus vertueux & aux plus illuſtres Romains, aux Scipions,

aux Marcellus, aux Fabius; les Grimaldi, les Laumellini, les Spinola, les Balbi &c. étoient dignes d'un compliment si gracieux; ce Général étoit encore bien fondé à dire que le Roi son Maître étoit aussi jaloux du nom d'Allié fidèle que du titre de Roi conquérant; que son Lieutenant Général n'étoit venu auprès de leur République que pour en partager les dangers, & qu'il ne se montreroit bon François qu'autant qu'il seroit bon Génois dans la défense de leur Ville &c. Mais nous doutons fort que ce Duc ait reconnu devant ces Sénateurs que leur grand courage avoit en même tems procuré le salut de la France & affranchi Gènes de sa captivité; *eâdem Genuenses animi magnitudine, Reipublicæ libertatem & Galliæ salutem attulisse.* Nous sommes charmés que les Génois ayent tant à se louer de cette histoire, mais nous

voudrions aussi que les François eussent moins à s'en plaindre.

Ce n'est pas que M. Buonamici n'ait, dans tout le reste, rendu la justice qu'il devoit à M. le Duc de Boufflers. Dans toutes les délibérations, dit l'Historien, & dans toutes les expéditions, ce Général appelloit avec honneur, & consultoit avec bonté les principaux Chefs de la Ville; ses largesses & ses profusions animoient le peuple & l'encourageoient. Jour & nuit, à pied & à cheval, il étoit dans un mouvement, qui ne laissoit ni ses ennemis reposer en sureté, ni ses Soldats languir dans l'inaction. *Seu quid communicandum, seu quid administrandum esset, ipse Principes Civitatis benignè appellabat, ipse Plebem, effusâ largitione incitabat, interdiu, noctuque obequitans, interim pedes, nihil apud hostes tutum, nihil apud suos languidum patiebatur.*

La mort de ce Seigneur fit dans Gènes une impreſſion dont l'Hiſtorien nous a conſervé le tableau touchant. Quand Gènes, dit-il, eût été priſe, le deuil n'eût pas été plus grand, cette Ville en un inſtant devint un lugubre déſert où régnoit l'horreur d'un ſilence univerſel. Le Sénat avoit perdu un Général accrédité, le peuple un bienfaiteur magnifique, la République un défenſeur zélé & fidèle : ainſi dans tous les Ordres, les regrets étoient amers, & la douleur profonde. *Tantus Civitatem mæror oppreſſit, ut ſi, capta ab hoſtibus Urbs fuiſſet, non minor *futurus videretur? Adeò ex unius hominis interitu deſerta omnia, horrida, & ingenti quaſi muta dolore erant. Senatus Regii Legati autoritatem, Populus nobiliſſimi viri liberalitatem, amorem uterque erga Rempubli-*

---

* Ne faudroit-il pas, *non major?*

Août 1753.

cam, fidemque magnam desiderabat, mœrebatque vehementissimè.

Tout affligé qu'il étoit lui-même, M. le Chevalier de Chauvelin fut obligé de consoler Gènes & son Sénat ; il s'en acquitta avec une dignité & une élévation de sentiment qui n'a pas échappé au pinceau de l'Historien. Quand M. le Maréchal-Duc de Richelieu arriva à Gènes pour remplacer M. le Duc de Bouflers, il y porta toute la consolation qu'on pouvoit attendre de la France. On ne sentit jamais mieux combien le Roi s'intéressoit au salut de cette République, la joye publique éclata, la confiance des Assiégés fut plus grande que jamais, elle n'a pas été trompée, le plus heureux succès l'a justifiée, & terminé en même tems une guerre aussi avantageuse à la République de Gènes, que glorieuse à la France.

Pour faire connoître l'Historien

de cette guerre, nous avons pris presque dans tous les genres & au hazard les morceaux que nous avons extraits de ses Mémoires. Si nous avions fait un choix parmi les descriptions, nous n'aurions pas oublié celle de Gènes à la page 84 de ce troisième Livre; & parmi les harangues, nous eussions préféré celle que le Doge Brignoli fit aux Génois, dans un tems où accablés de fatigues, & menacés des plus grands malheurs, ils ne pouvoient se soutenir que par l'excès d'ardeur & de constance, qu'il sçavoit inspirer à leur courage. (Page 102.)

On nous a dit qu'on travailloit à une Traduction Françoise de ces Mémoires, qu'on y fera des corrections importantes, & qu'on y ajoutera des notes critiques, surtout pour dédommager nos Ministres, nos Officiers & nos troupes de la justice que l'Auteur leur

a quelquefois refusée, ou n'a pas toujours été en état de leur rendre : nous ne préviendrons point le service qu'ils attendent du Traducteur, quoique nous en ayions souvent senti la nécessité. Il ne nous est pas possible de relever tous les torts de l'Historien ; il faudroit pour cela rappeller ou rechercher des détails, que nous ne sommes guères à portée de vérifier sans des secours étrangers, & sans des discussions qui passent les bornes de nos Extraits. Qu'on en juge par ce que nous aurions à dire d'un seul Officier Général, qui n'est pas même nommé dans cette Histoire : c'est M. le Comte de la Kercado.

Quand M. le Maréchal-Duc de Richelieu fit avec les deux premières colonnes de son Armée, la belle retraite *de Campo-Freddo*, il y laissa M. le Comte de Kercado avec la troisième & la der-

nière colonne, dont il lui avoit donné le commandement : ce Comte y tint ferme pendant deux jours, & dans sa retraite, qui coûta cher aux Ennemis, il ne perdit que vingt Soldats Espagnols, quoique sa colonne fût presque toute composée des Troupes de cette Nation.

A la prise de *Varragio* on marcha sur deux colonnes : M. de Roquespine en conduisit une par mer; M. le Comte de Kercado conduisit l'autre par terre & fit la première attaque. Pourquoi dans le récit de cette action M. Buonamici n'a-t-il parlé que de M. de Roquespine ?

Dans la surprise tentée sur Savone, on fit la même disposition : M. le Duc d'Agénois conduisit par mer une des deux colonnes; l'autre marcha par terre sous les ordres de M. le Comte de Kercado. L'historien n'a pas négligé de parler du premier; mais pourquoi ne dit-il pas un mot

du ſecond, qui, faiſant ſa route par terre, prit en quatre heures, ſans canon, le Fort de Celle, quoique ſolidement bâti, retranché & alors défendu par 300 hommes de garniſon ?

A l'affaire de *Bocco di Sata*, M. de Courten ſoutenoit depuis cinq heures avec 400 Montagnards Eſpagnols une attaque contre 4700 Autrichiens preſque tous Grenadiers. Les Eſpagnols n'avoient plus de poudre quand M. le Comte de Kercado ſurvint : il leur ordonna la retraite, & réſolut de la couvrir avec une ſeule Compagnie de Grenadiers. Alors les Autrichiens qui le pourſuivoient, n'imaginèrent pas qu'avec ſi peu de monde il eût oſé leur faire tête; ils crurent qu'il lui étoit arrivé du renfort, & la crainte des embuſcades leur fit abandonner la pourſuite. Comme l'Hiſtorien a donné le détail de toutes ces affaires, il eſt étonnant qu'il ne

faſſe aucune mention de la part qu'y a eu M. de Kercado : on eſt moins ſurpris qu'il n'ait point parlé du Vaiſſeau de 14 canons qu'avec ſes troupes de terre & des Matelots Génois, ce Comte prit à Arenzano, poſte le plus expoſé & le plus reculé de l'Etat de Gènes. Il faut avoüer qu'il eſt mortifiant pour un ſi brave Officier de voir que ſon nom n'occupe pas la place honorable qu'il a ſi bien méritée dans cette hiſtoire ; il en doit être d'autant plus touché, que M. Buonamici immortaliſe, par la beauté de ſon génie & par la majeſté de ſon ſtyle, les belles actions des Héros dont il a bien voulu ſe reſſouvenir.

ARTICLE LXXXIV.

TRAITE DU BEAU ESSENTIEL dans les Arts, appliqué particulièrement à l'Architecture, & démontré phyſiquement & Août 1753.

par l'expérience. Avec un Traité des proportions harmoniques; & l'on fait voir que c'est de ces seules proportions que les Edifices, généralement approuvés, empruntent leur beauté réelle & invariable. On y a joint les desseins de ces Edifices & de plusieurs autres composés par l'Auteur sur ces proportions; & leurs différentes divisions harmoniques tracées à côté de chaque Dessein pour une plus facile intelligence. Les cinq Ordres d'Architecture des plus célèbres Architectes; & l'on démontre qu'ils sont réglés par les proportions. Plusieurs Essais de l'Auteur sur chacun de ces Ordres, avec la manière de les exécuter suivant ses principes, & un Abrégé de l'Histoire de l'Architecture. Par le Sieur C. A. Briseux, Architecte, Auteur de l'art de bâtir les Maisons de

Campagne. deux vol. petit in-fol. ornés de Planches. A Paris chez l'Auteur rue Neuve-Grange-Batelière, & Chereau ruë S. Jacques, au grand S. Remi. M. DCC. LII.

CE Livre s'annonce tout entier par ſon titre. Il s'annonceroit encore, s'il en étoit beſoin, par les Vignettes dont il eſt orné. Car on y voit partout des Génies qui rappellent l'idée des règles & des proportions. Ces petites figures montrent au Lecteur des compas, des niveaux, des équerres; quelquefois les ſymboles de la muſique, pour faire reſſouvenir que ſans la ſcience des rapports, & ſans l'harmonie, l'Architecture ne peut avoir ni utilité ni agrément: & voilà le grand objet de M. Briſeux, Auteur de cet Ouvrage. Il ſe propoſe de recommander aux Amateurs de ſon Art, aux Elèves

ſurtout, l'étude & la pratique des proportions. C'eſt-là ce *beau eſſentiel* dont nous parle le frontiſpice du Livre, & qu'explique la ſuite & le développement des Chapitres. Mais avant que d'entrer en matière, l'Auteur ſe livre à une controverſe.

Croiroit-on, ſi les preuves n'en étoient pas évidentes, que le célèbre Perrault a regardé les proportions, comme quelque choſe d'étranger à la beauté des édifices ? Se perſuaderoit-on qu'une doctrine ſi fauſſe en elle-même, & ſi pernicieuſe au progrès de l'Architecture, a pû être adoptée & enſeignée par le Traducteur de Vitruve, par l'Auteur de la belle Colonnade du Louvre ? C'eſt néanmoins un fait. Perrault, voulant obſcurcir la gloire de François Blondel qui avoit écrit très-judicieuſement ſur les proportions, s'aviſa de prendre une route toute

opposée à celle qu'avoit suivi cet Auteur ; il s'éloigna en même tems des principes avoués de tous les grands Maîtres. Il prétendit dans la Préface de ses *Ordonnances des cinq espèces de Colonnes, selon la methode des Anciens*, que les beautés d'un édifice étoient fondées non sur les proportions, mais sur la richesse de la matière, sur la grandeur & la magnificence du bâtiment, sur la propreté de l'exécution. Il parle à la vérité, dans cet endroit & ailleurs, de *justesse* & de *symétrie*; mais il entend simplement par-là les modifications agréables qui se trouvent dans la construction : modifications arbitraires, sujettes au changement, & qui n'ont point les proportions pour fondement & pour règle de leur existence.

Tel est l'adversaire que M. Briseux entreprend de combattre, ou plutôt qu'il a l'avantage de vain-

cre preſque ſans combat. Car la cauſe eſt toute décidée en faveur des proportions ; il ne faut, pour s'en convaincre, que conſulter la raiſon & l'expérience ; mais s'il reſtoit quelque nuage à cet égard, notre Auteur acheveroit de le diſſiper : nous ne citons de lui, ſur ce point de controverſe, que le morceau ſuivant qui eſt hiſtorique. » Comment, *dit-il*, un homme » auſſi plein de Littérature (que » M. Perrault) a-t-il pû ignorer » ce que Pline l'ancien rapporte » de Polyclète de Sicyone, Elève » du fameux Sculpteur Myron, » & qui fit pluſieurs Statuës d'ai- » rain, qui furent dignes d'admi- » ration, entr'autres celle d'un Do- » ryphore, ou Garde du Roi de » Perſe, dans laquelle il obſerva, » avec tant d'exactitude & de juſ- » teſſe, les proportions du corps » humain, qu'on la nomme *la* » *Règle* ; & qu'elle attiroit tous

» les Sculpteurs qui, jaloux d'ex-
» celler dans leur Art, venoient
» former leurs études ſur un ſi
» beau modéle ? Ce trait d'hiſtoi-
» re, *ajoute notre Auteur*, ne fait-
» il pas ſentir tout le mérite des
» proportions, & lui ſeul ne ren-
» verſe-t-il pas le ſyſtême erronné
» de M. Perrault ? »

Voilà un exemple bien choiſi & une conclusion bien tirée ; mais dans les circonſtances du fait, il y a deux légères mépriſes. 1°. On dit que Polyclète *étoit Elève du fameux Sculpteur Myron*. Pline le fait Diſciple d'Agelade qui étoit auſſi le Maître de Myron : ainſi ces deux célèbres Artiſtes, Polyclète & Myron, étoient condiſciples. 2°. On parle du *Doryphore* comme étant la même Statuë que *la Règle, le Canon* ; or il eſt certain que ce ſont deux Pièces très-diſtinguées dans Pline, dans Galien & dans Lucien. Cependant,

au rapport de Ciceron dans le *Brutus*, Lyſippe diſoit que le Doryphore de Polyclète lui avoit auſſi ſervi de modèle : ce qui fortifie l'argument de M. Briſeux contre Perrault : car voilà deux Ouvrages d'un des plus fameux Artiſtes de l'Antiquité, dont les admirables proportions ſervoient à inſtruire les Elèves de la Sculpture.

Nous l'avons déjà obſervé d'après l'Auteur : ce *beau eſſentiel* dont on nous entretient ici, n'eſt autre choſe, par rapport aux Arts, ſurtout à l'Architecture, que la ſcience & l'uſage des proportions. Ainſi l'a penſé Vitruve dans ſon troiſiéme Livre cité par M. Briſeux. Ainſi l'ont écrit & pratiqué les Interprètes & les Sectateurs de Vitruve, en particulier Daniel Barbaro, Leon-Baptiſte Albert, Vignole, Palladio, Scamozzi &c. Leurs textes & leurs édifices ſont

produits en preuve, la plupart d'après François Blondel qui traite aussi cette matière, dans le dernier Livre de son excellent Cours d'Architecture. Il nous a été agréable de comparer les deux Ouvrages ; de remonter même jusqu'à ceux de Palladio & de Scamozzi, dont M. Briseux a fait graver quelques Bâtiments qui ne sont que décrits dans le *Cours* de Blondel.

Mais si le *beau* de l'Architecture consiste dans les Proportions, il faut reconnoître en même tems que ce *beau* a son fondement dans la Nature. Cette mère féconde de toutes choses *employe les proportions avec autant d'exactitude que de succès dans la construction du corps humain* ; peut-on croire qu'elle ne *les observe* pas *également* dans *toutes les qualités sensibles de ses productions* ? Le *beau* de la Musique consiste dans les rapports que les sons forment entr'eux ; & le

plaisir qu'une composition musicale nous cause vient de la perception prompte & facile de ces rapports : n'en sera-t-il pas de même de tous les autres Arts, de l'Architecture en particulier ? Les proportions n'en feront-elles pas tout le mérite au-dedans & tout l'agrément au dehors ? Mais ces avantages d'où les tirera-t-on, sinon du fond même de la Nature ?

» Cependant, *continue M. Briseux*, ne faut-il rien donner au » choix libre de l'Architecte, ni » aux idées neuves qu'enfantent » son goût, & l'amour de la va- » riété si nécessaire pour plaire » dans les Arts ? Le génie peut-il » souffrir des entraves, & d'être » enfermé dans la prison des Rè- » gles ? Ne seroit-ce pas étouffer » son beau feu que de mettre des » bornes à la sphère de son activi- » té ? Non, *répond l'Auteur*, ce » n'est pas emprisonner le Génie

» que donner des règles à la forme de ses productions : sans cette précaution, de quelle extravagance n'est-il pas capable & à quels excès de caprice ne se laissera-t-il pas emporter ! .....
» Les proportions, dans tous les genres d'édifices, pouvant être variées à l'infini, quel vaste champ pour le génie & le goût ; & que de Merveilles ils seront en état d'enfanter, lorsqu'une expérience consommée & un sentiment juste & sûr en dirigera l'harmonie ! »

On a, dans ce peu de mots, & les raisons qui justifient l'étude des bons principes, & la route qui peut conduire aux beautés neuves, aux opérations du Génie. Beaucoup de connoissances des règles ; beaucoup de fécondité dans l'esprit pour varier les proportions ; c'est tout le fonds de la doctrine de l'Auteur. Il y a dans tout ce

qu'il dit, un juſte tempérament de ſévérité & d'aiſance, de loix & de liberté. On ſent, à ſon diſcours, qu'une longue expérience a mûri ſes réflexions; qu'il a bien obſervé ce qu'on peut tenter dans la pratique de ſon Art, & ce qu'on doit y omettre; ce qui fait tomber les Architectes dans le puéril, dans le giganteſque, dans le bizarre; en un mot ce qui les écarte du vrai beau, lors même qu'ils le cherchent & qu'ils ſe piquent de l'entrevoir. Ajoutons que partout M. Briſeux rappelle l'exemple & les principes de la Muſique, pour faire voir qu'il n'eſt pas plus permis de s'affranchir des rapports harmoniques, en conſtruiſant des Edifices, qn'en formant un concert de voix & d'inſtruments. Tel eſt à-peu-près le plan du premier Volume, qu'on doit ſuppoſer trèsorné de planches, de vignettes, de culs-de-lampe: eſpèce de mérite

qui fait encore de ce Livre une ſingulière compoſition.

Le ſecond Tome commence par l'hiſtoire abrégée de l'Architecture, & de ſes divers états chez les différents peuples de la terre. Les Grecs & les Romains jouent là le rôle que tout le monde ſait. Ils ſont nos pères & nos modèles pour toutes les belles connoiſſances. Qui pourroit leur diſputer la gloire d'avoir eu les plus grands Architectes ? Les ruines de leurs édifices parlent encore à tous les âges & inſtruiſent toutes les Ecoles.

Mais pourquoi l'Architecture, ainſi que les autres Arts, perd-elle, dans de certains tems, preſque tout ſon éclat; pourquoi l'ignorance vient-elle éclipſer ces ineſtimables productions du génie? L'Auteur en donne des raiſons déja bien connuës ; ſavoir le défaut de récompenſes ; l'inattention du Public ſur le mérite des grands

Maîtres. » Mais, *ajoute-t-il*, de
» toutes les causes qui s'opposent
» le plus à l'accroissement & au
» triomphe des belles connoissan-
» ces, ou plutôt qui en précipitent
» la ruine avec le plus de rapidité,
» c'est que ceux qui n'ont pour
» tout savoir que la méprisable
» adresse de l'intrigue, s'emparent
» de la confiance des particuliers;
» & par la suite gagnent injuste-
» ment l'estime du Public; tandis
» que l'homme de génie, jaloux
» de sa gloire & de celle de sa pro-
» fession, après s'être longtems
» appliqué à la recherche du vrai
» bon & du vrai beau, & avoir
» cultivé dans la retraite tout ce
» que la science peut fournir de
» plus judicieux, trouve, lorsqu'il
» veut paroître au grand jour &
» recueillir le fruit de ses travaux,
» tous les esprits préoccupés par
» l'illusion, & toutes les places
» remplies par l'audacieuse igno-

» rance. L'aveugle protection des
» Grands eſt déja ſaiſie, les faveurs
» de la fortune ſont déja enlevées
» par des voies honteuſes ; & alors
» l'homme habile, ordinairement
» plein de droiture & incapable
» de prendre de pareils chemins,
» abandonne ſes talents par une
» juſte indignation & aime mieux
» vivre dans une inaction obſcure,
» que d'employer l'art de ſéduire
» les eſprits, & que de ſe livrer à
» un vil intérêt qui ne peut faire
» agir que les ames vulgaires &
» baſſes. » On voit en cet endroit
un bon Citoyen & un grand Artiſte qui a l'air d'un homme courroucé ; ſon ſtyle impétueux, & comme tout d'un trait, ſe reſſent du zèle qui l'anime. Ses plaintes ont toute la chaleur que pourroit leur donner quelque intérêt perſonnel, quoique l'amour du bien public & la gloire de l'Architecture en ſoient apparemment l'unique

motif. Mais quoiqu'il en ſoit, il faut croire qu'il y a des abus puiſqu'on ſe récrie ſi amérement contre eux : cependant nous oſons dire que, ſi l'homme de génie & d'étude ne ſe décourage point, s'il a un peu de Philoſophie, bientôt il ſe fera jour, il forcera la cabale, l'envie, la baſſe adulation, à céder la place aux talents. Le mal eſt que des défauts de caractère ſe mêlent quelquefois avec le mérite : eſpèce de tentation pour le Public qui ne met pas toujours les différences convenables entre l'ouvrage & l'Auteur, & qui ſuppoſe aſſez ordinairement qu'un homme ſans qualités perſonnelles, eſt incapable d'exceller dans les opérations du génie & de la main. M. Briſeux n'a point à craindre de pareils jugements. Auſſi ſes ſuccès ſont-ils bien connus, & ſes leçons bien accueillies des hommes de goût. Son Livre ne ſera qu'accroître ſa

réputation : il tiendra un rang diſtingué parmi les ouvrages publiés depuis la renaiſſance de l'Architecture.

On ſait l'époque de cet heureux évènement. L'Architecture gothique avoit régné durant une longue ſuite de Siècles, tantôt avec tous les dehors de la plus épaiſſe barbarie ; c'eſt l'Architecture Gothique ancienne : tantôt d'une manière moins ignoble, & même avec des beautés qui lui ſont propres : c'eſt l'Architecture Gothique moderne. *Ses Ouvrages*, dit M. Briſeux, *ſont légers & d'une hardieſſe de travail ſurprenante, qui, réunie à quelques proportions générales, les fait encore admirer.* Qu'on ne s'étonne pas ici du terme de *proportions.* Nos Architectes du XIII. & du XIV. Siècle ; les Conſtructeurs de nos admirables & immenſes Baſiliques connurent les rapports *du tout aux par-*

ties & des parties entr'elles : c'eſt là juſtice que leur rend François Blondel, & que tout œil connoiſſeur ne manquera jamais de leur rendre. Ils étoient barbares & ignorants dans l'acceſſoire, c'eſt-à-dire dans les ornements; & ils excelloient dans le principal, ſçavoir dans le deſſein général, dans la coupe des pierres, dans la ſcience des voutes, dans l'unité & la majeſté du tout enſemble. Voilà quels furent ces hommes que nous mépriſons trop, & auſquels il ſeroit à propos que pluſieurs de nos Architectes modernes reſſemblaſſent.

Mais enfin il faut convenir que depuis le ſiècle de Jules II. & de Leon X. on a rappellé la belle Architecture des Grecs; & c'eſt l'hiſtoire de ce rétabliſſement que notre Auteur trace en peu de mots, rappellant les entrepriſes faites en Italie & en France, nommant les

principaux Architectes & caractérisant leurs ouvrages. Il entre delà dans un traité des ordres d'Architecture, où se trouvent exposées les proportions qu'ont employé les plus célèbres Architectes, tels que Vignole, Palladio, Scamozzi. Ce morceau ressemble beaucoup, dans ses détails, aux instructions que présentent la première & la seconde partie du cours d'Architecture de Blondel, mais les Planches de M. Briseux sont bien mieux gravées.

Il ajoute de suite les cinq ordres de Sebastien le Clerc, auquel il compare les siens propres, & cet endroit est très-instructif pour les Elèves d'Architecture : éloge que mérite en général tout l'Ouvrage, où nous souhaiterions néanmoins plus de liaison, moins de coupures, & quelque chose de plus orné dans le style. Il semble aussi qu'un peu plus d'attention

aux beautés & aux défauts de nos Edifices François auroit donné un degré de mérite à cette composition. On y parle presque toujours de Palladio, de Scamozzi & de leurs Bâtiments qui sont à Vicenze, à Venise, à Florence. Si l'on nous parloit également de ce que nous avons sous les yeux à Paris, le Lecteur François ne s'intéresseroit-il pas davantage à cette lecture ? Nous hazardons au reste cette Critique, sans la soutenir, si elle n'est pas bonne ; mais nous voulons qu'on croye qu'il y a des talens bien réels & des connoissances très-étendues dans celui qui nous donne ces deux beaux Volumes.

ARTICLE LXXXV.

HISTOIRE DU MONDE SACRÉ'E & Profane, pour servir d'Introduction à l'Histoire des Juifs, du Docteur Prideaux.

Par M. Shuckford, Curé de Shelton, dans la Province de Norfolk, traduit de l'Anglois &c. 3. *Volumes in-12. A Leyde, & se trouve à Paris, chez la Veuve Cavelier, ruë saint Jacques &c.*

NOus reprenons le Livre de M. Shuckford, à la fin du Déluge, lorsqu'il se fit en quelque sorte, un nouvel ordre de choses; lorsque Dieu renoua l'alliance avec les hommes. Alors, selon l'Auteur, la chair des Animaux fut accordée pour nourriture à Noé & à ses descendants : avant le Déluge, on se nourrissoit du fruit des arbres, ou des plantes de la Terre : Dieu n'avoit permis que ces sortes d'aliments, *& tous les Auteurs sacrés & Profanes conviennent généralement que, dans les premiers âges du monde, les hommes s'en tinrent exactement à*

cette permission * , *sans en passer jamais les bornes.* Telle est l'opinion de M. Shuckford , trop décidé sans doute sur cet Article , & trop porté à lui donner de l'étenduë.

Il y a eu & il y a encore des Ecrivains célèbres, qui croyent que l'usage de la chair des Animaux ne fut point défendu avant le Déluge ; que le genre humain qui offroit alors des victimes au Seigneur , se nourrissoit aussi des troupeaux , dont la campagne étoit couverte. *Jamais Abel* dit le sçavant Bochart , *n'eût offert en sacrifice des choses qu'il lui auroit été défendu de manger , & jamais il ne se seroit donné la peine d'élever des agneaux qui n'auroient*

* On lit *promesse*, dans cet endroit : ce qui est , sans doute, une faute d'impression : ce mot ne fait là aucun sens raisonnable.

pû servir à sa nourriture. * Cet Ecrivain & une multitude d'autres croyent donc que la liberté qui fut donnée à Noé après le Déluge, de manger la chair des Animaux, n'étoit qu'un renouvellement de la permission généralement accordée au premier homme aussitôt après sa création. Ils disent que, dans l'empire donné à Adam sur tous les Animaux, le droit de vivre de leur chair, étoit renfermé ou sousentendu. Ils ont de la peine à se persuader que ces hommes corrompus qui, par leurs débauches attirèrent les eaux du Déluge, ne vêcussent que de légumes, & ne bussent que de l'eau : car ceux qui fixent, à la fin du Déluge, la permission d'user de la chair des Animaux, ne font pas non plus

* Neque enim Abel in sacrificium id Deo obtulisset, quo vesci nefas credidisset, & frustrà pavisset agnos quibus non licuisset uti. *Bochart de Animal. T.* 1. c. 2.

remonter à une époque plus ancienne la culture de la vigne & l'uſage du vin. Nous ne préférons pas le ſentiment de Bochart, & des autres Sçavants qui penſent de même, à celui de M. Shuckford, mais nous ſouhaitons qu'on tempère l'aſſertion trop abſoluë de ce dernier, & qu'on ne traite ces diverſes façons de penſer, que comme des queſtions problématiques.

Notre Auteur s'avance auſſi un peu trop en raiſonnant ſur la matière des *Sacrifices*: objet qui l'occupe à l'occaſion du Sacrifice que Noé offrit à Dieu en ſortant de l'Arche. Il n'y a point d'inconvénient à dire, comme M. Shuckford, que l'origine des Sacrifices vient de l'inſtitution poſitive de Dieu; que cette manière d'honorer le ſouverain Etre n'eſt point une invention humaine: cela revient au ſentiment des meilleurs Théologiens

qui enſeignent que le Sacrifice n'eſt pas abſolument & eſſentiellement commandé par la Loi naturelle ; qu'il y a toute apparence que l'obligation de rendre à Dieu un culte extérieur, a pû être déterminée & accomplie par des actes différens du Sacrifice. Mais voici l'éxagération & l'excès. M. Shuckford prétend *qu'un culte qui conſiſte à offrir des Sacrifices ne ſçauroit paroître raiſonnable, ſi l'on fait abſtraction des raiſons que l'Ecriture fournit en faveur de cette eſpèce de culte. Jamais on ne prouvera*, dit-il, *par les idées naturelles que nous avons de Dieu, que les Sacrifices ſont un moyen raiſonnable, pour obtenir des faveurs du Ciel, ou pour en témoigner de la reconnoiſſance.* Remarquons le terme *raiſonnable*, dont il paroît qu'on fait ici un aſſez mauvais uſage. Quoi ! dans l'état de la dépendance totale où nous

ſommes à l'égard de Dieu, la raiſon n'avouera pas bien l'Offrande Religieuſe de quelques fruits, ou de quelques animaux, préſens d'ailleurs de la bonté & de la libéralité divine ? La raiſon ne regardera pas bien cette cérémonie, accompagnée ſurtout des affections du cœur, comme le témoignage de la ſoumiſſion qui eſt due au ſouverain Etre ? Et au cas que l'homme ait eu le malheur de ſe révolter contre Dieu, la raiſon, toute occupée de la grandeur du crime, ne ſe portera pas bien à détruire, en la préſence du Seigneur, quelques victimes animées ou inanimées, comme pour atteſter que le coupable mérite d'être détruit à cauſe de ſon péché ? On peut porter plus loin ces convenances; mais c'en eſt aſſez pour perſuader à tout homme non-prévenu que, ſi l'uſage des Sacrifices n'eſt pas néceſſaire par l'inſtitution même

de la Nature, au moins il eſt fort *raiſonnable* ; & que, ſi l'on peut concevoir qu'il étoit poſſible de déterminer autrement l'obligation du culte extérieur, au moins il faut convenir que ce moyen eſt un des plus ſenſibles, des plus efficaces, des plus propres en un mot à la détermination de ce culte : ce qui ſuffit pour modifier la propoſition de notre Auteur.

Il lui en échappe une autre qui ne mérite que d'être totalement réjettée. *Les Auteurs Catholiques*, dit-il, *ont embraſſé l'idée qu'ils ont des Sacrifices, afin de ſoutenir leur opinion touchant la Meſſe.* On voit combien cela eſt hazardé. Le Sacrifice de la Meſſe eſt regardé par les Catholiques comme un objet d'inſtitution poſitive : par conſéquent l'opinion de notre Auteur, touchant l'origine primordiale des Sacrifices, ne peut former ici d'embarras. Que diroit M.

Shuckford en faveur des Sacrifices de l'ancienne Loi? Sans doute que Dieu s'est déclaré pour eux, qu'il en a imposé le précepte, & réglé la pratique. Or les Catholiques disent & prouvent la même chose du Sacrifice de l'Eucharistie, autrement appellé la *Messe*. C'est de la bouche & de l'exemple de Jesus-Christ, que nous tenons ce Sacrifice: la Loi naturelle ne nous apprend pas qu'il faille honorer Dieu de cette manière: la Révélation seule a pû nous en instruire. Que prétend donc notre Auteur; & par quelle règle de Logique attaque-t-il, en cet endroit les Docteurs de l'Eglise Romaine?

Il cite au bas de la Page, Valentia & Bellarmin, auquel il pouvoit ajouter Suarez. Mais 1°. ces Théologiens, surtout le premier & le dernier, enseignent simplement que le Sacrifice est un moyen convenable & raisonnable

de remplir le précepte naturel qui nous oblige à honorer Dieu d'un culte extérieur. 2°. Quand ces Ecrivains ont placé, par forme de Préliminaires, les rapports généreux de ce qu'on appelle *Sacrifice*, avec la notion de culte & de Religion, ils prouvent ensuite l'existence & la vérité du Sacrifice de la Messe, en faisant usage de l'Ecriture, de la Tradition, de tous les Monumens enfin qui démontrent l'institution positive divine de ce Sacrifice. N'en est-ce pas assez pour faire voir que ces *Auteurs Catholiques n'ont* point *embrassé l'idée qu'ils ont des Sacrifices, afin de soutenir leur opinion touchant la Messe?*

La confusion des langues est un événement fameux dans les Livres Saints. M. Shuckford en prend occasion d'examiner l'origine du langage. Il rejette avec raison l'idée de Diodore de Sicile qui pré-

tend que *les hommes ne formèrent d'abord que des sons sauvages & rudes, jusqu'à ce que la peur les eût obligés à se réunir*, à se familiariser les uns avec les autres, à converser premièrement par des signes, & ensuite par des noms destinés à exprimer les choses. Tout ceci n'est qu'un tissu de conjectures qui doivent céder à la vérité contenuë dans le récit de Moïse. Il nous apprend qu'Adam, aussitôt après sa création, donna des noms à tous les Animaux : ce qui supposoit, dans ce premier homme, la faculté de prononcer des sons articulés : faculté qui ne pouvoit être qu'un don de Dieu, qu'un bienfait émané de la main libérale du Créateur.

Mais encore quel fut ce premier langage ? Très-simple, répond l'Auteur, très-borné, très-dégagé de la multiplicité des règles. » Tout ce » que les premiers hommes pou- » voient

» voient avoir beſoin de s'expri-
» mer entr'eux, ne pouvoit être
» que quelques noms, quelques
» actions, ou quelques qualités des
» Animaux ou des autres choſes,
» dont ils étoient environnés ; &
» peut-être qu'ils tâchoient d'ex-
» primer par un ſeul & même mot
» l'Animal & l'action. L'Hébreu
» n'a que peu d'adjectifs, de ſorte
» qu'il eſt aiſé de comprendre par-
» là comment un petit nombre
» de noms peuvent repréſenter les
» choſes mêmes & leurs qualités.
» Le nom d'*Homme* joint à celui
» de quelque bête cruelle, comme
» *Homme-Lion* pouvoit ſignifier
» un homme cruel.... & cette ma-
» nière de s'exprimer eſt très-con-
» forme au génie de la Langue
» Hébraïque. »

L'Auteur croit que l'Hébreu bien ſimplifié, bien dégagé de tout ce qui a l'air d'étude, d'arrangements, de combinaiſons, eſt

là première Langue du Monde : opinion ſujette à une foule de difficultés, & contre laquelle on forme des objections du moins auſſi fortes que les preuves qui l'appuyent. Nous ſouhaiterions qu'on voulût conſulter ce qu'ont écrit, à ce ſujet, depuis quelques années, les Auteurs de la grande Hiſtoire Univerſelle T. I. pag. 275. & ſuiv. *On peut conclure*, diſent-ils, après avoir péſé toutes les raiſons, *que la Langue primitive s'eſt perduë à Babel, ou ce qui revient au même, on ne ſçauroit dire où elle a été conſervée.*

La manière dont ſe fit la Confuſion des Langues, occupe auſſi beaucoup M. Shuckford. S'il avoit voulu s'en tenir au récit de l'Ecriture, où cet évenement eſt préſenté comme l'effet d'une Providence qui ſe joue de l'ambition des hommes; tout étoit expliqué d'un mot. Dieu mit le déſordre parmi

cès Artisans de Babel, il brouilla leurs idées & les termes dont ils se servoient pour s'énoncer: dès-lors ils ne s'entendirent plus, & ils furent obligés d'abandonner leur ouvrage. Voilà ce qu'une sage attention au texte de Moïse nous apprend. Mais M. Shuckford veut expliquer ceci par des moyens naturels. Selon lui, ceux qui bâtirent à Babel, étoient des *Gens à projets:* pour exécuter celui de leur prodigieux Edifice, ils cherchèrent de nouveaux mots relatifs aux choses nouvelles qu'ils avoient inventées: ces mots ne furent pas adoptés de toute cette nombreuse troupe d'Ouvriers; les Chefs se partagèrent, formèrent comme des Colonies différentes, qui se dispersèrent ensuite, & ajoutèrent encore beaucoup de choses au langage qu'elles avoient retenu: de-là l'établissement de plusieurs Langues différentes, quoique leur origine

fût la même. Ceci n'eſt que l'eſquiſſe d'un fort grand morceau trop raiſonné pour être bien d'accord avec l'Ecriture. Nous n'en adoptons ni le plan, ni le détail, ni les particularités, telle que l'opinion, par exemple, qui attribue la différence du langage & de la prononciation à la différence des Climats. C'eſt là une idée en l'air, & démontrée fauſſe par des faits certains. On a parlé, dans chaque Climat, différentes Langues, ſuivant les circonſtances, les Révolutions, & ſurtout le genre d'éducation qu'on a donné aux enfans. Dans un même Climat, il y a des gens qui prononcent bien, & d'autres qui prononcent mal. Les François du Canada ont un langage fort doux, & celui des Sauvages du même Pays eſt fort dur. En un mot les dégrés de la ſphère ne font abſolument rien à tout ceci; mais il en faut chercher la

cause dans la qualité des Sociétés, dans la méthode d'éducation. On peut voir encore ce que dit, sur cette matière, l'Histoire Universelle, T. I. p. 279. Elle réfute admirablement le systême de M. Shuckford, sans le nommer.

Cet Auteur développe avec beaucoup de soin ce qui concerne la dispersion des enfans de Noé & la division des Peuples : Article ennuyeux, mais nécessaire dans un Ouvrage comme celui-ci. On se délasse par la discussion qu'entreprend M. Shuckford pour rendre raison de l'origine des Lettres & de l'Ecriture. Il observe que les Latins reçurent les Lettres des Grecs ; que ceux-ci les apprirent des Ioniens ; que ces derniers les tirèrent de la Phénicie ; que les Phéniciens s'instruisirent par le Commerce qu'ils eurent avec les Assyriens dont les Lettres étoient originairement celles du peuple Hé-

breu. Ainsi remonte-t-on jusqu'aux Nations les plus anciennes; mais ce n'est point encore là l'origine de l'Ecriture. Il est à présumer que les hommes, avant que de tracer des mots, s'accoutumèrent à désigner, par certains signes, les choses qu'ils avoient en pensée. Ces signes étoient de simples traits, des caractères comparables à nos chiffres 1. 2. 3. 4. &c. ou aux figures dont on se sert en Astronomie pour indiquer les planètes. Il paroît, dans cet énoncé qui est de M. Shuckford, que ces signes primordiaux, & qu'on doit regarder comme la plus ancienne écriture du monde, furent originairement arbitraires; qu'ils n'avoient en eux-mêmes aucun rapport, aucune ressemblance avec les choses qu'on vouloit exprimer. Or ceci n'est pas croyable. Qui peut se persuader que les hommes n'ayent pas d'abord imi-

té, dans leur Ecriture, les objets mêmes dont il étoit queſtion de conſerver le ſouvenir? *Qu'y avoit-il de plus naturel que de tracer un cercle pour indiquer le Sòleil ; un demi cercle ou un Croiſſant pour déſigner la Lune ; des Ondulations pour avertir qu'on vouloit parler d'un Fleuve &c.* Nous tranſcrivons ceci du Livre de M. Wachter, dont l'Extrait eſt dans nos Mémoires d'Avril. Cet Auteur nous paroît avoir beaucoup mieux expliqué l'origine des Lettres que ne l'a fait M. Shuckford : & celui-ci rappellant, à ce ſujet, l'exemple des Chinois, raiſonne auſſi avec peu d'exactitude & de vérité, ſur la Langue & les Coutumes de ce peuple. Nous laiſſons la ſuite de ces diſcuſſions touchant le langage & les anciennes Lettres : on y trouvera des choſes dites ailleurs, mais aſſez bien raſſemblées par notre Auteur.

Le V^e. & dernier Livre de ſon premier Volume arrange d'abord en peu de mots les tems des Patriarches, depuis Sem, juſqu'à Tharé père d'Abraham. On ſuit ici l'Hébreu ordinaire à l'excluſion des LXX & du texte Samaritain qu'on appelle très-mal-à-propos une *verſion*. On dit un mot du *Cainan* qui eſt dans les LXX. & dans S. Luc, non dans l'Hébreu & dans la Vulgate. On le croit inſéré par des Copiſtes : mais il faudroit prouver ce ſentiment par quelque bonne raiſon ; & juſqu'à ce qu'il s'en trouve, il ne faut point trouver mauvais que les Commentateurs faſſent des efforts pour expliquer comment ce nom de *Cainan* a pû trouver place dans ſaint Luc, tandis qu'il n'eſt point dans le texte Hébreu. A ce ſujet, M. Shuckford ſe permet une critique déraiſonnable & indécente contre l'Egliſe Romaine. Le Père Har-

douin a tâché de *défendre l'omisſion de Cainan dans la Génèſe, & l'inſertion de ce même mot dans ſaint Luc.* Il a dit ſur ce point une raiſon bonne ou mauvaiſe : cela n'intéreſſe en rien l'Egliſe Romaine priſe en général. Elle ne répond point des opinions particulières de quiconque cherche à réſoudre les difficultés des Saints Livres : cela ne fait rien non plus au Corps entier des *Sçavants de l'Egliſe Romaine.* Ils ne ſont point ſolidaires pour leurs ſentimens réciproques ; & tous les jours ils ſe critiquent ou ſe réfutent librement les uns les autres. Or voici cependant l'arrêt prononcé par M. Shuckford, après l'expoſition de ce qu'il a plu au P. Hardouin d'avancer ſur *Cainan.* » C'eſt ainſi que les Savants » de l'Egliſe Romaine ſont obli- » gés de ſe donner mille peines » pour couvrir les fautes, & pal-

» lier les erreurs de leur Eglise ;
» & c'est ce qui arrivera partout
» où des opinions impertinentes ou
» fausses, seront consacrées par les
» Décrets des Synodes ou les Ca-
» nons des Conciles. ». Ceci est
dit à cause de la décision du Con-
cile de Trente sur la Vulgate. Mais
1°. pourquoi, encore une fois,
rendre responsables *l'Eglise Ro-
maine* & tous ses *Sçavans* d'une
explication qui peut n'être pas bon-
ne ? Est-ce qu'en conséquence du
Décret sur la Vulgate, il est né-
cessaire d'adopter cette explication
suggérée par le Père Hardouin ?
Est-ce que, dans les Ecrits des Doc-
teurs Catholiques, il n'y a pas une
infinité d'autres solutions de la mê-
me difficulté ? 2°. Puisque cette dif-
ficulté, c'est-à-dire, l'insertion de
Cainan, dans saint Luc, & l'omis-
sion de ce mot, dans l'Hébreu,
force M. Shuckford à faire des
conjectures, à imaginer des fautes

de Copistes, dont il n'y a pourtant nulle raison, vû l'uniformité des Exemplaires, pourquoi ne sera-t-il pas permis à un *Sçavant de l'Eglise Romaine* de conjecturer aussi, & d'inventer un moyen qui épargne une erreur au texte de saint Luc ? A prendre la pensée de M. Shuckford dans toute son étenduë, la solution qu'il donne, en supposant un mauvais procédé de Copiste, seroit l'unique ressource d'un Commentateur raisonnable : & de quel droit un Particulier borne-t-il ainsi les lumiéres de tout le monde ? 3°. Sans adopter, ni même défendre l'explication du Père Hardouin, nous demandons si elle est beaucoup plus étrange, beaucoup plus déraisonnable que celle qu'on a coutume de donner à l'omission de trois Rois dans la Généalogie de Jesus-Christ par saint Matthieu ? Nous invitons le sçavant Lecteur

au développement de cette comparaison : & nous finissons ici, en avertissant 1°. qu'il y a dans ce cinquiéme Livre de M. Shuckford des choses très-récherchées sur l'origine de l'Idolatrie. 2°. Que nous donnerons encore deux Extraits, un pour le second, & un autre pour le troisiéme Volume de cet Ouvrage.

ARTICLE LXXXVI.

NOUVEAU TRAITE' DE Navigation, contenant la théorie & la pratique du Pilotage. Par M. Bouguer, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, & Honoraire de l'Académie Royale de Marine, ci-devant Hydrographe du Roi au Port du Croisic & au Havre-de-Grace, 4°. pag. 442. sans la Préface & les Planches. A Paris chez Hippo-

lyte-Louis Guerin & Louis-François Delatour rue S. Jacques, M. DCC. LIII.

IL n'y a que les habiles gens qui puissent donner de bons Livres Elémentaires. La raison en est manifeste : pour bien enseigner une chose ; il faut en sçavoir beaucoup d'autres : pour poser des principes sûrs & lumineux , il faut connoître l'étenduë de leurs rapports & de leurs usages. Mais il est rare que les habiles gens ayent le zèle & la patience de s'abbaisser aux premières-notions , & de les faire passer , comme d'elles-mêmes , dans l'esprit des Elèves. En Mathématique , surtout , l'épreuve est considérable. Comment réduire un profond Géomètre à répéter les définitions de la ligne , de l'angle , du cercle ; ou un grand Astronome à expliquer les termes de la sphère ? C'est donc une action de

Citoyen, quand un Sçavant du premier ordre ſe charge d'inſtruire, & quand la ſublimité de ſes connoiſſances ne l'empêche pas de ſe proportionner aux foibles efforts des Commençans. Nous avons un exemple à produire dans le Livre dont on voit ici le titre.

L'Auteur, initié dans tous les ſécrets des Mathématiques, ſe donne néanmoins la peine de marcher pas-à-pas avec quiconque voudra ſe former à la théorie & à la pratique du pilotage. Nous joignons ces deux choſes, la *Théorie* & la *Pratique*, parce qu'elles ſont l'une & l'autre d'une néceſſité indiſpenſable. *La Pratique*, dit M. Bouguer, *eſt comparable à la main qui travaille, pendant que la Théorie tient lieu de l'eſprit qui dirige avec lumière.* Mais il ne faut point abuſer ici des termes, ni exiger des perfections idéales. Quand on demande de la théorie aux Pilotes,

ce n'eſt ni celle des Mathématiciens célèbres qui ont fait des découvertes, ou qui ont appliqué les règles aux divers beſoins de la Marine ; ni même celle des Hydrographes ; étant *indiſpenſable*, ſelon notre Auteur, *que* ceux-ci *ſoient plus verſés dans la Théorie, afin qu'il ſoit permis aux Pilotes de l'être moins .... Il faut que l'Hydrographe puiſſe former des Pilotes qui entreprennent des voyages vers toutes les extrémités de la terre, ou qui pénétrent dans toutes les Régions maritimes ....* Il ſuffit que les Pilotes *ayent aſſez de théorie pour pouvoir ſe rendre compte à eux-mêmes de leurs opérations* : ce qui ne laiſſe pas de renfermer encore bien des rapports, & d'exiger de l'étude. L'ouvrage qu'on leur met ici entre les mains, contient tout ce qu'on peut ſouhaiter en ce genre.

Il eſt partagé en cinq Livres,

dont le premier comprend les connoiſſances élémentaires de Géométrie qui ſont utiles ou néceſſaires aux Pilotes. Ainſi l'Auteur traite du cercle & de ſa diviſion en dégrés ; des méthodes propres à la meſure des angles ; des triangles & de leurs uſages ; de la manière de déterminer les diſtances par la vîteſſe du ſon ; des principes de la Trigonométrie & des applications qu'on en fait tant ſur mer que ſur terre : à quoi l'on ajoute des tables de Sinus, de Tangentes, de Secantes & de Logarithmes. Obſervons que, dans les détails de ce Livre, M. Bouguer ne garde pas le ſtyle ordinaire des Eléments de Géométrie ; qu'il ne marche ni par Théorèmes ni par Corollaires ; qu'il ne démontre pas en rigueur chaque propoſition. Sa méthode eſt de parler ſans ceſſe aux yeux ; de donner des raiſons courtes & ſenſibles ; de faire opérer beaucoup l'Elève

qu'il forme. En un mot ceci eſt une Géométrie pratique, où l'on voit pourtant toujours le comment & le pourquoi de chaque opération. Diſons auſſi que l'Auteur ne dédaigne pas d'expliquer nettement de petites choſes qui arrêtent ſouvent les meilleurs eſprits, & qu'on ne trouve guères définies dans la plûpart des Livres : par exemple, on dit quelquefois que le Soleil a un demi-degré de largeur ou de diamètre : qu'eſt-ce que cela ſignifie, & combien de Lecteurs ſont peu inſtruits par cette expreſſion toute commune qu'elle eſt ! Or M. Bouguer prend occaſion des 360 degrés du cercle pour dire aux jeunes Pilotes que, quand les Aſtronomes donnent un demi-degré de largeur au Soleil, *on doit entendre que toute la circonférence des Cieux étant partagée en 360 parties égales, le Soleil occupe la moitié d'une de ſes parties, & qu'il faudroit par*

conſéquent 720 Soleils à côté les uns des autres, pour former tout le tour du Ciel. Mais le Soleil, ajoute-t-il, *ayant un demi-degré de largeur, nous ne ſavons pas pour cela ſa vraie grandeur ou ſa grandeur abſoluë : car il doit être plus ou moins grand, ſelon qu'il eſt plus ou moins enfoncé dans le Ciel. Il occupe la ſept cent vingtième partie, mais d'un cercle ou d'une circonférence, dont nous ignorons les dimenſions.* Voilà ce qui s'appelle des idées claires & tout-à-fait analogues aux diſpoſitions de quiconque veut apprendre. Qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous les Inſtituteurs, tous les Diſtributeurs de leçons & de méthodes puſſent imiter cet exemple !

Dans ſon ſecond Livre, M. Bouguer donne une idée générale du pilotage, en traitant de la figure & de la grandeur de la Terre ; de la conſtruction & des uſages

de la Bouſſole ; des Cartes marines tant plates que réduites, & des opérations qu'on peut faire ſur les unes & ſur les autres ; de la façon de réduire les routes, de diſtribuer les Journaux de Voyages, de calculer l'heure du flux & reflux &c. Les notions relatives à la figure de la Terre engagent néceſſairement l'Auteur à dire quelque choſe des opérations faites en France, au Cercle polaire, & aux environs de l'Equateur, pour méſurer la grandeur des dégrés du Méridien. Ces travaux ſont fort célèbres, & perſonne n'ignore que M. Bouguer a eu beaucoup de part à ceux qui ont retenu ſi long-tems les Députés de l'Académie dans le Pérou, & ſurtout dans la Province de Quito. Voici l'abrégé très-ſuccinct & très-clair de cette dernière opération. » Les étoiles » qu'on nomme vulgairement les » trois Rois, (c'eſt chez les Aſ-

» tronômes, la ceinture d'Orion)
» répondoient ſur notre tête; nous
» nous attachâmes à obſerver com-
» bien celle du milieu étoit éloi-
» gnée de notre zénith aux deux ex-
» trémités d'un eſpace de plus ſoi-
» xante lieuës, qui étoit Nord &
» Sud, & que nous choisîmes dans
» cette longue chaîne de monta-
» gnes qu'on connoît ſous le nom
» de Cordelière. Nous méſurâmes
» actuellement deux baſes, lon-
» gues chacune d'environ deux
» lieuës, & le reſte fut conclu par
» des triangles. Toute la longueur
» réduite au niveau de la mer, &
» à la direction du Méridien, ſe
» trouva de 176892. toiſes du
» Châtelet de Paris. L'Etoile ré-
» pondoit preſque ſur le milieu de
» cet eſpace; ainſi on ceſſoit de l'a-
» voir au zénith, lorſqu'on alloit
» à une des deux exrémités: elle
» pouvoit donc ſervir comme de
» point fixe; & il n'étoit queſtion

» que de meſurer combien elle
» étoit éloignée de chaque zénith.
» Ajoutant enſuite les deux diſtan-
» ces enſemble, on découvroit la
» diſtance d'un zénith à l'autre, ou
» la grandeur de l'arc celeſte qui
» répondoit au deſſus des 176892.
» toiſes. Si je m'en rapporte à mes
» propres Obſervations, l'arc ſe
» trouva de 3 dégrés 7′ 2″, & ſi
» on cherche à proportion la lon-
» geur du dégré, il eſt de 56748.
» toiſes. Mais ce qui eſt bien digne
» d'attention, les dégrés terreſtres
» ne ſe ſont pas trouvés de même
» longueur dans les autres Régions
» où on a fait des opérations ſem-
» blables, & la différence eſt trop
» grande pour qu'on puiſſe l'attri-
» buer aux erreurs inévitables des
» Obſervations. Le dégré ſous le
» Cercle Polaire, s'eſt trouvé de
» 57422. toiſes. Ainſi il faut ab-
» ſolument que la Terre ne ſoit
» pas parfaitement ronde, & qu'el-

» le soit plus haute vers l'Equa-
» teur que vers les poles, confor-
» mément à ce que nous indiquent
» d'autres expériences. La cour-
» bure de la Terre est plus subite
» vers l'Equateur dans le sens
» Nord & Sud, puisque les dé-
» grés y sont plus petits; & la
» Terre est au contraire plus plate
» vers les poles, puisque les dé-
» grés y sont plus grands. On
» croyoit que l'Equateur n'étoit
» distingué que par la plus grande
» rapidité du mouvement qui se
» fait en vingt-quatre heures; mais
» il est marqué d'une manière bien
» plus réelle par une élévation
» continuë qui doit être d'environ
» six lieuës marines & demie, tout
» autour de la Terre, & partout à
» une égale distance des deux po-
» les. On donne le nom d'*Axe* à
» la ligne droite tirée d'un pole à
» l'autre par l'intérieur de la Terre,
» & cet axe est plus court que les

» diamètres de l'Equateur d'envi-
» ron une cent ſoixante & dix-neu-
» vième partie » : différence qui n'eſt pas aſſez grande pour qu'on ceſſe de conſidérer la terre comme un globe parfait. L'Auteur conſeille néanmoins d'attribuer aux dégrés du Méridien, lorſqu'on les ſuppoſe égaux, non la plus grande longueur qu'ils ont vers les poles ni la plus petite qu'ils ont vers l'Equateur, mais celle qui tient un milieu, celle, par exemple, qu'ils ont vers le quarante cinquiéme dégré, & qui eſt à peu près de 57000 toiſes; d'où l'on conclura, en donnant vingt lieues au dégré, que la lieue Marine à 2850 toiſes; car tel eſt le quotient de 57000. diviſé par 20.

L'Elève de Marine doit conſidérer tous ces détails, & ne perdre rien non plus des inſtructions ſur la Bouſſole, Article très-étendu, où l'on voit auſſi la méthode

de faire des Aimans artificiels. Mais un objet des plus importans est la construction & l'usage des Cartes Marines qui sont de deux sortes, comme nous l'avons déja insinué plus haut ; 1°. Celles qu'on nomme *Plates*, parce que la partie du globe qu'elles représentent est supposée n'avoir pas de courbure sensible. 2°. Celles qu'on appelle *Réduites*, où l'on suppose la convéxité du Globe de la Terre. Cette dénomination de *Réduites* vient du soin qu'on a pris, dans la construction de ces Cartes, de réduire les dégrés des paralleles par ceux des Méridiens : cè qui se fait néanmoins en augmentant ces derniers dans le même rapport, que les dégrés des parallèles devroient être plus petits. Il y a dans ceci beaucoup d'intelligence ; & les premiers Inventeurs des Cartes réduites, quoique leur Ouvrage ne fût pas parfait, & qu'il ne le soit pas

encore

encore, méritent les plus grands éloges. M. Bouguer ne nous laiſſe pas ignorer la partie hiſtorique de cette belle invention ; mais nous ne pouvons tenir compte de tous ſes développemens, & nous paſſons à ſes autres Livres.

Le troiſième comprend les premières notions d'Aſtronomie qui ſont utiles aux Navigateurs. On conçoit cette *utilité*, cette *néceſſité* même, puiſque les Pilotes ſont preſque continuellement obligés de recourir à la comparaiſon du Ciel. Notre Auteur expoſe ce qui concerne la ſituation des Etoiles fixes & leur mouvement apparent ; la déclinaiſon & l'aſcenſion droite des Aſtres en général, & celles des Etoiles en particulier ; les planètes & leur mouvement propre, auxquelles on ajoute le Soleil & ſon mouvement par rapport au Ciel ; avec toute la doctrine de la Sphère armillaire. Viennent enſuite des

explications ſur les Années Biſſextiles & ſur les Années communes, ſur la Lune & ſur ſon mouvement particulier, ſur le Nombre d'or, le Cycle Solaire, la manière de calculer les Lunaiſons, & les Epactes, ſur Jupiter & ſes Satellites &c. le tout enrichi de Tables clairement diſtribuées & propoſées.

On voit que ceci eſt comme général, & ne regarde pas ſpécialement les Navigateurs & les Pilotes ; c'eſt pourquoi, dans le quatrième Livre, on applique aux beſoins de ces gens de Mer toute la théorie précédente ; on explique la plupart des machines dont ils font uſage ; telles que l'Arbaleſtrille, le Quartier & l'Octans Anglois, avec la manière d'employer & de perfectionner ces inſtruments. Mais quelque bons qu'on les ſuppoſe, ils ſeront toujours inſuffiſants pour obſerver en mer la hauteur des Aſtres qui ſont trop éle-

vés ; & ce défaut vient de la nature même de la chose. » Il faut » prendre, *dit notre Auteur*, des » précautions infinies, lorsqu'on » veut obtenir à terre la hauteur » d'un Astre qui n'est éloigné du » zénith que de 3. ou 4. degrés, » parce que les moindres négligen- » ces ont alors des suites considé- » rables. Mais une observation qui » est très-difficile, dans un Obser- » vatoire stable, toutes les fois qu'on » n'a pas pu se procurer d'avance » toutes les commodités nécessai- » res, doit être regardée comme » absolument impraticable sur un » Vaisseau. »

La suite de ce Livre abonde en choses de pratique. On y voit divers moyens de trouver la latitude en mer ; de déterminer l'heure qu'il est, & de régler avec exactitude les horloges ; de reconnoître l'amplitude ou la distance du lever & du coucher du Soleil au vrai

point de l'Orient & de l'Occident. On y donne une méthode pour découvrir la longitude, tantôt par la variation de la Bouſſole, tantôt par l'Eclipſe des Satellites de Jupiter, tantôt par l'heure du paſſage de la Lune par le Méridien.

L'obſervation des Eclipſes du premier Satellite de Jupiter ſeroit un moyen très-ſimple de déterminer, en mer, les longitudes, s'il ne falloit pas des lunettes de 10 ou 12 pieds pour cette opération. De ſi longues machines donnent trop de priſe au vent, & ſont trop expoſées à vaciller, à rouler avec le vaiſſeau. L'uſage des Téleſcopes eſt donc plus commode & plus ſûr; encore faut-il des précautions pour le faire réuſſir. Voici un des avis que donne M. Bouguer » Je met- » trois aux côtés de l'Obſervateur » deux ou trois Aides qui le dé- » chargeaſſent abſolument du ſoin » de pointer ſon Téleſcope. Ils

» tiendroient des règles qu'ils poin-
» teroient eux-mêmes ſur Jupiter,
» & ces règles ſeroient attachées
» au Téleſcope auquel elles ſeroient
» toujours parallèles. J'épargnerois
» à ces ſeconds Obſervateurs preſ-
» que abſolument la peine qu'ils
» trouveroient à ſoutenir leur rè-
» gle, en y attachant à une cer-
» taine diſtance une autre règle qui
» s'appuyât ſur l'épaule & qui eût
» un petit contrepoids. De ſimples
» Matelots pourroient remplir cet-
» te fonction d'Aides-Obſerva-
» teurs, pourvû qu'ils fuſſent exer-
» cés à ajuſter un fuſil, & à tirer
» au vol : une de ces choſes ne ſe-
» roit pas plus difficile que l'autre.
» On leur montreroit Jupiter ; &
» comme ils ne le perdroient point
» de vuë, ils le ſuivroient toujours
» avec facilité. Ils formeroient un
» groupe, au milieu duquel ſe-
» roit placé l'Obſervateur, & ils
» contribueroient tous à le ſoute-

» nir, & à faire réussir son Observa»
» tion &c. ».

Mais quelque intelligence qu'on pût mettre dans cette opération & en général dans tout ce qui tient aux Observations céleftes, dès qu'il s'agira de longitudes en Mer, les inconvéniens se multiplieront toujours. *Ainsi*, dit notre Auteur, *on peut assurer que les Pilotes ne seront jamais dispensés d'examiner continuellement le rumb qu'ils suivent, & de tenir compte de la quantité du chemin qu'ils font pour pouvoir déterminer l'endroit de la Mer où ils sont par la réduction de leurs routes.*

C'eft cet Art de la réduction des routes que M. Bouguer explique dans son cinquiéme Livre partagé en deux Sections. La premiére expose la maniére de naviger par le quartier de réduction; la seconde présente diverses méthodes pour résoudre les routes de Navigation:

méthodes qui dépendent tantôt de la règle & du compas ; tantôt du ſimple calcul, c'eſt-à-dire, des Tables qu'on trouve ici toutes dreſſées. Nous renvoyons le Lecteur à tous ces details, en l'aſſurant qu'il ſera pleinement ſatisfait tant de la compoſition du Livre, que de l'Edition. Il faut avertir ceux qui s'en ſerviront, qu'il eſt néceſſaire de ne rien précipiter dans cette lecture ; d'exécuter, du compas & de la plume, les figures & les calculs qui ſe rencontreront ; d'étudier enfin, & de ſe rendre familières, par des attentions réfléchies, toutes les leçons compriſes dans ce bon Ouvrage.

ARTICLE LXXXVII.

DELLA MODERNA ELOQUENZA Sacra, è del moderno ſtile profano è ſacro, Ragionamenti di Giovambattiſta No-

ghera della Compagnia di Gesù, in Milano. M DCC. LII. 8°. pag. 314. *Discours du Père Noghera Jésuite, sur l'Eloquence sacrée &c.*

L'Auteur commence par demander pourquoi il y a des Prédicateurs dont on attendoit beaucoup, & qui trompent cette attente par le peu de succès qu'ont leurs discours ; pourquoi d'autres qu'on estime moins, parviennent cependant à se faire une grande vogue ; pourquoi, dans telle Ville, quelqu'un réussit, & tombe totalement dans une autre ; pourquoi dans la même Ville l'un entraîne la foule, l'autre ne se fait estimer que d'un petit nombre de Connoisseurs ; pourquoi les gens de Lettres donnent le prix à celui-ci, la Noblesse le donne à celui-là, le peuple l'adjuge à un troisiéme, sans qu'on puisse jamais

décider quel eſt abſolument le meilleur & le plus digne d'éloges.

Voilà bien des queſtions, reprend le P. Noghera : comment les réſoudre ? On peut bien dire que certaines circonſtances influent dans ces événemens ; mais il faut croire auſſi que la principale raiſon, que la cauſe primitive & fondamentale vient de la manière dont l'Eloquence eſt cultivée & exercée dans notre Siècle. Surquoi l'Auteur Italien entre en matière, & prétend donner, dans trois diſcours, les bonnes règles de l'Eloquence. Le premier diſcours roule ſur l'Eloquence ſacrée par rapport aux objets de Morale; le ſecond embraſſe le genre particulier du Panégyrique ; le troiſiéme traite du ſtyle moderne tant ſacré que profane: tout ceci diſcuté avec une grande abondance de réflexions, & de manière même à intéreſſer nos Orateurs François, puiſqu'il eſt

aſſez ſouvent queſtion d'eux & de leur méthode, dans les détails auxquels ſe livre le P. Noghera.

Ses vuës ſe portent d'abord aux qualités diverſes des Auditeurs. Il y a, dit-il, des *Doctes*, c'eſt-à-dire, des hommes inſtruits des règles de l'Art; des gens du métier: il y a de beaux eſprits, uniquement attentifs aux graces du ſtyle, aux agrémens du langage: enfin il y a la multitude, le peuple, qui ne juge que par les mouvements qu'on excite dans ſon ame. A laquelle de ces trois eſpèces de perſonnes l'Orateur doit-il tâcher de plaire? C'eſt la queſtion de notre Auteur, qui ſe déclare pour le peuple: de façon toutefois que les deux autres Claſſes d'Auditeurs ne ſoient pas mécontentes; & il y a tout lieu de croire qu'en effet tout ira bien, ſi l'Eloquence que le P. Noghera appelle *populaire*, & qu'il exige, a les qualités ſuivantes. *Il faut*, dit-il, *que*

le discours soit poli sans affectation, pénétrant sans subtilités, grand sans enflure, neuf sans bizarreries, simple sans bassesse; il faut qu'il y ait de la solidité & de la vérité dans les réflexions & dans les raisons; de la vivacité & de la volubilité dans l'élocution; du naturel & de la variété dans les figures; de la sagacité & de la discrétion dans les mœurs; de la délicatesse & de la véhémence dans les mouvemens. Il ne doit s'y trouver rien de languissant, rien d'embarassé, rien d'obscur &c. Nous concevons qu'un tel discours aura le don de plaire à tout le monde; mais sera-t-il simplement *populaire*, en prenant ce terme dans la signification qu'il a parmi nous? De cette sorte les Sermons de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon, seroient *populaires*, parce que ce sont de beaux Sermons, parce qu'ils ont toutes les perfections

qu'on vient de voir expliquées.

Quoiqu'il en ſoit, l'Auteur ſe livre au développement des préceptes ; & il traite de ſuite 1°. Des ſervices que l'imagination rend à l'Orateur : ce qui embraſſe le bon uſage des deſcriptions, des ſimilitudes, des portraits, des hypotypoſes ; 2°. De tout ce qui eſt du reſſort de l'entendement, ſavoir, l'autorité, le raiſonnement, l'érudition, la controverſe, les penſées judicieuſes, la conſtruction du diſcours &c. 3°. De ce qui regarde la volonté : article ſous lequel on comprend les Mœurs, les Mouvements, les Affections, l'Onction &c. Tel eſt le canevas du premier Diſcours. L'Auteur le remplit d'une multitude d'Obſervations dont pluſieurs ſont des Critiques : par exemple, il ſouffre impatiemment cette eſpèce d'ordonnance méchanique de diſcours, qui conſiſte dans les diviſions & ſous-diviſions

multipliées : *espèce de Marchandise, dit-il, qui nous est venuë de France il n'y a pas longtems ;* la è questa mercanzia venuta, non è gran tempo, di Francia.

Je conviens, *ajoute-t-il*, qu'il a toujours fallu de l'ordre dans les Pièces d'Eloquence ; que les Orateurs Grecs & Latins sçurent placer à propos les choses qu'ils estimoient devoir plaire, persuader & toucher. Mais ils ne proposoient d'ordinaire aucunes divisions ; ils se contentoient de développer leurs pensées, dans toute la suite du discours ; & cette méthode avoit deux grands avantages, le premier du côté de l'Orateur ; c'étoit la liberté de dire tout ce qu'il jugeoit de plus convenable à son objet, sans se trouver lié par la nécessité de suivre l'ordre de ses divisions. Le second étoit tout en faveur de l'Assemblée ; elle recevoit comme neuves & non-attendues les cho-

ſes qui ſe ſuccédoient dans le diſcours, ſans avoir été préſentées, promiſes, rebattuës dès l'Exorde.

Aujourd'hui on ne s'accommode pas d'une pratique ſi ſimple. Il faut d'abord propoſer le ſujet, l'approfondir enſuite & le ſaiſir dans toute ſon étendue; puis former une idée générale qui en ſoit comme la ſubſtance; après cela, le diviſer en pluſieurs parties; & ce n'eſt pas encore tout: on en vient à une ſorte d'Anatomie univerſelle; on découvre juſqu'aux dernières fibres, juſqu'aux veines & aux artères les plus cachées, & l'on préſente aux Auditeurs cette eſpèce d'eſquiſſe, avant que de revêtir le corps entier de ſes chairs, de ſes couleurs, & de ſon embonpoint.... En bonne foi une telle Machine eſt-elle propre à faire impreſſion ſur un grand Auditoire? Les Doctes peut-être ſentiront ce qu'il en a couté au Prédicateur

pour la dresser ; les autres se perdront dans ce labyrinthe de divisions ; l'ennui les prendra ; le dégout viendra peu après : ils renonceront à la peine qu'il faut se donner pour profiter d'un genre d'éloquence si compassé ; & qu'arrivera-t-il enfin ? *La pena sara a trovar gente di tanto senno che voglia udirvi :* à peine se trouvera-t-il quelqu'un qui veuille suivre l'Auteur de ces beaux Sermons.

Le P. Noghera s'objecte l'exemple du P. Bourdalouë qui divisoit beaucoup, & qui n'en est pas moins le Héros de la Chaire. A quoi l'Auteur répond par un grand nombre de raisons prises des circonstances où prêcha Bourdalouë : c'étoit en France, où l'on soutient mieux les longs sermons qu'en Italie ; c'étoit à la Cour : c'est-à-dire dans le pays du monde où il y a plus de gens accoutumés à raisonner & à suivre une longue chaîne de

propositions : c'étoit quelquefois sur des Matières de controverse : sujets où la méthode & la précision sont extrêmement nécessaires. Enfin, conclut-on, le desir de distribuer, de diviser, d'arranger, fait bien aussi que le P. Bourdalouë paroît de tems en tems plus Théologien de profession, qu'il n'est nécessaire à un Prédicateur de le paroître. *Non neghero io che di quando in quando non si sentà, più che a Predicatore non fa bisogno, il Padre Lettor Teologo.*

Ce jugement est suivi d'une très-longue énumération des grandes qualités de notre Orateur François. On nous dit ici qu'il faut l'imiter dans ses autres perfections, sans trop copier le didactique de sa méthode ; & pour ne pas contrarier tout-à-fait ceux des Italiens qui voudroient aussi mettre en œuvre l'attirail (*le machine*) des di-

viſions, l'Auteur en permet l'uſage pourvu qu'on ſoit fidèle à trois choſes, premièrement à ne point embaraſſer l'eſprit des Auditeurs ; ſecondement à éviter la ſécheresſe, la maigreur du diſcours, *un dire ſecco e macilento* ; troiſièmement à ménager du tems pour les grands traits d'éloquence. Cet Article du *tems* eſt toujours un objet de conſéquence ſous la plume de notre Italien: il ne peut ſouffrir les longs ſermons ; il dit que de tous les défauts la longueur eſt le plus ſenſible, & celui qui mérite le moins d'excuſes : *queſto vizio di tutti il più ſenſibile, e'l meno atto a ottenere perdono.* Ne ſçavez-vous pas *ajoute-t-il*, que la prolixité a la vertu de rendre très-mauvais & très-inutile, ce qui par ſoi-même eſt très-bon & très-néceſſaire ? Quand l'Auditeur eſt raſſaſié & ennuyé, vainement feriez-vous des efforts pour le perſuader ou

pour l'émouvoir : il n'eſt plus capable que d'un ſentiment, qui eſt celui de l'état violent où il ſe trouve. *Quando l'Uditor n'é ſazio è riſtucco, andate allora a volernelo perſuadere o commuovere : di uno movimento ſolo egli è capace, ed è quello di violentabile che già comincia a rodere.*

A la fin de ſon premier diſcours, le P. Noghera commence une eſpèce de parallèle entre le P. Bourdalouë & le P. Segneri : ce Morceau eſt manqué ; tous les détails ſont pour Segneri dont on marque les défauts avec autant de ſoin que les bonnes qualités : Bourdalouë reſte en poſſeſſion de quelques éloges ; la comparaiſon ne ſe fait point, & encore une fois, cet endroit n'eſt point bien.

L'Auteur réuſſit un peu mieux quand il aſſigne les différences de la manière Françoiſe d'avec l'Italienne, *in che coſa il far Franzeſe*

si differenzi dal fare Italiano. I°. dit il, le François est plus tempéré, plus insinuant & plus doux que l'Italien : le premier excelle dans les mouvements affectueux ; l'autre donne plus à la véhémence & au figuré : 2°. On aime, en France, à parler doctrine ; on remonte aux principes des vérités ; on fait d'assez beaux plans de discours; mais l'exécution est souvent médiocre : 3°. Les François ont le talent de l'exposition, ils vous font tourner cent fois autour de la même chose: *Cento volte ti fanno tornare innanzi la medesima cosa.* Cela opère de grands succès quand le sujet est beau & bien manié ; autrement, rien de plus fade & de plus ennuyeux. On jugera si cet Auteur Italien connoît bien nos talents & nos défauts. On ne peut nier qu'il ne touche le but en quelque chose ; plus de suite, de développements dans les pen-

ſées, donneroient un degré de mérite à ce Livre. On a voulu y faire entrer trop d'obſervations ; pluſieurs ſont inutiles, & les bonnes manquent de cette expolition qui eſt, ſelon l'Auteur, l'appanage du genie françois.

Le ſecond diſcours roule, comme nous l'avons dit, ſur l'Eloquence ſacrée par rapport au Panégyrique : ce qui, dans l'idée du P. Noghera, comprend auſſi les Myſtères. Sur cet Article (des Myſtères) on trouve ici des choſes fort judicieuſes, ſurtout un morceau, où l'Auteur exhorte les Prédicateurs à prêcher ſouvent & noblement les grandeurs de Jeſus-Chriſt. Il paroît leur reprocher quelques négligences en ce point. Eh! quoi, *dit-il*, les autres objets de la Religion ſeroient floriſſans, & celui-ci qui eſt le plus grand, qui eſt le centre & la fin de tous les autres, pourroit être négligé ? *E ſia dun-*

que vero, che altre divozioni fioriſcano, e trionfino nella Chriſtianità, mentre quella di Criſto giace negletta, dovechè ogni altra quantunque ſantiſſima a quella dovrebb' eſſere diretta & ſubordinata?

Sur les Panégyriques des Saints, l'Auteur raſſemble les meilleurs principes : bien prendre le caractère de chaque Saint ; rapporter ſa gloire à celle de Dieu ; peindre ſes vertus ſans hyperbole ; éviter le langage de la Théologie Myſtique ; ne point donner d'éloges pleins de flatterie ou de politique à ceux qui ſont de la famille ou de l'Ordre du Saint ; placer à propos quelques ornements, mais ſans affectation, ſans tomber dans l'inconvénient de certains *Concetti* frivoles. Telles ſont à-peu-près les leçons qu'on trouve ici.

Il faut bien diſtinguer ces ſortes de *Concetti*, qui ſont des misères, des puérilités, de quelques autres

Concetti qu'on peut employer, ſelon l'Auteur, avec grace & avec utilité. Il donne pour exemple les diſcours de notre célèbre Fléchier, grand imitateur de Pline &, néanmoins très-eſtimé de quiconque a le goût du beau. Voilà un jugement qui dépend de l'idée qu'on ſe fait des *Concetti* : ſi l'on qualifie de ce mot non ſeulement les pointes & les alluſions puériles qui ne valent jamais rien ; mais encore les penſées ingénieuſes, les tours fins & recherchés, les beautés de détail telles qu'on en trouve beaucoup dans Pline ; il faudra convenir en effet que M. Fléchier fit grand uſage des *Concetti*. Il ſemble que nous autres François nous ne prenons ce terme Italien qu'en mauvaiſe part. Réformons nos idées, d'après les Ecrivains du pays, & adoptons l'idée du P. Noghera ; nous n'en ſerons pas moins ennemis de cette eſpèce de

Concetti qui n'eſt que l'abus de l'eſprit & la fange de la Littérature.

Le troiſiéme diſcours traite du ſtyle tant ſacré que profane : matière qui doit intéreſſer beaucoup les Italiens. C'eſt une eſpèce d'hiſtoire des révolutions de leur langue ; c'eſt de plus une inſtruction concernant la manière d'écrire ſuivant les divers genres. Nous laiſſons cette abondante expoſition de principes où nous ne doutons pas que les doctes Italiens ne trouvent beaucoup de choſes à louer & à critiquer ; ces ſortes d'objets pouvant être conſidérés ſous divers points de vuë les uns favorables, les autres déſavantageux. Nous ne pouvons pas dire qu'on s'ennuye beaucoup en liſant ce Livre ; mais nous répétons qu'il eſt un peu trop prolixe.

ARTICLE LXXXVIII.

LETTRE DE L'AUTEUR de l'Eſſai ſur l'Architecture * *aux Auteurs de ces Mémoires.*

MM. RR. PP.

JE ne ſçaurois mieux reconnoître la manière obligeante dont vous avez parlé de mon *Eſſai ſur l'Architecture*, qu'en répondant aux difficultés qui ont paru vous arrêter dans la lecture de ce petit Ouvrage. Votre critique honnête & judicieuſe me rend ce devoir extrêmement intéreſſant.

Vous jettez du doute ſur la juſtice du reproche que j'ai oſé faire au Chevalier Bernin d'avoir ébran-

* Cet Auteur eſt le P. Laugier Jéſuite qui a ſi bien gardé l'*incognitò*, que nous avons donné trois Extraits de ſon Livre ſans ſoupçonner même qu'il fût ſorti de ſa plume.

lé

lé le Dôme de S. Pierre de Rome, en affoibliſſant les maſſifs qui le ſupportent. J'avoue que j'aurois du parler moins affirmativement d'un fait dont je n'ignorois pas que la vérité a été conteſtée. L'envie de faire une impreſſion plus vive, en rapportant une faute de cette conſéquence commiſe par un homme célèbre, m'a engagé à ſupprimer les correctifs que d'abord j'avois voulu mettre, pour préſenter ce fait dans l'état d'incertitude où il eſt réellement.

Les Biographes, toujours un peu panégyriſtes, n'ont rien oublié pour laver le Chevalier Bernin d'un ſoupçon qu'ils ont cru trop injurieux à ſa mémoire. Leurs apologies pleines de zèle m'ont paru faites avec trop de partialité, pour mériter une entière confiance. J'ai été beaucoup plus frappé de l'autorité du P. Bonanni Jéſuite, dans ſa ſçavante Hiſtoire de la Baſilique

du Vatican. Cet Auteur p. 164.* raconte le bruit que fit à Rome en 1680. la découverte d'une fente de la largeur d'un travers de doigt, survenuë à la calote intérieure du Dôme, & qui s'étendoit depuis la corniche jusqu'à la lanterne. Il prétend que cette couleuvre fut d'abord remarquée par un homme du commun, qui en prit occasion de sonner le tocsin contre Bernin, en disant partout que c'étoit là le fruit des excavations que cet Architecte avoit eu la témérité de faire dans les massifs qui supportent le Dôme, pour y exécuter les décorations ordonnées par Urbain VIII, Le même Auteur ajoute que ce préjugé, adopté aveuglément par la multitude ignorante, donna lieu à une Dissertation qui fut présentée au Pape Innocent XI. dans laquelle, en lui exposant

* Edition de Rome in-folio 1696.

la grandeur du mal, on insistoit sur la nécessité d'y apporter un prompt & efficace remède. *Le sage Pontife*, dit-il, *ordonna à Monseigneur Jean Charles Vespiniani, Préfet de la Fabrique de S. Pierre, d'assembler les plus habiles Architectes de Rome, de leur faire visiter le dôme dans toutes ses parties, & d'exiger que chacun d'eux donnât son avis séparément : mais après avoir tout bien examiné, les Experts déclarèrent que l'accusation intentée contre le Chevalier Bernin étoit tout à fait injuste, & qu'il n'y avoit rien à craindre pour le dôme, dont la solidité n'avoit point souffert.*

Le P. Bonanni renvoye à la vie de Bernin écrite par Baldinucci, pour y trouver tout le détail de cette visite d'Experts. Il conjecture que la couleuvre a dû être plus ancienne qu'on ne le croyoit, que *peut-être* elle avoit été causée

par quelque vice dans la première conſtruction. Il s'efforce de prouver qu'il y avoit des eſcaliers conſtruits dans l'épaiſſeur de deux des maſſifs, longtems avant que le Chevalier Bernin y eût touché. Il ſoutient que, ſi cet Architecte a conſtruit des eſcaliers pareils dans les deux autres maſſifs, il avoit trouvé leur cage toute faite, & qu'en profitant des puits quarrés qui étoient déja dans leur épaiſſeur, il en a de beaucoup rétréci l'eſpace, puiſqu'il a donné à ces eſcaliers la forme d'un plan circulaire inſcrit dans le quarré, de ſorte que, bien-loin d'affoiblir par-là les maſſifs, il les a fortifiés en rempliſſant de maçonnerie l'eſpace inutile que le cercle inſcrit laiſſe dans les angles du quarré.

Voilà une autorité bien déciſive contre l'imputation défavorable au Chevalier Bernin que j'ai renouvellée. Cependant je ne ſuis

pas convaincu qu'elle ſoit dénuée de toute eſpèce de fondement. Le rapport des Experts ne m'en impoſe point. Ils ſont ſoupçonnés de prononcer à la légère, & de ménager autant qu'ils peuvent la réputation des Artiſtes, croyant par-là ſauver l'honneur de leur Art. Je ne croi pas, MM. RR. PP. que vous portiez la ſévérité juſqu'à exiger de moi que je me ſoumette aveuglément à leur témoignage très-équivoque. Voici mon raiſonnement. Il eſt certain que le Chevalier Bernin a travaillé dans les maſſifs du dôme. Il eſt encore certain que la couleuvre n'a été apperçuë que bien du tems après ce travail. Ces deux faits ſont inconteſtables. J'en ajoute un troiſiéme qui fortifie le ſoupçon, c'eſt que le Chevalier Bernin étoit un de ces hommes pleins de feu, qui ne regardent à rien quand il eſt queſtion d'exécuter leurs belles

idées. Ce grand Artiste étoit d'une hardiesse, dans ses entreprises, qui alloit quelquefois bien au-delà de l'intrépidité.

Lorsque l'on voulut élever deux magnifiques tours sur les deux encoignures du Portail de l'Eglise de S. Pierre, le Chevalier Bernin qui en avoit conçu & proposé le dessein, fut chargé d'en diriger la construction. A peine eut-il élevé le premier ordre, qu'on vit la partie inférieure du Portail se fendre & s'entr'ouvrir en plus d'un endroit. On commença dès-lors à reconnoître que la surcharge de cette tour en étoit la véritable cause. Bernin se mocqua de cette prétenduë imagination, & alla son train. A mesure que l'ouvrage avançoit, le ravage devenoit plus grand: ce n'étoit qu'un cri dans tout Rome contre Bernin, qui n'en continuoit pas avec moins d'assurance son travail. La mort

d'Urbain VIII. lui enleva un Protecteur dont il gouvernoit l'eſprit abſolument. Son Succeſſeur Innocent X. fit plus d'attention au bien de la choſe ; & comme le mal empiroit de jour en jour, tout bien examiné, malgré les vives repréſentations de Bernin, il fut conclu qu'on culbuteroit au plutôt ſon ouvrage, & la choſe fut exécutée.

Le P. Bonanni, dans cet endroit, s'efforce encore de juſtifier le Chevalier Bernin. Il prétend qu'on eut tort de tant appréhender un péril, qui, ſelon lui, n'étoit qu'un vrai phantôme. Cette prévention viſiblement outrée n'eſt propre qu'à rendre ſuſpect de partialité le récit précédent du même Auteur. Quoiqu'il en ſoit, laiſſons la choſe dans ſon incertitude. Il me ſemble que c'eſt tout ce que doit preſcrire la critique la moins indulgente, & j'ai admiré la ſagacité

avec laquelle en réfutant mon affirmation, vous avez évité de garantir la négative.

Dans l'endroit où je trace le plan d'une Eglise, vous paroissez craindre que les bas-côtés couverts en plat-fond n'eussent pas un coup d'œil satisfaisant. Il est vrai, MM. RR. PP. que, si les bas-côtés étoient couverts par un plat-fond continu & unique, la pensée en seroit bien chétive. Mais ces bas-côtés sont couverts par une multitude de petits platfonds quarrés en enfoncement, dont le plan est déterminé par la rencontre des architraves en plate-bande. Ces plat-fonds ornés de Sculpture ou de Peinture forment avec les architraves un plancher des mieux historiés, des plus légers & des plus nobles. Pour vous en convaincre donnez-vous la peine d'examiner l'intérieur du portique du Louvre & des travées de la Chapelle de

Verſailles : ces deux morceaux ſont couverts de la manière que je l'entens, & rien n'eſt plus ſatisfaiſant. D'ailleurs c'eſt la ſeule manière reçuë en Architecture, quand on employe les architraves en platebande, parce que c'eſt la ſeule naturelle & la ſeule vraie.

Vous demandez, MM. RR. PP. ſi les bas-côtés, ne prenant de jour que par les fenêtres des chapelles, ſeroient ſuffiſamment éclairés. Je vous prie d'obſerver que nous n'avons preſque aucune Egliſe dont les bas-côtés ayent d'autre jour que celui qui leur vient des Chapelles. Dans mon ſyſtême, ce jour ſeroit beaucoup plus grand que dans toutes les autres Egliſes, puiſqu'il auroit toute la largeur de l'entrecollonement, & qu'il ne ſeroit point offuſqué par l'autel que je place contre le mur de ſéparation des chapelles, dans le même ſens que l'autel principal. Les bas-

côtés déjà éclairés obliquement par les grands jours de la nef, recevant outre cela cette grande lumière directe, bien-loin de manquer de lumière en auroient peut-être plus qu'il ne faut ; mais il vaut mieux avoir du trop que du trop peu, parce qu'en ce point on remédie plus aisément aux excès qu'aux défauts.

Vous craignez encore que mes contreforts élevés sur le mur de séparation des chapelles ne fussent trop éloignés pour buter contre la grande voute. Si vous voulez bien jetter les yeux sur le dehors de quelque Eglise gothique, de Notre-Dame par exemple, vous verrez la difficulté s'évanouir. Vous remarquerez que les contreforts quoique très-éloignés de la grande voute, butent contre par le moyen d'un grand arc dont la retombée porte sur le contrefort, tandis que l'autre extrémité aboutissant au haut

de la muraille de la nef, va retenir la pouſſée de la grande voute. Je crois, MM. RR. PP. que ces éclairciſſemens vous ſuffiront.

Vous m'annoncez que mon Ouvrage eſſuyera vraiſemblablement la critique des Architectes. Quand on ne cherche que la vérité, on eſt toujours bien aiſe de trouver des gens qui nous la montrent. Si j'ai eu le malheur de donner dans le faux, le plus grand ſervice qu'on puiſſe me rendre, & le plaiſir le plus ſenſible qu'on puiſſe me faire, c'eſt de m'ouvrir les yeux. Bien-loin de m'en offenſer, j'aurai une ſingulière obligation à tous ceux dont la critique m'inſtruira. Je n'aurai aucune peine à avouer mes fautes : pourvu que l'Architecture y gagne, j'aurai atteint mon but. Je réponds que, ſi l'on me trouve des erreurs, on ne me trouvera point d'entêtement. Je ſuis &c.

M. A. L. J.

ARTICLE LXXXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

ON voit ici les *Discours prononcés le 8. du mois dernier à l'Assemblée publique de la Société Royale des Sciences & Belles Lettres de Nancy*. Cette Compagnie s'est accruë, dans une seule Séance, de trois nouveaux Membres. Le premier est M. Palissot de Montenoy, jeune Auteur, à qui l'on doit quelques Essais de Littérature, surtout une *Histoire des Rois de Rome*, que nous avons vû célébrée dans quelques Ouvrages périodiques. Son discours de réception est court & plein des sentimens d'une juste reconnoissance. Il s'y trouve un mot très-bien dit :

en parlant du Roi de Pologne-Duc de Lorraine, l'Académicien observe *qu'il est impossible de le flatter, parce que l'adulation la plus forte ne deviendroit, dans son éloge, qu'une vérité simple, avouée par tous les cœurs.* Ce qui fait la beauté de ce mot, c'est que ni le Siècle présent, ni la Postérité ne le regarderont comme un rafinement d'Eloquence. Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour sçavoir qu'à la Cour de Stanislas, Cicéron n'eût jamais été obligé de former ce desir : *Assentatio vitiorum adjutrix procul amoveatur.* De Amicit.

Le second Académicien, reçu dans cette Assemblée, est M. Fréron, bien connu par d'élégantes feuilles périodiques, dont le Roi de Pologne est le Mécène. Il y a, dans le Discours de cet homme d'esprit, une tournure d'autant plus estimable, que l'Auteur y embrasse un sujet Littéraire : pratique qui de-

vroit toujours avoir lieu dans ces sortes de réceptions. La reconnoissance en paroitroit plus sincère & plus vive, les éloges en seroient plus riches & plus variés. M. Fréron traite des qualités du style, & de ce qui s'appelle le bon goût : deux choses, dont il a pû parler en Expert & même en Juge. Nous remarquons, dans quelques morceaux de cette espèce de Dissertation, l'élégance & la finesse des Feuilles périodiques; dans quelques autres, un peu plus d'élévation, parce que ceci est du genre Oratoire; enfin, dans certains endroits, un ton de poësie & même d'enthousiasme, parce que l'Auteur n'a pas tout-à-fait abandonné la Lyre, qui fit l'amusement de sa jeunesse. Il place à la fin les Eloges Académiques : celui du Roi de Pologne commence & termine le discours. L'Orateur transporté de Paris à Nancy, a pu

dire, en rendant compte des motifs de ſon voyage : *J'ai eu la curioſité de voir & d'admirer de près le régne d'Auguſte, dont l'hiſtoire ne m'avoit donné qu'une idée imparfaite.*

La troiſième réception & le troiſième diſcours eſt de M. le Chevalier de Cogolin, dont on a l'Epiſode d'Ariſtée & le jugement des Armes d'Achille, traduits en beaux Vers françois : nos Mémoires en ont rendu compte dans le tems. La mauvaiſe ſanté de ce nouvel Académicien, l'empêcha de payer en entier ſon tribut littéraire ; ſon petit diſcours eſt tout de reconnoiſſance & d'éloges. Il fut ſuivi d'une eſpèce de réſultat en forme de réponſe que fit le Secrétaire perpétuel M. le Chevalier de Solignac. Chacun des trois Récipiendaires y reçut le témoignage de l'eſtime que la Société avoit pour eux.

Ce n'eſt pas un médiocre talent que celui de caractériſer divers Auteurs ſuivant le degré de réputation & de mérite qui leur eſt propre. Il ne ſuffit pas de dire à une Société Littéraire qu'elle acquiert trois beaux eſprits ; il faut inſinuer du moins en quoi & juſqu'où elle peut former des eſpérances à cet égard. M. de Solignac s'acquitte fidèlement & noblement de ſa fonction : on lira ſon diſcours & tous les autres avec plaiſir.

On vient de remettre dans le commerce littéraire les *Nouvelles découvertes ſur la Guerre*, du Chevalier de Folard : c'eſt un in-12. de 271. pages ſans la Préface ; & l'on y trouve de ſuite trois morceaux ; 1°. une Diſſertation où M. de Folard rend compte du Commentaire qu'il avoit entrepris ſur Polybe ; 2°. un Traité de la Colonne ; *pièce méthodique*, dit l'Au-

teur, *qui doit faire la tête de mon grand Ouvrage*, c'est-à-dire, de son Commentaire sur Polybe; 3°. une Dissertation *où l'on examine si l'usage où l'on est de mettre la Cavalerie sur les aîles, & l'Infanterie au centre dans une bataille rangée, est aussi bien fondé qu'il est ancien & universel.*

La première Edition de ce Livre parut au commencement de 1724. & dès le mois de Juillet de la même année, nous en donnâmes un Extrait assez étendu : on peut le consulter. Aujourd'hui l'*on trouvera des Exemplaires du même ouvrage chez Tilliard, Quai des Augustins à S. Benoît. Le prix est de 3 liv. relié en veau.*

Le même Libraire distribue un Livre dont le titre expose tous les détails. C'est *le Royaume de France & les Etats de Lorraine disposés en forme de Dictionnaire, contenant le nom de toutes les Provin-*

ces, Villes, Bourgs du Royaume & des Rivières qui y passent; le nombre des Feux dont elles sont composées; les Généralités, Elections, Diocèses, Bailliages, Sénéchaussées, Prevôtés, Vigueries, Sergenteries, Bureaux des Finances, Bureaux des Fermes & du Tabac, Greniers à Sel, Amirautés, Jurisdictions Consulaires dont elles dépendent, avec des Tables particulières & fort instructives, relatives à chacune de ces matières, & une Table alphabétique, générale, & fort étendue, où elles sont toutes réunies. On y trouve aussi trois autres Tables alphabétiques; l'une de tous les Archevêchés & Evêchés de France, avec le nom des Provinces où ils sont situés, ainsi que des Généralités dont ils dépendent, & leur distance de Paris. L'autre, des plus considérables Foires du Royaume, où l'on marque les Villes & les Bourgs où

elles se tiennent &c. La troisième qui indique les Routes de toutes les principales Villes, avec les Généralités dont elles dépendent & leur distance de la Capitale : Ouvrage composé sur les Mémoires les plus exacts & les plus récents, & enrichi d'une liste indicative des meilleures Cartes Géographiques des Provinces, Evêchés & Généralités du Royaume. Par M. Doisy, Directeur du Bureau des Comptes des Parties Casuelles du Roi, 4°. d'environ 1200. pag. Prix 12 liv. en veau. C'est par l'usage qu'on doit connoître le mérite de ce Livre. Il a fallu beaucoup de soins & de patience pour le composer. Il paroît que la première Edition est de l'an 1745. ou 1746.

Les Institutions du Droit François suivant l'ordre de celles de Justinien accommodées à la Juris-

prudence Moderne & aux nouvelles Ordonnances, enrichies d'un grand nombre d'Arrêts du Parlement de Toulouse. Par M. Claude Serres Avocat & Professeur en Droit François en l'Université de Montpellier. 4°. pag. 688. chez la Veuve Cavelier & fils, ruë S. Jacques. M. DCC. LIII.

On suit dans ce Livre tous les titres des Institutions de Justinien; & à l'occasion des matières qui y sont traitées, on explique les divers points de notre Droit François, tantôt en faisant voir comment ils se rapportent au Droit Romain; tantôt en montrant les différences de l'un & de l'autre Droit. On doit convenir qu'un tel Ouvrage a de grandes utilités pour les Elèves de Jurisprudence. S'ils étoient aussi appliqués que ceux du 6^e^. Siècle, nous leur répéterions ces termes du Diplôme Impérial qui annonce l'Ouvrage de Justinien : *Summa*

itaque ope & alacri ſtudio has leges accipite & voſmetipſos ſic eruditos oſtendite, ut ſpes vos pulcherrima foveat, toto legitimo opere perfecto, poſſe etiam Rempublicam in partibus ejus vobis credendis gubernari.

M. Gallimard, bien connu par ſon zèle à publier divers Ouvrages de Mathématiques, vient encore de donner une *Méthode théorique & pratique d'Arithmétique, d'Algèbre & de Géométrie.* C'eſt un petit vol. in-16. du prix de 8 ſ. On y trouve dans un ordre fort clair & fort méthodique 1°. les quatre premières règles d'Arithmétique & les fractions. 2°. les premières notions de l'Algèbre avec ſes quatre règles, celles des fractions littérales, celles des équations les plus faciles & quelques queſtions ou problèmes. 3°. les Eléments de la Géométrie con-

tenus en 18. propoſitions. Tout ceci extrêmement à la portée des jeunes gens que l'Auteur a voulu mettre en état d'acquérir des connoiſſances plus étendues & plus recherchées. Il ſemble que ce petit Livre peut être ſingulièrement utile aux Elèves de Philoſophie, vers le milieu de leur Cours, lorſqu'ils ſe diſpoſent à paſſer de la Métaphyſique à la Phyſique. On pourroit néanmoins le mettre beaucoup plutôt entre les mains des enfans : le zèle de l'Auteur très-ardent & très-vif n'excepte aucun âge, aucune condition, aucun ſéxe ; il a eu intention de procurer, ſans dépenſe, des lumières à toutes ſortes de perſonnes. *Son Ouvrage ſe trouve chez Bauche le Père, Ballard, Saugrain &c.*

Projet d'un nouveau Traité des Changes, Arbitrages, Eſcomptes. Par le Sieur Thomas de Bléville,

Proposé par Souscription.

» Ce Traité est expliqué avec
» netteté, & opéré avec une intel-
» ligence si précise, qu'il peut être
» très-facilement appris sans Maî-
» tre, pour peu qu'on ait d'envie
» & de disposition. Il facilitera
» l'étude des personnes qui ont du
» goût pour les plus belles opéra-
» tions Arithmétiques, & les met-
» tra en état de gérer de bons
» Emplois dans le Commerce &
» dans la Finance.

» Et les Sçavans y trouveront
» de quoi égayer leurs esprits.

» L'Auteur espère, pour fruit
» de ses longs & pénibles travaux,
» que ce Livre sera aussi agréable
» qu'utile, à Messieurs les Ban-
» quiers, Agens de Changes, Né-
» gocians de tout Commerce, Maî-
» tres Ecrivains, & Maîtres d'E-
» coles de Paris, & des autres Vil-
» les & Bourgs du Royaume.

» Cet Ouvrage sera imprimé en *Août 1753*.

» trois Volumes in-8°. Le prix » en feuilles ſera pour les Souſ- » cripteurs, de la ſomme de 8 liv. » dont il ſera payé 6 liv. en ſouſ- » crivant, & 2 liv. en retirant » l'Exemplaire que l'on fournira à » la fin de Janvier 1754.

» Ceux qui n'auront pas ſouſ- » crit, payeront 12. liv. pour le- » dit Ouvrage en feuilles.

On s'adreſſera chez N. Tilliard, Libraire à Paris, Quai des Auguſtins, à S. Benoît, qui donnera ſa Reconnoiſſance.

On ne ſera admis à ſouſcrire que juſqu'à la fin de Juillet 1753.

Quæſtionum Medicarum, quæ circà Medicinæ Theoriam & Praxim ante duo ſæcula, in Scholis Facultatis Medicinæ Pariſienſis, agitatæ ſunt & diſcuſſæ, Series Chronologica cum Doctorum Præſidum, & Baccalaureorum propugnantium nominibus. Opus ad Medicinæ

Medicinæ, Medicorumque Parisiensium historiam maximè conferens. 4°. pag. 110.

Quæstionum Medicarum, quæ circà Medicinæ Theoriam & Praxim à duobus ferè sæculis in Actibus Vesperiarum, Doctoratûs & Regentiæ, apud Medicos Parisienses, agitatæ sunt & discussæ, Chronologica Series altera &c. p. 119.

Compendiaria Medicorum Parisiensium Notitia sive clarorum virorum qui à Sæculo circiter XIV. ad hunc usque diem, in Facultate Medicinæ Parisiensi, vel Decanatum gesserunt, vel Baccalaureatûs, Licentiatûs aut Doctoratûs gradum obtinuerunt, Chronologica Series additis dignitatibus & muneribus, quibus pro tempore functi sunt. pag. 22. *Apud Joannem-Thomam Herissant Viâ San-Jacobæâ &c.*

Ce Titre fait voir qu'on a dans ce Volume trois Ouvrages. 1°. la

ſuite de toutes les Queſtions ou Thèſes de Médecine qui ont été ſoutenuës dans la Faculté de Paris depuis plus de deux Siècles : le Catalogue marqũe depuis l'an 1539. juſqu'en 1752. incluſivement.

2°. La ſuite des Queſtions ou Thèſes diſcutées pour les Actes de Veſperies, de Doctorat & de Régence dans la même Faculté, depuis environ deux Siècles : le Catalogue marque depuis l'an 1576. juſqu'en 1752. incluſivement.

3°. La ſuite des Médecins, Licentiés, ou Bacheliers reçus dans cette Faculté, depuis environ le commencement du XIV. Siècle : le Catalogue marque depuis l'an 1295. juſqu'en 1752. incluſivement. Mais il y a quelques lacunes dans le XIV. Siècle.

Quoique tout ce recueil ne ſoit qu'une Nomenclature de queſtions & de perſonnes, nous oſons dire

que nous avons vu peu de Livres plus curieux que celui-ci. Car indépendamment des noms illuſtres qu'on eſt bien-aiſe de trouver raſſemblés ſous un même point de vuë, la liſte des matières qu'on a traitées dans la Faculté de Médecine de Paris, depuis plus de deux Siècles, forme un objet intéreſſant pour quiconque aime à connoître le progrès des Sciences, la ſucceſſion des penſées humaines, le flux & le reflux des opinions.

Il y a bien eu dans nos Ecoles de Médécine une attention conſtante à maintenir l'étude des Langues, le bon ſtyle des compoſitions, le goût de l'Antiquité; mais les Obſervations & la Phyſique, n'y ont pas toujours été ſur le pied où nous les voyons aujourd'hui. La Médecine ne put, en certains tems, ſe garantir des idées métaphyſiques, des préjugés de l'éducation, des imaginations po-

pnlaires : & combien de fois les plus habiles Maîtres ne luttèrent-ils pas contre l'évidence des découvertes nouvelles !

Il ſe préſente tant de queſtions curieuſes dans le recueil qu'on nous donne, que la première penſée qui vient, en le liſant, c'eſt de ſouhaiter l'édition des Pièces entières. On ſçait que les Thèſes de Médecine ſont toujours des Diſſertations bien digérées & bien écrites : avantages qui les diſtinguent fort de tous les Ecrits qu'on propoſe pour les Exercices des autres Sciences ou Facultés. Que ſeroit-ce qu'un Volume qui comprendroit tous ces Morceaux compoſés & diſcutés depuis plus de deux Siècles ? Quelles inſtructions n'y puiſeroient point les Elèves ! Quelles attentions n'y donneroient point les hommes de Lettres !

Il s'y trouveroit beaucoup d'Articles qui paroîtroient ſinguliers

extraordinaires, peu sûrs pour la décision : d'autres ne seroient que des répétitions, ou des résultats d'opinions identiques : quelques-uns surprendroient par une apparence de frivolité ou de simplicité : un grand nombre n'auroient ni l'étendue ni la clarté qu'on pourroit leur donner aujourd'hui. Mais outre que la plupart, surtout les plus Modernes, ne seroient pas dans le cas de ces défauts ; ceux même qu'on approuveroit le moins, ou auxquels on trouveroit bien des exceptions, pourroient amuser beaucoup : par exemple,

En 1627. An μικροκέφαλοι prudentissimi ? *Affirmativè.*

En 1633. An ab esu leporum venustas ? *aff.*

En 1639. An formosi temperatissimi ? *aff.*

En 1646. An irasci senibus salubre ? *aff.*

En 1646. An Heroes melancholici ? *aff.*

En 1648. Sunt-ne Heroes biliosi ? *aff.*

En 1672. An Nothi ingenioſiores ? *aff.*

En 1677. An vinum Remenſe omnium ſaluberrimum ? *aff.*

En 1687. An ingenioſi brevioris vitæ ? *aff.*

En 1689. An fatui diutiùs & feliciùs vivant ſapientibus ? *aff.*

En 1696. An οἰνοποταὶς mens & ſenſus acutiores ? *aff.*

En 1716. An cœna prandio uberior, ſit ſalubrior ? *aff.*

En 1733. An convivia ſanitati conferant ? *aff. &c.*

Ce Livre a été compoſé d'après les recueils de pluſieurs Médecins célèbres & zèlés pour la gloire de leur profeſſion. On fait entendre, dans l'Avertiſſement, que M. Chomel, Membre illuſtre de la même Faculté de Paris, raſſemble de-

puis longtems des Mémoires pour servir à l'histoire de cette Compagnie. On ne peut que souhaiter la perfection & la publication d'un Ouvrage qui intéresseroit extrêmement tous les Gens de Lettres.

Nouvelles Annales de Paris jusqu'au règne de Hugues Capet. On y a joint le Poëme d'Abbon sur le fameux Siège de Paris, par les Normands en 885. & 886. beaucoup plus correct que dans aucune des Editions précédentes, avec des Notes pour l'intelligence du Texte. Par Dom Toussaints Duplessis Religieux Bénédictin de la Congrégation de saint Maur. 4°. pages 380. M DCC. LIII. Cet Ouvrage, qui est d'un Auteur déjà bien connu par d'autres succès Littéraires, paroît rempli de Recherches & de Critique. Les Notes sur le Poëme d'Abbon sont singulièrement estimables par leur clarté &

leur exactitude. On ne peut croire combien de choſes reſtoient à expliquer dans ce Monument du IX. Siècle ; & quels ſoins D. Dupleſſis a pris pour ne rien laiſſer à déſirer ſur ce point. *On trouve cette Nouveauté, qui doit intéreſſer tous les Antiquaires, chez la Veuve Lottin & Butard, ruë S. Jacques.*

Briaſſon, Libraire ruë S. Jacques, diſtribuë depuis trois mois le ſecond Volume de *la Table Générale des Matières contenuës dans le Journal des Sçavants de l'Edition de Paris depuis l'année 1665. qu'il a commencé juſqu'en 1750. incluſivement &c.* Ce Tome comprend toute la lettre B & la lettre C juſqu'à CE incluſivement ; le tout formant un Volume de 712. pages in-4°. Nous avons déja marqué les avantages de cette Table : elle n'eſt pas réduite à une ſimple Nomenclature ; elle indique le dé-

tail des Matières, avec le résultat des jugements qu'on a portés des Ouvrages.

On trouve chez le même Libraire le *Dictionnaire Anatomique suivi d'une Bibliothèque Anatomique & Physiologique ;* par M. Tarin Médecin, 4°. p. 101. pour le Dictionnaire & 107. pour la Bibliothèque. L'Auteur avertit que ces deux morceaux sont détachés d'un grand ouvrage qu'il va mettre au jour, & qui est une Histoire de l'Economie animale. Ce qu'on donne aujourd'hui est un secours absolument nécessaire pour la lecture de cette Histoire : mais indépendamment de cette raison, combien de personnes feront usage du nouveau Dictionnaire & de la Bibliothèque pour leurs études particulières ou pour leur amusement ! Nous estimons que la partie intitulée *Bibliothèque*, satisfera particulièrement ceux qui ont peu de

livres ou peu de tems pour faire de longues lectures. Il nous paroît que, dans cette partie, l'Auteur, M. Tarin, n'a voulu donner qu'un Abrégé : nous en jugeons par l'article des Anonymes qui sont réduits à un assez petit nombre. Il s'y trouve néanmoins deux indications identiques de l'HISTOIRE NATURELLE DE L'AME : ce seroit déjà trop d'une ; & nous ne voyons pas non plus qu'il fût nécessaire de mettre dans cette nomenclature *l'Homme-Machine*. Ce sont les Ouvrages d'un homme *qui n'est fameux que par ses Livres impies & satyriques, dans lesquels on ne trouve ni science, ni jugement, ni érudition.* Ce sont les termes du Bibliothécaire de Sorbonne, Auteur du *Dictionnaire Historique portatif &c.* Voyez Sup. du premier Vol. Art. *Métrie.*

Chronographie ou Description

des Tems, contenant toute la suite des Souverains de l'Univers, & des principaux événemens de chaque Siècle, depuis la Création du Monde jusqu'à présent : en trente-cinq Planches gravées en Taille-Douce, & réunies en une machine d'un usage facile & commode, par M. Barbeu Dubourg, Docteur en Médecine, & Professeur de Pharmacie en l'Université de Paris. On nous donne ici deux choses, 1°. Une Chronographie entière en trente-cinq planches ajustées dans deux tambours de carton, & se déployant sur elles-mêmes, au moyen des deux manivelles, dont le jeu est très-facile. 2°. Un Mémoire très-court, destiné à l'explication de cette Chronographie, ou plutôt de la Méchanique qu'on y a suivie. Car nous ne regardons pas cet Ecrit comme quelque chose de rélatif à l'importance des Matières que présentent les Planches

gravées. L'Auteur eût rendu service au Public, s'il se fût donné la peine de composer un juste Volume, pour rendre raison des points les plus importans, compris dans toute la suite des Siècles qu'il nous expose. Ainsi, par exemple, il auroit dû nous dire qu'il adopte la Chronologie, non de l'Hébreu ordinaire, non des Septante, ni même du Samaritain pur, mais plutôt de l'Historien Josephe; car nous trouvons que, selon les calculs de cet Auteur, il doit y avoir environ 4658. ans avant l'Ere Chrétienne; & M. Dubourg en compte 4700. sçavoir 3947. depuis la création jusqu'à la fondation de Rome, & 753. depuis cette Epoque jusqu'à Jesus-Christ. Nous ne blâmons point cette idée de Chronologie: nous voudrions seulement qu'on l'eût annoncée, & justifiée du moins en peu de mots.

Mais si nous n'approuvons pas le laconisme du Mémoire, qui n'est ici que la partie accidentelle, nous rendons bien justice à l'Ouvrage principal ; c'est-à-dire, aux trente-cinq Planches gravées, & à l'ordre dans lequel on nous les développe. Ceci est une invention aussi utile qu'ingénieuse. Quelques soins pour remplir les premiers Siècles, au moins en faisant usage des conjectures ; pour orner la colonne où l'on annonce l'Empire de la Chine ; pour donner à chaque Prince ou Personnage illustre le caractère, la marque distinctive qui lui convient ; pour porter, sur les marges des Planches, quelques traits d'explication convenables aux époques & aux faits les plus remarquables ; en un mot quelques efforts encore dans l'Auteur, feront de cette Chronographie une pièce que tout le monde voudra se procurer. Elle est très-estimable dans l'é-

tat où l'on nous la donne actuellement, *&elle se trouve chez l'Auteur, rue S. Benoît, à côté de l'Abbaye de S. Germain : chez Lamote, ruë S. Denys, vis-à-vis la ruë des Lombards, à la Croix d'or ; & chez Fleury, Marchand Tapissier à l'Estrapade.* Le prix en feuilles est de 12 liv. Avec la machine 15 ou 18 liv. suivant la parure.

Oratio habita à Joanne-Antonio Nollet Licentiato Theologo, Regiæ Scientiarum Academiæ Socio, cùm primum Physicæ Experimentalis cursum Professor à Rege institutus auspicaretur, in Regiâ Navarrâ, die Martis 17. mensis Maii anno Domini 1753. Universitatis jussu edita. Apud Thiboust &c. *Discours de M. l'Abbé Nollet à l'ouverture de son Cours de Physique expérimentale établi au Collège de Navarre &c.*

Il n'y a que les trois premières

pages de ce discours qui soient en Latin. M. l'Abbé Nollet s'annonçant dans l'Université a dû parler d'abord la Langue qui est propre des Ecoles ; mais comme les Exercices de Physique expérimentale se font en notre Langue, il a dû les proposer, les recommander, les commencer en François. Son objet est d'examiner *Quelles sont les dispositions & les qualités qu'il faut avoir pour faire du progrès dans l'étude de la Physique expérimentale.* Sans diviser ni soudiviser, comme on fait trop souvent & trop inutilement, l'Orateur développe ses idées avec beaucoup d'ordre & de clarté. Les Dispositions d'un Amateur de la Physique expérimentale sont de prendre les premiers principes dans les Ecoles; de s'instruire des découvertes qui se sont faites & qui se font encore dans les Académies; d'acquérir une connoissance raisonnable de l'Al-

gèbre & de la Géométrie ; de renoncer aux préjugés ; de ne point être esclave de l'autorité & de la réputation des autres Philosophes ; de se précautionner contre les illusions des fausses découvertes.

Les Qualités de ce même Amateur sont de savoir observer, & de pouvoir faire des expériences : ce qui suppose du courage, de l'attention, de l'activité, de la pénétration, de la prudence, & de plus une main adroite, un coup d'œil sûr, une grande connoissance des machines, des ressources pour s'en procurer, des précautions pour les conserver. A quoi M. l'Abbé Nollet ajoute, comme quelque chose de très-essentiel, certaines qualités du cœur. » Je voudrois, *dit-il*, » que le Physicien aimât la vérité » pardessus tout, & que dans ses » études il eût toujours en vuë l'u» tilité publique. Animé par ces » deux motifs, il ne produira rien

» qu'il ne l'ait examiné avec la
» plus grande ſévérité : jamais une
» baſſe jalouſie ne lui fera nier ou
» combattre ce que les autres au-
» ront fait de bien : la vanité de
» paroître inventeur ne l'empêche-
» ra pas de ſuivre ce qui aura été
» commencé avant lui, & ne le
» portera pas à s'occuper de frivo-
» lités brillantes, plutôt que de
» s'abaiſſer à des recherches utiles,
» qui auroient moins d'éclat aux
» yeux du vulgaire. Oui, je fais
» mille fois plus de cas de ces zélés
» Citoyens, qui appliquent leurs
» lumières & leurs talens à rendre
» potable l'eau qui ne l'eſt pas ; à
» maintenir dans ſon état naturel
» celle qu'on embarque par provi-
» ſion; à purifier l'air dans les lieux
» où il eſt ordinairement mal-ſain;
» à rendre la bouſſole d'un ſervice
» plus ſûr ; à perfectionner la cul-
» ture des terres ; à conſerver le
» produit des moiſſons, quoique

» tous ces objets ayent été entamés ; que de ces ſavants orgueilleux, qui cherchent à nous éblouir par la grandeur apparente, mais ſouvent imaginaire, ou par la ſingularité des ſujets qu'ils entreprennent de traiter. »

Ce diſcours eſt très-clair, très-ſenſé & très-inſtructif. Il s'y trouve des points maniés avec fineſſe; comme le parallèle de l'Hiſtoire Naturelle & de la Phyſique; l'Article qui concerne les illuſions cauſées par le trop grand amour des nouvelles découvertes ; l'endroit où l'on expoſe les avantages des hypothèſes bien conduites, & des conjectures ſagement imaginées ; l'inſtruction qui a pour objet la préparation, l'emploi & la conſervation des Machines ; les avis qui tempèrent l'uſage de l'Algèbre & de la Géométrie &c. On lira tout ce diſcours avec autant de plaiſir qu'il a été reçu des Auditeurs le

17. de Mai dernier, jour auquel le nouveau Cours de Physique Expérimentale a commencé dans le Collège de Navarre.

Rollin, Libraire Quai des Augustins, a mis au jour un *Dictionnaire Anatomique Latin-François.* Vol. in-12. de 463. pages. L'Auteur dit que cet Ouvrage sera utile aux personnes de l'Art, & à ceux qui aiment les Sciences : les premiers doivent retenir les Notions Anatomiques, & les seconds sont quelquefois bien-aises de les sçavoir. Un Dictionnaire satisfera les uns & les autres. On l'a mis dans les deux Langues pour la commodité des Etrangers.

Chaubert, Libraire à l'entrée du Quai des Augustins, vient de faire réimprimer deux ouvrages de deux frères plus illustres encore par leur mérite que par leurs dignités. Le premier de ces ouvrages est

le Livre intitulé : *Queſtions diverſes ſur l'Incrédulité*, in-12. Tout le monde ſait que M. Le Franc de Pompignan Evêque du Puy en eſt l'Auteur ; nous en rendîmes compte l'année dernière aux mois de Février & de Mars.

L'autre eſt le Recueil des *Œuvres diverſes de M. Le Franc, premier Préſident de la Cour des Aydes de Montauban*, 2. vol. in-12. Nous en avons parlé très au long en Avril & Mai 1750.

Livres nouveaux dont pluſieurs reparoîtront dans la ſuite de ces Mémoires.

Oeuvres de M. de Maupertuis, 2. vol. in-12. A Berlin, chez Etienne de Bourdeaux ; à Lyon chez les FF. Bruyſet ; & à Paris chez divers Libraires.

Le Négociant Anglois, 2. vol. in-12. chez les FF. Eſtienne ruë S. Jacques.

Rétablissement des Manufactures & du Commerce d'Espagne traduit de l'Espagnol, vol. in-12. chez les mêmes Libraires.

Considérations sur les Finances d'Espagne, in-12. chez les mêmes.

Traité de la Goutte &c. Par M. Charles-Louis Liger Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, vol. in-12. chez la Veuve Quillau & Nully.

La Métaphysique qui contient l'Ontologie, la Théologie Naturelle &c. Par l'Auteur de *la Clef des Sciences & des beaux Arts.* (M. Cocher) vol. in-12. chez Desaint & Saillant, & Jean-Thomas Herissant.

Traité Théorique & Pratique de l'accompagnement du Clavecin &c. Par M. de la Porte Organiste & Me de Clavecin : Prix 12 liv. Chez l'Auteur ruë des Prouvaires ; Madame Boivin ruë S. Honoré, à la Règle d'Or., & M. le Clerc, Marchand, ruë du Roule, à la Croix d'Or.

Août 1753.

L'Usure condamnée par le Droit Naturel. Réponse à M. Formey Vol. in-12. chez le Mercier, ruë S. Jacques.

Cours de Belles-Lettres ou Principes de la Littérature, Nouvelle Edition, 4. *vol. in*-12. chez Desaint, Saillant & Durand &c.

*Opuscules de M. F**** (Fréron) *contenant des Critiques de quelques Ouvrages de Littérature ; une vie de la Fontaine ; une vie de Pope, & des Poësies diverses avec quelques remarques de l'Editeur*, 3. vol. in-12. L'Auteur n'avouë point cette Edition, qui contient en effet des Pièces trop critiques, & d'autres qui ne sont peut-être pas de lui. Quelques-unes bien avouées & dignes de l'attention du Public, nous occuperont dans un Article de ces Mémoires.

Histoire des Empereurs Romains depuis Auguste jusqu'à l'Empereur Constantin. Tom. VII. & VIII. Par M. Crevier, Professeur Emérite de Rhétorique au au Collége de Beauvais. *Chez Desaint & Saillant &c.* 2. vol. in-12.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Août 1753.

ART. LXXXI. *Recueil de différents Traités de Physique & d'Histoire Naturelle &c.* 1726
ART. LXXXII. Produzioni Mathematiche &c. *Œuvres de Mathématiques de M. le Marquis de S. Honorio &c.* 1748
ART. LXXXIII. Castruccii Bonamici de Bello Italico &c. *Mémoires de M. Buonamici sur la dernière guerre d'Italie, &c.* 1765
ART. LXXXIV. *Traité du Beau essentiel dans les Arts &c.* 1787
ART. LXXXV. *Histoire du Monde Sacrée & Profane &c.* 1806
ART. LXXXVI. *Nouveau Traité de Navigation &c.* 1828
ART. LXXXVII. Della Moderna

1912 *Mémoires pour l'Hist. &c.*
Eloquenza &c. *Discours sur l'Eloquence Sacrée & Profane.* 1847
ART. LXXXVIII. *Lettre de l'Auteur de l'Essai sur l'Architecture aux Auteurs de ces Mémoires.* 1864
ART. LXXXIX. *Nouvelles Littéraires.* 1876

Errata pour Juillet.

P. 1607. l. 12. n-'a t-elle, *lis.* n'a-t-elle.
P. 1652. l. 1. oblige, *lis.* obligea.
P. 1704. l. pen. Monsigneur, *lis.* Monsignor.

Pour Août.

P. 1735. l. 5. peuvene, *lis.* peuvent.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Juillet 1753.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Septembre 1753. I. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Septembre 1753.

A PARIS,

Chez BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années

1701.	9.	vol.	1728.	12.	v.
1702.	12.	v.	1729.	12.	v.
1703.	12.	v.	1730.	12.	v.
1704.	12.	v.	1731.	12.	v.
1705.	12.	v.	1732.	12.	v.
1706.	12.	v.	1733.	12.	v.
1707.	12.	v.	1734.	12.	v.
1708.	12.	v.	1735.	14.	v.
1709.	12.	v.	1736.	15.	v.
1710.	12.	v.	1737.	13.	v.
1711.	12.	v.	1738.	13.	v.
1712.	12.	v.	1739.	14.	v.
1713.	12.	v.	1740.	13.	v.
1714.	12.	v.	1741.	12.	v.
1715.	12.	v.	1742.	12.	v.
1716.	12.	v.	1743.	12.	v.
1717.	12.	v.	1744.	12.	v.
1718.	12.	v.	1745.	12.	v.
1719.	12.	v.	1746.	15.	v.
1720.	5.	v.	1747.	14.	v.
1721.	12.	v.	1748.	15.	v.
1722.	12.	v.	1749.	14.	v.
1723.	12.	v.	1750.	15.	v.
1724.	12.	v.	1751.	14.	v.
1725.	12.	v.	1752.	15.	v.
1726.	13.	v.	1753.	11.	v.
1727.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1753.

ARTICLE XC.

HISTORIA UNIVERSALIS & Pragmatica Romani Imperii, Regnorum &c. *Histoire Universelle & Pragmatique de l'Empire Romain, Royaumes, Provinces, avec les plus insignes Monumens de la Hierarchie Ecclésiastique, tirée des Auteurs approuvés, augmentée d'observations critiques, & enrichie de réflexions dogmatiques, politi-*

ques & chronologiques, spécialement appropriées à l'usage de la Théologie positive, de la Jurisprudence & de la Philologie; par le P. Adrien Daude, de la Compagnie de JESUS, Docteur en Théologie & Professeur ordinaire d'Histoire dans l'Université de Wirtzbourg 4°. 2. vol. 1748.

LE dessein de l'Auteur, tel qu'il l'expose dans sa Préface, est de nous donner un Ouvrage, qui, sans être trop abrégé, ni trop volumineux, soit cependant une histoire universelle de l'Empire Romain. Les événemens y sont rangés & liés dans leur ordre Chronologique. Tout l'Empire Romain, ses Provinces, & surtout l'Allemagne fixent l'attention de l'Historien. Il passe légèrement sur ce qu'il appelle les *trois premières Monarchies* de cet Empire. Ce-

pendant rien d'essentiel ne lui échappe dans son passage. Ce n'est qu'à la quatriéme Monarchie, c'est-à-dire, au regne du Grand Constantin, que son Histoire prend toute sa forme. Il la divise en quatre parties, dont la première finit à Constantin; la seconde à Charlemagne; la troisiéme s'étend jusqu'à Rodolphe de Habsbourg, & la quatriéme se termine à notre Siècle.

Nous n'avons encore que deux Tomes de cette Histoire. Le premier, qui contient trois Livres, comprend une espace de 275. ans depuis la 31^e^. jusqu'à la 306^e^. année de l'Ere Chrétienne. Le second Volume renferme, en deux Livres, l'histoire des 170. années suivantes. Chaque Livre est partagé en deux chapitres, dont l'un comprend l'Histoire Civile, & l'autre l'Histoire Ecclésiastique. A la fin de chaque chapitre on trou-

ve des *réflexions* : les unes sont historico-politiques, les autres historico-Ecclésiastiques. Ces *réflexions* sont de sçavantes dissertations sur des articles importans & critiques qui se rencontrent dans ces chapitres. Par ces singularités, l'Historien a prétendu distinguer mieux les faits & les matières. Ce sont, dit-il, deux chaînes, qui partent du même point de suspension, & qui dans toute leur longueur se suivent sans se confondre. L'ordre des tems les unit, la nature des matières les sépare : sur deux lignes presque parallèles elles marchent de front.

Au titre d'*Universelle*, l'Auteur ajoute à son histoire celui de *Pragmatique* : il prend ce terme dans toute sa signification naturelle qui, outre les évenemens historiques, comprend les Loix, les Edits, les Canons, & tout ce qui concerne le Droit, la Jurisprudence, la Forme

judiciaire, les Alliances, les Traités généraux &c. Partout il eſt très-attentif à citer en marge les ſources où il a puiſé le fond de ſa narration. Dans le choix de ſes autorités, il a ſuivi les règles dont la critique ſe ſert pour les apprécier & les épurer judicieuſement.

La fin que le P. Daude s'eſt propoſée dans une entrepriſe ſi pénible, a été de donner au Public un corps d'Hiſtoire Germanique, où la vérité ne fût altérée par aucun de ces intérêts, qui naiſſent de la diverſité des partis, de l'inimitié des Nations, & des querelles de Religion. Par-là il prétend purger ſa patrie de tous ces abrégés, qui l'infeſtent. Il nous apprend qu'en Allemagne, comme ailleurs, dés plumes infidèles ſe vouent au Scepticiſme, au Pyrrhoniſme, au Tolérantiſme &c. Dans leurs écrits règne une critique hardie & une ſatyre amère. Leurs recherches hiſtori-

ques ſe bornent à raſſembler tout ce qui peut favoriſer la malignité & la perverſité de leurs intentions. La lecture de ces ouvrages eſt, aux gens peu inſtruits, un poiſon très-dangereux ; elle éteint ou refroidit leur foi, & bientôt ils ſont tentés de ne regarder leur Religion que comme un inſtrument propre à ſervir la politique. Les Princes & les Magiſtrats doivent donc concourir avec les Paſteurs pour prévenir les conſéquences de ces nouveautés : ils doivent applaudir aux Docteurs, dont la capacité zélée & infatigable s'arme pour affermir les Peuples dans la fidélité qu'ils doivent à Dieu & à Céſar, & pour ſoutenir, contre les attentats des Impies, les Principes & les Monumens ſacrés qui en établiſſent & en publient la néceſſité.

Après la préface dont nous venons de rendre compte, l'Auteur a placé un *Apparat Chronologi-*

que. Ce sont des Elémens de Chronologie assez bien digérés. Dans les âges qui ont précédé la naissance de Jesus-Christ, il a pris pour guide Ussérius; mais il ne le suit pas en aveugle : quand ce Docteur s'écarte, il ne manque pas d'en avertir, & de le redresser par des raisons, dont nous croyons qu'on sera content. Les *réflexions sur la Généalogie de David*, que nous avons insérées dans nos Mémoires pour le mois de Décembre dernier, ont fixé notre attention sur l'endroit où l'intervalle de trois cent soixante & six ans est rempli par les quatre générations, que le Texte sacré compte entre Rahab & David. Pour un espace si long, quatre Générations paroissent bien courtes. L'Historien observe que, dans les listes Généalogiques, l'Ecriture ne compte pas toujours par les Générations immédiates; il range quelques-unes des Généra-

tions relatives à David ; au nombre de celles qui ne sont que médiates. Cette solution, fondée sur une observation incontestable, nous a paru naturelle & satisfaisante.

Le premier Livre de cette histoire remonte à la Bataille d'Actium, & se termine à la mort de l'Empereur Nerva. Dans le premier chapitre on trouve l'histoire des douze premiers Empereurs de Rome : dans le second celle de l'Eglise ; l'Auteur la reprend depuis les derniers Princes Asmonéens, & il la conduit au milieu des révolutions qu'éprouva la Judée, & des persécutions qu'essuya le Christianisme naissant, jusqu'à la paix qu'il obtint sous le règne de Nerva. C'est donc ici tout le premier Siècle de l'Ere Chrétienne. La plupart de ces faits sont ou trop connus, ou ont paru trop récemment dans nos Mémoires, pour

qu'on doive en attendre de nous aucun Extrait ſuivi. Nous n'en donnerons qu'une Notice avec quelques remarques.

Dans ſes notes & dans ſes diſſertations, le P. Daude dit qu'*on a douté* ſi c'étoit ſous Jule Céſar, ou ſous Auguſte que la Monarchie Romaine s'eſt établie & *conſommée :* enſuite il ſe déclare pour le ſentiment des Auteurs qui penſent qu'Auguſte fut le Fondateur de cette Monarchie abſoluë. Il nous paroît que la République conſerva ſon ancienne forme ſous cet Empereur. En effet il fut toujours très-attentif à témoigner au Sénat la plus grande déférence, il vouloit qu'on y fît le rapport de toutes les affaires, & qu'on en délibérât. Ce Prince ne ſe chargeoit de la déciſion qu'autant qu'on la lui renvoyoit. Il ne porta aucun titre qui ne lui eût été décerné, on ne lui en décerna aucun qui ne

fût usité dans la République, & qui n'en désignât quelque Magistrature : il en faut excepter le titre d'*Auguste*. Ce titre n'exprimoit que le respect qu'on portoit à sa personne, il n'annonçoit point l'autorité dont elle étoit revêtue : l'histoire marque exactement les degrés d'honneur que le Sénat lui conféra successivement, &, dans l'exercice de son autorité, jamais Auguste n'affecta aucun air d'indépendance.

Son Successeur Tibère, quoiqu'il voulût gouverner en maître absolu, témoigna d'abord au Sénat une déférence égale ; il voulut recevoir, dans la même forme, une puissance, qu'on n'eût pas impunément hésité à reconnoître dans sa personne. Ainsi les formalités se gardèrent avec autant d'appareil & moins de sincérité. Ce ne fut donc qu'avec le tems que la puissance des Empereurs devint tout-

à-fait Monarchique. Les Elections étant devenuës militaires, l'autorité Impériale en prit la teinture; l'Empereur fut aussi despotique qu'un Général d'Armée, & les Sujets aussi soumis que des Soldats.

Une autre chose, qui contribua beaucoup à établir le Despotisme dans Rome, ce fut la flatterie. Les Romains la poussérent à l'excès; comme ils rampoient avec bassesse, on les dominoit avec hauteur. Mais de la plus vile adulation aux plus noires trahisons, la distance est courte. Pour la franchir, l'ambition lâche & la crainte servile n'attendent que des occasions sûres ou des avantages certains. Le siècle des Apothéoses fut celui des Conjurations; il y eut plus d'Empereurs Romains assassinés que divinisés.

Xiphilin à la vérité attribuë à Auguste la consommation de la Monarchie Romaine, *consumma-*

ta Monarchia; mais cet Auteur eſt trop entré dans l'eſprit de Dion, dont il n'eſt que l'abbréviateur. Dion ſe hâte en quelque ſorte d'avilir les Romains pour leur laiſſer moins d'avantage ſur les Grecs. Plus il précipite la chute de la République Romaine, plus il l'abbaiſſe au niveau des Républiques Grecques ; en humiliant Rome, il les conſole. Il ne tient pas à lui que la Nation, dont il écrit l'hiſtoire, n'ait à ſe reprocher tout ce qu'on pouvoit reprocher à la ſienne.

Ce n'eſt donc pas l'amour de la vérité, ce n'eſt qu'un intérêt de patrie qui a inſpiré Dion ; les actes & les Monumens les plus certains réſiſtent à ſon jugement : ſi cet Extrait le comportoit, il nous ſeroit aiſé de les produire, & de le combattre par l'autorité des Hiſtoriens qui ſont plus anciens. L'Epoque de la Monar-

chie eſt donc d'une date poſtérieure à l'Empire d'Auguſte. Notre Auteur lui-même ne convient-il pas que les Céſars ſe faiſoient, d'abord tous les cinq ans, enſuite tous les dix ans, renouveller leur pouvoir ? Mais enfin ils négligèrent cette formalité, quand elle ne fut plus qu'une Cérémonie trop vaine pour qu'on dût la regretter.

Dans les *réflexions* ou diſſertations *hiſtorico-politiques*, qui ſont à la fin de ce premier chapitre de l'Hiſtoire Civile, l'Auteur recherche 1°. les titres dont le premier Empereur de Rome & ſes Succeſſeurs furent décorés; 2°. l'état où ces Empereurs réduiſirent les Magiſtratures Romaines; 3°. la forme de légiſlation qu'ils introduiſirent; 4°. les limites de l'Empire Romain, & l'étenduë qu'ils y ajoutèrent; 5°. l'origine & les mœurs des anciens Germains; 6°. le dénombrement des Provinces

ſous les Empereurs ; 7°. les droits des Citoyens Romains & des Provinces de l'Empire ; 8°. les Colonies établies par les Romains, & les Loix qu'on leur impoſa ; 9°. enfin les célèbres Ecrivains qui brillèrent ſous ces Céſars.

Dans ces Diſſertations, l'Auteur n'a pas oublié le compliment que Velleius Paterculus fit à Tibère, en le félicitant d'avoir ſoumis à ſes loix la Germanie, & de l'avoir rangée au nombre des Provinces Tributaires de l'Empire. Le Père Daude vange ſa Patrie, en rappellant le ſuccès de toutes les guerres qu'elle eut contre Rome. Dans celle des Cimbres, l'Italie eſſuya de ſi fâcheux échecs, que de tous les Hiſtoriens, Oroſius eſt le ſeul qui ait eu le courage & la bonne foi d'en conſerver la mémoire. Jules Céſar paſſa deux fois le Rhin : content de cette gloire, il le repaſſa autant de fois ſans rien

entreprendre. Les défaites de Lollius & de Varus donnèrent ce fleuve pour bornes à la puiſſance Romaine, qui s'étoit étenduë au-delà des côtes de l'Océan. Germanicus fut plus heureux; mais après tout il ne fit que des excurſions dans l'Allemagne, il n'en fit point la conquête. Caligula & Domitien ne ſe ſont ſignalés ſur le Rhin que par des expéditions ridicules. Sous Veſpaſien, on ſçait quel défenſeur la liberté Germanique trouva dans Civilis. Pour arrêter les courſes des Germains dans la Gaule, Trajan acheta la paix que ces Braves lui vendirent à prix d'argent. En voilà plus qu'il n'en falloit, pour réfuter une louange donnée par un Ecrivain trop prodigue d'éloges à l'égard de Tibère.

On imagine aiſément ce que l'Hiſtoire Eccléſiaſtique fournit à ce premier Livre; ſçavoir l'extinction de la puiſſance des Aſmo-

néens, les révolutions arrivées dans la famille d'Hérode, l'Histoire du S. Précurseur, la Vie miraculeuse du Messie, sa Passion, sa Résurrection, la descente du S. Esprit, les Actes des Apôtres, leurs écrits, leur martyre; les guerres de la Judée; la ruine de Jérusalem; les persécutions, les hérésies &c. Tout cela ouvre à notre Auteur un champ vaste où sa course est rapide sans être légère; car il ne sçait point effleurer les matières. Dans le peu qu'il dit, on apperçoit toujours des recherches, de l'érudition, des attentions sur ce qui peut intéresser le Lecteur.

La narration est soutenuë par de savantes notes & d'exactes citations, qui n'empêchent pas l'Auteur de revenir sur les points critiques, & de les discuter dans des dissertations qu'il appelle *Historico-cronologiques & Ecclésiastiques.* Il y fixe la Naissance de J. C. à la 40^e^.

année Julienne ; ſon Baptême à la 31^{e}. & ſa mort à la 34^{e}. année de ſon âge, & la 29^{e}. de l'Ere vulgaire. Douze ans après, il place l'Etabliſſement de la Chaire de S. Pierre à Rome. Il lui donne S. Lin pour Succeſſeur. Quant au recueil des Conſtitutions & des Canons qu'on nomme *Apoſtoliques*, il il n'en attribuë pas la publication à S. Clement. Il prouve de ſon mieux l'Apoſtolat de S. Jacques en Eſpagne. En un mot ſur chaque queſtion il prend le parti qu'il croit le plus vrai, ou du moins le plus ſoutenable. L'intérêt des autres opinions qu'il peut avoir, ou des dogmes qu'il doit ſoutenir, n'influë jamais dans une déciſion qui peut leur être étrangère. Ainſi ſon zèle pour le dogme de la primauté de ſaint Pierre, ne l'empêche pas de l'identifier avec le Céphas, contre qui S. Paul s'éleva avec éclat. Si

l'Auteur avoit connu plus d'éditions & de manuſcrits Latins du Nouveau Teſtament, il y auroit trouvé dequoi augmenter l'avantage qu'il tire de toutes les Editions Grecques.

Le ſecond Livre contient les règnes de Trajan, d'Adrien, d'Antonin le Débonnaire, de Marc-Aurèle, de Commode, de Pertinax, de Julien & de Sévère. Tous ces Empereurs & leurs actions ſe préſentent ici ſous des traits qui les caractériſent. Nous allons traduire & tranſcrire l'idée qu'on nous laiſſe de Trajan à la fin de ſon beau règne : ce ſera moins pour le faire connoitre que ſon Hiſtorien. *

---

* Fuit Trajanus firmo, proceroque corpore, ſpecie prorſus imperio dignâ; de dotibus animi merito dubites an domi, an militiæ fuerint clariores. Metuendus æque hoſtibus ac ſuis charus. Memoria proinde ejuſdem apud Romanos eo loco fuit, ut poſteri ſemper, quo-

» Sa taille étoit haute ; son port » ferme & son visage majestueux » annonçoient un Prince digne de » l'Empire. Il fut si redouté de » ses ennemis & si chéri de ses su- » jets qu'on ne sçait s'il tira plus » d'éclat de ses vertus guerrières » que de ses vertus domestiques. » Sa mémoire fut toujours si pré- » cieuse, qu'on n'élut jamais d'Em- » pereur sans lui souhaiter le bon- » heur d'Auguste & la probité de » Trajan. Quelques Historiens ont » écrit que les Dieux n'avoient » rien épargné pour en faire un » Prince accompli. » Le P. Daude n'oublie pas que d'autres Ecrivains n'en ont pas parlé si avanta-

---

ties in Senatu Imperatorem deligerent, publicis votis exoptarent, uti felicitate Augustum, & probitate Trajanum adæquaret : nec defuerunt Scriptores qui notarent Principem fuisse, in quo Dii effecissent ne quid desideraretur &c.

geuſement. C'eſt moins ſur leur témoignage que ſur l'idolatrie de ce Prince, qu'il rejette comme une fable ce qu'on a dit de ſon ame tirée de l'Enfer par S. Gregoire le Grand.

Les diſſertations *hiſtorico-politiques* roulent ſur la diſcipline des Camps & des Armées Romaines ; ſur l'union de deux ou trois Auguſtes dans l'adminiſtration de l'Empire ; ſur l'origine des Marcomans, & ſur leurs exploits ; ſur les triomphes, les jeux & les ſpectacles des Romains. Quand ces ſpectacles étoient fréquents, & quand on avoit le pain à diſcrétion, *Panem & Circenſes*, le Peuple étoit toujours content du gouvernement. Sur toutes ces matières, l'Auteur étale une érudition trop abrégée pour ennuyer les Lecteurs, qui ne ſeroient pas d'humeur à faire de grands frais en ce genre de connoiſſances.

La seconde partie de ce Livre offre un tableau intéressant pour le Christianisme. Ce sont d'un côté de cruelles persécutions qui en favorisent le progrès; de l'autre de honteuses hérésies dont il triomphe. Là ce sont de glorieux Martyrs dont le sang fertilise l'Eglise; ici de sçavans Docteurs dont la foi la purge de toute semence empoisonnée, ou de saints Pontifes qui proscrivent les abus naissans & les Livres apocryphes.

Dans les dissertations, qui suivent, l'Auteur expose 1°. les causes des persécutions, leur rigueur, la fausseté du systême de Dodwel sur le petit nombre des Martyrs. 2°. la naissance, le progrès & la chute du Millenarisme. 3°. le secret, ou le silence qu'on gardoit autrefois sur nos mystères. Cet article seroit plus complet, si l'Auteur avoit connu le Traité du P. Merlin sur les formules des Sa-

cremens. 4°. après avoir réfuté tous les autres sentimens sur le jour où J. C. célébra la dernière Cène avec ses Apôtres, il prend celui de S. Thomas: de-là il passe à l'erreur des Quartodécimans, & à la sentence que le Pape Victor prononça contr'eux: il prétend qu'elle contenoit une excommunication qui ne s'étendoit qu'à l'interruption de ces sortes de lettres qu'on nommoit pacifiques, & qu'au refus de l'Eucharistie, qu'il étoit d'usage d'envoyer d'une Église à l'autre, en signe de paix & d'union.

Le troisième Livre répond au troisième siècle: alors le Thrône des Césars devint le fruit du crime, & l'Empire Romain la proye des vices. Il fut affligé par des guerres étrangères, inondé par un déluge de Barbares, & déchiré par les mains de ses Empereurs, ou plutôt de ses Tyrans, qui s'en dis-

putoient la poſſeſſion. Hors quelques inſtans d'un heureux calme qu'on goûta ſous le jeune Gordien, le Trône Impérial ne fut qu'un Théâtre, dont la perfidie, la débauche & la cruauté ſouillèrent conſtamment la Scène juſqu'au regne de Conſtance Chlore, qui le purifia. Notre Hiſtorien retrace avec ſageſſe & avec force l'image de ce malheureux Siècle, & cette ſuite de Tragédies, où tant d'Empereurs perdirent leur couronne & leur vie.

A ces ſpectacles, qui ne peuvent qu'indigner un Lecteur, on a joint des diſſertations qui pourront l'amuſer. Les unes ſont ſur ſes Funérailles, les Apothéoſes, les Dieux, les Sacrifices, & les Médailles des Romains. Les autres ſont ſur des queſtions curieuſes, par exemple, ſur l'Epoque, où les Allemands commencent à figurer dans l'Hiſtoire, ſur l'origine des Francs :

& sur les exploits de tous ces Barbares qui désolèrent l'Empire Romain.

On doit s'attendre à trouver, dans l'Histoire Ecclésiastique de ce Livre, les persécutions que souffrit l'Eglise sous Sévère, Maximin, Dece &c. les troubles qu'excita le schisme de Novat, la dispute de S. Etienne & de S. Cyprien. Ainsi l'Histoire de l'Eglise devient intéressante 1°. par ses grands Pontifes S. Fabien, S. Corneille, S. Etienne &c. 2°. par ses sçavans Docteurs Tertullien, Origène, S. Cyprien &c. 3°. par ses saints Personnages, Gregoire le Thaumaturge, Denys d'Aléxandrie, Antoine &c. 4°. enfin par de fameux Hérétiques, tels que Sabellius, Paul de Samosate, Manés &c. A la fin de ce Livre on trouve 12. dissertations sur autant de points importans des Antiquités Chrétiennes & de la Discipline Ecclésiastique.

Les Dissertations du P. Daude ne sont à beaucoup près ni aussi nombreuses, ni aussi étendues que celles du P. Alexandre. L'un écrit une histoire en forme, toutes les parties en sont liées, & le fil en est continu. L'autre dans la sienne ne fait guéres que rappeller les faits, ils y sont isolés sans former par leur assemblage aucun corps d'histoire. Les dissertations du P. Alexandre sont comme l'objet principal; celles du P. Daude ne sont que l'accessoire: celui-ci n'en fait que pour appuyer & éclaircir son histoire; l'autre ne compose une histoire que pour accompagner & amener ses dissertations. Ainsi le premier est plus Historien, le second plus Controversiste: le travail critique de l'un est plus approprié aux besoins de l'histoire; celui de l'autre l'est plus à ceux de l'École. L'histoire du Théologien François est plus simple, n'étant

qu'Eccléſiaſtique ; celle du Docteur Allemand eſt double ; elle a comme deux colonnes, l'une pour le Civil, l'autre pour le Sacré.

ARTICLE XCI.

IDE'E DE LA POESIE Angloiſe, ou Traduction des meilleurs Poëtes Anglois, qui n'ont point encore paru dans notre Langue, avec un jugement ſur leurs Ouvrages, & une comparaiſon de leurs Poëſies avec celles des Auteurs anciens & modernes, & un grand nombre d'Anecdotes, & de Notes Critiques. Par M. l'Abbé Yart, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen. Tome III. contenant quatre Epîtres morales de Pope. in-12. pag. 304. A Paris, chez Briaſſon, ruë S. Jacques 1753.

DEs Mémoires tels que les nôtres trouvent ici une abondante moiſſon, dont ils ne ſçauroient trop s'enrichir : nous y puiſerons avec le goût & l'empreſſement que doivent nous inſpirer le mérite du Poëte Anglois, l'illuſtre Pope, & les talens de ſon Traducteur François, M. l'Abbé Yart. Avant les quatre Epîtres morales qu'annonce le titre de ce Volume, on trouve l'Epître de Pope au Docteur Arburthnot. Le Traducteur a joint à chacune de ces Epîtres des Diſcours ou des Avertiſſemens préliminaires. Tout cela eſt précédé *d'une Hiſtoire de la vie & des Ouvrages de M. Alexandre Pope.*

Dans la Préface que M. l'Abbé Yart a miſe à la tête de ce Volume, il rappelle avec modeſtie les juſtes éloges qu'on a donnés à ſa traduction, il relève avec intelli-

gence le mérite des bons Traducteurs, & il répond avec politesse à quelques critiques qui tombent moins sur l'exécution que sur la matière de son projet.

Dans ses observations, M. l'Abbé Yart avertit qu'il ne faut pas confondre la traduction des Poëtes avec celle des autres Ecrivains : *il faut être original*, dit-il, *dans la première ; il ne faut être que copiste dans la seconde.....* » Celle-ci est » une Estampe sans coloris ; celle-» là une copie qui paroît si origi-» nale qu'elle trompe les Connois-» seurs. C'est le même air de Mu-» sique, qui joué sur un instru-» ment ou chanté par une belle » voix, est répété avec la même » grace & le même goût par un » autre instrument, ou par une » autre voix. » Il prétend que les Auteurs n'ont pas plus le *mérite de l'invention* que les Traducteurs par *rapport aux expressions & aux*

tours ; c'eſt-là, dit-il, par où *l'homme de génie différe principalement d'un autre :* car quant aux idées, *tous ceux qui penſent ont à peu-près les mêmes. Un Auteur Original invente rarement. Il ne fait ſouvent qu'orner de nouvelles réflexions ce qui a été dit avant lui.* Cependant le choix des tours n'appartient-il pas tout entier à l'Auteur ? Les rendre en ſa Langue, n'eſt-ce pas là tout le mérite où peut prétendre ſon Traducteur ?

» Notre eſprit, ajoute M. l'Abbé Yart, eſt naturellement auſſi
» jaloux de ſes penſées que no-
» tre cœur l'eſt de ſes ſentimens ;
» celui qui a la force d'aſſervir
» ſon eſprit à l'eſprit d'un autre ; qui
» paroît libre, lorſqu'il eſt le plus
» dépendant ; qui marche ſeul dans
» une terre étrangère à travers
» des obſcurités de toute eſpèce ;
» qui éclaircit un texte ſans le

» paraphraſer ; qui l'explique ſans
» le commenter ; qui le fortifie
» ſans le changer ; qui l'embellit
» ſans le flatter ; qui crée à cha-
» que inſtant la forme ſans ja-
» mais changer la matière ; n'a-
» t-il pas un génie, qui, quoique
» différent des Auteurs Originaux,
» eſt peut-être plus rare? » C'eſt accorder beaucoup aux Traducteurs, & c'eſt peut-être encore exiger d'eux davantage : s'il faut remplir cette idée pour groſſir la liſte des bons Traducteurs, il n'eſt pas étonnant qu'elle ſoit ſi peu nombreuſe. A ces conditions on doit plutôt ſe faire Auteur que Traducteur : les frais en ſeront ſouvent moins pénibles, & les profits toujours plus honorables.

Comme notre Académicien ne traduit pas les Poëtes en vers, il ne manque pas de faire ſentir que la Traduction en proſe a ſes difficultés ; que ce qu'on appelle *ſtile eſt*

extrêmement rare ; qu'une Prose & une Versification élégantes, sont également le fruit d'un goût exquis; qu'on exige dans la Prose plus d'éxactitude & de fidélité ; que la Langue Angloise a moins d'analogie avec la nôtre que la Grecque & la Latine ; que la *précision ou plutôt la briéveté des Poëtes Anglois est si grande.... que chaque phrase, chaque expression est un microscope, qui fait voir à travers une espace extrêmement étroit, une étenduë infinie d'objets.* De toutes ces judicieuses Remarques, on doit conclure que, dans ces sortes de Traductions, il y a un mérite qui n'est bien sensible qu'à ceux qui, comme M. l'Abbé Yart, ont assez de goût pour sentir les difficultés, assez de courage pour les affronter, assez de génie & de patience pour les vaincre.

Ici le Traducteur se rappelle un mot qui nous est échappé : c'est

que ces nouveaux *ſecours qu'on va chercher au-delà des mers, n'ont orné ni enrichi notre Scène, ni notre Parnaſſe.* » Ce ſont, répond-il, » des ſémences qu'on jette dans la » terre : elles doivent y germer » quelque tems avant que de le- » ver, de croître, & de porter des » fruits. Les ſecours qu'on alla » chercher dans les Bibliothèques » des Moines, n'enrichirent pas » tout d'un coup notre Scène, ni » notre Parnaſſe : il fallut marcher » près de deux Siècles dans les té- » nèbres du mauvais goût, avant » qu'une lecture aſſiduë des An- » ciens eût pû épurer notre Poë- » ſie ». Quoi donc ? Corneille & Racine ſont ils auſſi loin de Shakeſpeare & de Dryden, que Jodelle & Garnier l'étoient d'Euripide & de Sophocle ? Faudra-t-il encore deux Siècles au Théâtre François pour s'élever au niveau du Théâtre Anglois ? Nous ſommes auſſi ſûrs

que M. l'Abbé Yart rejettera cette conséquence, que nous sommes surpris d'en trouver le fondement dans sa comparaison. Mais toute Traduction est une espèce d'adoption : dans l'une comme dans l'autre, on ne justifie guères qu'aux dépens de ses proches, la faveur qu'on fait à l'Etranger.

Ne connoît-on pas, ajoute notre Traducteur, *plusieurs Scènes de Tragédies que M. de Voltaire a ingénieusement imitées de nos Voisins ? N'avouë-t-il pas qu'il a appris à penser & à écrire vigoureusement dans l'étude de leurs Livres ?* On aura beau relèver les obligations que ce célèbre Ecrivain peut avoir aux Anglois ; on ne nous persuadera jamais que, sans leur *secours*, il eût manqué de vigueur. Ses traits les plus forts sont-ce donc ceux qu'il a empruntés de la Scène de Londres ? Son génie n'avoit-il pas dequoi les

remplacer, peut-être avec avantage ?

Les Anglois pensent avec trop de liberté, & s'expriment avec trop de hardiesse : *voilà*, comme le remarque M. l'Abbé Yart, *ce qui allarme notre Religion. Mais*, replique-t-il, *les Anciens étoient-ils beaucoup plus chastes & plus orthodoxes que les Anglois ?* Le Traducteur supposeroit-il que, dans la lecture des Anciens, nous conseillerions ou ne condamnerions pas tout ce qui blesse la pudeur ? Quant à l'Idolatrie, il sçait aussi bien que nous, qu'elle n'est plus contagieuse. On ne doit donc lire les Anciens que pour se former le goût : c'est dans les Arts, & non dans la Morale qu'ils doivent être nos modèles. Mais pour revenir aux Anglois, ce n'est pas d'eux que nous devons prendre des leçons de goût ; c'est de nous qu'ils peuvent en recevoir.

Pope, dont on nous traduit ici quelques Poëmes, s'eſt preſque autant formé à l'Ecole des François qu'à celle des Anciens. Egal, s'il n'eſt ſupérieur, à ſes Compatriotes, il eſt plus correct & plus ſoutenu, plus riche & plus ſage, plus naturel & plus coulant, plus délicat & plus brillant. Il raiſonne avec autant de grace que de force; il penſe avec autant de fineſſe que d'élévation; il réfléchit avec autant d'agrément que de profondeur. S'il eſt Anglois par la naiſſance, il eſt comme François par l'éducation; s'il doit beaucoup à ſa Patrie, il ne doit guères moins à notre commerce; les écarts qu'on peut lui reprocher, ne ſont guères que des reſtes d'un inſtinct Anglois, auquel une culture d'ailleurs heureuſe, n'a pû ôter toute ſa fougue, ou dont elle n'a pas ſçu modérer l'impreſſion.

Les *allarmes* que la Littérature

Angloiſe inſpire à notre *Religion* ; ne ſont que trop autoriſées : les productions de ce Pays ne deviendroient-elles point, parmi nous, le germe de toutes ces idées ſéditieuſes, & de toutes ces opinions hardies qui ont fait en Angleterre autant de Chrétiens impies, que de mauvais Citoyens ? M. l'Abbé Yart nous promet de purger de tout ce venin, ſes Traductions, ou du moins d'y joindre un fort contrepoiſon : nous lui ſçavons gré d'une attention ſi néceſſaire. Nous lui en ſçaurions encore davantage, s'il s'étoit borné à un choix de ce qu'il y a de ſain & de beau tout enſemble, dans les ouvrages qu'il traduit. Il ne nous feroit connoître les Anglois que par leurs bons endroits, ils y gagneroient, nous n'y pourrions perdre. Les Lettres jouiroient de ſon travail, ſans que le zèle en prît aucun ombrage.

Au reste, nos justes appréhensions ne s'étendent pas à tous les Ecrivains Anglois : on compte parmi eux de sçavans Docteurs, dont les Ouvrages sont une digue que la Providence oppose en Angleterre au progrès de l'irréligion. Mais nous avons souvent remarqué que ces doctes Ecrivains n'ont grace que pour défendre la cause commune ; leur force les abandonne, dès qu'ils veulent la tourner contre les dogmes Catholiques. Passons maintenant à l'Histoire de la vie & des Ouvrages d'Alexandre Pope.

Ce grand homme naquit à Londres en 1688. Ses parens le firent élever dans la Religion Catholique qu'ils professoient. Dès l'enfance, son goût & son talent pour la Poësie se déclara. A douze ans, il composa une Ode sur la solitude ; à seize ans, quatre Eglogues, une Pastorale sacrée, une

Idylle ; & à vingt-cinq *la Boucle de Cheveux enlevée.* Enſuite parurent ſon *Temple de la Renommée*, & ſon *Eſſai ſur ſa Critique*. Le ſuccès de ce Poëme fut ſi grand qu'il émut la bile de Dennis contre l'Ouvrage & la perſonne de Pope. *Je ne l'aurois jamais attaqué*, diſoit ce Critique envieux, *ſi ſes Ecrits n'euſſent pas eu infiniment plus de ſuccès qu'ils ne méritent.* Cette attaque fut pouſſée juſqu'aux noirceurs les plus horribles : Pope les ſentit, & c'eſt ſans doute le ſouvenir qu'il en conſerva, qui le faiſoit long-tems après écrire à un de ſes amis. * *J'ai évité avec ſoin tout commerce avec les Rimailleurs & les Auteurs médiocres, hormis ceux qui, par grand hazard, ſe ſont trouvés être honnêtes gens.*

* XXII^e. Lettre choiſie & traduite par M. Genet.

Pope, dit ſon Hiſtorien, *ſe délaſſa de ce grand Poëme* (ſur la Critique) *par quelques petites Pièces*, telles que ſon Epître en Vers ſur la Peinture, & ſon Ode ſur le ſilence. Il eut obligation à ſes Critiques, il leur en témoigna une reconnoiſſance qui eſt plus douteuſe que le profit qu'il tira de leur Cenſure: ſa plume en devint plus correcte, ſans en être moins féconde. En peu de tems, ſa réputation s'éleva trop haut, pour qu'un Dennis pût y porter aucune atteinte, elle n'en fit que plutôt ombrage à un Ecrivain d'un ordre bien ſupérieur. Adiſſon n'auroit eû rien à craindre de la gloire de Pope, s'il avoit pû en ſoutenir l'éclat; en voulant l'obſcurcir, il ternit la ſienne.

Son inimitié contre le premier des Poëtes Anglois, nous rappelle celle de Platon contre le Prince des Poëtes Grecs: l'Iliade fit nai-

tre l'une & l'autre : comme Platon n'avoit pû pardonner à Homère, le mérite de l'avoir composée, Adisson ne pût pardonner à Pope celui de l'avoir exactement traduite. Contre ces deux Poëmes, la Censure des deux Philosophes fut trop impuissante, pour ne pas rendre implacable leur haine contre les deux Poëtes. En outrant la Critique, ils ne décrièrent que ses Auteurs : malgré leur envie déchaînée, l'Iliade en Anglois, comme en Grec, fixa l'estime & l'admiration publique : pour l'ébranler, Adisson tenta un moyen dont Platon, plus sage, ne s'avisa jamais. Il traduisit l'Iliade, supposé, comme plusieurs le croyent, que cette Traduction, qui porte le nom de Tickell, soit l'Ouvrage d'Adisson. La Traduction de Pope soutint la comparaison aussi fièrement que la Critique, elle eut encore plus de Vengeurs qu'elle n'avoit eu

d'ennemis, & Pope fut encenſé de ſes Partiſans avec autant d'excès, qu'il avoit été outragé par ſes Rivaux.

Il n'eut rien manqué à ſa gloire, ſi, comme il l'écrivoit à ſes amis, content des éloges qu'il recevoit de Milord Sheffield & de ſes autres admirateurs, il eût paru inſenſible aux procédés odieux de ſes adverſaires : par ſon ſilence, il les eût plus humiliés que par ſes Apologies ; en ſe taiſant, il eût montré une vertu qui n'eût fait que relever des talens qu'on n'avoit pû abbaiſſer. Mais les grands génies ſont ſouvent plus ſenſibles au mérite de leurs talens, qu'à celui de leurs vertus : la vanité de l'eſprit l'emporte ſur la nobleſſe du cœur : on ſe dégrade par un dépit qui vange l'injure, plutôt que de s'honorer par une généroſité qui la pardonne.

Pope ne put donc digérer long-

tems les outrages dont on l'accabloit : il y oppoſa un Poëme intitulé la *Dunciade* ou *le mauvais goût*. Dans cette Satyre, dit M. l'Abbé Yart, *il porta le ridicule de ſes ennemis au même dégré, qu'ils avoient porté leur fureur*. Ce Poëme, ſi goûté en Angleterre, n'a pû l'être en France. Les Perſonnages qu'on y attaque, nous ſont trop inconnus, pour nous intéreſſer. La *Dunciade* attira plus de chagrins à Pope qu'à ſes ennemis : ils s'en vengèrent par une flagellation, véritable ou imaginée, peu importe : la relation burleſque qu'ils en publièrent, le couvrit de confuſion. Ainſi, parmi les Anglois, à l'impoliteſſe Latine du Siècle paſſé, la rivalité de l'eſprit mêloit alors le fiel de la plus aigre malignité : nous n'oſerions la leur reprocher, depuis que, parmi nous, on a trouvé des tours ingénieux, pour ſe permettre les mêmes excès, ſans paroître néan-

moins transportés de la même fureur.

Pope ne put se reconcilier avec des ennemis qui le persécutèrent sans relache : l'édition qu'il donna des œuvres de *Shakespeare*, lui en suscita un nouveau dans le Poëte du Roi, Théobalde. Le nombre s'en grossit encore par les Epitres dont M. l'Abbé Yart publie la Traduction, & par quelques imitations d'Horace & de Donne. Ce dernier avoit fait d'ingénieuses Satyres de son siècle, les vers en étoient un peu surannés ; en les retouchant, Pope les rajeunit tellement que la peinture du 17e. siècle devint l'image du 18e. De pareils Ouvrages ne pouvoient se multiplier, sans attirer de nouveaux ennemis à notre Poëte. Il s'en consola avec quelques illustres & savans Anglois, dont l'amitié & l'estime eussent pû le dédommager de la haine & de la guerre qu'il essuyoit,

ſi dans cette vie l'excès d'aucun bien pouvoit compenſer l'excès du mal contraire.

Après tous ces détails hiſtoriques & littéraires que nous ne pouvons qu'indiquer, M. l'Abbé Yart entreprend de juſtifier l'Orthodoxie de Pope : nous ne croyons pas qu'on pût en douter, s'il ne s'agiſſoit que de la perſonne de ce Poëte. Un Anglois accuſé par ſes ennemis *d'être un Eſpion & un Agent, dont la Cour de Rome ſe ſert pour troubler l'Etat*, ſoumis à toutes les taxes impoſées aux Catholiques, inſenſible aux honneurs & aux richeſſes que lui aſſuroit un changement de créance, ſourd aux ſollicitations, comme aux raiſonnemens des amis les plus diſtingués par leur ſçavoir, comme les plus puiſſans par leur rang dans l'Egliſe Anglicane, Confeſſeur toujours intrépide d'une foi, dont il pouvoit être tous les jours le Martyr dans un Pays, où

où la profeſſion ouverte n'en eſt pas tolérée ; attentif à guérir les ſoupçons des Catholiques ſcandaliſés de la doctrine de ſes Ecrits ; jurant à l'Egliſe une ſoumiſſion que lui refuſent beaucoup de ſes Accuſateurs ; en un mot un Anglois, Poëte ſçavant, & ſurtout bel eſprit, s'il en fut jamais, eût-il tant ſacrifié à une Catholicité qui n'eût pas été ſincère ? D'ailleurs, quoique Pope ait eu le malheur de repouſſer ſouvent la calomnie par la Satyre, » fut-il jamais, demande » ſon Hiſtorien, un plus zélé Ci- » toyen, un ami plus fidèle, un ri- » che plus libéral ſurtout envers » les pauvres Catholiques, dans » les cœurs deſquels il brûloit d'a- » voir une place, un meilleur fils, » un Chrétien & un Catholique » plus éprouvé par les perſécu- » tions, & plus conſtant dans la » foi ? »

En faveur de Pope, M. l'Abbé Yart

n'en reſte pas là : il va juſqu'à traiter de *calomnie* les accuſations formées en France contre l'*eſſai ſur l'homme* ; il ne peut ſouffrir qu'on exige d'un Poëte la même exactitude que d'un Théologien, & que pour *quelques idées peu juſtes*, échappées à une verve Angloiſe, on ſoupçonne d'*irréligion* un poëme, dont le plan ne tend qu'à venger la Providence & à confondre les Incrédules, qui ne la nient, qui n'en blaſphement les voies, que parce qu'ils en ignorent la profonde ſageſſe. C'eſt au tribunal de la ſeule raiſon que le Poëte cite les ennemis de la Providence, dit M. l'Abbé Yard, il n'a garde de s'appuyer contr'eux du dogme du péché Originel, & des autres que rejettent ces Impies : ſans le ſecours de ces Myſtères, *ne reſte-t-il point dans l'Univers*, demande l'Hiſtorien, *encore aſſez d'ordre & aſſez de ſageſſe pour en conclure & dé-*

montrer l'existence d'un Dieu, & une Providence toujours attentive à tirer le bien du mal, & sa gloire du crime même?

Pour rendre cette justification plus complette, on rappelle ici les endroits, ou *l'essai sur l'homme* console les malheureux par l'espérance *d'un bonheur à venir*; on soutient avec M. de Ramsai que ce poëme n'est point infecté du fatalisme de Spinosa; on montre que le dogme de l'immortalité y est formellement enseigné. Cette proposition si mal sonante: *que les faux zélés combattent pour des modes de Religion*, on l'explique, avec le Docteur Warburton, en disant, d'après Pope lui-même, que » *les modes de Religion* ne signifient autre chose que les disputes des » Théologiens sur des points, qui » n'ont point été décidés; & que » ceux qui menent une vie pure, » n'ont point tort, quelque parti

» qu'ils prennent ſur des points
» qui ne ſont pas décidés par l'Egli-
» ſe. » On prétend encore, avec M.
Racine, déſabuſé par Pope, que l'ordre, dont *l'eſſai ſur l'homme* prend la défenſe, n'eſt point un *ordre primitif; mais un ordre proportionné à une nature dégradée.* Reſteroit à ſçavoir, comment les miracles entrent dans cet ordre en y dérogeant, & par conſéquent loin de le détruire, ou de l'exclure, le ſuppoſent & l'établiſſent. C'eſt-là un point délicat qu'il faut abſolument ſaiſir & d'où il ne faut point s'écarter, ſi l'on ne veut pas donner dans l'écueil de l'*optimiſme*, dont il paroît difficile de ſauver Pope. Bien des Philoſophes y ont fait naufrage; quelques Théologiens s'en tirent aſſez mal; faut-il donc s'étonner qu'un Poëte Anglois y ait échoué? Par l'état de cette Controverſe, on voit l'intérêt que nos Philoſophes mécréans ont à

confondre leur cauſe avec celle de Pope, & celui qu'ont nos Docteurs à diſtinguer ſes écarts vitieux, de leurs dogmes funeſtes. Les frapper tous du même anathème, ne ſeroit-ce pas avoir pour le Poëte trop de rigueur, & pour les autres trop d'indulgence ?

M. L'abbé Yart ne peut donc ſouffrir que, de l'aveu des Catholiques & preſque à leur requête, on range Pope au nombre des Tolérans ou des Incrédules : *ſeroit-ce* dit-il, *rendre ſervice à notre Religion que d'entreprendre de lui ravir un homme qui lui fait tant d'honneur par ſon eſprit & par ſes mœurs ?* Au moins pour le céder, nous devrions exiger des titres qui effacent ceux que les Proteſtans mêmes nous fourniſſent pour le revendiquer. En effet quoi de plus formellement Catholique que ſes réponſes au Docteur Clarke, & à l'Evêque de Rocheſter, ſon ami At-

terbury, qui vouloient l'engager à une dispute, & le gagner à leur Secte.» A quoi serviront nos dispu-» tes, mon cher ami, *dit-il au* » *premier?* Après avoir beaucoup » raisonné l'un contre l'autre, vous » n'en serez pas moins Protestant, » ni moi moins Papiste. J'espère, » *disoit-il au second*, réfuter les » argumens que me fera tout Hé-» rétique *mitré ou non mitré* .... » Quoiqu'en dise Tillotson, il est » aussi facile à un vrai Fidèle de » croire la Transubstantion que la » Trinité, l'Incarnation &c. .... » Oui quand un mort ressuscite-» roit, & qu'il m'enseigneroit une » autre Religion que celle de l'E-» glise Romaine, je ne change-» rois pas, & je proteste à Dieu » que je voudrois .... manquer » de pain, pourvû que j'eusse la » consolation de vous voir penser » comme moi.» Enfin, *dit l'Historien*, résigné & soumis à la Pro-

vidence, Pope mourut le trentième Mai 1744. Heureux si sa foi a été aussi pure & aussi vive qu'on doit le souhaiter, plus encore pour son salut, que pour l'honneur de notre Religion.

Le reste dans un autre Article.

ARTICLE XCII.

REMARQUES SUR LES Tragédies de Jean Racine, suivies d'un Traité sur la Poësie Dramatique ancienne & moderne. Par Louis Racine. 3 Volumes in-12. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1752. & à Paris chez Desaint & Saillant &c.

CEt Ouvrage s'annonce par deux noms trop connus pour avoir besoin de nos éloges. M. Racine avoit déja inséré dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, plusieurs dissertations qui

ont trait aux talens & à la gloire du célèbre Dramatique, son père. Mais une nouvelle édition des œuvres de cet homme illustre, édition la plus correcte & la premiere in-4°. qu'on ait projettée en France, a réveillé la tendresse filiale. M. Racine a repris la plume, & ce sont ses remarques sur les Tragédies de son père, qu'on nous donne aujourd'hui dans les deux premiers volumes. Le troisième est un *Traité sur la Poësie Dramatique ancienne & moderne.* Nous parcourerons ces divers objets, laissant les grands détails aux Amateurs d'observations critiques & d'anecdotes littéraires.

L'Auteur prend chaque pièce de Racine en particulier, il examine & pèse la fable, l'action, la conduite, le dénouement, les mœurs, les caractères de chaque Tragédie, suivant la date de leur naissance; il suit le Poëte d'Acte en Acte, de

Scène en Scène, de Vers en Vers en quelque manière ; il fait d'abord l'*Examen de la pièce ;* il paſſe enſuite à des *Notes ſur la Langue ;* & il conclut par des *Remarques*, qui font ſentir le vice, & plus ſouvent la beauté de certains vers, de certains tours, de certaines expreſſions. Cette méthode, un peu grammaticale, s'eſt préſentée à l'Auteur comme la plus convenable à ſon but : & c'eſt auſſi l'ordre que nous ſuivrons ici. Le Public n'attend pas de nous des Commentaires ſur un Commentaire.

Les Freres ennemis. Dans cette Pièce, eſſai d'un Poëte qui n'avoit pas encore vingt ans, on trouvera bien des jeuneſſes, la verſification foible, la conduite peu ſoutenuë, les vraiſemblances point aſſez gardées. Les critiques en ſont ſi connues que nous en dirions toujours trop pour les Connoiſſeurs, & trop peu pour ceux qui ne le ſont pas :

mais on y verra toujours les naiſſances de ce que Racine devoit être, & on admirera les accroiſſements de de ce génie, qui, comme dit l'Auteur, *partant* des Freres ennemis *va toujours s'acheminant juſqu'à* Athalie. On lit ici ce vers de Créon.

Ah, c'eſt m'aſſaſſiner que de m'ôter la
vie !

Au lieu de, *que me ſauver la vie.* Comment échappe-t-il aux Imprimeurs des négligences ſi impardonnables?

M. Racine ſouſcrit ſans peine à la cenſure de S. Evremont ſur la Tragédie d'Aléxandre : il y ajoute ſes propres remarques, *& le fait ſans peine*, dit-il, *parce que l'on verra dans la ſuite l'Auteur très-attentif à obſerver toutes les particularités qui fondent la vraiſemblance d'une action, & à ſuivre les principales circonſtances de la vérité hiſtorique.* L'attention à ce

dernier point n'eſt pas telle qu'on voudroit le dire. Quelques obſervations de M. l'Abbé du Bos le prouvent aſſez ; on les traite de *pédanteſques*, & on a raiſon : mais on ne les réfute qu'en oppoſant la noble liberté de la fiction accordée aux Poëtes.

Quant au héros de la pièce, (Aléxandre) on le trouve trop doucereux. » Il eſt certain que tout » ce qu'on dit de lui, quand on en » parle, en donne une très-grande » idée, qu'il ne ſoutient pas quand » il parle lui-même. » Ce qui faiſoit douter à S. Evremont ſi Porus n'étoit pas le héros de la pièce plutôt qu'Alexandre.

Les beaux yeux d'Axiane ennemis de la paix &c.

» Les Italiens à qui nous reprochons leurs *concetti*, ne nous é» pargnent pas lorſqu'ils peuvent » nous reprocher le même défaut. » Ces ſix Vers ſont condamnés

» par Muratori .... & voici ſa » raiſon : *queſti contrapoſti, ed acute reflexioni non ſono naturali, e veriſimili, perche ſon troppo ingegnoſe. Ces anthithèſes, ces réfléxions ſubtiliſées n'ont point aſſez de naturel ni de vraiſemblable, parce qu'elles ſont trop ingénieuſes.* Je ſouſcris à cette condamnation ; en ajoutant... que » le Poëte qui, dans ſes deux premières pièces a fait cette faute, a » été depuis le plus grand ennemi » de ces penſées trop ingénieuſes. »

Alexandre, après ſa victoire, écrivant du champ de bataille un *billet-doux* à ſa maîtreſſe, n'eſt pas plus étonnant que le Céſar de Corneille qui fait la même choſe aux champs de Pharſale. C'étoit le mauvais goût du tems, & c'eſt par-là que M. Racine excuſe cette Tragédie. Mais dans les ſuivantes, ſi vous en exceptez les deux pièces ſaintes, l'amour régne-t-il moins ? On a bien

réformé les douceurs fades & les galanteries romanesques; mais d'un autre côté on a fait parler la passion *plus naturellement*, par conséquent plus dangereusement. L'amour des autres Tragédies n'étoit que subsidiaire & postiche, pour ainsi parler. Racine dans la suite l'a fait entrer en premier, & on peut dire qu'il a substitué à des Tragédies amoureuses un amour tragique. Aujourd'hui même notre Scène est-elle purgée de ces *langueurs* & de ces *fureurs*, qui font rire l'étranger à nos dépens? Ces deux fameuses piéces du Théâtre moderne, *Zaïde* & *Alzire* ne roulent que sur l'amour: c'est le goût des Dames, & de la Nation par conséquent.

Le succès d'Andromaque mit tout d'un coup Racine hors de pair, par là plus haut que toutes les critiques, & donna droit dès-lors à Boileau de placer son ami Racine à côté de Corneille:

Déjà comme les vers de Cinna, d'Andromaque
Courir marqués au coin de l'immortalité.

» Cette piéce n'est point, comme » le dit le P. Saverio, * *Tragedia* » *Episodica a due fila.* On n'y perd » jamais de vuë la principale ac- » tion, puisqu'il n'y a qu'une ac- » tion & qu'un intérêt, comme le » dit Rousseau, dans une de ses Let- » tres : *les quatre intérêts des qua-* » *tre personnages se réunissent dans* » *un seul intérêt, ou, pour mieux* » *dire, en une seule action.* L'ac- » tion est implexe, & n'est point » double. » Ici notre Auteur fait l'*Examen de l'Andromaque d'Euripide, & de la piéce françoise qui porte le même nom :* tout ce morceau nous a paru savamment traité.

* Jésuite Italien qui a écrit sur la Poësie, & dont l'Auteur parle avec éloge.

La Comédie des Plaideurs, qui ſuit, partage encore les ſentiments : il y en a qui la traitent de *farce :* d'autres, en plus grand nombre, & Molière lui-même qui s'y connoiſſoit, y trouvent un grand ſel, & le *vis comica.* M. Riccoboni va plus loin, & a peine à croire que, *depuis Molière, le vrai ſtyle de la Comédie ſe ſoit conſervé nulle part auſſi bien. . . .* Mais entr'autres choſes, ce qui la diſtingue eſſentiellement de la *farce*, c'eſt qu'elle attaque avec force & fineſſe un ridicule auſſi commun que funeſte, *l'eſprit de chicane.*

Elle a d'ailleurs ce mérite que nous appellons d'*Antiquité :* c'eſt une imitation des *Guêpes* d'Ariſtophane ; mais cette imitation ne conſiſte guères que dans une idée générale: de part & d'autre, c'eſt un juge imbécille & preſque inſenſé qui veut juger abſolument. Son fils plus raiſonnable le tient renfermé,

& pour avoir la paix le constitue juge de tout ce qui se passe dans le domestique. Le procès criminel du *chien* se trouve aussi dans Aristophane, avec la différence que dans le Grec il plaide pour lui-même, représenté par un Acteur, on ne sçait comment; au lieu que dans le François il a un Avocat. Du reste, rien ne se ressemble moins, dans les caractères, les mœurs, la conduite & le but même, que ces deux piéces. Aristophane en veut à tous les Juges d'Athènes qu'il déchire cruellement, plus *Guêpe* que les *Guêpes* mêmes (c'est le nom qu'il leur donne). Dans les *Plaideurs*, le ridicule ne tombe que sur un seul Juge qui est à-peu-près en démence; les *Rabulæ*, les Avocats qui disent du verbiage, & surtout les Plaideurs opiniâtres en revendiquent la meilleure part.

A la honte de notre Nation, *Britannicus* tomba d'abord. M. Ra-

cine en rejette la faute ſur ce que c'eſt une piéce de réflexion qui gagne plus à être luë qu'à être entenduë ; or on ne va guères au Théâtre pour réfléchir. Les caractères & les ſentimens de cette Tragédie ſont ſouvent copiés d'après Tacite, cet Auteur profond. Les mœurs des Princes, les intrigues de Cour, les politiques du cabinet ſont des objets qui échappent à la multitude. La poſition même de Néron a quelque choſe d'un peu Métaphyſique. » Le Poëte ici, *dit l'Auteur*, » a ſçu peindre une ame dans ce » terrible paſſage de la vertu au cri-» me, & au crime ſans retour. » Tout le monde n'a pas le coup d'œil aſſez fin pour diſcerner ce moment critique. La ſuite des tems répara l'injure faite à Britannicus par le mauvais goût. C'eſt le ſuccès des repréſentations qui fait lire les piéces de Théâtre ; celle-ci dut à la lecture l'éclat qu'elle eut dans les

repréſentations ; les caractères en particulier, qui y ſont ſi bien pris, ſi bien ſoutenus, la feront toujours admirer.

Bérénice fut un duel, dit M. de Fontenelle, *& la victoire reſta au plus jeune ;* c'eſt-à-dire à Racine ſur Corneille. Ce duel fut propoſé par Henriette-Anne d'Angleterre, Ducheſſe d'Orléans, & accepté par les deux champions. Corneille, à force de faire grand Titus, le fit giganteſque. Quant à Racine, vous le reconnoiſſez toujours à l'élégance du vers, à la tendreſſe du ſentiment, & vous admirez la fécondité d'un Poëte qui de ces trois mots de Suétone, *invitus invitam dimiſit*, a ſçu tirer un Poëme qui ne pêche au fond que par le défaut du ſujet. » Car pourquoi, *dit l'Auteur*, cet » amour ſi tendre & ſi malheureux » entre deux perſonnes ſi eſtima- » bles, dont le tableau eſt préſenté » par un grand Peintre, ne fait-il

» pas sur nous la même impression
» que l'amour de Didon pour Enée?
» un de ces deux amours est tragi-
» que ; l'autre ne l'est pas. » Il entre ensuite dans un détail où nous n'entreprenons pas de le suivre.

Bajazet releva la paille, dit Me. de Sevigné ; c'est-à-dire que *Britannicus* & *Bérénice* n'ayant pas eu l'éclat d'*Andromaque*, Racine rétablit sa réputation par sa Tragédie de *Bajazet*. Les François, reconnoissables à ce trait, virent avec plaisir des *Turcs* sur la Scène ; ils ne nous étoient pas alors si connus qu'aujourd'hui. Me. de Sévigné fut à la Comédie comme les autres, admira *Bajazet* comme les autres, & ne laissa pas de critiquer avec sa légèreté ordinaire. Le dénouëment la choqua surtout : *il n'est point préparé*, dit-elle, *on n'entre point dans les raisons de cette grande tuërie.* Un peu plus de connoissance des

mœurs Turques, & des intrigues du Serrail la lui auroit rendu probable. Toute conſpiration ſoit exécutée, ſoit manquée ne va point, dans ce Pays-là, ſans une grande *tuërie*. Nous remarquons, avec l'Auteur, que la première Scène de Bajazet peut être regardée comme le plus parfait modèle de l'expoſition du ſujet. C'eſt en quoi pèchent la plupart des Poëtes Dramatiques, & ce qui jette eſſentiellement de l'obſcurité dans le Poëme. Bajazet cependant n'eſt pas ſans défaut : par exemple, » les » malheurs où l'amour précipite » les trois principaux Perſonna-» ges excitent la terreur ; mais il » me paroît que dans cette Pièce, » cette *pitié charmante*, qui fait » le grand plaiſir de la Tragédie ; » ne regne point aſſez &c. »

Dans *Mithridate*, on a relevé quelques erreurs hiſtoriques & géographiques : cette Cenſure eſt peu

de chose : on peut demander avec plus de justice, *quelle est l'action de cette Pièce?* Racine lui-même a senti la difficulté, & contre sa coutume, il entreprend de la résoudre dans une Préface. N'y auroit-il point lieu d'appliquer ici la Maxime *excusatio non petita, tacita est accusatio*? Son fils cherche à son tour à le justifier par des raisons, que les personnes d'un goût difficile pourront ne pas trouver entièrement satisfaisantes. Mais ce défaut, supposé qu'il existe, est racheté par des beautés qui font revoir tous les jours cette Pièce avec un nouveau plaisir. Les caractères vertueux de Monime & de Xipharès, surtout celui de Mithridate, de ce Mithridate que Cicéron appelle *le plus grand homme depuis Alexandre*, mieux défini encore dans Velleius Paterculus, *vir neque silendus, neque dicendus*, c'est-à-dire un composé de vertu & de

vice; où l'on ne sçait s'il y a davantage à admirer ou à détester; ses soupçons & ses jalousies; la haine implacable qu'il a vouée aux Romains; cette noble fierté qui ne plie point sous les malheurs.

Plus il est malheureux, plus il est redoutable.

Tout cela jette dans cette Tragédie un intérêt des plus attachants.

L'Epître de Boileau à Racine instruira la postérité du brillant succès d'Iphigénie, & la simple lecture ne permettra pas d'en douter. C'est ici vraiment qu'on trouve ce *génie qui croît & s'élance.* Nous remarquons avec l'Auteur, 1°. la pudeur des Grecs dans leurs Tragédies; (ils s'en dédommageoient amplement dans leurs Comédies). » Dans cette Pièce » d'Euripide, Clytemnestre demande à Achille, s'il veut que sa » fille lui vienne, en suppliante, em-

» brasser les génoux : *c'est*, lui » dit-elle, *ce qui convient peu à* » *une jeune fille : mais si vous vou-* » *lez, elle va venir le visage cou-* » *vert de cette rougeur, la gloire* » *d'une fille .... Qu'elle reste chez* » *elle*, répond Achille, *c'est ce* » *que demande la pudeur....Si nous* » *observions ces mœurs, que de* » *beautés perdroient nos Tragé-* » *dies !* » Il est vrai : mais nous ajoutons qu'elles gagneroient du côté des mœurs !

2°. La mauvaise Critique de M. de la Mothe. Il ne trouve pas vraisemblable le long silence d'Agamemnon, pendant que Clytemnestre l'accable des plus sanglants reproches. *Il s'étoit attendu à tous ces reproches.*

Voilà, voilà ces cris que je craignois
d'entendre.

Disons de plus ; il sentoit bien, qu'à certains égards, il les méri-

toit. Sa patience & ſon ſilence n'ont donc rien que de naturel en cetre occaſion.

Une troiſiéme Obſervation regarde le rôle de Clytemneſtre, qui déſeſpère les Actrices, comme celui d'Oreſte, dans Andromaque, déſeſpère les Acteurs.

Que dirons-nous de *Phèdre*, cette Tragédie ſi bien conduite, ſi bien verſifiée, ſi frappante, ſi paſſionné & ſi dangereuſe ? M. Racine, fils, ne convient pas de ce danger. Il juſtifie ſon père contre M. Riccoboni, le P. Brumoi, les Jéſuites *, & il rapporte en faveur de Phèdre le ſuffrage d'un *Docteur fameux par ſes lumières, par la ſévérité de ſa morale*, & par bien d'autres endroits; mais qui ne ſçait que ce Docteur fut l'homme du monde qui jugea le plus par le cœur ? Pour ce qui eſt

* Dans un Exercice public en 1740.

du

du texte cité de M. Boſſuet, il n'entre point dans la queſtion. Sans un plus grand détail, nous répondrons ſimplement à l'Auteur ce qu'il répond à M. Riccoboni, dans ſes Notes ſur Bérénice : le » Poëte n'a jamais dans cette Tra- » gédie, ni dans les autres, inſpiré » aucune maxime dangereuſe; mais » il a préſenté des Peintures qui ſont » toujours extrêmement dangereu- » ſes, & ce qui a été depuis. . . le » ſujet de ſes larmes, il les a ren- » dues, par la vivacité de ſon » pinceau, encore plus dangereu- » ſes . . . . ».

Les autres juſtifications de Phèdre roulent, 1°. ſur le Perſonnage d'Aricie, tant critiqué comme inutile, & donné moins à la néceſſité qu'à l'humeur Françoiſe. » Cette » Tragédie ſeroit ſans défaut, ſi » le ſauvage Hippolyte n'aimoit, » au lieu d'Aricie, que ſon arc, » ſes javelots & ſon char ». Ainſi

parle M. le Franc ; & ainsi pense à peu près tout le monde. 2°. Sur le récit de la mort d'Hippolyte, trop pompeux dans la conjoncture : heureux qui peut pécher de la sorte ! 3°. Sur la pitié mêlée d'indignation, qu'excite le désastre de l'innocent & vertueux fils de Thésée : il est, dit-on, coupable d'aimer Aricie, malgré la défense de son père. Le Spectateur & le Lecteur François ne sentiront pas la grièveté de cette faute, & ainsi la difficulté revient. 4°. Sur le reproche qu'on a voulu faire à Racine, d'introduire dans cette Pièce la Nécessité, la *Fatalité*. Nous renvoyons ici à l'Auteur qui détruit cette accusation sans beaucoup de peine.

M. Racine n'étoit âgé que de trente-huit ans, quand Phèdre parut. Il renonça alors au Théâtre & à la Poësie, pour s'occuper d'objets plus serieux ; mais douze ans après,

Madame de Maintenon lui demanda avec tant d'instances quelques Pièces saintes pour les Demoiselles de saint Cyr, qu'il fallut s'y prêter : de-là *Esther* & *Athalie*.
» Ce qu'il avoit prévu arriva ;
» quand la première de ces deux
» Pièces parut imprimée, on disoit
» hautement que le Poëte n'étoit
» plus reconnoissable, & ce fut
» l'épargner dans la suite que de
» regarder Esther & Athalie, com-
» me des Pièces faites pour des en-
» fans. On en juge autrement au-
» jourd'hui ».

Sans doute : *Esther* est regardée comme un chef-d'œuvre de versification. Les Chœurs y font un merveilleux effet : nous ne disons rien du fonds qui appartient à un plus grand Maître, puisqu'il est tiré de l'Ecriture sainte : mais quoiqu'en dise M. Riccoboni, trois Actes suffisent. Le Poëte n'étoit pas ici, comme ailleurs, maître de son

ſujet, & le ſujet n'en comportoit pas davantage.

Athalie, *l'Ouvrage le plus approchant de la perfection qui ſoit jamais ſorti de la main des hommes*, dit M. de Voltaire, parut imprimée, ſans avoir été repréſentée. Le Public lui fit peu d'accueil, & Racine mourut ſans avoir joui du fruit de ſon travail, perſuadé même qu'il n'avoit pas réuſſi. Ce ne fut que long-tems après que M. le Duc d'Orléans Régent la fit jouer par les Comédiens. » Les » premières repréſentations firent » un tel effet ſur les Spectateurs, » étonnés de ſe ſentir attendris » jusqu'aux larmes, qu'Athalie fut » bientôt regardée comme le chef- » d'œuvre de l'Auteur, & même » comme le chef-d'œuvre de la » Poëſie-Dramatique ».

Il en parut une Critique dans un Mercure de 1722. Comme elle eſt d'un homme d'eſprit, & qui

rend justice, M. Racine ne dédaigne pas de lui répondre. Dans le troisiéme Volume, il fait à Athalie l'application des six parties de la Tragédie, assignées par Aristote: ces deux Dissertations seront fort utiles pour juger de la Piéce, & se former au goût du beau.

L'Auteur paroît embarassé sur ce Vers du Grand-Prêtre.

Il est vrai, de David un *trésor* m'est resté.

Athalie prend ce mot *trésor* dans sa signification naturelle. Joad entend par-là Joas, seul Héritier du Sang de David. Ce n'est point équivoque, dit-on: qu'est-ce donc? *Ce seroit un mensonge avec tout autre qu'avec l'ennemi public*, par conséquent, ce n'en est plus un. *Qui trompe-t-il? L'ennemi public, l'Usurpateur du trône &c.* Le mensonge est donc permis contre l'en-

nemi. *Ce ſont*, dit-il, *des queſtions difficiles qui ne me regardent pas.* Il eût donc mieux fait de les omettre : quelque parti qu'on prenne, le danger ſe préſente.

Nous devons remercier l'Auteur, & louer en même tems ſa modeſtie, d'avoir ici placé la Lettre de M. le Franc, où il eſt queſtion du Théâtre, & en particulier des Œuvres de M. Racine. Elle eſt d'un ſtyle ſupérieur, & d'un goût fini. La vertu & les Lettres peuvent en tirer un égal profit.

On voudroit s'étendre un peu plus ſur le troiſiéme Volume; mais nous avons des bornes reſpectables. Ce Volume a pour titre *Traité de la Poëſie ;* mais il renferme peu de préceptes, & il eſt hiſtorique plus que didactique : ce ſont des réflexions, des diſcuſſions, des controverſes qui n'ont entr'elles aucune liaiſon ; mais qui ſe rapportent toutes au genre Dramatique. L'Au-

teur expoſe lui-même ſon plan au commencement de l'Ouvrage, où le Lecteur le trouvera.

On aura le plaiſir de voir des choſes ſouvent rebattues, maniées par un homme d'eſprit, qui a des idées neuves ; & par un homme ſçavant qui ſeme partout des traits intéreſſans & des anecdotes curieuſes : ſans doute auſſi qu'on approuvera le ton vertueux & religieux qui régne dans cet ouvrage. Par exemple on demande ſi les piéces les plus morales, *les plus ſaintes même* peuvent être repréſentées ſans danger, & l'on ſemble pencher vers la négative. On cite le mot de Solon qui s'écrioit, à la naiſſance des Spectacles dans Athènes, *de pareils amuſemens parleront plus haut que les Loix.* On penſe avec Quintilien que les jeunes gens ne peuvent lire les Comédies que quand *mores in tuto fuerint* : & l'on rapporte le ſentiment

d'une Dame d'esprit : » Ceux qui » vont aux Spectacles, *dit elle*, y » entendent quelquefois de gran- » des leçons de vertu, & en rap- » portent presque toujours de gran- » des impressions de vice. » On se rappelle les regrets de Racine sur ses Tragédies amoureuses, & on en gémit avec lui. On en veut surtout aux *Opéra*, ces Piéces informes, qui, selon l'Auteur, pourront bien être d'excellents Opéra, mais ne seront jamais de bons ouvrages.

Ceux qui veulent de l'érudition auront de quoi se contenter dans plusieurs savantes recherches sur l'ancien Théâtre Grec & Latin, surtout sur le Grec; dans les observations judicieuses que fait l'Auteur sur *le plaisant comique*; dans les dissertations où il examine, si, tout étant supposé égal, la Tragédie donne plus de plaisir que la Comédie; (il le pense & le prou-

ve) : si notre Poësie Dramatique est préférable à celle des autres Nations d'aujourd'hui (cette matière ne nous a paru ni épuisée, ni décidée :) si Aristote a eu raison de préférer dans la Tragédie les sujets terribles (on prend ici l'affirmative) : si le partage de la déclamation & du geste pour les mêmes paroles fut un usage des anciens Romains : si les Tragédies Latines furent chantées ou non, (l'Auteur démontre la fausseté de ces deux opinions contre l'Abbé du Bos & quelques autres :) s'il y avoit du reste une vraie modulation dans la déclamation ancienne (on n'en doute plus à présent.)

Voici quelques remarques que nous donnons pour ce qu'elles valent. 1°. On fait dire à Horace qu'Eschyle fut l'inventeur du masque, & il est vrai qu'il se seroit trompé ; mais il a dit précisément, d'*un masque plus honnête. Persona,*

pallaque repertor honeſta Aeſchylus &c.

2°. *Les Commentateurs de Boileau ne nous diſent point pourquoi en traduiſant... ce demi vers d'Horace* , nitique cothurno *il a mis le brodequin au lieu du cothurne* , c'eſt-à-dire, qu'ils ne diſent point, pourquoi il s'eſt mépris. Poëte ſublime & parfait Critique, il a pu gnorer bien des choſes.

3°. Nous juſtifions Boileau ſur un autre point.

Si d'un beau mouvement l'agréable fureur,
Souvent ne nous remplit d'une douce terreur.

Ce n'eſt point une douce terreur dont les Atrées, les Œdipes, les Phédres nous rempliſſent &c. Boileau ne parle ici que de l'effet & de l'impreſſion, qui certainement eſt *douce*, puiſqu'elle nous plaît

tant. Il a dit dans le même sens :

Et pour nous divertir nous arracha des
pleurs.

4°. On peut douter si l'Auteur a pris le sens d'Aristote. Celui-ci dit que la Tragédie excitant la crainte & la pitié *opère la purgation de passions semblables :* τὴν τῶν τοιούτων παθημάτων κάθαρσιν. » Vouloir purger du cœur des hommes la crainte & la pitié, c'est, *dit M. Racine*, vouloir émousser les deux aiguillons de la vertu. » Mais c'est aussi mettre Aristote dans la contradiction la plus palpable avec lui-même. La force du mot κάθαρσιν, ne dit point chasser, bannir ces passions, mais les *épurer*, & les *rectifier.*

5°. *Homère qui veut rendre ses Dieux méprisables &c.* Ce n'est pas là l'idée d'Eustathius, de M. Rollin, ni des autres. Ils regardent Homère comme un Poëte fort re-

ligieux à sa façon. Il a rendu ses Dieux *méprisables* à la vérité, mais par la faute du Paganisme, & nullement de dessein formé.

6°. *Pacuvius, Cæcilius, Accius..... dont Horace, Perse & Martial ne parlent qu'avec mépris.....* Ce mépris n'est pas si bien marqué dans Horace, puisqu'il dit que Pacuvius passe pour sçavant, & Accius pour profond.

Pacuvius docti famam senis, Accius alti.

& que s'il y a plus d'art dans Térence, il y a plus de dignité dans Cæcilius :

Vincere Cæcilius gravitate Terentius arte.

Le peu de fragmens recueillis de ces Poëtes Comiques, n'a rien certes de si *méprisable*. Mais ces remarques sont des bagatelles qui n'ôtent rien au mérite de l'excel-

lent Ouvrage dont nous avons rendu compte.

On prie les Imprimeurs, pour sauver l'honneur de la France chez les Etrangers, de ne pas tant maltraiter le Grec.

ARTICLE XCIII.

PRINCIPIA PHYSICO-MEDICA, in Tironum Medicinæ gratiam conscripta, à Joanne Claudio Adriano Helvetius &c. C'est-à-dire, *Principes Médico-Physiques pour l'instruction des jeunes Médecins. Par M. Helvetius, Conseiller du Roi, premier Médecin de la Reine, Directeur des Hôpitaux Militaires, Docteur de la Faculté de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, & aggrégé au Collège Royal de Nanci*, 2 Tomes in-8°. à Paris.

Septembre 1753. I. Vol.

chez la Veuve D. A. Pierres 1752.

LA Médecine eſt une ſcience toujours mêlée de quelques incertitudes, ou de quelques conjectures ; c'eſt une carrière, où l'on peut s'égarer dès le premier pas : pour s'en ouvrir l'entrée, on ne ſçauroit avoir un guide trop sûr & trop éclairé. Dans cette route les moindres erreurs, les plus petits écarts ſont d'une conſéquence, qui intéreſſe la vie des Citoyens ; ainſi le zèle de l'humanité, autant que celui de ſa profeſſion, a inſpiré à M. Helvetius l'ouvrage que nous annonçons.

D'abord l'illuſtre Auteur expoſe le ſujet de ſon ouvrage, *argumentum operis* : cette expoſition tient lieu de toute Préface. Tout l'Art de la Médecine, dit M. Helvetius, conſiſte à conſerver en ſanté ceux qui jouiſſent de ce bien précieux,

& à délivrer de la maladie ceux qui en ſont attaqués. *Ars Medicinæ in eo ſita eſt tota ut qui ſanitate fruuntur homines, in ſtatu ſerventur ſano & ut morbis liberentur, qui his corripiuntur.* Nous ne ſommes en ſanté, *continue-t-il*, que quand tous les membres de notre corps ont le libre & le conſtant exercice de leurs fonctions ; nous ne ſommes malades que quand cet exercice eſt troublé dans pluſieurs ou dans quelques-uns de ces membres. *Conſtat enim inter omnes integrâ nos frui valetudine, quandiù corporis omnes partes conſtanter ſua munia præſtant ; variiſque nos morbis, ægrotationibuſque tentari, cùm plurium vel aliquarum partium perturbantur functiones.* Que le mouvement des fluides ſoit trop vif ou trop lent ; que leurs qualités propres ſoient altérées ; que les humeurs ſoient trop épaiſſes pour s'ouvrir les

voies où elles doivent couler & se séparer ; qu'il y ait trop de fléxibilité ou de rigidité dans les solides; que les vaisseaux, où se fait la sécrétion des liqueurs, soient trop relâchés, ou trop resserrés ; dès-lors la santé souffre. Ainsi, conclut M. Helvétius, pour exercer la Médecine, il faut connoître parfaitement 1°. La fabrique du corps humain, *fabrica nostri corporis* ; l'état, le tissu, le lien de ses parties solides, *habitus*, *structura*, *nexus*. 2°. La nature des fluides, qui coulent dans chacune de ces parties, ou qui doivent se filtrer dans de certains couloirs : c'est là-dessus que roule tout le Méchanisme des fonctions animales. *Ex his enim tota pendet functionum Mechanica.*

Cette connoissance conduit à celle des symptômes qui caractérisent la maladie naissante, en manifestent le progrès, & en indi-

quent la cause. Le corps humain est une machine hydraulique : c'est par le concours & le concert des fluides qui la composent, que s'éxercent toutes ses fonctions vitales. Les liqueurs se jettent dans les vaisseaux & les dilatent ; les vaisseaux dilatés se contractent par leur élasticité ; leur contraction presse & pousse les liqueurs. Ces oscillations répétées les brisent, les altèrent, & les font se dissiper par des ouvertures, qui sont comme des soupiraux, d'où elles s'exhalent, *per diversa propellunt spiracula.* L'action des solides dépend de leur roideur, celle des liquides de leur mouvement, comme leur résistance de leur épaisseur. De-là, pour les Médecins, l'importance de sçavoir 1°. les loix de l'action que les corps exercent les uns sur les autres ; 2°. la nature des Elémens qui entrent dans la composition des corps mixtes.

Ces notions sont nécessaires aux jeunes Médecins, non-seulement pour lever l'obscurité qui couvre la plûpart des phénomènes de la Physique & de la Chymie, mais encore pour leur éclaircir le méchanisme, d'où dépend l'usage de nos facultés corporelles; les accidens, qui en troublent l'harmonie, & l'action des différens remèdes qui doivent la rétablir.

Après ces Notions préliminaires, l'Auteur trace le plan de tout son Ouvrage, & le réduit à ces cinq questions : Première, est-ce à l'*impulsion*, ou à l'*attraction* que les corps obéissent dans tous leurs mouvemens de translation ? Seconde : y a-t-il un fluide subtil, qui comme une vapeur invisible, transpirant continuellement du sein de la terre, & inondant son athmosphère, pénètre sans obstacle, les corps qu'il rencontre, & leur forme, à l'entour de leur sur-

ace, une Athmoſphère propre ? Troiſiéme : réſide-t-il, dans l'intérieur & dans la profondeur de tous corps, un feu Elémentaire qui s'y cache, tandis que d'autres corps y entrent par des chemins qui leur ſont ouverts ? Quatriéme : y a-t-il des parties de matière qui ſoient de leur nature élaſtiques, flexibles & diſtinguées des autres parties qui compoſent les corps ? Cinquiéme : y a-t-il enfin des corpuſcules, des Elémens ſimples, dont l'attribut eſſentiel ſoit de condenſer l'eau, de la géler, & d'exciter dans nous des ſenſations de froid.

Après avoir réſolu ces queſtions, l'Auteur nous dévoilera le méchaniſme, qui fait qu'un corps en ſanté remplit ſi bien ſes fonctions, & nous enſeignera la méthode de rémédier aux accidens qui dérangent ou vitient ces fonctions ou leurs facultés. Cette méthode ſe

diviſera en deux Traités , dont le premier roulera ſur les maladies qui troublent toute l'œconomie animale ; le ſecond ſur les maladies chroniques qui n'attaquent qu'une des parties de cette œconomie. Tout cet Ouvrage eſt le fruit d'une grande étude de tout ce qui a été écrit ſur la Médecine ; d'un long commerce avec les plus habiles Praticiens, & de pluſieurs années d'obſervation. Tout y eſt marqué au coin de la candeur la plus ſincère, du zèle le plus déſintéreſſé & de la capacité la plus étenduë. Nous nous diſpenſerons de rapporter au long le texte de l'Auteur : le peu que nous en avons cité, ſuffit pour aſſurer que ces expreſſions ſont auſſi lumineuſes que ſes idées ; & ſon ſtyle auſſi ſain que ſon jugement.

Le Médecin commence où le Phyſicien finit : *ubi deſinit Phyſicus, ibi incipit Medicus* : ancien

Axiome qui exige qu'on ne se présente aux Ecoles de Médecine, qu'après une étude solide de la meilleure Physique. L'Axiome est suranné, on y déroge presqu'aussi universellement qu'impunément: c'est un abus que M. Helvétius n'a garde de tolérer ou de dissimuler; pour le proscrire, il ne pouvoit, dans son Ouvrage, rien faire de mieux que de ne pas séparer les principes de la Médecine, des Elémens de la Physiqne.

Il a donc recueilli & approfondi tout ce qui, dans la Physique, peut intéresser la Médecine. Dans le choix des différentes opinions, qui divisent les Physiciens, il s'arrête toujours à des principes, dont un Médecin ne doit jamais douter dans la pratique de son Art. Un Métaphysicien pourra peut-être s'élever à une région abstraite, d'où il lui sera permis de contester la vérité ou la démonstration

de ces principes : mais dans ſon Art, le Médecin n'a pas beſoin d'une analyſe ſi ſubtile : s'il vouloit en tirer les regles ou les fondemens de ſa méthode, bientôt entêté d'un ſçavoir, non pas ſeulement conjectural, mais purement idéal, errant dans le vague des eſpaces *intentionels*, au lieu de juger de ce qui peut être par ce qui eſt, il ne jugeroit de ce qui eſt que par ce qui peut être : ſes déciſions ſeroient plus analogues aux conſéquences du ſyſtême, qu'aux indications de la Nature ; il laiſſeroit l'Obſervation qui doit le guider, pour ſuivre l'imagination qui ne peut que l'égarer.

On ſent bien que c'eſt pour garantir ſes Elèves d'un écueil ſi dangereux, que dans la recherche des premières propriétés de la matière, *de primigeniis materiæ proprietatibus*, M. Helvétius leur enſeigne que la matière eſt de ſa nature,

un être dur & impénétrable ; que ſes parties les plus ſimples ſont *phyſiquement* bornées à une certaine petiteſſe ; qu'après l'avoir atteinte, elles ne ſont plus que des *atomes*, que l'Auteur ne détermine ni à la *même ténuité*, ni à la *même figure* : c'eſt-là, dit l'Auteur, un abîme, dont on n'a pû percer les ténèbres profondes, *latet altâ caligine merſum.*

Entre la matière ſimple & le corps, il aſſigne pour différence, que l'une ne peut avoir de pores, & que l'autre en a ſans fin. Il diviſe enſuite les corps en ſimples & compoſés ; les compoſés en *fluides, liquides & ſolides* : enfin il les définit & les différencie avec toute l'attention d'un Philoſophe, qui ne ſe contente pas d'effleurer les matières.

De la nature de la matière, il paſſe au repos & au mouvement dont elle eſt ſuſceptible, & ſur-

tout cela il s'explique avec l'intelligence d'un ſçavant qui n'ignore rien, & avec la préciſion d'un Auteur, qui ſçait ſe renfermer dans ſon ſujet : ainſi il laiſſe à quartier tout ce qui ne peut intéreſſer la Médecine.

M. Helvétius n'a pas cru que l'*attraction* fût indifférente à ſon art. Il expoſe & compare les deux ſyſtêmes rivaux, *l'impulſion* & *l'attraction*; il en ſonde les fondemens, ou plutôt il rappelle toutes les expériences, & tous les phénomènes, dont leurs Partiſans font uſage dans leurs défenſes & dans leurs attaques réciproques. On ſent ici un Phyſicien qui, avant que de ſe décider, n'a rien omis pour ſe mettre bien au fait de ces diſputes célèbres. Enfin après avoir tout peſé, compenſé & calculé, il ſe déclare contre les *Attractions Newtoniennes* : ſon eſprit eſt trop ferme pour ſe laiſſer ſubjuguer au

préjugé

préjugé dominant, sa raison est trop saine pour renoncer aux droits de son jugement par respect pour des autorités qui éblouissent plus qu'elles n'éclairent.

Rien de si simple que le procédé que soutient M. Helvétius contre le torrent qui entraîne le vulgaire. Dans le systême de l'impulsion, il trouve de quoi satisfaire à tous les Phénomènes, dont se prévaut l'*attraction*; mais pour rétablir le crédit de l'*impulsion*, il ne se contente pas de remonter à ces principes simples, & de descendre à ces expériences sensibles, où elle se manifeste si visiblement; il consent de s'en tenir aux titres mêmes que lui opposent les *Attractionaires*. Les expériences du vuide, les merveilles de la Catoptrique, les révolutions des Planètes, tous ces Phénonènes consultés par M. Helvétius déposent contre l'Attraction : ce sont de faux appuis

qui la trahiſſent, elle-même n'eſt plus qu'un édifice caduc ; on l'abat avec les mêmes inſtrumens qui l'ont élevée.

Loin d'abuſer de ſes avantages pour inſulter à ſes adverſaires, M. Helvétius ſemble oublier ſa ſupériorité : pour devenir leur maître, il ſe fait leur diſciple ; pour les inſtruire, il les interroge. 1°. Il leur demande d'où ils ſçavent que cette force qu'ils appellent *Attraction*, eſt à chaque partie de matière, dès le premier moment de ſa création, tellement *inhérente*, que jamais elle ne s'en détache. 2°. Il les prie de dreſſer une nouvelle méchanique pour expliquer comment cette force concentrée dans ſon ſujet, dont elle ne peut franchir la ſurface, exerce ſon action ſur des corps éloignés de ce ſujet, dans une raiſon inverſe à celle des diſtances. 3°. Il les conjure d'éclaircir comment une for-

ce, dont l'action atteint, à de si grandes distances, des corps étrangers & les transporte, ne peut donner aucun mouvement au corps où elle est inhérente. Il est tenté de croire qu'il y a là une espèce de *magie*, il n'y voit rien que de contraire à l'idée qu'on a toujours euë de *force* : par ce terme, dit-il, on entend une chose qui ne peut s'introduire dans aucune partie de matière sans la remuer & l'agiter, tandis qu'elle y fait sa résidence. Voilà pourquoi il voudroit que les Newtoniens définissent bien ce qu'ils entendent par leur *Attraction*.

On ne sçauroit renvoyer M. Helvétius à l'école de Newton : il en revient avec une réponse dont les défenseurs de l'Attraction ne doivent pas s'accommoder. Ce grand Géomètre déclare ne s'être servi du terme d'*attraction* que comme d'un *terme abstrait*, qu'il avoit affecté *pour parler aux Ma-*

thématiciens. Le terme d'*impulsion*, ajoute-t-il, ſeroit peut-être le plus vrai & le plus propre. *Attractiones . . . ſi Phyſicè loquamur, veriùs dicuntur impulſus.* De là vient qu'on a vu des Newtoniens expliquer l'Attraction par des *émiſſions*, qui exercent ſur les corps, qu'on croit s'entr'attirer, une véritable impulſion.

Dira-t-on qu'on ne conçoit pas que des forces *étrangères* puiſſent former entre certains corps cet attrait qui les fait s'entre-rechercher, & que par conſéquent on eſt fondé à recourir aux forces inhérentes? M. Helvétius répond que l'action des forces étrangères ſe produit dans beaucoup de Phénomènes d'une façon inconteſtable; qu'on n'en a pas aſſez meſuré le pouvoir pour en fixer les bornes; & qu'il eſt plus difficile de concevoir les forces inhérentes, que d'étendre l'empire des forces impul-

ſives. L'Auteur a eſſayé de l'étendre, nous ne pouvons qu'applaudir à ſon eſſai, & y renvoyer les Phyſiciens. Il en réſulte qu'il y a encore plus de myſtères à dévorer dans le ſyſtême de l'Attraction, que dans celui de l'Impulſion.

Enfin, dit M. Helvétius, pour être sûr de la bonté des ſervices qu'on tire de l'attraction, quand on explique le cours des Planètes, & les autres phénomènes, il faudroit au moins que la nature de l'attraction fût clairement connuë, & ſon exiſtence ſolidement prouvée : or ni l'un ni l'autre n'eſt avéré. Attribuer ces phénomènes à l'attraction, c'eſt donc une témérité comparable à celle d'un homme qui, étant aſſis au bord de l'Océan, contemplant un vaiſſeau pouſſé vers la côte, & ignorant la cauſe de ſon mouvement, l'attribue à une force attractive & inhérente à la terre du rivage. La

gravitation des Planétes sur le Soleil est un fait certain, dit M. Helvétius, mais que la cause de cet effet soit une force inhérente au Soleil même, c'est, selon lui, un songe, une imagination pure, *commentum* : une force si oisive dans la sphère de son domicile, & si active au-delà de cette sphère ; voilà un mystère impénétrable à toute la capacité humaine. L'Auteur ne peut résister à la tentation de le combattre, il l'attaque par plusieurs forts argumens que nous sommes obligés d'omettre, contents d'en indiquer un seul contre l'inégalité des forces que l'attraction exerce à des distances inégales.

Dans le tourbillon solaire, dit M. Helvétius, si son action est plus foible à une distance plus grande, on ne peut s'en prendre qu'à l'espace intermédiaire, espace vuide de toute matière, si ce n'est peut-

être d'un fluide, qui, ſelon les Newtoniens, ne fait aucune réſiſtance : or dans une eſpace ſi libre & ſi commode, la force attractive, inhérente au Soleil, & ſon action ne ſçauroient trouver aucun obſtacle, ni ſouffrir aucun dommage ; donc elle ne doit pas être plus foible à une plus grande qu'à une moindre diſtance.

Enfin notre illuſtre Auteur en appelle aux phénomènes du Magnétiſme & de l'Electricité : ils ſe préſentent ſous un coup d'œil aſſez favorable à l'attraction ; mais au fond ils en ſont le déſeſpoir : ſes Sectateurs reconnoiſſent qu'il eſt impoſſible d'y ſatisfaire avec le ſeul ſecours des forces *centripetes inhérentes*.

Ces épreuves où l'attraction échoue, M. Helvétius les fait ſubir à l'impulſion, & l'en fait ſortir victorieuſe, c'eſt-à-dire, qu'il entreprend d'expliquer par l'impul-

ſion ces ſympathies des corps homogènes, & ces antipathies des corps hétérogènes. En deux mots, voici ſon ingénieuſe idée.

Plus deux corps homogènes ſont éloignés l'un de l'autre, plus eſt grande la quantité du fluide qui coule entr'eux : plus cette quantité eſt grande, plus elle réſiſte au fluide qui les environne par derrière, & qui les ſollicite à ſe rapprocher : plus ils ſe rapprochent, plus cette quantité intermédiaire, & ſa réſiſtance diminuent. Quand ils ſont aſſez voiſins pour confondre & mêler enſemble ces vapeurs, qui s'exhalent de leur ſein, & qui forment leur propre atmoſphère ; alors ces vapeurs, ou cette matière qui les pénètre, & qui circule autour de leur ſurface, s'écoule réciproquement de l'un à l'autre, & précipite leur contact : voilà l'*Attraction*. Dans les corps hétérogènes & dans le fluide qui com-

poſe leur atmoſphère propre, on n'a qu'à imaginer des pores & des figures trop antipatiques ou *diſſemblables* pour conſentir à aucune alliance & pénétration réciproques : on aura la cauſe de la *répulſion*. Au reſte M. Helvétius, plus modeſte & plus Philoſophe que pluſieurs Newtoniens, ne donne tout ceci que pour de ſimples conjectures, *conjectatio* ; il les confirme par l'explication la plus heureuſe d'une foule de Phénomènes, qui ſe plient comme d'eux-mêmes au gré de ſon hypothèſe.

Nous donnerons, le mois prochain, la ſuite de cet Extrait.

ARTICLE XCIV.

LA VULGATE AUTHENTIQUE dans tout ſon texte ; plus authentique que le Texte Hébreu, que le Texte Grec qui nous

restent. Théologie de Bellarmin. Son Apologie contre l'Ecrit annoncé dans le Journal de Trévoux, Article LXXXV. Juillet 1750. Vol. in-12. pages 221. sans la Préface qui en contient XXIV. & l'Aticle du Journal qui en comprend XV. A Rome (c'est-à-dire Rouen) M. DCC. LIII.

EN 1749. on fit imprimer à Wirtzbourg en Franconie, une Dissertation portant le nom du Cardinal Bellarmin. Il y étoit question d'expliquer en quel sens le Concile de Trente a déclaré la Vulgate Authentique. L'Auteur embrassoit l'opinion qui fut celle de plusieurs Théologiens contemporains du Concile, & qui a eu encore de nos jours beaucoup de Partisans. Nous pouvons nommer entr'autres, M. Bossuet, M. Tournely, le Père Alexandre, le Père

Lamy de l'Oratoire, D. Calmet, D. Petitdidier, depuis Evêque de Macra, & peut-être plus de cent autres Ecrivains de divers Ordres, de divers Pays, & de divers dégrés de mérite. Elle se réduit, cette opinion, à penser que le Concile de Trente a déclaré la Vulgate authentique, en ce qui concerne simplement la foi & les mœurs; que, quoiqu'il ait été ordonné de la conserver seule dans l'usage public des Ecoles & des Eglises, on ne l'a toutefois préférée qu'aux autres Versions Latines; qu'on ne l'a comparée ni avec l'Hébreu ni avec le Grec, & que ces deux Textes sont restés en possession de l'autorité dont ils jouissoient avant le Concile.

Tel étoit aussi le plan général de la Dissertation imprimée à Wirtzbourg: dissertation qui étoit en même tems une Thèse, & qui fut soutenue le 22. Décembre 1749.

dans l'Univerſité de la même Ville par un Religieux de l'Ordre de Prémontré, nommé le P. Thaddée Oſterreicher, Bachelier en Théologie. Les Exemplaires de cet Ecrit témoignoient que la Diſſertation étoit un ouvrage poſthume de Bellarmin; qu'on en avoit trouvé le Manuſcrit autographe dans la Bibliothèque des Jéſuites de Malines, Bibliothèque appellée *Bellarminiène*, parce qu'on y conſerve les plus rares Mſſ. de ce Cardinal. On ajoutoit que la Copie qui en avoit été faite, étoit revêtuë de toutes les formalités requiſes; qu'on l'avoit collationnée à l'Original & munie de la ſignature du Bibliothécaire des Jéſuites de Malines. Enfin l'Exemplaire particulier qui nous fut envoyé de Wirtzbourg, au commencement de 1750. étoit contreſigné de la main du P. Widenhofer, Jéſuite Allemand, Docteur en Théologie, Profeſſeur de l'Ecriture Sainte en

cette Ville, & Président de ladite Thèse. C'étoit lui qui avoit découvert à Malines le Mſ. de Bellarmin, qui s'en étoit procuré une copie, qui l'avoit fait imprimer & soutenir dans l'Université de Wirtzbourg. C'étoit aussi par ses soins que cet Ouvrage nous avoit été communiqué dans la vuë de le faire connoître en France : & nous en donnâmes effectivement l'Extrait dans nos Mémoires de Juillet 1750, avec l'exposition succincte de tout ce que nous venons de dire.

Il étoit nécessaire de reprendre cette espèce de narration, avant que d'entrer dans l'Article qui nous intéresse aujourd'hui ; & il faut aussi observer que l'Extrait publié par nous en Juillet 1750. n'étoit guères qu'une Traduction abrégée de la Thèse ou Dissertation ; que de nous-mêmes nous n'y disions presque rien ; que nous

formions ſimplement un tiſſu des penſées & des paroles de l'Auteur, ſans combattre à la vérité ſa doctrine, mais auſſi ſans l'adopter expreſſément; qu'enfin nous terminions cet endroit de nos Mémoires par ces paroles remarquables: *Si l'on a quelque choſe à dire contre la Diſſertation de Bellarmin, nous ferons part au Public de ce qui nous ſera communiqué ſur cette importante matière:* paroles qui donnoient clairement à connoître que, bien loin de publier la Diſſertation comme le réſultat de nos propres ſentimens; nous étions prêts de recevoir les difficultés qu'on pourroit former contre elle, & dont on voudroit conſerver le ſouvenir, en les dépoſant dans nos Mémoires.

L'adverſaire qui s'élève aujourd'hui, c'eſt-à-dire au bout de trois années, n'a pas jugé à propos d'accepter nos offres; & nous convenons qu'il n'y étoit pas obligé: il

a voulu exposer tous ses griefs dans un juste Volume ; & nous avoüons encore que cette voie lui étoit ouverte : cependant voici des réflexions qui n'ont pû, ce semble, lui échapper. La matière étant problématique, & les Théologiens Orthodoxes ayant été souvent partagés touchant la manière d'entendre le Décret du Concile de Trente sur la Vulgate ; ce n'est point le cas de se permettre les procédés de rigueur, les attaques vives & impétueuses. On doit supposer que, dans les deux partis qu'a fait naître cette question, il y a eu des lumières & de la probité ; que tous ces Catholiques respectant infiniment la définition du Concile, il y auroit de l'injustice à représenter les uns ou les autres comme des fauteurs d'hérésie ; d'employer à leur égard les imputations odieuses & les qualités flétrissantes.

Mais c'est assez de préliminai-

res ; venons à l'Ouvrage du Cenſeur Anonyme. Nous y examinerons trois choſes. 1°. Quelle idée cet Auteur donne du Texte Hébreu & du Texte Grec. 2°. Sous quel point de vue, il préſente le Décret du Concile de Trente touchant la Vulgate. 3°. Quelles difficultés particulières il forme contre la Diſſertation de Bellarmin. Tel eſt l'ordre de notre Extrait, pour lequel nous ne devons prendre ni le ton polémique, ni le ſtyle oratoire, encore moins les voies de récrimination : *Scio*, dit Mariana, dans ſa Lettre à Sandérus ſur le même ſujet, *de his rebus incolumi fide atque integrâ charitate, veritatis indagandæ ſtudio, diſputari.*

I.

Quelle idée l'Auteur de la Critique donne du Texte Hébreu & du Texte Grec.

Dès ſa Préface, cet Anonyme

déclare aſſez ce qu'il penſe des deux Textes. Il prend occaſion du mauvais ſyſtême de l'Abbé de Prades, touchant les *trois Chronologies*, * pour dire qu'il n'y a qu'un moyen de combattre le Deïſte, ennemi de l'hiſtoire de Moyſe ; que ce moyen unique, mais triomphant, eſt de s'attacher à la Chronologie de la Vulgate, de l'embraſſer, de la défendre ſeule, de la préférer à toutes les autres. Et comme le Bachelier dit, dans ſon Apologie, que les *trois Textes* (Hébreu, Grec, Latin) *ont ici une égale authorité*, notre Critique répond : *peut-être a-t-il été un tems où cela étoit vrai ; mais aujourd'hui il ne l'eſt plus.*

* C'eſt la Chronologie des Patriarches expoſée de trois façons, dont une eſt dans l'Hébreu Samaritain, la ſeconde dans les LXX. la troiſième dans la Vulgate conforme en ceci à l'Hébreu ordinaire.

Arrêtons-nous un moment à ce *peut-être :* il est clair que l'Auteur ne s'en sert pas au désavantage de la Vulgate, puisqu'il donne à cette Version l'autorité la plus grande & la plus absolue. Il est évident de même que ce Critique ne borne pas sa proposition au point particulier des trois Chronologies, puisqu'il ajoute de suite ; *nous vous démontrerons qu'aujourd'hui le Texte Hébreu & le texte Grec sont si corrompus qu'on ne peut plus Théologiquement les supposer authentiques :* Expressions qui dénotent ces deux Textes pris en gros & considérés en général. Que signifient donc ces termes ; *peut-être a-t-il été un tems où* l'Hébreu, le Grec, le Latin avoient *une égale autorité ?* sinon qu'il peut se faire à la vérité, mais qu'on ne doit pourtant pas assurer que l'Hébreu & le Grec ayent jamais eu une *autorité*

égale à celle de la Vulgate : ce qui revient à dire que, dans quelque époque qu'on se place, soit au tems de saint Jérôme, soit à la naissance de l'Eglise, soit au moment même de la composition de ces deux Textes, Grec & Hébreu, il n'est point certain qu'ils ayent été parole de Dieu, Ecriture sainte, autant que notre Vulgate. Cependant que résulteroit-il d'un sentiment si extrême, de ce *peut-être* si désavantageux à nos deux Textes Originaux ? c'est que la Vulgate elle-même n'auroit qu'une autorité douteuse, puisque sa source ne seroit pas d'une pureté exemte de tout soupçon.

Nous n'insisterons point sur la discussion à laquelle se livre l'Auteur vis-à-vis de l'Abbé de Prades, & de sa dangereuse doctrine touchant la Chronologie. Il nous suffit d'observer qu'on rend peu de service à la Religion en réduisant

les Chrétiens & les Catholiques à ne pouvoir faire uſage que de la Chronologie de la Vulgate. Eh! pourquoi nous empêcher de recourir aux calculs des autres textes ; de faire des efforts pour les concilier avec ceux de la Vulgate ; d'adopter même l'Hébreu Samaritain ou les LXX, ſi notre verſion Latine ne paroît pas répondre aſſez aux difficultés ? C'eſt un procédé condamnable, ſelon notre Cenſeur, parce que le Concile de Trente a déclaré la Vulgate Authentique & parce qu'il a défendu de la rejetter ſous quelque prétexte que ce ſoit. Mais 1°. il s'agit de ſavoir juſqu'où s'étend le terme *Authentique* & à quoi il oblige. Tant d'hommes illuſtres & zélés pour les déciſions de l'Egliſe, n'ont pas cru que cette Authenticité de la Vulgate leur ôtât la liberté de ſuivre en quelques points les Textes Originaux, fuſſent-ils moins purs qu'ils n'ont

été autrefois ; ces mêmes Théologiens n'ont pas fait difficulté de s'appuyer tantôt du Samaritain, tantôt des LXX. quand il a été question de l'Antiquité des tems : doit-on croire que ce soient là autant de prévaricateurs, d'esprits égarés dans leurs pensées, de Novateurs engagés dans des routes pernicieuses ? Mais tout ceci fera bientôt la matiere des plus sérieuses réflexions.

Nous disons 2°. qu'on ne rejette pas la Vulgate, lorsque dans un point particulier, tel que la Chronologie des Patriarches, on suit le Samaritain ou les LXX. Car que fait-on pour lors ? on n'accuse point la Vulgate d'erreur manifeste ; on n'embrasse pas, comme une vérité certaine, la Chronologie qui differe des calculs de la Vulgate. On trouve que cette Chronologie (soit des LXX. soit du Samaritain) a des avantages ; & l'on est

porté à croire qu'elle touche plus au but des questions qui peuvent se former sur l'Antiquité de certains Empires. Enfin pour rassurer tout esprit ombrageux, nous pouvons bien demander si l'Eglise Romaine rejette la Vulgate en adoptant les LXX. dans son Martyrologe de Noël ; si les anciens PP. & les Auteurs Ecclésiastiques qui tinrent la même Chronologie des LXX. rejettèrent la vraye parole de Dieu contenuë exclusivement, selon le Censeur, dans la seule Vulgate ? Et lorsqu'en 1637. on répondoit de Rome aux Missionnaires de la Chine que, dans leurs entretiens avec les Chinois ils pouvoient s'autoriser du calcul des Septante ; croyoit-on réprouver la Vulgate, ou manquer de respect pour la dècision du Concile de Trente * ?

* Nous avons cette Anecdote dans une

Notre Critique Anonyme parlant ailleurs du Texte Hébreu & du Texte Grec, avance cette proposition remarquable : *Fussent-ils même originaux*, c'est-à-dire, exemts de toute tache, & brillants de toute leur lumière, *ils ne seroient que les Aînés..... la Vulgate partageroit toute leur noblesse, toute leur autorité.* Pourquoi ? parce qu'elle est *révélée* comme eux ; & l'Auteur explique de suite les trois espèces

---

Chronologie faite à Pekin en 1749. Ce fut, selon ce Ms. le P. Adam Schall, Missionnaire & bon Mathématicien, qui consulta en 1637. le Général des Jésuites son Supérieur, sur les difficultés qu'on éprouvoit touchant les Annales Chinoises. Le Général prit l'avis des habiles gens de Rome, & répondit qu'on pouvoit user du calcul des LXX. *qui est confirmé par l'autorité du Martyrologe Romain, par le suffrage du Cardinal Baronius & appuyé sur l'autorite des PP. de l'Eglise.* La Lettre de ce Général est du 20. Décembre 1637.

de Révélation, *l'antécédente*, la *concomitante*, la *subséquente*. De ces trois Révélations, la première qui s'étend aux pensées & aux expressions, est l'appanage des Prophètes ; & notre Censeur convient qu'elle ne fut point donnée à l'Auteur de la Vulgate : surquoi nous pouvons bien observer que voici déjà une grande différence établie entre cette Version & les Textes Originaux, dont il y a des parties sans nombre qui ont été révélées *antecédemment*, absolument, jusqu'aux mots & aux syllabes. Aussi le Père Alexandre, voulant montrer la prééminence des Textes Originaux sur les Versions, disoit très-affirmativement dans sa XXXIX. Dissertation sur le IV. Siècle, *Textus Originarii tàm quoad verba, quàm secundùm sensum immediatè sunt à Deo : Versiones verò, licet verum sensum exprimant, quoad verba tamen ex humanâ*

humanâ induſtriâ pendent. Il s'enſuivroit même de ce paſſage que tous les mots des Textes primitifs ſont émanés immédiatement de Dieu : ce qui établiroit une différence preſque infinie entre ces Textes primitifs & toutes leurs verſions. Mais nous ne voulons pas développer cette idée qui nous écarteroit du ſujet ; & nous revenons à notre Cenſeur anonyme.

Il eſt obligé, pour ſoutenir ſon ſentiment, d'adopter des notions peu ſûres, des principes qu'il eſt plus aiſé de combattre que de bien défendre : par exemple, il prétend qu'on a la vraie parole de Dieu, quand un Ecrivain, d'ailleurs abandonné aux connoiſſances qu'il peut avoir, eſt ſimplement aſſiſté de l'Eſprit Saint qui empêche qu'il ne s'égare. Quelques Auteurs ont dit la même choſe ; mais on leur a demandé comment, dans cette hypothèſe, les Canons des Conci-

les Oecumeniques, publiés ſans doute avec l'aſſiſtance du S. Eſprit, ne ſeront pas mis au rang des Saintes Ecritures ; ou comment pluſieurs parties des Saintes Ecritures ne ſeront pas rangées dans la claſſe de ces Canons ? On a rappellé une infinité de paſſages des PP. de tous les Siècles, qui ſuppoſent que, dans la compoſition des Saints Livres, il a régné du moins une inſpiration & une révélation divine ; l'une pour émouvoir la volonté de l'Ecrivain, l'autre pour lui ſuggérer le choix des choſes qu'il devoit écrire. On peut voir l'explication de tout ceci dans M. d'Argentré (Elem. Theol. p. 33. & ſeqq.) Or cette *inſpiration*, cette *révélation* ne ſe trouvent nullement dans la doctrine de notre Auteur ; & de ce défaut on pourra conclure que l'aſſiſtance ou protection ſurnaturelle qu'il reconnoît dans l'Auteur, ou les Auteurs de la Vulgate, & qu'il appelle

concomitante, ne ſuffira point pour faire que cette verſion ſoit parole de Dieu *révélée*, comme les Textes originaux.

Mais d'ailleurs eſt-ce une choſe certaine que l'Auteur de la Vulgate ait eu cette *révélation concomitante*, qui l'auroit rendu infaillible à l'égard des Textes qu'il entreprenoit de traduire ? Nous faiſons à ce ſujet deux obſervations qui répondent à tout ce que dit notre Cenſeur (pag. 170. & ſuiv.)

1°. L'exemple des LXX prouve ici très-peu de choſe. Car quelle certitude a-t-on de cette aſſiſtance ſpéciale de l'Eſprit Saint qui les auroit préſervés de l'erreur ? Pluſieurs Anciens l'ont reconnuë à cauſe de l'hiſtoire (apocryphe) des cellules d'Alexandrie : S. Jerôme l'a niée, & il ſemble qu'aujourd'hui la plûpart des bons Critiques penſent, à cet égard, comme le S. Docteur. Mais quand les LXX au-

roient été favorisés de cette grace, s'ensuivroit-il que l'Auteur de la Vulgate a joui du même privilége? la preuve de similitude ou de convenance est-elle décisive dans un point de cette nature? Le S. Esprit, dit Serarius (Prolegom. C. XIX.) est le maître de ses dons ; ce n'est point à nous de faire des systêmes sur ce qu'il a pû ou dû donner, ni sur la matière, le tems, l'instrument & l'objet de ses graces. Et voilà, continue le même Auteur parlant au nom des Théologiens, persuadés que l'Auteur de la Vulgate n'a point eu de *révélation concomitante ;* voilà ce qu'il faut répondre à ceux qui demanderoient pourquoi les LXX ont été protégés du S. Esprit, & pourquoi l'Auteur de la Vulgate n'a pas reçu la même faveur.

2°. Quelques Ecrivains Anciens & Modernes ont soutenu que cette protection a été un des priviléges

de l'Auteur de la Vulgate, enſorte que ſelon eux il n'a pu ni ſe tromper, ni tromper les autres. Mais quelle multitude de Sçavans opposés à cette opinion! Les uns, comme Mariana (dans ſon Ouvrage ſur le Vulgate) rapportent ce qu'on dit de part & d'autre, balancent les raiſons, & témoignent enſuite qu'ils penchent vers la négative : d'autres plus décidés l'embraſſent ouvertement. Ecoutons quelques-uns de ces Docteurs.

Bellarmin au Chapitre XI. de ſon ſecond Livre *de Verbo Dei* aſſure qu'il n'eſt point néceſſaire de reconnoître, dans les Auteurs de la Vulgate, une aſſiſtance du Saint Eſprit qui les ait rendu infaillibles. *Nous ſommes perſuadés*, ajoute-t-il, *que ces Traducteurs n'ont point été Prophètes, & qu'ils ont pû ſe tromper.*

Le Père Alexandre, dans ſa Diſſertation XXXIX. ſur le IV.

Siècle, dit que ſaint Jérôme a fait la Verſion Vulgate, aidé des moyens humains, & qu'il a pû ſe tromper, comme les autres Traducteurs : *Certum eſt ſanctum Hieronymum mediis ordinariis inſtructum, eruditione & induſtriâ humanâ hoc Opus confeciſſe, & ut alii Interpretes, errori obnoxium fuiſſe.*

2°. Dom Calmet, dans ſa Diſſertation ſur la Vulgate, dit *qu'on n'a jamais prétendu dans l'Egliſe, que ſaint Jérôme fût inſpiré, ni infaillible dans ſa Traduction.*

Au reſte ces autorités & toutes les autres que nous pourrions produire en faveur du même ſentiment, n'excluent pas les ſoins d'une Providence attentive ſur la Verſion des ſaints Livres : Providence qui diſtingue extrêmement ſaint Jérôme dans l'Egliſe, & qui eſt reconnue par cette Prière de l'Office Canonial : *Deus qui Ec-*

clesiæ tuæ in exponendis sacris Scripturis B. Hieronymum ... providere dignatus es &c. Mais on voit assez que cette Providence n'est ni une inspiration, ni une révélation, ni une assistance divine, qui ait égalé, en quelque sorte, saint Jérôme aux Ecrivains sacrés, c'est-à-dire, qui l'ait rendu, comme eux, infaillible dans la composition de son Ouvrage. Nous souhaiterions pouvoir citer, en cet endroit, deux ou trois excellentes pages du Livre d'Andrada sur la Vulgate. Il explique tout ceci avec beaucoup de précision & de lumières. (Voyez Fol. 359. & seq.)

Nous n'avons donc encore jusqu'ici aucune raison forte & décisive pour élever la Version Vulgate à la dignité de parole de Dieu *révélée*, comme les Textes Originaux, supposés purs & sans tache: car c'est toujours l'hypothèse, d'où nous sommes partis. Reste à sça-

voir, si ce que l'Auteur appelle *révélation subséquente*, pourra donner à la Vulgate l'avantage d'égaler pleinement & totalement ces Originaux si précieux. Le seul énoncé de la question devroit suffire pour décider contre l'opinion de notre Censeur ; car cette troisième sorte de révélation étant d'un ordre comme inférieur aux deux autres, il en doit résulter un effet moins noble. Mais examinons les choses de plus près : elle consistera, dit-on, cette *révélation subséquente*, en ce que le Concile de Trente a déclaré la Vulgate authentique. *A ce titre seul la voilà parole du saint Esprit, à ce titre seul la voilà révélée ... & aussi révélée que le Texte même Original.* Tout ceci, chez l'Auteur, est appuyé d'un passage de Bonfrérius, qui prétend qu'on auroit la vraie parole de Dieu, dans un livre auquel le saint Esprit rendroit

témoignage, quand même ce livre ſeroit ſorti de la plume d'un Ecrivain qui n'auroit eu ni révélation, ni inſpiration, ni aſſiſtance ſurnaturelle.

On peut ſe reſſouvenir que cette Doctrine fit bruit autrefois à Louvain, & qu'on la reprocha en 1588 aux Jéſuites. M. d'Argentré aſſure que Leſſius ſe rapprocha de ſes Adverſaires, en reconnoiſſant, dans tout ce qui s'appelle Ecriture-Sainte, une inſpiration, une motion divine *. Et en effet quelle apparence que la révélation ſubſéquente, ſi elle eſt ſeule, puiſſe faire une parole vraiment émanée de Dieu! Ne ſeroit-ce pas plutôt une parole ſimplement *adoptée* de Dieu, ainſi que s'exprime encore M. d'Argentré ** ? parole de Dieu hors de

* *D'Argentré Element. Theol. de Auctor. Script. C. IV. pp. 30. 32. 39.*

** *Ibid. p. 70.*

l'hypothèse de nos Saintes Ecritures, suivant la remarque du même Docteur; parole de Dieu, qui ne sera jamais que la Vulgate, comme version, soit *aussi révélée que les Textes originaux*.

De tous ces détails sur les trois espèces de révélations qu'on distingue par rapport à l'Ecriture, que concluerons nous? une proposition bien courte & bien simple: c'est que la Vulgate quoique très-respectable, quoique représentant & contenant la vraie parole de Dieu, n'est pourtant point susceptible, comme version, d'égaler la *noblesse & l'autorité* des Textes originaux: & voilà sans doute une raison qui a pu faire dire à Bellarmin, dans sa dissertation imprimée à Wirtzbourg, que les Textes Grec & Hébreu sont plus authentiques que la Vulgate, parce qu'ils sont les sources. Car en cette qualité de *sources*, ils sont divins dans les ob-

jets qu'ils comprennent & dans leur composition : en qualité de *sources*, ils font foi divine, & par les choses qu'ils énoncent, & par la manière dont ils les énoncent. Aussi le même Bellarmin dit-il dans son second Livre *de Verbo Dei* Cap. XI. *negari non potest quin sint Fontes anteponendi rivulis Versionum, quando constat non esse vitiatos.* Comment cette proposition peut-elle se trouver véritable dans le sentiment de notre Critique, qui déclare (pag. 176.) qu'une Version adoptée par l'Eglise, est *aussi révélée*, & par conséquent aussi divine que le Texte même : comment le même Censeur peut-il, sans contradiction, reconnoître avec le Cardinal (pag. 186.) *qu'on ne peut nier que la source ne soit préférable au ruisseau, quand on est sûr qu'elle n'est pas corrompuë ?* Souvenons-nous toujours

qu'on la ſuppoſe telle dans le cas qui nous occupe.

En pluſieurs endroits de ſon Livre, l'Auteur ne voit point de milieu entre Texte Authentique & Texte Apocryphe (pag. 125. & 147.) entre Texte Authentique & Texte faux (pag. 146.) : ce ſont-là comme deux extrêmes. Or, ſelon le même Ecrivain, l'Hébreu & le Grec *, tels que nous les avons aujourd'hui, ne ſont *point du tout authentiques* (pag. 200.). La concluſion eſt aiſée à tirer : ils ſont donc apocryphes, ils

* Quand nous parlons du *Grec* des Ecritures, nous entendons ſurtout le *Grec* du Nouveau Teſtament. C'eſt un Texte, non une Verſion, dans la plûpart des Livres dont le N. T. eſt compoſé. Nous n'excluons pourtant pas le Grec de l'Ancien Teſtament, quoiqu'il ne ſoit qu'une Verſion. Et cette Note doit ſervir pour tout notre Extrait.

ſont donc faux : c'eſt ce que devroit avouer notre Auteur, conformément à ſes principes. Mais il ſent lui-même l'inconvénient, peut-être l'indécence d'une telle concluſion ; & il veut bien nous accorder (pag. 203.) que le *Grec & l'Hébreu ſeront toujours au-deſſus des apocryphes ; qu'ils ſeront pour nous, ce qu'étoient, pour les Juifs, les pierres diſperſées du Sanctuaire, ou leurs Livres ſaints à demi-brulés, déchirés, enſevelis ſous les ruines de Jéruſalem.* Plus haut, il les met dans la claſſe du *troiſième & du quatrième Livre d'Eſdras, que l'Egliſe ſemble diſtinguer des autres Livres apocryphes, en les plaçant à la ſuite des Livres Canoniques.* Ces aſſertions, quoique moins dures que la concluſion indiquée ci-deſſus, ne ſe concilient point encore avec les ſentimens des meilleurs Théologiens. Nous

ne citerons que Bellarmin, qui ſeul en vaut cent autres dans la queſtion préſente, parce que la queſtion eſt née à ſon ſujet. Ce Cardinal parlant du Texte Hébreu (& il eſt cenſé vouloir dire la même choſe du Grec *), nous déclare que les fautes répanduës dans ce Texte, ne ſont pas telles qu'en ce qui regarde la foi & les mœurs, l'intégrité de l'Ecriture ſoit violée. Le Latin eſt plus expreſſif : *Non tanti ſunt momenti ejuſmodi errores, ut in iis quæ ad fidem & mores pertinent, Scripturæ ſacræ integritas deſideretur.* (l. 2.) *de Verb. Dei c.* 2.

Conſidérons attentivement ces

---

* Quand il parle du Texte Grec (C. 7. l. 2. de Verb. Dei) il obſerve que ce qu'il a dit de l'état du Texte Hébreu par rapport aux fautes qu'on y remarque, doit être appliqué au Texte Grec du N. T. Ce qui montre clairement que, pour le dégré d'autorité, il égale les deux Textes.

expressions : *l'intégrité de l'Ecriture sainte en ce qui concerne la foi & les mœurs* : voilà ce que l'Hébreu & le Grec n'ont point perdu, & c'est aussi ce qui les rend *authentiques* à cet égard : *autentiques*, disons-nous, entant que la parole de Dieu qui subsiste en eux, peut régler tout ce qui concerne la foi & les mœurs. Or, nous le demandons avec confiance, des Textes de ce mérite ne seront-ils que comme *les pierres dispersées du Sanctuaire, que comme des Livres à demi-brûlés, déchirés, ensevelis sous les ruines de Jérusalem*, que comme le troisième & le quatrième Livre d'Esdras ? Nous laissons le Lecteur maître de cette décision ; & nous ne doutons pas qu'il ne dise, comme M. d'Argentré, raisonnant sur le Texte Hébreu : *meritò colligimus Hebræum Textum, qualis adhuc extat, ut plurimum certè, maximè authenticum esse* :

expressions qui nous apprennent aussi, contre l'avis de notre Censeur (pag. 199.) que *l'authenticité est susceptible de plus & de moins*; c'est-à-dire qu'un livre peut être authentique par rapport à certains objets, & n'avoir pas la même autorité à l'égard de quelques autres. *

Si Bellarmin reconnoît que l'in-

* On pourroit citer une multitude d'Auteurs qui déclarent expressément que le Texte Hébreu est encore authentique. Tels sont en particulier le P. de la Haye dans les Prolégomènes de sa grande Bible; M. de Flavigny, Docteur de Sorbonne, en approuvant l'ouvrage de Simeon de Muis contre le P. Morin; Joseph Acosta dans son Livre *de Christo Revelato*; Jean Despieres, Prieur d'Anchin, dans un Ouvrage imprimé à Douai en 1651. sur l'autorité du Texte Hébreu, des LXX. & de la Vulgate &c. Et Salmeron ne nous dit-il pas qu'on peut tirer du Grec & de l'Hébreu des argumens efficaces *tanquam ex textu Spiritûs sancti*? Proleg. 3.

tégrité des Ecritures ſubſiſte dans le Grec & dans l'Hébreu, au point de pouvoir ſervir de régle à la foi & aux mœurs, il n'admet donc pas, dans ces Textes, une corruption auſſi grande que notre Cenſeur ſe l'imagine. Le Cardinal prétend bien (l. 2. c. 2.) contre les Proteſtants que l'on ne doit pas *examiner & corriger tout* d'après le texte Hébreu. Il aſſure bien (c. 7.) que le texte Grec du Nouveau Teſtament *n'eſt pas tellement pur qu'il faille néceſſairement corriger, ſur ce texte*, ce qui ne s'accorde pas avec lui. Il ajoute bien, & il prouve par des exemples (Ibid.) qu'il n'eſt pas toujours ſûr de réformer le Latin conformément au Grec. Nous entrons aſſurément dans les mêmes penſées, & nous ne remarquons rien dans la diſſertation, ni dans l'extrait de Juillet 1750. qui contrediſe cette doctrine. Mais nous voudrions que le

Censeur, qui cite tous ces textes de Bellarmin, eût fait attention aux termes *omnia, semper, necessariò.* C'est l'universalité du sentiment des Luthériens & des Calvinistes que le Cardinal réfute. Il ne prétend point, comme notre Auteur, que *partout où ce que dit la Vulgate*, l'Hébreu & le Grec *ne le disent pas, partout où ils pensent autrement; c'est eux-mêmes qu'il faut abandonner, ou plutôt qu'il faut redresser sur la Vulgate, & non la Vulgate sur le Grec & l'Hébreu.* Ceci est une autre extrémité que Bellarmin condamneroit, & qui ne quadre point avec ses principes.

Qu'on juge en effet de ce raisonnement : il ne faut ni *toujours* ni *nécessairement* redresser la version Latine sur le Grec & sur l'Hébreu: c'est la proposition de Bellarmin, tirée du second livre de ses Controverses. Donc *partout* (notez ce

terme univerſel) où le Grec, l'Hébreu & la Vulgate ne diſent pas, ne penſent pas la même choſe, il faut redreſſer le Grec & l'Hébreu ſur la Vulgate, non la Vulgate ſur le Grec & l'Hébreu : c'eſt la concluſion de notre Cenſeur : elle ſe trouve dans ſon livre en comparant la page 204 avec la page 209. car quoiqu'en cet endroit il s'appuye de quelques autres Ecrivains*, il eſt clair qu'en citant Bel-

* Ces Ecrivains cités par l'Anonyme, au nombre de ſix, ſans compter Bellarmin, ne répondent pas tous a ſa penſée. Par exemple, Bonfrérius condamne ceux qui corrigent la Vulgate ſur l'Hébreu, *cùm nulla ſunt in alterutram partem illapſi erroris argumenta* : ce qui eſt fort raiſonnable. Et quoiqu'il ajoute, quelques lignes après, qu'il faut corriger l'Hébreu ſur la Vulgate, *ubi cætera ſunt paria*, il ne s'enſuit pas, que, ſelon cet Auteur, on ne puiſſe auſſi corriger la Vulgate ſur l'Hébreu, lorſqu'il y a un ſurcroît de raiſons du côté de l'Hébreu.

larmin, il a du trouver dans lui, indépendamment des autres, le principe de ſa concluſion : autrement c'eſt un abus manifeſte de l'autorité de ce Cardinal. Or il eſt bien viſible que la penſée de Bellarmin eſt très-éloignée d'énoncer ou même d'inſinuer la conſéquence de notre Critique. Mais celui-ci n'en triomphe pas moins ; il n'en tire qu'avec plus d'éclat cette concluſion ultérieure : *l'Apologie eſt donc finie, Bellarmin eſt juſtifié.* Cependant, pouvons nous dire à notre tour, comment *Apologie finie*, comment *Bellarmin juſti-*

Mariana cité auſſi par le Cenſeur dit ſeulement qu'il ne faut pas corriger la Vulgate ſur l'Hébreu ou le Grec, toutes les fois qu'il y a de la difficulté dans le Latin : *Quoties in Latinis inciderit nodus aliquis difficilis explicatu.* On peut remarquer ce *Quoties* que le Cenſeur ne traduit point, non plus que le *ubi cæteræ ſunt paria* de Bonfrérius.

fié, par un raiſonnement où la conſéquence n'eſt nullement contenue dans le principe d'où l'on prétend la tirer ? Diſons plutôt, à la vue d'une telle façon de raiſonner, que *l'Apologie eſt finie*, parce qu'il n'en falloit point, & que *Bellarmin eſt juſtifié*, parce qu'il n'avoit aucun beſoin de juſtification.

Ce ſavant Cardinal eſt donc très-raiſonnable & très-modéré, lorſqu'il parle de l'état actuel des deux Textes originaux. Il obſerve que ces Textes ne ſont pas purs partout, & il cite en preuve cinq ou ſix paſſages de chacun : mais il n'avoue ni une corruption générale, ni une corruption préméditée, ni une corruption qui nuiſe à l'*intégrité de l'Ecriture* *. Quand il eſt

* Notre Cenſeur inſiſte beaucoup ſur cette corruption prétenduë des Textes ; & il s'appuye en deux endroits (p. 178.

question du Texte hébreu, il le défend contre les attaques de ceux qui, comme Melchior Cano, disent que les Juifs l'ont altéré; & s'il y reconnoît des fautes, c'est à la négligence ou à l'ignorance des Copistes qu'il les attribue; *negligentiâ vel ignorantiâ librariorum* *. Tout au plus soupçonne-t-il les

---

181.) du P. Morin, lequel déclare néanmoins, à l'égard du Texte Hébreu, qu'il n'a jamais ni dit ni écrit que ce Texte fût corrompu. Voyez *Diatrib. de Textûs Hebr. & Græc sinceritate. c. 12.* Notre affaire n'est pas de concilier le P. Morin avec lui-même, mais de montrer seulement qu'il n'est pas totalement favorable à notre Censeur.

* Remarquons ce mot *Librariorum*, parce qu'à l'égard de la Vulgate, notre Censeur nous fait observer que, selon Bellarmin, il ne s'y trouve qu *errores Librariorum*. *Librariorum* répete avec complaisance ce Critique: tenons-lui le même langage pour l'Hébreu, puisque Bellarmin en parle de même.

points qu'on nomme *voyelles*, d'en avoir été cauſe ; & il avertit auſſitôt que ces points ſont quelque choſe d'étranger au Texte, & ne peuvent y produire aucun changement : *puncta enim extrinſecùs addita ſunt, nec textum mutant.*

Quand il s'agit du Texte Grec du Nouveau Teſtament, il n'attribue non plus ſes fautes qu'à la négligence des Copiſtes : raiſon que les plus grands défenſeurs de la Vulgate font tant valoir pour excuſer les taches de cette verſion : raiſon qui explique auſſi comment & pourquoi il y a des variantes dans ces trois textes Hébreu, Grec, Latin. Car ces diverſes leçons viennent de la multiplicité des Copies qu'on a faites de la Bible : un Livre, comme celui de nos Saintes Ecritures, qu'on a toujours lû, toujours cité, toujours tranſcrit, a dû éprouver des variétés inſéparables d'un ſi grand uſage : & la Pro-

vidence Divine ne s'eſt point engagée à veiller ſur ces Livres au point de leur épargner un tel inconvénient, qui d'ailleurs n'eſt ni extrêmement pernicieux ni ſans remède.

Nous avouons, comme on voit, qu'il y a des variantes dans les trois Textes; en quoi nous contrediſons fort notre Cenſeur, par rapport à celui de la Vulgate, qu'il prétend *n'avoir jamais eu de variantes.* C'eſt une ſubtilité qui conſiſte à n'enviſager la Vulgate qu'au ſortir des mains de ſes Auteurs. Aſſurément elle n'avoit point alors de variantes; mais le Texte Hébreu & le Texte Grec n'en avoient point non plus, ſi l'on les conſidère de cette façon; ou plutôt il faut dire qu'en ce ſens tous les Livres ſont de même condition; qu'ils ont tous été ſans variantes, puiſque leurs Auteurs ne ſe ſont jamais fixés qu'à une ſeule manière de propoſer leurs penſées. *Sans variantes*, répète

répéte l'Auteur (p. 113.) en parlant de la Bible donnée par Clément VIII. & ceci encore n'est pas surprenant. Clément VIII. a donné son Edition sur les autres Exemplaires imprimés ou mss. de la Bible; c'est-à-dire après une revision de ces Exemplaires, faite par d'habiles gens, qui ne se tenoient pourtant pas assurés d'être parvenus à une correction totale & absolue. Clément VIII. déterminé au choix de l'Exemplaire qu'il vouloit proposer à l'Eglise, n'y a point laissé de *variantes* : c'est ce qu'il devoit faire, tant pour fixer les Lecteurs à une leçon uniforme, que pour mettre un frein aux entreprises des Imprimeurs. Mais on n'a pas droit d'en conclure ou que la Vulgate n'a pas eu ses *variantes* comme les autres Livres, ou que dans l'Edition de Clément VIII. l'Eglise ne pût pas, si elle le jugeoit à propos, trouver encore des correc-

tions à faire. *Quod potuit Clemens VIII. nonne & Innocentius XI. poteſt?* diſoit le P. Alexandre pour ſon tems.

Nous convenons que le long uſage & la ſuite des Siècles ont mis beaucoup de Variantes dans le Texte Hébreu & dans le Texte Grec. Sur quoi il eſt naturel de rappeller une obſervation qui eſt de beaucoup d'Auteurs, * & qu'on doit trouver très-raiſonnable. Si l'on faiſoit ſur ces deux Textes, ce qu'on a fait ſur la Verſion Vulgate, c'eſt-à-dire, ſi après avoir conſulté les Mſſ. & les Exemplaires imprimés, on formoit une bonne Edition de l'un & de l'autre, il y a toute apparence que les fautes, qui s'y trouvent, diſparoîtroient preſque entièrement.

* Voyez ſurtout D. Calmet, *Diſſertation ſur la Vulgate.*

Nous citerons pour le Grec du N. T. deux exemples pris au hazard, mais qui n'en ſont pas moins frappants.

La première faute que le Cardinal Bellarmin reproche à ce Texte eſt tirée de la première Epître aux Corinthiens, Chapitre XV. ℣. 47. Il y a dans la Vulgate *primus homo de Terrâ, terrenus ; ſecundus homo de Cœlo cœleſtis.* Dans le Grec ordinaire on lit : *Secundus homo, Dominus de Cœlo**: leçon aſſez mauvaiſe, quoiqu'elle ne s'écarte pas du vrai ſens qui eſt celui de la Vulgate. Or voici ce que nous apprend le Nouveau Teſtament Grec de l'Edition de Mill augmentée par Kuſter, & celui que vient de donner un Jéſuite de Mayence, nommé le P. Hermann

* ὁ δεύτερος ἄνθρωπος, ὁ Κύριος ἐξ οὐρανοῦ.

Goldhagen. Comme le mérite particulier de ces sortes d'Editions est de présenter au Lecteur toutes les Variantes relatives au Texte ; on voit, sur cet endroit de la première Epître aux Corinthiens, que la leçon *Dominus* Κύριος manque dans trois ou quatre excellents Mss. dont deux sont les célèbres Mss. de S. Paul conservés à la Bibliothèque du Roi & à S. Germain des-Prés ; que la leçon *cœlestis*, ὀυράνιος est dans un Ms. plus ancien que le VII. Siècle *, & qu'elle est confirmée par la Version Ethiopienne du Nouveau Testament : ce qui fait voir que la correction de ce Texte se feroit très-aisément, si l'Eglise ordonnoit ce travail.

Autre exemple : dans le même Chapitre ℣. 51. la Vulgate porte, *omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur ;* au lieu que

---

* Il s'appelle *Bornerianus Codex.*

la plûpart des Exemplaires Grecs disent, *omnes quidem non dormiemus, sed omnes immutabimur* :* ce qui paroît contredire le même Apôtre S. Paul qui déclare, dans son Epître aux Hébreux, que tous les hommes doivent mourir. Aussi quelques Auteurs se sont-ils bien récriés contre cette leçon, sans trop considérer qu'elle a une signification très-relative aux principes de la foi, puisque, selon Œcumenius, ** le *non dormiemus* doit être entendu d'une mort qui ne sera pas longue pour quelques-uns, c'est-à-dire, pour ceux qui subiront cet Arrêt aux approches du jugement Universel : ce qui s'accorde, com-

* Πάντες μὲν οὐ κοιμησόμεθα, πάντες δὲ ἀλλαγησόμεθα.

** De son tems on lisoit aussi, *omnes dormiemus, sed non omnes immutabimur*, & Œcumenius justifioit également cette leçon : on peut le lire sur cet Article.

me il eſt évident, avec l'Oracle de l'Epître aux Hébreux : *ſtatututum eſt omnibus hominibus ſemel mori.* A l'égard de *omnes immutabimur*, il a auſſi un très-bon ſens, puiſqu'on ſçait que la réſurrection future nous mettra tous dans un état d'immortalité, contraire à ce que nous ſommes ſur la terre. Mais quelle que ſoit l'idée qu'on ſe faſſe de ce paſſage, voici une correction toute propre à calmer la défiance des eſprits les plus ombrageux. Les deux beaux Manuſcrits de S. Paul, celui de la Bibliothèque du Roi, & celui de S. Germain des-Prés, l'un & l'autre de la première antiquité, nous fourniſſent la léçon Grèque qui répond à celle de la Vulgate ; * & Mill reconnoît que d'autres Manuſcrits très-anciens ont dû por-

* πάντες ἀναςησόμεθα, οὐ πάντες δὲ ἀλλαγησόμεθα.

ter la même leçon, & que c'est sur de pareils Manuscrits, que l'Auteur de la Vulgate aura fait sa Version.

Nous pourrions produire une foule d'autres exemples ; mais c'en est assez de ceux-ci pour nous faire conclure, qu'il y auroit de l'injustice à réprouver ce Texte Grec, en conséquence des négligences ou des fautes qui s'y rencontrent. Que ne dit-on de lui ce qu'on a dit de la Vulgate, telle qu'on l'avoit au tems du Concile de Trente ? Alors, remarquent assez finement nos Controversistes, on considéra cette Version, non dans l'état où étoit chaque exemplaire, mais sous une espèce de coup d'œil général. On l'envisagea comme répanduë dans toutes les copies qu'on en avoit : on souhaita & l'on ordonna que la correction en fût faite avec soin, & c'est ce qui s'executa depuis, sous les Papes Sixte V. & Clément VIII.

Ce dernier nous a donné l'exemplaire de la Bible dont nous faisons usage aujourd'hui, & qu'il n'est permis à aucun Particulier de changer, quoique l'Eglise pût encore y faire des corrections, si elle le jugeoit à propos. Prenons donc aussi le Nouveau Testament Grec dans une sorte de latitude relative à tous les Exemplaires ; & bien loin de le condamner, reconnoissons, avec Bellarmin, qu'en lui, ainsi que dans l'Hébreu de l'Ancien Testament, *l'intégrité des Ecritures subsiste* : ce qui revient totalement à ce que le même Auteur (Bellarmin) avoit dit, dans sa Dissertation imprimée à Wirtzbourg, que le Texte Grec & le Texte Hébreu sont authentiques.

Enfin ne privons point les Eglises d'Orient de leur Ecriture-Sainte. Cette raison touchoit encore le Cardinal. Si la Vulgate seule, dit-il dans la même Dissertation,

eſt authentique, que dira-t-on des Syriens & des Grecs qui n'ont point cette Verſion? Nous trouverions le même raiſonnement chez une multitude d'Ecrivains très-Catholiques & très-ſenſés: mais l'Auteur de la Critique ne s'en accommode point. *Hé bien*, dit-il, en s'autoriſant du P. Milhet * qu'il cite, *quand ces Orientaux n'auroient point de Bible authentique dans leurs langues particulières, le grand inconvénient! A quel titre, je vous prie, pourroient-ils prétendre à ce privilège? Leur ſeroit-il plutôt dû qu'aux François, qu'aux Eſpagnols, qu'aux Allemands?*

Ceci fait voir tout le foible d'un parti extrême. Il y a une différence infinie entre les Chrétiens

* C'eſt un Général de la Doctrine Chrétienne, Auteur de deux petits Volumes Latins ſur l'Ecriture.

Occidentaux, qui ont la Version Latine, & les Orientaux qui n'ont jamais fait usage du Latin, s'étant toujours maintenus dans la possession de leur Langue maternelle, soit en instruisant les Peuples, soit en célébrant les Conciles, soit en remplissant les devoirs de la Religion. Que les François, les Espagnols, les Allemands n'eussent point la Bible dans leur Langue ; ils seroient gouvernés par des Pasteurs qui entendent toujours la Version Latine Authentique, & même seule Authentique, selon notre Censeur. Ces Peuples ne se verroient donc jamais privés des Livres Saints, ni des Vérités Dogmatiques & Morales qu'ils renferment. Au contraire l'Eglise Orientale n'auroit point d'Ecriture-Sainte, ou, ce qui seroit encore plus déplorable, elle en auroit une qui ne pourroit que la laisser dans l'incertitude, qui

pourroit même la tromper souvent. Mais encore, depuis quand cette Eglise, la Grèque en particulier, auroit-elle perdu un si grand bien? Depuis une très-longue suite de Siècles; depuis le tems même de ses plus éclatantes lumières, de S. Chrysostome par exemple, qui se servoit d'un Texte Grec tout semblable à celui de nos Bibles, ainsi qu'il est aisé de s'en assurer par les Ouvrages de ce S. Docteur. Cependant combien d'Hérésies S. Chrysostome & les autres PP. Grecs ont-ils combattuës avec les Saints Livres écrits en leur Langue; combien de Canons très-salutaires ont-ils publiés dans leurs Conciles, sans recourir ni à la Vulgate, ni à aucune autre Version Latine!

Mais enfin, reprend notre Critique toujours appuyé du P. Milhet, est-il défendu à ces Orientaux *d'apprendre la langue de l'Eglise*,

d'avoir la Vulgate, & de réformer sur son texte, conformément aux vœux du Concile de Trente, leur Grec & leur Hébreu? A quoi nous répondons par quelques observations très-simples & très-sensibles.

1°. Il ne suffiroit pas que la chose fût permise ou non défenduë : elle devroit même avoir été ordonnée depuis long-tems, puisque, selon la doctrine du Censeur, ces Orientaux n'auroient, depuis plusieurs Siècles, que des Bibles incapables de les diriger dans la foi & dans les mœurs, des Bibles même pleines de faussetés, & sujettes à ouvrir des précipices pour de bonnes routes. Or nous ne voyons nulle part qu'il ait été commandé aux Orientaux d'apprendre le Latin, d'adopter la Vulgate, de la faire servir à la réforme du Texte Grec & du Texte Hébreu. L'Eglise Orientale s'est réunie de tems en

tems avec l'Eglise Latine ; & dans ces réconciliations si solemnelles, qui n'avoient été consommées qu'après avoir discuté tous les points controversés entre les deux Eglises, on ne voit point que les Grecs, ni les Syriens ayent été sommés de quitter leurs Bibles, ou de les corriger sur la Vulgate.

2°. Il y a encore aujourd'hui dans l'Orient plusieurs Eglises unies de Communion avec l'Eglise Romaine ; songe-t-on à les inquiéter sur leur Texte Grec ou Syriaque ; leur dit-on que les Ecritures dont ils se servent, sont comme des *pierres dispersées du Sanctuaire*, comme *des Livres à demi-brulés, déchirés, ensevelis sous les ruines de Jérusalem* * ; les

* Quand Sixte V. en 1586. donna l'Ancien Testament, suivant les LXX. de l'Exemplaire du Vatican, il dit, dans la Bulle placée à la tête de cette Edition : *Volumus & sancimus ad Dei glo-*

oblige-t-on de recourir à la Vulgate pour réparer les brèches faites à l'intégrité de ces Livres ? Cependant quelle connivence plus coupable que de ne rien dire, sur ce point si important, à des enfans dociles, à des Fidèles qui ont sçu persévérer dans l'unité Catholique, malgré la défection de tant de Peuples dont ils sont environnés ! Eh ! quoi ? suivant les principes de notre Censeur Anonyme, ces Orientaux auroient des livres qui ne vaudroient pas mieux que les Bibles Protestantes : car, selon lui, (pag. 146.) un Texte qui n'est pas authentique partout, se

---

riam & Ecclesiæ utilitatem, ut vetus Græcum Testamentum juxta LXX. ità recognitum & expolitum, ab omnibus recipiatur & retineatur. . . . Prohibentes ne quis de hâc novâ Græcâ Editione audeat in posterum quicquam immutare. Etoit-ce-là *des pierres dispersées du Sanctuaire, des Livres à demi-brulés, déchirés &c. ?*

trouve *reduit à la condition des Bibles de Luther & de Calvin* ; à plus forte raison, tel doit être un Texte qui n'est *point du tout authentique*, & c'est la classe, où le Censeur place les Textes Grec & Hébreu: Il les déclare nullement authentiques, *point du tout authentiques* (pag. 200.) : Textes par conséquent *réduits* l'un & l'autre *à la condition des Bibles* Protestantes. Voilà donc les Livres qu'on laisseroit aux Orientaux Catholiques, sans leur en témoigner la moindre peine, sans réveiller, sur cet Article, leur zèle ou leurs scrupules. Nous demandons si l'on en useroit de même à l'égard des Catholiques-Latins qui voudroient se servir des Bibles de Luther & de Calvin ; si l'on ne se hâteroit pas de leur enlever ces Versions empestées, ou suspectes, toutefois moins dangereuses, dans un sens, que les Bibles Grèque & Hébraïque

ne le ſeroient pour les Orientaux ? Car enfin ceux-ci ne pourroient avoir recours à la Verſion de l'Egliſe Latine, dont ils ignorent la Langue ; au lieu que ceux-là ſeroient toujours à portée de conſulter, par eux-mêmes ou par leurs Paſteurs, le Texte de la Vulgate qui eſt une ſource ouverte à tout le monde.

3°. Le Critique anonyme prétend que les Orientaux *ſe conformeroient aux vœux du Concile de Trente* s'ils apprenoient le Latin, & s'ils corrigeoient leur Grec & leur Hébreu ſur le texte de la Vulgate. Ceci eſt une ſuite de ce qu'il avoit obſervé plus haut (p. 182. & 183) dans la vuë de prouver que les Textes, Grec & Hébreu, ſont corrompus, & qu'ils ont été reconnus tels par le Concile. Toute cette preuve porte ſur un trait que raconte le Cardinal Pallavicin au chap. XV. du liv. 6 de ſon hiſtoire.

Notre Cenſeur tronque ou altère cette narration dans trois endroits importans : nous la mettons au bas de la page en Italien ; car on doit ſavoir que la traduction Latine de cette hiſtoire du Concile eſt très-ſouvent défectueuſe. *

Il s'agit d'une diſcuſſion faite le 3 d'Avril 1546. dans une des Congrégations qui précédèrent la quatriéme Seſſion, & par conſéquent

---

* Fu dubitato ſe doveva ſtabilirſi un certo eſemplare della Scrittura non ſolo in Latino, mà in Ebreo, ed in Greco, sí come piaceva ad alcuni; il che fu diſteſo dal Tridentino a tutti gli altri linguaggi. Mà i piu ſentirono che baſtaſſe far ciò in Latino, come in ſermone che, ne' paëſi dove la Chieſa di Dio fioriſce, & a quanto ſpecialmente miravano queſte prouviſioni, é inteſo da tutti gli huomini non idioti, è capaci d'interpretar la Scrittura; è che però poteva ſervire d'opportuna regola a diſcernere gli eſemplari ſinceri da' corrotti nell' altre lingue.

les Décrets sur le Canon des Écritures & sur la Vulgate. On mit en délibération s'il ne seroit pas à propos de déterminer un Exemplaire de la Bible non seulement en Latin ; mais aussi en Hébreu & en Grec : plusieurs étoient de cet avis ; sur quoi le Cardinal Madruce, Évêque de Trente, *étendit la proposition à toutes les autres langues.* * Mais la plûpart des personnes de l'Assemblée jugèrent qu'il suffisoit de déterminer un Exemplaire Latin, parce que dans les pays où florissoit l'Eglise de Dieu, *& pour lesquels on avoit principalement en vue de faire ces réglemens* **, la Langue Latine étoit entenduë de

* Notre Censeur supprime cette particularité sans laquelle on ne peut entendre le Texte de Pallavicin.

** Le Critique omet encore cette circonstance, qui est toutefois nécessaire pour faire connoître les intentions du Concile.

tous ceux qui avoient quelque culture, & qui étoient capables d'expliquer les SS. Livres : * considération qui faisoit croire qu'avec une bonne Bible Latine, on pourroit discerner, dans les autres langues, les Exemplaires corrects & fidèles de ceux qui ne le seroient pas.

Nous venons de traduire littéralement. On voit, dans ce récit, qu'il fut d'abord question de déterminer une Bible Hébraïque & une Bible Grèque, aussi bien qu'une Bible Latine ; qu'ensuite le Cardinal Madruce proposa de faire la même chose pour les autres Langues, sans doute d'Europe, comme le François, l'Italien, l'Alle-

---

* Le même Censeur dit que *le Latin est entendu dans tout le monde Chrétien ;* au lieu que le Concile parle seulement de certains pays en particulier, des pays où *florissoit l'Eglise de Dieu*, des pays pour lesquels il avoit spécialement en vuë de faire ces Réglements.

mand &c. que la plupart des Prélats s'attachèrent à réfuter cette idée, considérant que, comme on avoit principalement en vuë les pays du Rit Latin, pays où la Langue Latine étoit très-connuë, il suffisoit de donner une bonne Bible en cette Langue, vû la facilité qu'il y auroit de juger, au moyen de cette Bible, de toutes les autres qui seroient écrites dans les diverses Langues d'Europe. Il est donc clair que tout ce qui fut dit dans l'Assemblée, depuis la proposition de Madruce, ne regardoit point les Bibles Grèque & Hébraïque. Eh! comment auroit-on pu assurer que, dans les pays où l'on se servoit de ces Bibles, la Langue Latine étoit fort connuë; comment le Concile se seroit-il piqué d'étendre principalement ses vuës sur ces pays; & enfin comment eût-il été raisonnable d'observer que, dans ces pays, la plûpart

schismatiques depuis plusieurs Siècles, *l'Eglise de Dieu étoit florissante ?*

Mais s'il restoit quelque défiance sur l'explication que nous donnons, voici un fait qui achévera de lever tous les doutes. Les PP. du Concile tinrent encore une Congrégation générale le 5. d'Avril, trois jours avant la 4e. Session; & dans cette Assemblée il fut arrêté que *les Légats prieroient le Pape, au nom du Concile, de faire corriger au plutôt & d'abord la Version Latine, ensuite la Bible Hébraïque & la Bible Grèque.* Nous avons la preuve de ceci 1°. Dans les Lettres particulières de Marcel Cervin, qui étoit un des Légats, à Bernardin Maffei Secrétaire & Confident du Pape Paul III. Ces Lettres sont du 24. Avril 1546. 2°. Dans les Lettres communes des trois Légats au Cardinal Farnèse neveu du même Pape;

elles sont datées du 26. Avril, & elles contiennent en effet la supplique proposée & arrêtée dans la Congrégation du 5. en ce qui concernoit l'Edition des trois Bibles, Latine, Grèque & Hébraïque. Pallavicin, qui indique dans son histoire ces Lettres du 24. & du 26. Avril, ne raconte pourtant point ce fait particulier, sans doute parce qu'il touchoit trop indirectement son sujet : mais nous le trouvons exprimé très-clairement dans lesdites Lettres, dont nous avons d'excellentes copies Mſſ. faites à Rome vers le commencement de ce Siècle. On peut voir en marge les termes mêmes de Cervin écrivant à Maffei * & ceux des Légats écrivant au Cardinal Farnèse. **

* Si remette a nostro Signore la correttion della Biblia cosi Latina, come Greca & Hebrea.

** La conclusion presa in l'ultima Con-

Que conclurons-nous de tout ceci ? C'est 1°. que le résultat de la Congrégation du 5. Avril sépare absolument les objets de la Congrégation du 3. Nous voulons dire qu'en passant sous silence la proposition du Cardinal Madruce, touchant la détermination ou fixation des Bibles écrites en diverses Langues ; les Pères furent censés avoir rejetté totalement cette idée, & qu'au contraire en arrêtant qu'on demanderoit au Pape

gregatione Generale inansi alla *Sessione* sopra di ciò, fu questa, che noi legati Scrivessimo (come facemo per la presente) a sua Santità in nome del Synodo, supplicando che gli piacesse con ogni celerità di far corregere prima la nostra Editione Latina, e poi anco la Greca e l'Hebrea. *Mss. du Collège des Jésuites de Paris sur le Concile de Trente.* Ce sont des copies que le P. Doucin, Jésuite, avoit fait faire à Rome pour une Histoire du Concile de Trente qu'il préparoit.

l'Edition correcte d'une Bible Grèque & d'une Bible Hébraïque, auſſi bien que d'une Bible Latine ; ces mêmes Prélats acceptèrent & ratifièrent le projet formé dans la Congrégation du 3. d'Avril, à l'égard de ces trois ſortes de Bibles.

C'eſt en ſecond lieu que le Concile ne ſouhàita jamais l'Edition correcte de la Verſion Latine, *parce que l'on crut, que le Latin étant entendu dans tout le Monde Chrétien ; ſur la Vulgate ſeule corrigée, on jugeroit aiſément quelles ſont les Bibles pures, quelles ſont les corrompuës, en quelque Langue que ce pût être*, fuſſent-même le Grec & l'Hébreu. En effet, ſi telle avoit été la perſuaſion des PP. du Concile, ils n'euſſent pas demandé une Edition correcte des Bibles Grecque & Hébraïque, dans le même tems qu'ils demandoient la même choſe pour la Bible Latine.

C'eſt

C'eſt 3°. que les mêmes PP. ne reconnurent point *la Vulgate pour la règle & le modèle de toutes les Bibles, même Grecques & Hébraïques ;* & cela eſt encore évident : la demande faite au Pape en eſt la preuve. Ces PP. reconnurent bien que la Vulgate devoit ſervir de règle & de modèle aux autres Verſions modernes ; & c'eſt pour cela qu'ils ne ſollicitèrent point le S. Siège de donner des Editions correctes de ces Verſions : mais ils en uſèrent autrement à l'égard du Grec & de l'Hébreu, perſuadés que la Vulgate ſeule ne ſuffiſoit pas pour fixer le prix, le mérite & l'état des Bibles écrites en ces Langues.

C'eſt enfin qu'il n'eſt nullement prouvé que les Orientaux *ſe conformeroient aux vuës du Concile de Trente*, s'ils apprenoient le Latin, & s'ils corrigeoient leur Grec & leur Hébreu ſuivant le

Texte de la Vulgate. En faut-il d'autre raison que tout ce qu'on vient de lire ? Si le Concile n'a point souhaité que la Vulgate servît de règle & de modèle aux Bibles Grecques & Hébraïques, comment les Orientaux se conformeroient-ils aux vuës de cette sainte Assemblée, en réformant tous leurs Exemplaires des saints Livres sur la Vulgate ?

Et la conclusion ultérieure, à l'égard de ces Orientaux, doit être de ne les point inquiéter sur leurs Bibles ; de reconnoître qu'ils ont la parole de Dieu dans ces Bibles, quoique d'ailleurs non exemtes de toutes taches ; de dire enfin avec le célèbre Jacques (ou Diegue) Payva d'Andrada qui avoit assisté au Concile de Trente : *Christi Ecclesiam non exiguis quidem Occidentis finibus, quibus Vulgata Editio familiaris est, contineri, sed per omnes hujus Universitatis oras*

dispersam suo amplexu omnes gentes & nationes quæ Christo Jesu nomen dederunt, illiusque sempiternum Numen piè ac religiosè colunt, coercere atque continere. Neque enim ad illam magis Itali, Galli, Germani, Hispani, quàm Scythæ, Indi, Græci, Brachmanesque pertinent, dummodò Christum verâ fide & Religione prosequantur: & tamen Latinam Linguam cùm non intelligant, in Vulgatâ Editione sunt prorsùs surdi: unde sanè fit ut, si sacram Scripturam veram & incorruptam in solâ esse Vulgata Editione putemus, maximam atque amplissimam Ecclesiæ partem illius splendore spoliemus. Defensio Trid. fidei. (fol. 363.)

Nous rendrons compte, dans un second Extrait, des deux autres points de la doctrine du Censeur Anonyme, en examinant *sous quel point de vuë il présente les Décrets du Con-*

cile de Trente touchant la Vulgate ; & quelles difficultés particulières il forme contre la Dissertation de Bellarmin. Nous prions le Lecteur d'excuser la longueur de ces Articles. Nous avons crû devoir non-seulement réfuter le Livre qui attaque notre Extrait, cela pouvoit s'exécuter en très-peu de pages, mais aussi, & principalement même, traiter la question de l'Authenticité de la Vulgate, avec les attentions convenables à un sujet de cette importance.

ARTICLE XCV.

OBSERVATION DU PASSAGE de Mercure sur le Disque apparent du Soleil, faite au Collège de Louis-le-Grand, par le P. de Merville, Professeur de Mathématiques, & par M. Libour *, le 6. Mai 1753.

* M. Libour est Elève de M. de Lisle ;

LA Méthode que nous avons suivie dans notre Observation, est celle que M. De Lisle, de l'Académie Royale des Sciences, a expliquée dans son Mémoire pour l'année 1723. * Cette Méthode, qui outre sa simplicité a l'avantage de n'être point sujette aux réfractions, consiste à faire passer alternativement Mercure & le Soleil par le fil vertical & le fil horisontal de la lunette d'un quart de cercle, & à observer à la pendule la différence du tems des passages. Nous n'expliquerons point comment cette différence exactement connuë donne, au moyen du calcul, la longitude & la latitude de Mercure. Outre que cette théorie exi-

& fort exercé dans l'Art d'observer.

* Plusieurs Astronomes l'ont pratiquée depuis, à l'exemple de M. de Lisle.

geroit des détails, que la nature de ces Mémoires n'admet point, ou qu'elle n'admet que rarement, & qui même ne ſeroient peut-être pas du goût de tous nos Lecteurs, elle s'éloigneroit trop du but que nous nous propoſons, qui eſt uniquement de donner un Précis de notre Obſervation. Notre deſſein n'eſt pas néanmoins de nous reſſerrer tellement dans les bornes d'un Extrait, que nous ne puiſſions nous étendre lorſque la matière l'exigera, ainſi que nous allons faire, en expoſant la manière dont nous avons calculé les Elémens de Mercure vûs du centre de la Terre, d'après la méthode employée par M. de Liſle, dans l'Obſervation du paſſage de 1723.

Soit NZ. [fig. 1.] Ecliptique: NO. Orbite apparente de Mercure: G & O, deux poſitions de Mercure ſur ſon Orbite, l'une avant l'autre après la conjonction ſuppo-

ſée au point K. Si des points G & O, on abaiſſe à l'Ecliptique les perpendiculaires G L, & OZ, il eſt clair que G L ſera la latitude, & KL l'élongation de Mercure placé en G ; & que ZO ſera la latitude, & ZK l'élongation de la même Planètte placée en O. Et ſi l'on imagine la perpendiculaire à l'Ecliptique K C, il eſt encore très-clair qu'elle ſera la latitude de Mercure placé au point C. Cela poſé, ayant tiré GE parallèle à l'Ecliptique, cette ligne ſera la ſomme des élongations connuës KL, KZ : & EO ſera la différence des latitudes auſſi connuës GL, OZ : ainſi connoiſſant dans le Triangle OEG rectangle en E les côtés EG, OE, on pourra calculer 1°. l'angle EGO = LNG inclinaiſon apparente de l'Orbite de Mercure. 2°. Le côté OG, chemin apparent de Mercure ſur ſon Orbite ; dans l'intervalle

des deux Obſervations G & O. De plus à cauſe des Triangles ſemblables EGO, DGC, on a EG. EO :: DG = KL. DC. Ce qui donne DC, dont la valeur ajoutée à LG = KD donnera CK, latitude de Mercure au moment de la conjonction. Maintenant, ſi du point K de la conjonction on abbaiſſe K M, perpendiculaire à l'Orbite de Mercure, connoiſſant dans le Triangle KMC, le côté CK & l'angle K CM, complement de l'angle connu DGC, on pourra calculer MC diſtance du point C de la conjonction au point M, milieu du paſſage : & le côté K M moindre diſtance des centres de Mercure & du Soleil. Enfin, dans le triangle rectangle CDG, connoiſſant D G = K L, & l'angle D G C, on connoîtra CG intervalle entre la premiére Obſervation en G, & le point C de la conjonction. Cela poſé, pour avoir le moment de la conjonction on dira, comme OG

en parties de cercle est à O G en parties de tems, ainsi CG en parties de cercle, est à CG en parties de tems: on aura donc CG en tems, qui ajouté au tems connu que Mercure étoit en G, donne l'instant précis de la conjonction. Pour avoir le milieu du passage; on dira, comme OG en parties de cercle est à OG, en parties de tems, ainsi M C en parties de cercle, est à MC en parties de tems: ainsi on aura MC en tems, qui ôté du tems connu de la conjonction, donnera celui où Mercure s'est trouvé en M, milieu du passage. Si on veut calculer le Triangle LNG dans lequel on connoît le côté LG, & l'angle GNL, on aura LN, qui ajouté à KL, donnera la distance de Mercure à son nœud au moment de sa conjonction.

La distance de la Terre à Mercure, & celle de Mercure au So-

leil étant connuë, on pourroit calculer par la même méthode les Eléments de Mercure vûs du centre du Soleil. Mais nous omettons ce détail pour venir à l'obſervation.

Au quart de cercle qui n'étoit pas d'une grandeur convenable, on ſubſtitua un ſextans d'environ trois pieds de rayon, dont la lunette tranſverſale, la ſeule dont on fit uſage, portoit deux fils, l'un vertical, l'autre horiſontal placés au foyer commun de l'objectif & de l'oculaire. La poſition des fils avoit été vérifiée avec ſoin quelques jours avant l'obſervation : & la pendule avoit été réglée ſur celle de M. de l'Iſle, dont la marche eſt très-régulière, par des Signaux que M. Libour donnoit de l'Hôtel de Clugny * au P. de Merville, & que le P. de Merville rendoit du Collège à M. Libour, & enfin par des hauteurs correſpondantes.

* Lieu d'où M. de Liſle obſerve.

Comme le Ciel étoit pur ; l'horiſon ſans nuages , & le lieu d'où l'on obſervoit fort élevé, Mercure parut dans la lunette avant quatre heures $\frac{3}{4}$ du matin, environ à diſtance égale du bord oriental & du centre du Soleil, c'eſt-à-dire à-peu-près au quart de ſa route ſur le diſque apparent de cet Aſtre, ainſi que M. de l'Iſle l'avoit annoncé. Les obſervations commencèrent à 5 heures & $\frac{1}{4}$ & continuèrent juſqu'à 9 heures $\frac{1}{2}$. Durant cet intervalle, qui fut d'environ 4 heures, nous prîmes plus de 30 paſſages du Soleil & de Mercure par les fils de la lunette. L'élévation du Soleil ne permettant pas d'en prendre davantage, nous nous tranſportâmes vers 9 heures $\frac{3}{4}$ dans un autre endroit du Collège où nous avions diſpoſé la veille deux lunettes l'une de 15. pieds pour M. Libour, & l'autre de 16. pieds pour le P. de Merville, avec une pendu-

le à ſecondes, pour obſerver la ſortie : mais la diſpoſition du lieu étoit ſi peu favorable, vû la hauteur du Soleil & la longueur des Lunettes, qu'on ne peut guères imaginer de poſition plus fâcheuſe que celle où nous nous trouvions : néanmoins cet inconvénient ne nous empêche point de fixer avec préciſion l'inſtant du premier attouchement des bords de Mercure & du Soleil : mais nous avertiſſons que nous ne pouvons déterminer le ſecond attouchement ou l'émerſion totale qu'à quelques ſecondes près *, ce qui ne fait pas une grande différence, comme le ſçavent fort bien ceux qui ſont au fait de ces matières. Du reſte on n'apperçut autour de Mercure ni nébuloſité ni autre apparence ſemblable qui pût autoriſer le ſoupçon d'une atmoſphère, quoiqu'on

* Le P. de Merville eſt plus sûr du ſecond attouchement que M. Libour, dont la ſituation étoit plus gênée.

eût une attention particulière à observer ce phénomène.

On juge bien que le calcul d'une pareille Observation a dû être aussi long qu'épineux : mais une nouvelle méthode que M. de l'Isle a bien voulu nous communiquer, & que ce célèbre Astronome doit publier incessamment, nous a bien abrégé les voyes. Malgré cela cinq semaines ont à peine suffi pour donner à notre calcul le degré d'exactitude & de précision nécessaire ; mais aussi, vû la constance & l'assiduité de notre travail, nous osons nous flatter d'y avoir réussi. Voici le résultat de ce calcul qui est en même tems celui de l'Observation.

Tems de la conjonction.		6^h	$45'$	$13''$
Le lieu du Soleil étant alors selon les Tables de M. Halley dans. . . .	1s	15^o	$6'$	$7''$

Cette conjonction a dû arriver dans .	15°	6′	7″ du ♉
Tems du milieu de l'Eclipse	6h	40′	14″
Moindre distance des centres. . . .		2′	22″
Latitude australe de ☿ au tems de la ☌		2′	28″ ½
Inclinaison apparente. . .	9°	18′	0″

Elémens vus du Soleil.

Inclinaison vraie.	6°	49′	0″
Entrée de ☿ dans son nœud.	3h	41′	30″
Vrai lieu du nœud descendant.	15°	19′	18″ du ♏.

Selon le P. de Merville.

Commencement de la sortie	10h	18′	39″

Fin de la sortie. . . .	10h	21′	35″
Tems de la sortie. . .		2′	56″
Diamètre de Mercure.			15″ 1/4

Selon M. Libour.

Commencement de la sortie	10h	18′	38″
Fin de la sortie. . . .	10h	21′	46″
Tems de la sortie. . .		3′	8″
Diamètre de Mercure. . . .			15″ 2/3

Nous finirons par exposer la manière dont on a calculé le diamètre apparent de Mercure, par le tems que cette Planète a mis à sortir du Soleil.

Soit ONS (*fig.* 2.) cercle de projection parcouru par Mercure,

durant son passage sur le disque du Soleil. CL demi-diamètre de ce cercle. OP route de Mercure sur le Soleil. P centre de la Planète au moment de la sortie totale. CM moindre distance des centres. Il est évident que connoissant C M moindre distance des centres: MS demi-durée du centre de Mercure sur le Soleil: SP moitié du tems employé par Mercure à sortir du disque: on aura CP, dont ôtant C L demi-diamètre du cercle ONS connu, on aura LP demi-diamètre de Mercure: ainsi on pourroit s'en tenir-là. Mais M. Libour, seul Auteur de ce dernier calcul, a suivi une autre route qu'il juge plus sure. Il a calculé sur les Tables de M. Halley CM, MS & CL vûs du Soleil. Selon ce calcul il a trouvé CM de $0^{d}\ 2'\ 39''$, & conséquemment SM de $0^{d}\ 19'\ 16''$ qui répondent à 3 h. $55'\ 27''$: donc si à ce tems, on ajoute SP moitié du

Fig. 1.

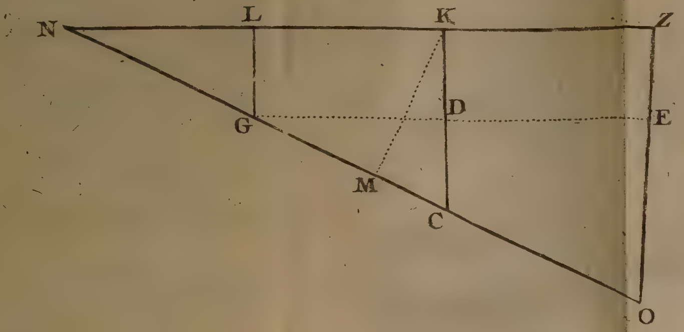

Fig. 2.

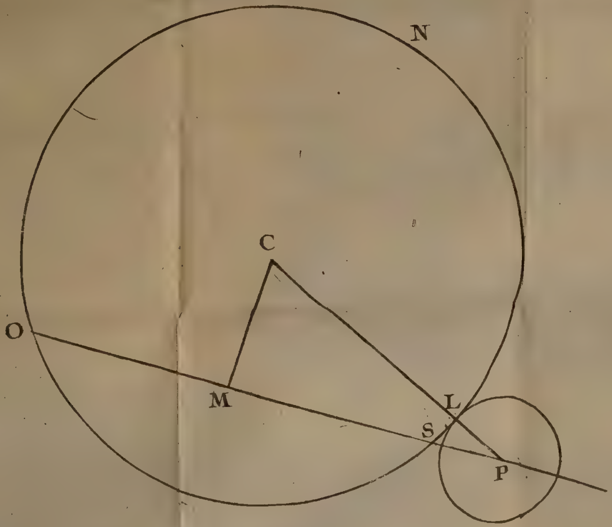

tems que Mercure a mis à sortir du Soleil, on aura MP en tems, qu'il faudra réduire en parties de cercle à raison de $0^d\ 6' 14''\frac{2}{3}$ par 1 h. Cela posé, dans le triangle rectangle CMP, on connoît MC & MP. On aura donc l'hypothenuse CP, d'où ôtant CL [$0^d\ 19' 26''$] connu par les Tables, on aura LP demi-diamètre de Mercure, dont le double sera le diamètre de cette Planète.

C'est suivant ce calcul, qu'on a donné ci-dessus, le diamètre apparent de Mercure.

ARTICLE XCVI.

LETTRE AU P. B. J. SUR la nouvelle Bibliothèque du Régiment de Bresse, Infanterie.

M. R. P.

Je crois que vous me sçaurez gré de vous faire part d'un nouvel Etablissement, qui ne peut être

que très-favorable au progrès des Lettres en France.

M. le Comte de Kercado, Brigadier des armées du Roi, Colonel du Régiment de Bresse, Infanterie, persuadé que les Sciences, en ornant l'esprit, concourent à former le cœur, & à ranimer le courage; d'ailleurs, plein de zèle ponr sa Patrie, & d'affection pour ceux que le service du Roi a rangés sous ses Ordres; a cherché les moyens de les rendre en même tems aussi vertueux & bons Citoyens que guerriers. L'oisiveté fut toujours la vraie source de tous vices: & y a-t-il état plus oisif que celui du service, surtout en tems de paix? L'occupation est donc le souverain préservatif des desordres trop ordinaires dans les Troupes. Quel plus noble emploi & plus digne des Militaires, que l'étude des Sciences utiles à leur profession, & généralement à tous les hom-

mes! C'eſt auſſi en faiſant naître l'amour des Lettres, dans ſon Régiment que M. le Comte de Kercado a cru lui rendre un des plus importans ſervices, qui fût en ſon pouvoir. Dans cette vuë, il y vient d'établir une Bibliothèque des plus complettes, qui ſe puiſſe former d'abord, ſurtout lorſqu'il s'agit d'en procurer l'avantage continuel, & par conſéquent d'en faciliter en toutes occaſions le tranſport à la ſuite d'un Régiment.

Dans cette Bibliothèque déjà compoſée d'environ 1200 Volumes, ſe trouvent raſſemblés, Livres de piété, Morale Chrétienne, Livres concernant la Juriſprudence & les Opérations militaires, Mémoires utiles & inſtructifs ſur l'Art de la Guerre, Livres de Philoſophie, Mathématique, Phyſique, Statique, Géographie, Voyages, Hiſtoire ancienne & moderne, Hiſtoire de France & autres

Royaumes, Livres de politique; Belles-Lettres, Théâtres, Littérature, Histoire naturelle, Vies des grands Hommes, Dictionnaires, Atlas, Globes terrestre & céleste, Etuis complets & autres instrumens de Mathématique, avec différentes Cartes & Plans, & généralement tout ce qui concerne le Dessein.

Cette Bibliothèque sera ouverte à tous Messieurs les Officiers, & même aux simples Soldats du Régiment. L'Etat Major en est Dépositaire. Elle est rangée dans de grandes caisses, construites de manière qu'elles s'ouvrent, pour ainsi dire, en se déployant, & forment elles seules le corps même de la Bibliothèque, où les Livres se trouvent toujours dans les mêmes Tablettes, sans jamais changer de place : Invention très-commode, & qui a de plus le mérite de n'être pas gênante, & d'éviter

les inconvéniens des caiſſes ordinaires, lors des campemens & des changemens de garniſons. Auſſi cette Bibliothèque ſera toujours à la ſuite, & pour ainſi dire, inſéparable du Régiment. Les Livres, bien choiſis d'ailleurs, ſont de plus ſolidement & proprement reliés & marqués au nom & aux armes du Régiment de Breſſe, qui a déjà la ſatisfaction d'en jouir depuis près de deux mois.

Je crois avec raiſon, M. R. P. que perſonne ne peut être aſſez injuſte pour refuſer un tribut de louange à l'Auteur de cet établiſſement, dont il eſt aiſé de ſentir toute l'importance. D'ailleurs comme c'eſt un encouragement certain pour les Lettres, il m'a ſemblé que ſon annonce pourroit mériter un Article dans vos Mémoires. C'eſt dans cette vuë que je vous envoie un petit Catalogue de

cette Bibliothèque * que j'ai formé moi-même à la première inspection. Aussi n'est-il pas complet, y ayant eu beaucoup de Livres d'ajoutés, avant le départ des caisses. Cependant il peut suffire pour connoître la vérité des Articles que j'ai annoncés. C'est ce dont vous vous appercevrez facilement, & sans doute vous en prendrez occasion d'inviter Messieurs les Colonels à suivre cet exemple ; la multiplication de ces sortes d'établissemens ne pouvant qu'être très-avantageuse à l'Etat. J'ajouterai en finissant que je sçai déjà quelques Seigneurs qui se préparent à en faire une semblable en faveur de leur Régiment **. J'ai même ouï dire

* On peut voir le Catalogue complet de cette Bibliothèque, chez Hochereau l'aîné, Libraire, quai de Conti, au Phénix, vis-à-vis la descente du Pont-neuf.

** Le même Hochereau qui a recueilli cette premiére Bibliothèque sous les yeux, & sur les Mémoires de M. le

que le Régiment de la Couronne a déjà ſa Bibliothèque, & je ne déſeſpère pas de voir bientôt tous les Colonels ſuivre ces traces; rien n'étant plus utile, ſurtout dans la plûpart des Garniſons, où il eſt rare de pouvoir trouver de bons Livres.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE SAINTE COLOMBE.

A Paris, ce 18 Juin 1753.

Comte de Kercado, offre ſes ſervices à tous ceux qui jugeront à propos de faire un pareil établiſſement en faveur de leur Régiment. Ayant déja compoſé cette première Bibliothèque, il ſeroit plus en état d'entrer dans les vues des Seigneurs qui voudroient l'employer. Il ſera ponctuel à les ſatisfaire, & à prix raiſonnable.

TABLE DES ARTICLES du I. Vol. de Septembre 1753.

ART. XC. Hiſtoria Univerſalis & PragmaticaRomani Imperii &c. *Hiſtoire Univerſelle & Pragma-*

tique de l'Empire &c. 1917
ART. XCI. *Idée de la Poësie Angloise &c.* 1942
ART. XCII. *Remarques sur les Tragédies de Jean Racine, &c.* 1967
ART. XCIII. Principia Physico-Medica. *Principes Médico-Physiques &c. par M. Helvétius &c.* 1997
ART. XCIV. *La Vulgate Authentique.* 2017
ART. XCV. *Observation du passage de Mercure sur le disque du Soleil.* 2084
ART. XCVI. *Lettre sur la nouvelle Bibliothèque du Régiment de Bresse.* 2097

Les Nouvelles Littéraires seront dans le II. Vol. de Septembre.

Lû & approuvé, SALMON.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Septembre 1753. II. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Septembre 1753. II. Vol.

A PARIS,

Chez BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années					
1701.	9.	vol.	1728.	12.	v.
1702.	12.	v.	1729.	12.	v.
1703.	12.	v.	1730.	12.	v.
1704.	12.	v.	1731.	12.	v.
1705.	12.	v.	1732.	12.	v.
1706.	12.	v.	1733.	12.	v.
1707.	12.	v.	1734.	12.	v.
1708.	12.	v.	1735.	14.	v.
1709.	12.	v.	1736.	15.	v.
1710.	12.	v.	1737.	13.	v.
1711.	12.	v.	1738.	13.	v.
1712.	12.	v.	1739.	14.	v.
1713.	12.	v.	1740.	13.	v.
1714.	12.	v.	1741.	12.	v.
1715.	12.	v.	1742.	12.	v.
1716.	12.	v.	1743.	12.	v.
1717.	12.	v.	1744.	12.	v.
1718.	12.	v.	1745.	12.	v.
1719.	12.	v.	1746.	15.	v.
1720.	5.	v.	1747.	14.	v.
1721.	12.	v.	1748.	15.	v.
1722.	12.	v.	1749.	14.	v.
1723.	12.	v.	1750.	15.	v.
1724.	12.	v.	1751.	14.	v.
1725.	12.	v.	1752.	15.	v.
1726.	13.	v.	1753.	12.	v.
1727.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1753. II. Vol.

ARTICLE XCVII.

MEMOIRES SUR LE PORT, la Navigation & le Commerce du Havre de Grace & sur quelques singularités de l'Histoire Naturelle des Environs. Par M. *** (du Bocage) in-12. pag. 246. Au Havre, chez Faure &c. M. DCC. LIII.

On voit par ce Titre qu'il y a deux Ouvrages dans le Volu-

me que nous annonçons. Le premier est une Histoire abrégée du Havre & de tout ce qui concerne cette Ville. Le second est un détail des Curiosités naturelles qu'on trouve dans son territoire ; le tout (nous pouvons l'assurer sans adulation) présenté d'une façon très-claire & très-intéressante.

L'Histoire du Havre qu'on nous donne n'est point une compilation de vieux Mss. ou d'antiques Monuments. Cette place put être quelque chose dans des Siècles bien reculés ; mais elle ne figure que depuis notre Roi Charles VII. qui sçut fort bien reprendre sur les Anglois en 1450. *deux Tours qui commandoient l'embouchure de la Seine.* Sous les Successeurs de ce Prince, on fit des armements au Havre. François premier travailla si constamment à augmenter & embellir ce Port, qu'il en a été regardé comme le Fondateur ; il vou-

loit qu'on l'appellât *Ville Françoiſe* ou *Franciſcopole* ; comme pour éterniſer ſes bienfaits par un nom qui repréſenteroit toujours le Bienfaiteur : *mais*, dit notre Auteur, *il eſt ſouvent plus aiſé aux Rois de conquerir des Villes, que de leur impoſer de nouveaux noms : celui du Havre-de-Grace a prévalu dans le Public & dans l'uſage ; au lieu que celui de* Ville Françoiſe *ne ſubſiſte, & ne s'employe que dans les titres & les Actes de l'Hôtel-de-Ville.*

François I. Henri II. Charles IX. Henri III. Henri IV. ſont venus ſucceſſivement au Havre : le Roi (Louis XV.) honora cette Ville de ſa préſence au mois de Septembre 1749. » Sa Majeſté y viſita le » port & le baſſin, les principales » fortifications du port, de la Ville & de la Citadelle, ſes Arſenaux » de Terre & de Mer, ſon vaiſſeau » le Chariot Royal, à bord duquel

» Elle vit faire toutes les manœu-
» vres des cordages & des voiles.
» Elle vit auſſi, de deſſus le rivage,
» la repréſentation d'un combat
» naval qui ſe donna ſur la rade,
» pendant lequel on lança trois
» vaiſſeaux à la mer ſous les yeux
» de Sa Majeſté. » Ainſi M. du Bo-
cage rappelle-t-il avec complaiſan-
ce un événement dont les circonſ-
tances ont été gravées depuis peu
par le célèbre Le Bas, & préſen-
tées enſuite au Roi par les Députés
du Havre, au nombre deſquels ſe
trouvoit notre Auteur.

Celui-ci ſait ſi bien toute l'hiſ-
toire de ſa patrie, qu'il eſt en état
de redreſſer ſur ce point les plus cé-
lèbres Ecrivains. *M. le Préſident
Hénaut dit, dans ſon admirable
Abrégé de l'Hiſtoire de France,
que le Havre ne reçut aucun dom-
mage* de l'entrepriſe faite par les
Anglois en 1694. Cela eſt vrai, re-
prend M. du Bocage, *ſi par le Havre*,

on entend proprement le Port; mais s'il est question de la Ville, il faut reconnoître qu'elle souffrit quelque dommage : il y eut sept maisons de brulées, quelques autres endommagées ; & la perte put aller à cent mille écus. Il y a aussi une légère erreur, dans l'Abrégé Chronologique, par rapport à la date. Ce fut le 26 de Juillet, & non le 24 que la Flotte Angloise parut, & mouilla sur la rade du Havre.

Un autre Historien qui a travaillé sur la haute-Normandie, assure que, dans cette occasion, *il y eut cent cinquante maisons brulées :* exaggération de cent quarante-trois; puisque l'incendie n'en ruina que sept. Enfin M. de Voltaire, dans son Siècle de Louis XIV. dit que par le bombardement du Havre en 1694, les fortifications du Port furent renversées ; & qu'en ce sens, la médaille frappée en Hollande,

avec ces mots, *le Port du Havre brulé, renversé*, est vraie, quoique tant d'Auteurs François se soient récriés sur sa fausseté. Notre Auteur démontre le peu de justesse de ce récit; il en appelle au rapport des témoins oculaires qui vivent encore en assez grand nombre; aux relations & aux Mémoires du tems qui subsistent: tout affirme qu'il y eut *sept maisons de brulées, & que ni les fortifications, ni le Port, ni aucun des vaisseaux qui y étoient, ne reçurent le moindre dommage. Ainsi il est toujours vrai que la Médaille en question étoit fausse & ridicule.*

Il seroit long de suivre M. du Bocage dans tous ses détails sur l'état actuel du Havre, sur son commerce intérieur, sur son commerce maritime, sur le nombre des Vaisseaux qui s'y arment ou qui y abordent. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de porter

plus loin l'attention : on y tient compte des avantages & des incommodités de ce Port ; des améliorations qu'on pourroit y faire ; des fabriques ou marchandises du pays ; des denrées qu'on y embarque ou qu'on y apporte ; des droits qui s'y lèvent au profit du Roi ; du nombre & de l'espèce d'Etrangers qui y abordent ; des révolutions & des accroissements qu'on a remarqués dans son commerce ; & tout se termine par une liste des Navires chargés qui sont entrés dans ce Port pendant le cours d'une année commune, depuis la publication de la Paix : l'Auteur en fait monter le nombre à 630. *Il y a tout lieu de croire*, ajoute-t-il, *que la protection singulière que le Roi accorde au commerce, & celle dont S. M. honore en particulier le Havre, y vont exciter de nouveau l'émulation, & y faire fleurir plus que jamais ce même commerce.*

L'autre objet de M. du Bocage eſt d'expoſer au Lecteur les ſingularités d'hiſtoire naturelle qu'il a obſervées aux environs du Havre. Cet Auteur s'eſt fait un Cabinet curieux, & ce n'eſt pas dans ſa maiſon un appartement de fantaiſie ou de luxe, dont le Maître entretient l'éclat ſans en connoître le prix & les beautés réelles. On voit ici combien il eſt exercé dans les Obſervations de cette eſpèce, combien il les aime, & comment il ſait en tirer des conſéquences.

A un quart de lieuë du Havre, on découvre un banc de ſable pétrifié, qui s'étend ſur une longueur d'environ 800 toiſes, & s'avance en mer juſqu'à 35. ou 40. toiſes, peut-être plus loin, parce que la mer ne ſe retire jamais aſſez pour permettre aux Obſervateurs d'en trouver les bornes. La ſurface de ce banc eſt plate, horizontale, toutefois un peu inclinée vers la

mer ; d'une épaiſſeur de huit à neuf pouces ; d'une couleur noirâtre ; & elle porte partout ſur une glaiſe noire & dure qui ſert, dans le pays, pour faire de la tuile, de la brique & du carreau. Comme on tire ſans ceſſe de cette glaiſe, le banc eſt excavé, rompu, culbuté en une infinité d'endroits ; & c'eſt dans ces excavations qu'on découvre une multitude de coquillages foſſiles : preſque toute la maſſe de ce banc en eſt ſi chargée intérieurement & extérieurement, qu'elle ne ſemble être qu'un tiſſu, qu'un compoſé d'huîtres grandes & petites ; de bi-valves de toute eſpèce ; de peignes, de nérites, de limaçons de mer, de cornes d'Ammon unies, fleuriſées, âſtries & autres ; la plûpart remplies de criſtalliſations dans leur intérieur &c.

Nous ne ſommes point au bout des détails qui concernent cette belle & ſingulière compoſition du banc pétrifié. M.

Du Bocage n'oublie aucune des circonstances qui peuvent contribuer à le bien peindre ; & il observe, comme deux choses véritablement extraordinaires 1°. Qu'on ne voit parmi toutes ces coquilles, si l'on en excepte les huitres, aucunes de celles qui existent vivantes dans nos Mers ; la plûpart ne se trouvent que dans les Mers des Indes, & quelques-unes même sont d'une espèce totalement inconnue ; 2°. Qu'il n'y a pas un seul coquillage fossile, dans toute l'étendue de la glaise, sur laquelle le banc est couché & à laquelle il est intimement joint : ce qui donne lieu à l'Auteur de tenter une explication Physique de ce phénomène : explication qui suffit bien pour rendre raison de la différence qu'on remarque entre la glaise & le banc, en ce qui concerne les coquilles incrustées dans celui-ci & totalement absentes de celle-là ; mais il reste à expliquer

comment tant de dépouilles de mer sont venues se réunir, se concentrer dans ce banc ; question qui tient, comme on voit, à la révolution causée par le Déluge dans toute la surface de notre Globe.

M. Du Bocage est fort éloigné des systêmes pernicieux qu'on a voulu accréditer depuis quelques années. *Je suis persuadé*, dit-il, avant que d'entrer dans l'exposition de sa pensée sur le déplacement des coquillages fossiles, *que les admirateurs de Telliamed & ceux qui prétendent ne trouver, jusques dans la Création de notre monde, que des causes purement physiques ; loin de gouter ces réflexions, pourront rire de ma simplicité, comme n'étant plus du bon ton dans le siècle lumineux où nous vivons : j'en suis tout consolé, & je leur déclare naïvement que je renoncerois de bon cœur & pour toujours à la faculté de raisonner en matière de Physi-*

que, si pour le faire, il falloit, ce qui n'est assurément pas, cesser de penser en Chrêtien.

Après une déclaration si précise, on doit s'attendre à ne trouver ici que des conjectures subordonnées aux lumières de la Religion. L'Auteur rappelle en peu de mots les Phénomènes qui attirent depuis si longtems l'attention des Physiciens ; cette quantité prodigieuse de coquillages qui se trouvent répandus dans les quatre parties du monde, aux lieux même les plus éloignés de la Mer ; ces dépouilles de plantes & de corps marins qui ont pénétré jusques dans le sein des plus hautes montagnes ; qui se rencontrent au milieu des marnes, des ardoises, des pierres, des marbres mêmes ; qui forment quelquefois des carrières immenses &c. Combien de systêmes n'a-t-on pas inventés pour expliquer ces faits ; & qu'il en est peu de rai-

ſonnables, de ſatisfaiſants !

C'eſt au déluge que le plus grand nombre des Phyſiciens attribuë la cauſe du déplacement de tant de corps marins ; & quand on en vient à l'explication, il ſe trouve encore de l'embarras : par exemple, on dit que, pendant le déluge, toute la matière du Globe terreſtre fut entièrement diſſoute par les eaux ; que les particules des pierres, des marbres & des autres foſſiles furent déſunies ; qu'elles ſe trouvèrent flottantes, ſuſpendues & enlevées dans l'eau, avec des coquillages, des plantes ; que l'eau ceſſant de tenir ſuſpendues toutes ces ſubſtances, elles ſont retombées dans l'état où elles étoient auparavant, & ont entrainé avec elles les coquillages & les plantes qu'on y voit aujourd'hui.

C'eſt ainſi que M. du Bocage expoſe cette opinion, & il la réfute enſuite ſans effort, parce qu'elle

ſuppoſe un renverſement total ; une diſſolution intrinſèque dans tout le Globe : ſuppoſition nullement digne d'être admiſe. » La » terre, *dit-il*, a bien pû être dé- » trempée & amollie ſur ſa ſurface, » pendant la durée du Déluge, mais » on n'a aucune raiſon de croire » que tous les corps durs qui la » compoſent, ayent pour lors été » détruits & toutes leurs parties » déſunies. Et quand on admet- » troit cette ſuppoſition extraor- » dinaire, qu'en réſulteroit-il ? » Tombe-t-il ſous les ſens que des » particules, telles que celles qui » forment les pierres & les mar- » bres, & qui devoient être, par » leur péſanteur ſpécifique, fort » avant dans la terre, ayent pû » devenir flottantes ; qu'enfin la » matière la plus dure ait été diſ- » ſoute, tandis que des corps fra- » giles & délicats, tels que la plû- » part des coquilles, auront réſiſté

» à ce dissolvant ; que les arbres, » les plantes & leurs sémences, » les feuilles même n'en auront » reçu aucune altération &c ? »

Cette réponse est d'un homme judicieux & d'un bon Physicien. Il réfute de même d'autres hypothèses fort compliquées & peu naturelles : après quoi il hazarde la sienne qui porte aussi sur le Déluge, comme cause primitive du déplacement des corps marins ; mais il en dit la manière autrement qu'on n'avoit fait jusqu'ici. Nous l'abrégeons fort, & nous conseillons de la lire dans l'Ouvrage même.

M. Du Bocage croit qu'au commencement Dieu créa la Terre unie dans sa surface, c'est-à-dire sans montagnes, sans vallées & sans abymes ; que dans cet état, elle devoit être, comme au tems du Déluge, toute enveloppée d'eaux ; qu'au troisième jour, quand Dieu

ordonna aux eaux de se rassembler dans un lieu, le bassin des mers se creusa, les montagnes s'élevèrent, les deux grands Eléments de notre Globe, la terre & l'eau, cessérent d'être confondus; qu'au tems du Déluge, lorsque Dieu fit sortir les eaux *du grand abyme*, suivant l'expression de l'Ecriture, ce prodige put être l'effet d'une secousse donnée par la main de Dieu aux montagnes: secousse qui les rompit, les affaissa; en sorte que la terre fut réduite à-peu-près dans sa forme primitive; c'est-à-dire qu'elle devint plus unie dans sa surface, & par conséquent enveloppée une seconde fois des eaux.

L'Auteur ne prétend pas qu'alors toute inégalité fut détruite; il pense au contraire qu'il resta des terreins plus élevés que le bassin des mers; & que ces terreins beaucoup plus bas que les montagnes quand elles subsistoient, purent être re-

gardés eux-mêmes comme des montagnes quand celles-ci se furent écroulées. De cette façon, il se réserve le moyen d'expliquer comment les eaux surpassérent de 15 coudées les montagnes qu'elles couvrirent : il pourroit aussi de cette manière rendre raison de ce qui est écrit, que l'Arche s'arrêta sur les Montagnes d'Arménie. Mais pour ce second fait ; il aime mieux reconnoître que les Montagnes, ayant été rétablies par la toute-puissance de Dieu, au moment que ce Souverain Maître voulut faire cesser le Déluge ; l'Arche se reposa sur une de ces Montagnes nouvelles.

Car voici, selon ce systême, les phénomènes qui accompagnèrent la cessation du Déluge : » Dieu qui » avoit creusé l'abyme le troisième » jour de la Création, le rétablit » pour lors. De nouveau les eaux » extravasées y rentrèrent ; les mon» tagnes s'élevèrent une seconde

» fois & formèrent une terre telle
» que nous la voyons aujourd'hui,
» & non telle qu'elle étoit avant le
» Deluge, Dieu ne s'étant point
» assujetti à lui rendre exactement
» sa première configuration. Les
» parties du Globe qui avoient été
» peu auparavant occupées par la
» mer, purent se trouver élevées
» en montagnes; celles qui avoient
» été montagnes, purent devenir
» des abîmes; & dans le désordre
» causé par deux mouvemens si
» différens, de toute la matière,
» pour former & faire cesser le Dé-
» luge, quantité de corps ont été
» transportés & confondus avec
» d'autres qui leur étoient tout-à-
» fait étrangers. »

On apperçoit-là ce qui a causé le déplacement des coquilles, des dépouilles de poissons & des autres corps marins. » Lors du déluge, les » coquillages ayant roulé parmi les » sables, la terre & les autres

» corps avec lesquels ils se trou-
» vèrent mêlés ; ils s'arrêtèrent en-
» fin aux lieux où nous les voyons
» aujourd'hui, & les différens états
» dans lesquels nous les remar-
» quons, dépendent des différens
» endroits où ils ont été fixés, &
» des différentes matières qui les
» ont enveloppées. Ceux qu'on ti-
» re du fond de la terre, ont été
» pour la plûpart remplis de sucs
» pétrifians ; de concrétions qui les
» ont pénétrés, remplis, détruits,
» & qui n'ont conservé que leur
» forme ; d'autres ensevelis dans la
» glaise, la craie, la marne, y ont
» été conservés sans aucune alté-
» ration, de même que ceux qui
» sont demeurés vers la surface de
» la terre. »

On peut former des objections contre cette hypothèse : l'Auteur le sçait bien ; il en prévient quelques-unes ; il ne veut pas en rappeller d'autres qui seroient vrai-

ſemblablement frivoles, & qui demanderoient d'ailleurs un Ouvrage plus étendu. Il ajoute, en finiſſant cet Article, qu'il ne ſe flatte pas de donner à cette hypothèſe l'évidence d'une démonſtration. *Si j'ai pû prouver*, dit-il, *que la manière dont je conçois que le Déluge s'eſt opéré, eſt poſſible, & même vraiſemblable, mon objet eſt rempli, puiſqu'on en conclura que le déplacement des coquilles & des autres corps marins, en étoit une ſuite néceſſaire.*

Nous répétons qu'il faut lire toute cette explication, parce qu'en l'abrégeant, nous en avons retranché beaucoup de circonſtances qui ſont comme néceſſaires: l'Auteur eſt précis, il ne dit guères que ce qu'il faut; en le réduiſant à des bornes plus étroites, on le dépouille en quelque ſorte, on l'appauvrit. Nous eſtimons pourtant qu'il auroit pû ſe diſpenſer de

de vouloir prouver l'écroulement des montagnes, au tems du Déluge, par ces passages du Prophète : *Montes sicut cera fluxerunt à facie Domini.... Montes exultaverunt sicut arietes, & colles sicut agni ovium &c.* Il est certain que les Pseaumes d'où sont tirés ces Textes, ne regardent en aucune façon le Déluge. Ce sont plutôt des Prophéties sur Babylone, par analogie à la délivrance de la captivité d'Egypte.

M. du Bocage continue d'exposer les curiosités d'histoire naturelle qu'on découvre aux environs du Havre : ce sont des mines de fer, des cailloux de diverses espèces ; les uns sont d'un très-beau noir, les autres de couleur blonde & servant à faire de très-bonnes pierres à fusil ; quelques-uns de différentes couleurs, jaune, rouge, violette ; on les prendroit pour des Agates orientales, on pourroit les tailler,

les polir, les travailler. Enfin sur cette même côte on trouve cette espèce de cailloux qu'on appelle d'Angleterre. *C'est une masse formée de l'assemblage de quantité de petits silex arrondis, de différentes couleurs, séparés les uns des autres, & liés, dans la même pierre, par une espèce de grès ou de ciment rougeâtre & sablonneux.* Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on trouve des morceaux de ce caillou qui ont été travaillés à dessein. Ils sont en forme de calotte ou d'hémisphère, percés de part en part dans l'axe, par un trou rond & fait en entonnoir, avec d'autres circonstances qui montrent qu'on a voulu faire usage de ce caillou : mais quel usage ? personne jusqu'ici n'a pu le dire, & il est fort particulier qu'on trouve ces masses enterrées en tant d'endroits. L'Auteur interroge sur cela les Sçavans, & passe ensuite à une description mêlée d'observations très-curieuses sur cette espèce de Cancre qu'on

appelle *le soldat*, ou *Bernard l'Hermite*. Il montre surtout, par des faits avérés, que ce testacée n'est pas tellement attaché à un genre de coquilles, qu'il ne puisse se loger & vivre dans une coquille d'un autre genre : ce qui mérite assurément d'être considéré dans le Livre, à cause des détails amusants que l'Auteur rassemble à ce sujet. Il finit par une explication de la fontaine pétrifiante d'Orcher, source abondante encore de phénomènes, & par quelques réflexions générales sur la nature des Coraux. Il est presque démontré aujourd'hui que les Coraux ne sont qu'un assemblage de petits tubes verniculaires, ou logemens de polypes & d'autres petits insectes. M. du Bocage transcrit une Lettre qu'il a reçue du Père Chanseaume Jésuite, Missionnaire de la Chine, lequel lui envoyant un magnifique morceau de Coralloïde blanc, de près

de deux pieds de haut, a certifié que c'est *une véritable & très-véritable plante*. La Lettre est du 27 Novembre 1749. Nous assurons encore une fois qu'on lira toutes les particularités de cet Ouvrage avec plaisir ; & qu'on s'étonnera peut-être qu'un homme occupé d'autres affaires au Havre, ait pû acquérir tant de connoissances dans l'Histoire naturelle.

ARTICLE XCVIII.

IDE'E DE LA POESIE ANGLOISE, ou Traduction des meilleurs Poëtes Anglois qui n'ont point encore paru dans nôtre Langue, avec un jugement sur leurs Ouvrages, & une comparaison de leur Poësie avec celles des Auteurs anciens & modernes, & un grand nombre d'anecdotes & de Notes Critiques.

Par M. l'Abbé Yart de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen. Tome III^e. contenant quatre Epîtres morales de Pope. *A Paris, chez Briasson 1753. Suite de l'Article XCI. du premier Volume de Septembre.*

AVant les quatre Epîtres morales de Pope, le Traducteur, comme nous en avons prévenu, a placé l'Epître au Docteur Arbuthnot. C'est une Epître chagrine, ou plutôt une Satyre amère. Pope l'adresse à un homme également lettré & aimable, son Médecin & son ami. Tous les ennemis de l'Auteur viennent s'offrir à ses coups; sa vengeance, pour me servir des termes du Traducteur, *les perce*, ou les *assomme*: car les armes de Pope ne sont qu'une *flèche aigue*, ou une *massue pesante*. Dans la Lettre que le Poëte écrit

au Docteur, il n'y a pas plus d'ordre que dans la passion, qui l'inspire. En Angleterre, toute passion est extrême, on y trouveroit plutôt un homme sans passion, qu'une passion sans excès.

Pope avoit trop d'ennemis pour n'avoir point de Rivaux : dans sa Nation, Rival & Ennemi sont deux termes synonymes : les traits de la Critique y sont des actes d'hostilité. Trop généreux pour les commencer, Pope n'étoit pas assez magnanime pour les pardonner. Son caractère étoit aussi délicat que sa santé : dans le dépit que lui causoit la moindre offense, il étoit trop sensible pour dissimuler, & trop impatient pour se taire. Sa roideur étoit infléxible, & sa fierté indomptable.

Les traits de sa vengeance, surtout dans l'Epître au Docteur Arbuthnot, ne sont guères limés ; ils n'en sont que plus forts & plus

meurtriers. Il se permet quelquefois les termes les plus grossiers, il recherche souvent les comparaisons les plus basses, il les pousse avec une vigueur de génie qui étonne; en les approfondissant, sa malignité Angloise en tire des rapports aussi frappans & ingénieux, que piquants & injurieux. S'il emprunte quelque tour, quelque image ou quelque pensée des autres Ecrivains, il enchérit trop sur ce qu'on lui prête, pour qu'il reste aucune trace de l'emprunt. Cette Epître en total ne doit guères nous plaire; elle est d'un goût & d'un ton trop Anglois, c'est-à-dire, trop dur, trop brusque, trop concis, trop profond, & même trop obscur. Sans les notes du Traducteur, elle seroit inintelligible à cause des anecdoctes qui y sont semées & entassées sans aucun détail. Le Docteur ne les ignoroit pas, & le Poëte n'en saisit que la

circonstance qui donne prise à sa rancune satyrique.

On ne laissera pas cependant de trouver dans cette Epître des traits également originaux & subtils : n'en est-ce pas un de dire d'un homme que son *caractère est une contradiction honteuse, une vile antithèse*, parce qu'il *n'a dans la tête que des riens, & dans le cœur que des vices ; qu'il est faux auprès des femmes, flatteur auprès des Grands, & qu'il affecte tour à tour les mignardises d'une petite-Maîtresse, & les hauteurs d'un Seigneur orgueilleux ?*

Combien de réflexions vraies, fines, & neuves, du moins par le tour ou par l'expression ! *L'orgueil est un poids qui surcharge le mérite imaginaire. . .* * *Heureux qui n'at-*

---

* Cette réflexion est tirée d'une Note, où l'on cite une Lettre de Pope à son ami Gay.

tend rien des Grands, il ne sera jamais trompé... Je n'étois point né pour faire ma cour, ou pour entrer dans des affaires importantes. Je paye mes dettes; je crois ma Religion; je dis mes prières.

C'est dans cette Lettre, que Pope a peint sa tendresse pour sa mère: le sentiment en fut aussi fort dans le cœur du fils, que l'image en est touchante dans les Vers du Poëte. On en jugera par ces expressions. *Puissai-je long-tems encore rendre des devoirs tendres & pieux à une mère respectable, agiter doucement le berceau de sa vieillesse fatiguée, étendre par mes soins les bornes de sa vie, la faire sourire dans ses langueurs &c.*

Le Traducteur ne se contente pas d'éclaircir le Texte dans ses Notes, il les enrichit souvent de morceaux assez intéressans: en voici un qu'il croit admirable; il est tiré

du *Dispensary** de Garth. »Ce n'est
» qu'au Vulgaire que la mort pa-
» roît dure. Le mal qu'elle cause
» n'a de réalité que dans nos
» frayeurs ; mourir, c'est aborder
» à un rivage où régne le silence,
» où les flots ne viennent point se
» briser, où les tempêtes ne vien-
» nent point mugir : avant que
» nous sentions le coup dont la
» mort nous frappe d'une main ar-
» mée, elle l'a porté. Le Sage dé-
» fie les insultes de la mort par la
» pensée, le Fou par une heureuse
» insensibilité : les coupables la
» craignent, les justes la deman-

* *The Dispensary* (l'Infirmerie). C'est un Poëme, où M. Garth tourne en ridicule avec beaucoup d'esprit & de feu, quelques-uns de ses Confrères Médecins, qui n'avoient pû sans envie le voir réussir dans une œuvre de charité, où il avoit montré beaucoup de zèle. C'étoit la Fondation d'une infirmerie pour les pauvres.

» dent ; elle eſt recherchée par le » méchant, elle eſt vaincuë par le » brave ; elle ſoulage les Amans » malheureux ; elle rompt les fers » des Eſclaves ; & quoiqu'elle ſoit » un Tyran, elle offre la liberté. » Quoiqu'en diſe M. l'Abbé Yart, on n'oſe admirer ces penſées ; leur beauté jette un éclat ſombre qui épouvante plus qu'il ne réjouit. N'eſt-ce point une triſte nuance de cette Philoſophie Angloiſe, dont la Religion s'afflige & s'allarme ſi juſtement ? La crainte que nous en avons, paroît d'autant mieux fondée que ces réflexions ſont d'un Poëte Médecin ; qui pendant ſon agonie, voyant ſes amis autour de lui fondre en larmes, leur dit en ſouriant : *je voudrois que la cérémonie de ma mort fût paſſée.* Sur ce trait & ſur quelques-autres de ſa vie, Garth a été accuſé d'irréligion : Pope a pris vivement ſa défenſe, & a traité ſes Accuſateurs

de *méchantes langues & de mauvais cœurs.* Nous ſommes ſurpris de ne trouver rien de tout cela dans la longue Note ; où M. l'Abbé Yart nous parle de Garth.

Dans les quatre Epîtres morales dont nous donnerons de courtes Notices, il y a moins de fiel & de dépit perſonnel que dans l'Epître au Docteur Arbuthnot. Pope y obſerve les hommes plutôt pour les inſtruire que pour les décrier, il cherche moins à les confondre qu'à les corriger : ce n'eſt plus un Poëte qui médit, c'eſt un Philoſophe qui dogmatiſe : ce n'eſt plus tant une aigre indignation qui s'exhale, qu'un zèle vertueux qui ſe ſoulage.

La première de ces Epîtres morales eſt adreſſée au Chevalier Richard Temple, ou Mylord Cobbham. *Pope*, dit M. l'Abbé Yart, *aima ce Militaire dans ſa proſpérité, il le reſpecta dans ſa diſgrace,*

& il osa le louer hautement dans le tems que les Ministres le persécutoient. Notre Poëte entretient ici son ami sur la *connoissance des hommes & sur leurs divers caractères*. Les ténèbres qui nous cachent les hommes, sont-elles des nuages qui couvrent le fond de leur ame, ou des taches qui font un vice dans nos organes? Est-ce dans les hommes, ou dans notre œil, qu'est l'obscurité qui nous les rend invisibles? Ecoutons un moment Pope sur ce Problème: » Tous les » différens caractéres des hommes, » prennent une teinture du nôtre, » ou parviennent jusqu'à nous dé» colorés par nos passions: le ver» re de notre imagination les étend, » les multiplie, les resserre, les » renverse, les diversifie par des » nuances innombrables .... C'est » dans les plus hautes dignités, que » nous plaçons les caractères les » plus sublimes: un Saint en ro-

» chet en vaut au moins deux en» surplis &c. »

Pour bien connoître les hommes, Pope veut qu'on découvre leur passion dominante : c'est le grand ressort de la machine, la clef de son jeu, le mot de l'énigme. » Les plus habiles, *dit Pope*, peu» vent se tromper, s'ils prennent » les secondes qualités pour les » premières .... En vain on consi» dère d'un œil curieux les travaux » d'un Architecte, si on prend l'é» chaffaudage pour l'édifice. C'est » dans cette seule passion que l'hom» me peut jouir de sa force ; ainsi » la fièvre donne de la vigueur à » notre corps en le détruisant .... » Qu'il est odieux d'être enseveli » dans de la flanelle ! cela choque» roit un Saint, disoit la pauvre » Narcisse, avant que d'expirer : je » veux qu'une robe de Perse & » des dentelles de Bruxelles cachent » la difformité de mon corps &

» la pâleur de mon visage. Eh !
» parce qu'on est morte, faut-il
» faire peur aux gens ? »

La seconde Epître morale est sur le caractère des femmes : comme il a plus d'inégalité que celui des hommes, Pope le croit plus impénétrable. C'est à Mademoiselle Blount qu'il adresse cette Epître : *Cette fille*, dit M. l'Abbé Yart, *étoit un Philosophe ; son ame étoit de la trempe de celle de Pope. . . . Elle ne ressembloit à son sexe que par ses graces.* Pope & elle furent toujours unis par l'amitié la plus tendre, sans qu'on en ait jamais médit.

Pope présente ici une foule de portraits : ce sont autant de preuves d'une proposition échappée à Mademoiselle Blount elle-même, sçavoir, que *la plûpart des femmes n'ont point de caractère.* « Que nous
» voyons, *dit-il*, de portraits de
» la même personne ! qu'ils sont
» tous différens & vrais ! ici c'est

» une Comteſſe, fière de ſon man-
» teau d'hermine : là c'eſt une Ber-
» gère aſſiſe au bord d'une fontai-
» ne . . . Tantôt elle gémit comme
» Magdelaine, les cheveux épars,
» les yeux tournés vers le Ciel :
» tantôt elle a les graces & le doux
» ſourire de Cécile : elle eſt entou-
» rée d'Anges, de palmes & de
» harpes céleſtes &c. »

» Les femmes, *dit-il ailleurs*,
» reſſemblent à ces tulippes, qui
» ſont parées de mille couleurs dif-
» férentes : nous devons une par-
» tie de leurs charmes à leur varié-
» té : le Connoiſſeur qui les admi-
» re, les choiſit pour leurs taches
» heureuſes ; elles ſont belles par
» leurs défauts ; elles ſont délica-
» tes par leur foibleſſe . . . . . Ca-
» lypſo ſe faiſoit reſpecter ſans ver-
» tu & aimer ſans beauté . . . elle
» avoit moins d'eſprit que d'art,
» plus d'eſprit que de ſageſſe . . . ſes
» graces étoient ſingulières, ſes ca-

» prices le ſont encore plus. Jamais
» elle ne plaît davantage, que lorſ-
» qu'elle montre des qualités voi-
» ſines des défauts que nous haïſ-
» ſons. . . . Sage, folle, Flavie ra-
» fine trop ſur les plaiſirs pour les
» goûter, elle a trop d'eſprit pour
» être tranquille, trop de pénétra-
» tion pour être inſtruite, trop de
» penſées pour avoir le ſens com-
» mun : elle cherche à ſe faire des
» peines de tout ce qui peut pro-
» curer de la joye ; elle ne meurt
» que de la fureur de vivre... Cha-
» que femme voudroit être Reine
» dans ſa condition : mais remar-
» quez la deſtinée de toutes ces
» Reines : l'autorité eſt leur fin, &
» la beauté l'unique moyen d'y
» parvenir : elles aſpirent à une
» gloire & à une joye qui leur ſont
» étrangères, elles ne cherchent
» point la paix dans elles-mêmes.
» Le triomphe de la ſageſſe eſt de
» ſçavoir ſe retirer à propos. »

Pope finit ſon Epître par des portraits plus gracieux, que ceux dont il l'a remplie. » Heureuſe » la femme, dont le caractère eſt » ſans défaut & ſans nuage . . . . . , » qui peut aimer les charmes de » ſa ſœur, & entendre, ſans en » être offenſée, préconiſer ceux de » ſa fille ! Heureuſe l'épouſe... qui » charme ſon époux par ſa com- » plaiſance, & qui lui commande » par ſa ſoumiſſion. . . . Heureuſe » enfin la femme qui laiſſe aller » la fortune & les flatteurs où » ils veulent ; qui ſe met au- » deſſus de la bile, des vapeurs, » & ſurtout de la petite vérole ; » & qui peut être maîtreſſe d'elle- » même, lorſqu'elle voit tomber » un vaſe de la Chine. »

La troiſième Epître ſur *le véritable uſage des richeſſes*, eſt adreſſée à Mylord Bathurſt : c'étoit un Philoſophe voluptueux. Pope lui reprocha ſouvent ſa molleſſe ; ſon

esprit étoit trop bien fait pour s'en fâcher, & son cœur trop corrompu pour en profiter. Dans cette Epître, notre Poëte zélé pour le bien public, & surtout pour les pauvres, se déchaîne contre la prodigalité qui abuse des richesses en les dissipant, & contre l'avarice qui les amasse, sans en user. Il ne sort point de sa nation pour trouver les scandales qui animent son zèle en faveur de la vertu. Il n'a pas oublié cet Anglois qui, pour quelques intérêts perdus sur des fonds qu'il avoit placés dans une Société charitable, *se seroit*, nous dit-on dans une Note, *condamné à mourir de faim, s'il n'eût encore espéré de recueillir une riche succession.*

» Tandis que les richesses sont
» cachées comme les insectes, *dit*
» *Pope*, elles n'attendent comme
» eux que des aîles & leur saison
» pour voler. Celui qui voit le pâle

» Mammon languir au milieu de ses
» biens, ne voit qu'un Œconome
» négligent qui retarde le payement
» des pauvres. Son trésor est cette
» année un réservoir qu'il conserve
» & qu'il épargne. Ce réservoir se
» changera l'année prochaine en
» une source féconde qui coulera à
» longs flots dans la maison de son
» Héritier, pour étancher la soif
» des hommes & des animaux .....
» Répandre ses trésors sur le genre
» humain, c'est réparer les injustices
» de la fortune, & justifier ses fa-
» veurs. Des richesses entassées,
» sont des richesses mortes; dis-
» tribuées, elles donnent la vie. . .
» l'ambre gris en masse n'a qu'une
» odeur desagréable; divisé en plu-
» sieurs parties, il exhale un en-
» cens digne des Cieux. »

Vers la fin de cette Epître, on trouve l'éloge de l'homme de Roff, Jean Argyle, mort en 1724, âgé de quatre-vingt-dix ans. » Cet élo-

» ge, *dit M. l'Abbé Yart*, est
» sublime, non-seulement par les
» figures, les pensées & les ima-
» ges ; mais par des beautés plus
» réelles ; par des actions utiles,
» par des vertus véritables, par des
» sentimens justes : voici le début
» & quelques traits de ce bel épi-
» sode.... Mais pourquoi les Grands
» s'empareront-ils de tous nos élo-
» ges ? Muse, amie de la vertu,
» élevez vos chants, celébrez l'hom-
» me de Ross. Les échos de la Va-
» ga se plaisent à répeter douce-
» ment ses louanges sur ses bords
» tortueux.... Qui a planté ces
» grands chemins de sombres ave-
» nues, pour mettre le Voyageur
» à couvert des ardeurs du Soleil ?
» Qui a planté des sièges dans ces
» routes pour le délasser ? Qui a é-
» levé jusqu'aux Cieux ces Obélis-
» ques pour le guider ? C'est l'hom-
» me de Ross, vous diront les petits
» enfans en bégayant. Voyez la

» place publique couverte de pau-
» vres : c'est l'homme de Ross qui
» leur distribue chaque semaine
» leur nouriture. Voyez cette mai-
» son consacrée à la charité, où la
» propreté règne sans faste, où la
» vieillesse & l'indigence sont as-
» sises à la porte d'un air riant :
» les filles qui en sortent dotées ;
» les orphelins qui y sont instruits
» dans des métiers utiles ; les jeu-
» nes gens qui y travaillent ; les
» vieillards qui y reposent, le com-
» blent de bénédictions. Est-il un
» malade que l'homme de Ross ne
» soulage?... Les Charlatans fuyent
» en le maudissant ... Rougissez,
» grandeurs, humiliez-vous, Pa-
» lais orgueilleux, voyez éclip-
» ser votre faux éclat, & vous, pe-
» tits astres de la Terre, cachez vos
» rayons obscurcis. »

» Mais quoi ! il n'a ni Monu-
» ment, ni Inscription, ni Tom-
» beau. Sa naissance, son nom, sa

» figure sont presqu'inconnus : ce-
» lui qui bâtit un Temple à la
» gloire de Dieu, & non pour sa
» gloire, ne fera jamais graver son
» nom sur le marbre &c. ». Qu'on aille au Château de la Garaye en Bretagne, on y trouvera les mêmes œuvres exercées, & les mêmes vertus pratiquées par un Seigneur & une Dame qui s'y sont dévoués dès leur jeunesse, & dans les premières années de leur heureuse union.

Après un tableau qui eût terminé si noblement cette Epître, on est choqué de trouver le portrait d'Hopkins, qui *épargnoit pendant sa vie un bout de chandelle, & fut après sa mort entouré de flambeaux allumés ;* celui du Duc de Buckingham, *qui vainqueur de sa santé, de sa fortune, de ses amis, de sa réputation, n'ayant pas seulement un sol de reste dont il pût se divertir, mourut dans le plus af-*

freux galetas de la plus affreuse hôtellerie; & celui de Cutler, fameux Avare, qui arrivé dans une auberge se disoit toujours malade pour ne point souper. Etant à l'extrémité, il refusa un remède qu'il eût fallu payer, & chassa son Médecin qui avoit conseillé de l'acheter. Pour passer du Duc prodigue au Chevalier avare, Pope a imaginé un conte agréable qui lui fournit plus qu'une heureuse transition.
» Le sage Cutler, *dit-il*, qui pré-
» voyoit la fin malheureuse de ce
» Duc, crut lui donner un bon
» avis, en lui disant; Mylord,
» menez la vie que je mene. La
» vie que vous menez, répondit
» Villiers ? Je serai toujours en
» état de vivre comme vous,
» quand je n'aurai plus rien. C'est
» à vous, raison, de décider le-
» quel est le plus fâcheux de man-
» quer de tout, la bourse pleine
» ou vuide &c. »

Là

La 4^e. Epître adressée à Mylord Richard Boyle, Comte de Burlington, traite *du bon & du mauvais goût dans l'usage des richesses*. Ce Seigneur avoit publié les desseins d'Inigo Jones & les Antiquités de Rome par Palladio : ainsi c'étoit un Amateur éclairé, & il falloit l'être pour recevoir ce compliment : *ces règles* (d'Architecture,) *si justes, si nobles que vous offrez à nos Citoyens, ont rempli une partie de l'Angleterre d'imitateurs insensés... Une beauté ne leur sert qu'à faire plusieurs sottises....* » Vous avez souvent insinué aux Grands, vos égaux, » qu'il y a quelque chose de » plus nécessaire que la dépense, » & qui doit précéder même le » goût, c'est le jugement : don » qui ne vient que du Ciel, & » qui, sans être une science, les » vaut toutes...Pour bâtir ou pour » planter, dans une colonne &

» dans une voute, dans une terrasse & dans une grotte, n'oubliez jamais la Nature; traitez-la comme une beauté modeste; ne voilez point ses graces sous trop de parures, ne montrez pas non plus tous ses charmes &c. »

Cette Epître a comme les autres un brillant épisode: c'est le portrait ou la Satyre de Timon: » Allons, » *dit Pope*, à sa campagne, passons-y un jour: tout semble y dire, » que de richesses perduës! tout y » paroît grand, étonnant, orgueilleux; il n'y a que l'agréable & » l'aimable, qui n'osent en approcher... Ce Château est une Ville, cet étang une mer, ce parterre une campagne... Mylord » d'un air majestueux .... sécretement ravi d'être consideré, se » montre ... mais avant que de » parvenir jusqu'à lui, il faut traverser une terrasse brulante, &

» monter du jardin au Château par
» des talus escarpés. Quand vous
» ferez fatigué & tout en sueur,
» vous aurez enfin l'honneur de
» voir Mylord à sa Bibliothèque.
» Et de quels Auteurs est-elle
» donc composée ? Mylord est très-
» curieux en Livres, & très-peu en
» Auteurs ... Le carillon des pen-
» dules nous appelle à table. Est-ce
» une salle de festin ? Est-ce un di-
» ner ? Non, c'est un Temple, c'est
» une hécatombe ... je meurs de
» faim dans l'abondance, j'éprou-
» ve le sort de Tantale &c. .. En-
» fin je prends congé de Mylord,
» régalé, caressé, ennuyé, malade
» de la politesse fastueuse, dont j'ai
» été accablé : je m'en vais, en dé-
» testant une si folle dépense & si
» peu de goût, & je jure que je n'ai
» jamais si mal passé la journée.
» C'est cependant ce luxe insensé
» qui habille & nourrit les Pau-
» vres, entretient les Artisans &

» leurs familles. La vanité chari-
» table de Mylord leur accorde ce
» que la dureté de ſon cœur leur
» refuſe. . . .C'eſt à l'utilité ſeule à
» ſanctifier la dépenſe ; ce n'eſt que
» du jugement qu'elle emprunte
» ſon plus brillant éclat. »

Ces morceaux, que nous avons détachés, feront connoître à nos Lecteurs l'eſprit de l'Ouvrage Anglois & la bonté de la traduction Françoiſe. Quand l'Auteur bronche, ſon Traducteur le relève; dans ſes notes il réfute les erreurs du Philoſophe, il avertit des écarts du Poëte, il en remarque les chutes, il fait ſentir les défauts de *liaiſon* & de *gradation*. *Les portraits de Pope*, dit-il, *ne ſe tiennent point : ceux de Boileau ſont des tableaux rangés par un homme de goût dans ſon cabinet : ceux de Pope ſemblent placés par un apprentif dans la boutique de ſon Maître.*

Le quatrième Tome de M. l'Abbé Yart contient des Epîtres & des Hymnes. Dryden, Congrève, Adiſſon, Gai &c. en ſont les Auteurs. Les premières Epîtres ſont ſur la Peinture & ſur les Arts; les autres ſont ſur différens ſujets. La première eſt de Dryden, cet Auteur *ingénieux & ſublime*, dont M. l'Abbé Yart *aime juſqu'aux défauts*, dulcibus abundat vitiis : c'eſt à Kneller qu'elle eſt adreſſée. Ce Peintre intéreſſé diſoit que les *Peintres d'Hiſtoire peignent les morts qui les font mourir de faim; & que les Peintres de portraits peignent les vivans qui les font vivre.* En lui écrivant, Dryden flatte le Peintre, & parle de la Peinture avec plus d'enthouſiaſme que d'intelligence. Kneller reçoit dans l'Epître de Congrève des louanges plus délicates & moins hyperboliques. La Lettre d'Adiſſon à Kneller n'eſt qu'un compliment qu'il

fait à ce Peintre sur le portrait du Roi George I. Le Poëte y réfléchit finement sur le Monarque, l'encens qu'il prodigue à son portrait : bientôt le trône en absorbe toute la vapeur.

En envoyant à Jervas la Traduction du Poëme de du Frenoi, traduit par Dryden, Pope lui écrivit la 4^e^. lettre qu'on trouve ici sur la Peinture. Il étoit assez Peintre, dit son Traducteur, pour parler de Peinture avec Jervas, & Jervas assez lettré pour profiter avec Pope dans ses entretiens littéraires. L'union la plus tendre régnoit entre le Poëte & le Peintre ; Pope souhaitoit de l'étendre jusqu'aux Arts qu'ils exerçoient: » Que » nos destinées, *dit-il*, & notre » gloire, nos études & nos noms » soient joints & confondus ensemble... Pour deux Arts qui » sont frères, nos goûts se sont » réunis, nos flammes se sont mê-

» lées ensemble, nos couleurs se
» sont confonduës, comme des
» couleurs amies &c. »

Après un essor sublime sur les grands Peintres & leurs ouvrages, & sur ce que la Peinture & la Poësie peuvent en faveur de la beauté, il conclut ainsi sa lettre : » Les
» Arts sont parens ; les uns trem-
» pent le pinceau, les autres tou-
» chent la lyre. Cependant si les
» Graces placent toutes vos figu-
» res, si elles versent leur souffle
» divin sur leurs traits ; si en mê-
» me tems les Muses font mar-
» cher mes vers avec une harmo-
» nie aussi puissante que leurs
» charmes, aussi aimable que leur
» génie, votre Bridge-Water * se-
» ra la rivale de Zeuxis.... Mais
» hélas, que prétendons-nous ti-
» rer du tombeau ? Vous ne pour-

* Jervas avoit peint la Duchesse de Bridge-Water.

» vez conſerver qu'une figure & » moi qu'un nom.» Cette réflexion fait dire au Traducteur que *Pope attriſte toujours ſes galanteries de moralités.* C'eſt plutôt les rectifier que les *attriſter.* Auſſi habilement que ſes rivaux ou ſes modèles, Pope cueille ſur la ſurface des objets, les charmes poëtiques qu'elle préſente à ſon imagination. Mais plus Philoſophe que les autres Poëtes, il perce au-delà : ſa raiſon franchit les bornes où leur verve s'arrête ; au travers de l'écorce brillante qui les amuſe, il découvre un fond ſolide, qui attire ſa ſageſſe. En l'arrachant au menſonge, la vérité n'*attriſte* pas ſon ame ; elle en ſatisfait la droiture.

Dryden, Congrève, & Pope ont composé des Hymnes pour la Fête de Sainte Cecile : tous trois y ont célébré l'invention de l'orgue qu'on attribue à cette Sainte. » Que le » Luth, (c'eſt Pope qui chante)

» se plaigne dans ses airs tristes, mais
» charmans ; que les échos bruyans
» répétent & portent jusqu'aux
» voutes de ce Temple sacré, les
» sons aigus de la trompette, tan-
» dis que l'Orgue profond & ma-
» jestueux commence une harmo-
» nie plus lente & plus soutenue.
» Ses accords doux, clairs & bril-
» lans frappent légérement l'oreil-
» le : ou devenus plus graves, plus
» forts, plus étendus, ils s'élé-
» vent & remplissent les Cieux.
» Tantôt une Musique vive & har-
» die fait éclater la joie & le triom-
» phe : tantôt une Musique trem-
» blante flotte sur l'air agité jus-
» qu'à-ce que s'éloignant & dimi-
» nuant par degrés, ses sons s'af-
» foiblissent, se dissipent, tom-
» bent, meurent.... A peine l'or-
» gue eut-il rempli le Temple de
» ses concerts majestueux, que les
» Puissances immortelles descendi-
» rent, inclinèrent leurs têtes

» pour l'entendre, & que les ames
» des Mortels, par ses airs sublimes,
» s'élévèrent vers les Cieux : ses
» saints accords purifient le feu
» sacré de sa piété. Que les Poë-
» tes ne vantent plus Orphée :
» un plus grand pouvoir est accor-
» dé à Cécile ; les sons d'Orphée
» ont tiré une ombre des Enfers,
» les sons de Cécile élèvent les
» ames dans les Cieux. » Ce seroit
humilier Dryden & Congrève que
de les faire chanter après Pope.
Dans leurs Odes sacrées tous trois
ont trop fait entrer les Musiciens de
la Fable, pour que sainte Cécile soit
flattée de leurs éloges. Car, comme
dit notre Traducteur, ces Divinités *chimériques* sont une assez
mauvaise compagnie pour une
Sainte.

Il y a dans ce 4.[e] Tome plusieurs
autres morceaux, dont nous n'avons point parlé. Nous y reviendront quand M. L. Y. nous don-

pera la traduction des autres œuvres, que leurs Auteurs ont publiées. Ainsi nous parlerons alors de Swift, de Thomson &c. Nous nous sommes plus attachés à Pope, parce qu'il a fourni la plus grande partie de ces deux volumes. Du reste M. L. Y. a rempli avec fidélité tous les engagemens qu'il a contractés dans le titre de son Ouvrage, & dans la Préface de ces deux nouveaux Tomes. Nous n'avons pas les Ouvrages Anglois qu'il traduit, ainsi nous ne pouvons juger de la fidélité de sa traduction, que sur des apparences qui lui sont très-favorables. Si quelquefois son style paroît gêné, dur & roide, qu'on se souvienne qu'il traduit de l'Anglois, des vers Anglois: & on lui sçaura peut-être gré de n'avoir pas plus de rudesse & de contrainte. Les autres taches que nous avons remarquées dans son style sont fort légéres, nous

n'en parlons que pour réveiller son attention. La Nature a assigné à chacun sa sphère : *sortons-nous-en ?* nous errons comme des Comètes, on dit mieux, *en sortons-nous* ... Dépouiller la Nature de la grossièreté, *dont* une mauvaise éducation la défigure : ce relatif *dont* ne s'accorde pas trop avec son verbe. *Tous les sens & tous les cœurs n'ont d'autre ame que la joye.* C'est rendre trop foiblement une pensée aussi forte que celle de Thomson.

ARTICLE XCIX.

EPHEMERIDES COSMOgraphiques où le cours vrai du Soleil & des Planètes est représenté & expliqué en détail, dans l'apparence de tous ses Arcs consécutifs par sa réalité, d'après les Tables, les Règles, les Calculs & les Equations Astrono-

miques. Pour l'année 1753. avec d'importantes Observations sur la Cosmographie, l'Astronomie, l'Histoire Naturelle &c. A Paris, chez Durand, rue S. Jacques, au Griffon. M. DCC. LIII.

CE Livre est l'ouvrage d'un homme de qualité, très-attaché à la Religion, & très-digne par ses mœurs du nom de Philosophe Chrétien que si peu de gens méritent aujourd'hui. Il se déclare l'ennemi des systêmes de Copernic, de Descartes, de Newton: ces *systêmes*, dit-il, *auroient-ils dû partager le Monde Chrétien ni savant, étant contradictoires à eux-mêmes, aux Textes divins & aux Observations?*

Ces sentimens se manifestent dans tous les Ouvrages de l'Auteur. Il n'a cessé, depuis dix ou douze ans, de réclamer contre la

Philoſophie Copernicienne, Cartéſienne, Newtonienne; & il a oppoſé conſtamment à ces opinions les détails d'une doctrine qu'il eſtime beaucoup mieux fondée, & qu'il appelle *Syſtême François*, *Philoſophie moderne*, *Syſtême Solaire &c.*

Il ſeroit difficile de trouver un Ecrivain mieux perſuadé que celui-ci de la vérité de tout ce qu'il enſeigne ſur le plan de l'Univers. A la vuë des hypothèſes reçuës, c'eſt-à-dire des idées de Copernic, de Deſcartes & de Newton, ſon zèle s'enflame, la ſéduction générale le touche, le détermine au combat: il ne ménage ni les Sociétés Littéraires, qui paroiſſent autoriſer ces *Romans* Philoſophiques; ni les Particuliers qui donnent dans ces *Fables*; ni les Journaliſtes qui ont fait peu d'accueil aux vérités, dont il a tant de fois entretenu le Public. » Inſtruits de mon dou-

» ble ſyſtême, *dit-il dans un en-*
» *droit*, vous jugerez que dans des
» Livres périodiques, mes vuës
» ſont obſcurcies, mes découver-
» tes diſſimulées ». Et ailleurs:
» les Curieux ſont aliénés (de no-
» tre théorie) par des Extraits qui
» ſe reſſentent, comme les tra-
» ductions, des préjugés de ceux
» qui les font, quoiqu'ils n'an-
» noncent que les idées d'un Jour-
» naliſte, plutôt que le jugement
» des Sçavants &c. Ces plaintes
qui ſont faites ſans humeur, exi-
gent de nous quelques Obſerva-
tions également pacifiques.

Nous avons lû, en divers tems, quelques Extraits des Livres de M. l'Abbé de Brancas, notre Auteur, & il nous a paru que dans tous, on rendoit une juſtice exacte à l'excellence de ſes intentions, à ſon zèle pour la Religion, aux ſoins qu'il prend de combattre les opinions dangereuſes. Mais il nous

sembloit, en même tems, que la profondeur de sa théorie avoit pû échapper à l'attention des Journalistes ; & qu'ils méritoient quelque indulgence en considération des difficultés. Combien de fois les plus grands hommes ont-ils été obligés d'expliquer leurs systêmes à ceux qui avoient le desir de les entendre, & qui ne s'étoient pas assez instruits dans les Ouvrages de ces Auteurs ! Et pour nous en tenir à l'exemple du Livre qui nous occupe actuellement, seroit-il possible, sans beaucoup de bonne volonté & d'application, de recueillir toute la doctrine répanduë dans les XVI. Articles, Chapitres ou Paragraphes qui composent ce volume ? & si nous venions à manquer le point de vuë qu'a saisi l'Auteur, serions-nous plus à blâmer qu'à plaindre ? Mais c'en est assez sur ces Préliminaires : nous entrons dans l'analyse de l'Ouvrage.

Le principe fondamental de M. l'Abbé de Brancas, est que le Soleil tourne sur lui-même en $27\frac{1}{2}$ jours ; qu'il parcourt l'Ecliptique en un an ; qu'il éclaire & meut tous les Astres en les électrisant proportionnellement à leur distance & à leur volume. Cette électricité se communique par l'Ether répandu dans tout l'espace qu'occupent les Astres : communication qui peut & doit même être affoiblie ou empêchée par l'ombre des corps interposés. Alors il se forme nécessairement une espèce de condensation & même de congélation dans tous les endroits où l'*Electrisation* du Soleil ne parvient pas ; & de cette manière on peut concevoir que les Cieux placés au-dessus des Etoiles fixes, sont solides comme l'airain fondu & refroidi, ou comme le crystal, ou comme ces plaines de glace si communes en certains tems de l'année,

dans les Mers voisines des Pôles.

L'Auteur appelle *désélectricité* & *désélectrisation* toute diminution de *l'affluence* où de *l'agitation* de la vertu électrique ; & c'est ce qu'il faut bien retenir pour l'intelligence de son Livre. Il prétend que ces mots *électriser* & *désélectriser* répondent à ce que d'autres appellent *électriser positivement* & *électriser négativement* ; *électriser en plus ou en moins &c.* » Ces termes, *ajoute-t-il*, d'électrisation & de désélectrisation » qui sont la clef de mon systême » physique, abrégent & facilitent » l'explication des phénomènes. » En conséquence, il explique la plûpart des faits qui occupent les Physiciens ; il s'élève même jusqu'à la vision d'Ezéchiel chap. 1. où il est dit, *quasi species electri de medio ignis*. Voici le raisonnement & les expressions de M. l'Abbé de Brancas : » Quel métal mériteroit

» ce nom d'électre, qui convient
» mieux à l'élément de la lumière
» & du feu, plus subtil que tout
» autre & au feu élémental plus
» qu'au matériel, qui provient des
» molécules combustibles & in-
» flammables? De même que le
» corps du Soleil est plus brillant
» que son atmosphère & que l'E-
» ter ambiant; le tourbillon de feu
» vû par Ezéchiel étoit plus écla-
» tant dans son centre, d'où l'E-
» lectre excitoit les flammes qui
» figuroient quatre animaux : la
» flamme d'un grand feu brille plus
» que la fumée qu'il excite, &
» moins que l'air qui l'entoure. »

Les Planètes se meuvent, selon l'Auteur, dans des Epicycloïdes ou courbes feuillées, dont on donne ici la figure* : ces Planètes

* Voyez aussi la Carte de l'Auteur, intitulée *Plan de l'Univers & Ephémérides en figures d'après les Ephémérides en*

y paroiſſent Stationnaires, & elles y ſont Rétrogrades réellement : le principe de leur mouvement eſt l'action du Soleil ; elle ſe communique par *l'électriſation graduelle* ; & cette électriſation n'auroit jamais lieu, ſi le Soleil n'avoit pas ſon cours annuel. Par conſéquent nulle vérité, nulle apparence même de raiſon dans le ſyſtême de Copernic.

Ce ſyſtême eſt toujours le grand objet des Critiques de l'Auteur. Il répète dans tous ſes Ouvrages une multitude d'objections qu'il eſtime déciſives contre cette hypothèſe ; il prétend, par exemple, qu'avec la ſtabilité du Soleil, on ne peut expliquer le mouvement régulier des Aſtres, les diſtances & les configurations du Soleil avec les di-

---

chiffres pour 1753. *&* 1754. Cette Carte ſe trouve à Paris chez le ſieur le Rouge, Ingénieur & Géographe du Roi, rue des Auguſtins.

verses Planètes ; les effets surtout de l'influence électrique, de cette *électrisation* & *désélectrisation* qui se trouve à tout instant sous la plume de M. de Brancas. » Qu'on » cite, *ajoute-t-il*, un phénomè- » ne circonstancié pour la Chro- » nologie, l'Astronomie & la Cos- » mographie, qui ne prouve la vé- » rité du cours apparent du Soleil » & des Planètes, si bien repré- » senté par des planches analogues » à celles de Kepler & de Cassini, » si bien désigné dans *la connois-* » *sance des tems*, si bien vérifié » par les Observations, si bien » éclairci & systématisé par sa réa- » lité jointe au mouvement pro- » gressif & régressif de la Terre » &c. »

L'Auteur rappelle aussi sans cesse les vuës de Religion qui le guident dans son systême. *Je proteste*, dit-il, qu'en publiant *ma théorie céleste & terrestre*, *mon principal*

motif est de servir réciproquement la Religion & les Sciences. Ce sentiment influe dans tous les détails du Volume que nous analysons. Ainsi l'on doit être averti que M. l'Abbé de Brancas fait voir la fécondité de ses principes, dans l'explication de plusieurs Textes des saints Livres ; qu'il ne trouve que dans son systême l'Antiquité du Monde, telle que l'énonce l'Ecriture ; que sa théorie seule lui paroît propre à conserver l'énergie des passages qui traitent de certains prodiges éclatants, tels que l'immobilité du Soleil à la voix de Josué, & la rétrogradation de cet Astre à la prière d'Isaïe &c.

Il ajoute à tout ceci l'histoire du Déluge ; il réfute les hypothèses arbitraires de quelques Physiciens qui ont trop étendu les effets de cette inondation générale. » Que tous les fossilles, *dit-il*,

» en ſoient des reliques ; c'eſt vou-
» loir que les oſſements d'Elé-
» phants qu'on voit dans une Hô-
» tellerie à Tein vis-à-vis Tour-
» non, le Rhône entre-deux, ſoient
» plutôt des Monuments du Délu-
» ge, que d'un campement d'An-
» nibal, qui ſuivit ce Fleuve après
» l'avoir paſſé vers Monfaucon,
» où un quartier eſt encore appel-
» lé *Camp d'Annibal.* » Toute la ſuite mériteroit d'être luë, & l'on devroit toujours tenir compte de l'attention qu'apporte l'Auteur à faire rentrer toutes ſes explications dans le ſens littéral de l'Ecriture. Ce ſoin l'occupe totalement, le tranſporte pour ainſi dire ; & il s'écrie en terminant ſon VII^e. Chapitre : *O précieux ſervice de la foi, qui nous éclaire juſques dans les Matières Phyſiques ! & quel avantage ne proviendra pas de ces éclairciſſements pour ramener les Incrédules à l'autori-*

té de ces Livres, & à cette même foi nécessaire à leur salut!

L'instantanéité de la lumière est un point de doctrine Physique que M. l'Abbé de Brancas entreprend de rétablir. Descartes & ses disciples avoient tenu ce sentiment. Roëmer l'avoit combattu par des expériences qui jusqu'ici ont passé pour infaillibles. Notre Auteur en revient à la première hypothèse ; & il attaque de toutes ses forces la propagation successive des rayons. Le Chapitre où cette matière est traitée commence par une espèce de raillerie qui s'adresse aux Astronomes d'aujourd'hui. On égale leur opinion à celle de quelqu'un qui, étant averti de regarder une Etoile dont l'occultation, par une Planète, va cesser, s'aviseroit de répondre : » Rien ne » presse: sur la foi des apparences & » des Ephémérides, vous jugez » que c'est l'instant d'observer ce » phénomène;

» phénomène ; mieux avisé, je
» donnerai le tems aux rayons vi-
» suels de l'Etoile de traverser l'es-
» pace intermoyen, sans fixer en-
» vain l'œil sur un Télescope avant
» qu'ils soient près de finir le tra-
» jet : la distance supposée me fait
» juger qu'il leur faut encore une
» heure. » Cette réponse est vérita-
blement ridicule ; mais nous ne
croyons pas qu'aucun Astronome
ou Physicien puisse jamais la faire.
Car on sçait, dans le systême de la
propagation successive, que les
rayons d'une Etoile qui sort de
dessous une planète, sont partis de
l'Astre au moment de l'Emer-
sion ; qu'à la vérité ils arrivent aux
yeux lorsque ce phénomène n'existe
plus, mais qu'ils ne laissent pas de
le représenter au Spectateur, par-
ce qu'il est dans la nature que nous
rapportions les objets à l'extrémi-
té des rayons droits qui nous affec-
tent. Si l'on n'avoit donc qu'une

difficulté de cette eſpèce à propoſer contre la propagation ſucceſſive de la lumière, ce ne ſeroit qu'un préjugé qu'il faudroit vaincre. Il en eſt à-peu-près de même du ſoupçon que l'Auteur jette contre la ſincérité des Aſtronomes, perſuadés que la lumière ſe communique ſucceſſivement, & aſſez hardis néanmoins pour déterminer les longitudes par les Obſervations. Il nous ſemble que, quand on ſçait une fois la quantité de tems que la lumière employe à venir du Soleil ou des Planètes quelconques à nos yeux; il eſt aiſé de tenir compte des Phénomènes qui ſervent aux longitudes.

M. l'Abbé de Brancas ſe prévaut auſſi beaucoup de la conduite que tint autrefois le grand Caſſini par rapport à la propagation ſucceſſive des rayons. M. Caſſini adopta d'abord ce ſentiment en conſéquence des Obſervations faites ſur le pre-

mier Satellite de Jupiter ; & il l'abandonna enſuite, parce qu'il lui ſembla que les mêmes effets ne ſe remarquoient pas en obſervant les phénomènes des autres Satellites. Voilà ce que notre Auteur fait entendre ; mais il oublie de dire que M. Halley a montré depuis, la progreſſion de la lumière par les autres Satellites ; il ne raconte pas les ſoins que s'eſt donné M. Pound, pour conſtater la même doctrine par une longue ſuite d'Obſervations. On peut voir ſes Tables du premier Satellite de Jupiter dans les tranſactions Philoſophiques pour l'année 1719.

Nous nous arrêtons à tout ceci, non pour contredire notre illuſtre Auteur, mais pour ſuppléer un peu à ce qu'on peut déſirer de lui ; oſons-le dire auſſi, pour tempérer les critiques amères qu'il répand ſur toutes les hypothèſes qui ne ſont pas les ſiennes. Ses

intentions ſont aſſurément excellentes, ſes lumières ſont étenduës; mais il ne réſulte après tout de ſes Livres, que des opinions ſujettes à controverſe, comme toutes les autres, par conſéquent très-dignes, comme toutes les autres, d'être traitées gayement, de ſang froid, ſans trop d'intérêt. On ſent aſſez que nous ne parlons que des choſes Aſtronomiques & Phyſiques; car pour les Textes de l'Ecriture, pour les vuës de Religion, pour les déclarations favorables à la piété, aux Principes révélés, Articles qui ſe trouvent ſi ſouvent dans les Ouvrages de M. de Brancas; ils ne méritent que des reſpects, de l'obéiſſance, de la ſoumiſſion. L'unique objet doit être d'appliquer tout cela, & d'en former des argumens bien relatifs au ſujet.

Il nous reſteroit bien des choſes à conſidérer dans ces Ephéméri-

dès ; car l'Auteur y traite aussi 1°. De l'Astrologie ;dont il fait bien sentir la frivolité & les coupables entreprises. 2°. Des inconvéniens presque sans nombre qui résultent du systême de Copernic, de celui de Descartes, de celui de Newton: il les appelle tous, *Systêmes anciens*, parce que le sien est plus nouveau ; *novè & nova* c'est sa Devise : qu'on se rappelle le rôle immense que joue ici *l'Electricité*, *l'Electrisation* ; on verra bien que le systême ne doit pas avoir plus de 12. ou 15. ans. 3°. Des diverses expériences électriques qu'on accorde avec le présent systême : ceci est fort étendu, & point aisé à comprendre. En général on doit être averti que, sans une forte application, tout échappera, dans ce Livre, au Lecteur le plus bénévole. Il faut suivre les choses, étudier le style, combiner les parties du systême, ne point se for-

maliser du mépris que l'Auteur témoigne pour les autres doctrines &c.

Ajoutons, en finissant, que M. l'Abbé de Brancas est aussi Métaphysicien. Voici un endroit de ses Ephémérides ; il le destine à combattre le sentiment fort commun de la *Conservation* considérée *comme une Création continuelle*. » Ne » regardons pas, *dit-il*, la conser- » vation de l'Univers, comme une » création continuelle, qui ne pou- » vant être renouvellée que par » une cessation préalable d'existen- » ce, supposeroit dans l'instant » présent une inexistence antérieu- » re & actuelle même pour le sui- » vant. La conservation est donc » moins la continuation de l'ac- » tion du Créateur, sans laquel- » le, dans l'instant actuel, il n'y » auroit point de préexistence, » ni une continuation d'existence » dans le subséquent ; que la né-

» cessité d'exister tant que Dieu
» veut, & de ne cesser d'exister de
» la manière prèscrite, que quand
» il l'ordonne &c.

Voilà une opinion assez difficile à concevoir; mais nous ne laissons pas d'y faire les Observations suivantes. 1°. On dit que la *Conservation des Créatures est la nécessité d'exister, tant que Dieu le veut :* mais il ne s'agit pas ici de la Conservation considérée du côté des Créatures. Il faut expliquer la Conservation en tant qu'elle est une action de Dieu; or sous ce point de vûë, doit-on la regarder comme une action différente de la Création? Saint Thomas, & la plûpart des bons Métaphysiciens, disent que non, parce que cette distinction, cette différence seroit inutile. Quelle nécessité en effet, pour me servir d'une de leurs comparaisons, d'admettre que le Soleil continue de nous éclairer par

une action différente de celle qui a d'abord opéré sur les organes de notre vue !

2°. On prétend qu'*une création continuelle ne pourroit être renouvellée que par une cessation préalable d'existence :* & il y a une équivoque dans le mot *renouvellée*, qui fait entendre que l'action de conserver ou de *créer continuellement* seroit distinguée de l'action de créer ; que celle-ci devroit être finie ou altérée, avant que l'autre commençât à exister : car on ne *renouvelle* que ce qui est détruit ou vieilli par le tems. Or ceci ne peut se dire de l'action de créer, puisqu'elle persévère (du moins dans l'opinion de S. Thomas) tant que nous existons sous le bon plaisir de Dieu.

3°. On croit que la création continuelle suppose une *inexistence antérieure :* ce qui n'est point admis par les vrais Métaphysi-

ciens : & en effet de ce que le rayon m'éclaire actuellement, il ne s'enſuit pas qu'il ne m'ait point éclairé dans l'inſtant précédent. L'Auteur ſemble croire que la création eſt l'*extraction du néant de tems* par rapport à la choſe créée, & c'eſt plutôt l'*extraction du néant de matière ou de choſe :* ce qui ſignifie que la créature n'a eu en elle-même aucune force pour exiſter indépendamment du Créateur.

Mais ç'en eſt aſſez ſur ces ſubtilités qui nous entraîneroient trop loin, puiſque l'Auteur ſoutient auſſi que le *Monde n'a pas pû être créé de toute éternité :* ſentiment oppoſé à celui de S. Thomas & de la plûpart de ſes Diſciples ; mais ſentiment qu'il eſt néanmoins très-permis de défendre & d'accréditer. Il faut donner de l'aiſanſance à tout le monde en ce qui n'eſt que pure opinion, c'eſt-à-

dire en toute façon de penser arbitraire ; indifférente, bonne à prendre ou à laisser ; à choisir ou à négliger.

ARTICLE C.

LA VULGATE AUTHENTIQUE dans tout son Texte ; plus authentique que le Texte Hébreu, que le Texte Grec qui nous restent ; Théologie de Bellarmin ; son Apologie contre l'Ecrit annoncé dans le Journal de Trévoux. Article LXXXV. Juillet 1750 &c. Vol. in-12. pag. 224 sans la Préface qui en a XXIV. & l'Extrait des Mémoires de Trévoux, qui en comprend 15. A Rome, (c'est-à-dire Rouen) M. DCC. LIII. *Suite de l'Article XCIV. au premier Vol. de Septembre 1753.*

ON peut se ressouvenir que, dans le dernier Volume de

nos Mémoires, nous avons traité le premier des trois points auxquels nous réduiſons toute l'Analyſe du Livre critique, dont on voit ici le titre. Il nous reſte à examiner le II. & le III. Article, & nous les placerons de ſuite, comme faiſant partie de l'Extrait donné dans le précédent Journal.

I I.

Sous quel point de vue l'Auteur de la Critique préſente les Décrets du Concile de Trente touchant la Vulgate.

D'abord cet Anonyme poſe l'état de la queſtion, dans un objet qui n'exiſtoit point, lorſque Bellarmin fit la Diſſertation imprimée à Wirtzbourg en 1749. *Il s'agit*, dit notre Critique (pag. 13.) *de la nouvelle Vulgate, que Clément VIII. dans ces derniers tems, a donnée à toute l'Egliſe.* Mais cette

Vulgate est postérieure à la Dissertation de Bellarmin, puisque cet Auteur n'en fait aucune mention, & qu'il reproche même à la Vulgate qui existoit de son tems, quelques fautes qui ne se voyent plus dans la Vulgate de Clément VIII.

A la vérité, Bellarmin n'ignoroit pas que le Concile de Trente avoit souhaité une Edition correcte de la Vulgate ; mais il s'étoit passé bien des années, sans que les vœux du Concile eussent été remplis ; & un Particulier, tel qu'étoit alors Bellarmin, ne pouvoit ni accélérer, ni deviner le succès de cette Edition future. Il considéroit donc la Vulgate telle qu'on l'avoit durant & depuis le Concile. Elle étoit sans doute moins parfaite que ne l'est celle de Clément VIII. Mais elle ne laissoit pas d'être l'Ecriture-sainte, de représenter & de contenir tout l'essentiel de la parole de Dieu : &

nous sommes très-éloignés de penser, comme notre Censeur (pag. 10. & 111.) qu'il y ait jamais eu un tems, où le vrai Texte de la Vulgate, *comme celui des Apôtres, fût mêlé, confondu dans une nouvelle foule de Bibles Apocryphes.* Voici en effet deux questions qui se présentent.

1°. Que signifie cette proposition incidente, *comme celui des Apôtres?* Pense-t-on que jamais les Ouvrages sacrés des Apôtres ayent été *mêlés & confondus dans une foule de Bibles Apocryphes?* Il y a eu, dès la naissance de l'Eglise, plusieurs Livres Apocryphes, portant le nom des Apôtres: mais les vrais Ouvrages de ceux-ci ont toujours été fort distingués de ceux-là. On pouvoit être exposé à trouver, dans les livres Apocryphes, quelques passages des Apôtres; mais on n'étoit point en danger de voir un mêlange, une con-

fusion qui eût fait prendre, par exemple, les faux Evangiles de S. Pierre, de S. Philippe, de S. Barthelemi, de S. André &c. pour les vrais Evangiles de S. Mathieu, de S. Marc, de S. Luc, de S. Jean.

2°. Qu'entend aussi le Censeur, lorsqu'il dit que le vrai Texte de la Vulgate, fut *mêlé & confondu dans une foule de Bibles Apocryphes* ? Pense-t-il, qu'avant le Concile de Trente, & depuis le Concile jusqu'à Clément VIII. les Exemplaires dont se servoit l'Eglise, fussent des *Bibles Apocryphes*, où la Vulgate se trouvoit *mêlée & confondue ?* De cette façon l'Ecriture - Sainte auroit été comme anéantie pour la plûpart des Fidèles, qui n'ayant point l'assistance du Saint Esprit, ne pouvoient tirer la Vulgate de ce Cahos des *Bibles Apocryphes*. Encore une fois nous ne tenons point ce langage ; nous reconnoissons qu'a-

vant, durant, & depuis le Concile de Trente jusqu'à Clément VIII. les Exemplaires de la Bible reçus dans l'usage commun de l'Eglise Latine, étoient la Version Vulgate des Livres saints, quoiqu'il s'y trouvât des fautes : nous pensons que ces fautes n'étoient ni assez nombreuses, ni assez considérables, pour cacher le vrai Texte de la Vulgate aux yeux des Fidèles ; encore moins pour authoriser qui que ce soit à qualifier ces Exemplaires de *Bibles Apocryphes*.

Après s'être fixé à la Bible de Clément VIII, le Censeur dit (p. 13.) que la question de l'Authenticité de la Vulgate *peut se proposer ou relativement au seul fond des choses ; ou relativement aux choses & au style ; ou relativement à l'ancienne Vulgate ; ou relativement aux Textes originaux*. Voilà une distribution d'idées très-ample, & il y manque néanmoins

un objet essentiel. Car il falloit ajouter, *ou relativement aux versions Latines qui se multiplioient dans le XVI Siècle.* C'est en effet le point capital, & celui même que les PP. du Concile de Trente eurent en vue, quand ils publièrent leur décret sur l'édition & l'usage des SS. Livres : *Sacro-sancta Synodus*, dit le Texte, *considerans non parùm utilitatis accedere posse Ecclesiæ Dei, si ex omnibus Latinis Editionibus, quæ circumferuntur, sacrorum Librorum, quænam pro Authentica habenda sit, statuit & declarat &c.*

Il est assez étonnant que le Censeur qui se porte (pag. 44.) pour *raisonner toujours sur la Lettre du Concile*, n'ait pas trouvé l'occasion, dans un Volume de près de 250. pages, de rappeller un Texte aussi fondamental que celui-ci ; un Texte sans lequel on ne peut ni décider, ni même entendre la

question. Tous les morceaux qui environnent ce Texte sont transcrits, expliqués, paraphrasés avec complaisance par le Critique Anonyme ; mais jamais cet Ecrivain ne dit à son Lecteur que le Concile de Trente a déclaré la Vulgate Authentique par comparaison avec les Versions Latines qui couroient alors : *ex omnibus Latinis Editionibus quæ circumferuntur ...... quænam pro Authentica habenda sit.* Cette réticence est très-particulière à notre Censeur, si particulière même que nous ne sçavons s'il s'en trouveroit bien un autre exemple *. On a dans les Biblio-

* Le Censeur cite aussi très-souvent, dans son Ouvrage, la Préface de nos Bibles. Il auroit bien dû y voir ces mots, qui sont le Commentaire naturel de la décision du Concile : *In multis magnisque beneficiis quæ per sacram Tridentinam Synodum Ecclesiæ suæ Deus contulit, id in primis numerandum videtur,*

thèques, un nombre prodigieux de Théologiens qui ont traité la queſtion bien ou mal, donnant dans les extrémités, ou ſe reſſerrant dans les bornes du vrai; & parmi tant d'Ecrivains, en eſt-il aucun qui ait négligé de faire mention du Texte que nous venons de tranſcrire? Or ce Texte ſeul bien examiné & bien approfondi, ſuffit pour détruire la plûpart des Critiques contenues dans l'Ouvrage dont nous faiſons l'analyſe.

Car premièrement il s'enſuit que le Concile n'ayant parlé, dans ſon Décret, ni de l'Hébreu, ni du Grec, il n'a point préféré la Vulgate à ces Textes: & dès-lors que deviennent les objections de quiconque voudroit nous repréſenter

---

quòd inter tot Latinas Editiones divinarum Scripturarum, ſolam Veterem ac Vulgatam.. graviſſimo Decreto Authenticam declaravit.

ces Textes comme placés par le Concile, ou en vertu de ses décrets, infiniment au-dessous de la Vulgate ? *Quæritur* 22°. disoit M. d'Argentré, il y a cinquante ans, (Elem. p. 104.) *Utrum Tridentina Synodus hoc decreto Vulgatam Versionem Latinam Hebraïcis fontibus aut Græcis antepofuerit ? R. Meram & putidam recentiorum Hæreticorum esse calumniam quæ tùm ex ipsius Tridentini verbis, tùm ex plurimis testimoniis Theologorum qui Concilio adfuerunt, & aliorùm quibus Concilii mens perspecta fuit, facile refellitur.* Et de suite ce Docteur, qui est mort Evêque de Tulles, explique l'intention du Concile, & s'appuye d'une longue liste de Théologiens contemporains ou voisins de cette Sainte Assemblée, lesquels ont cru unanimement que la Vulgate n'a été ni préférée, ni comparée aux deux Textes. On voit dans ce nombre

André de Vègue, Salmeron, Bellarmin, Mariana, Sixte de Sienne, Sérarius, Bonfrerius, Palavicin; & ce n'eſt que la vingtième partie de ceux qu'on pourroit citer en faveur de ce ſentiment.

Une autre conſéquence du même Décret des PP. de Trente, c'eſt que le Texte Hébreu & le Texte Grec ſont demeurés au même point d'autorité qu'ils poſſédoient avant le Concile. Le P. de la Haye dans les Prolégomènes de ſa grande Bible, fait cette obſervation: *Concilium nequaquam ſuo Decreto derogat autoritati nec Textûs Hebraïci, nec Græcæ Interpretum Verſionis &c.* M. Boſſuet, dans le projet de réunion avec les Proteſtants, projet que nous expliquerons bientôt, décide le même point encore plus nettement: *Vulgata verſio ex Concilii Trid. verbis ità pro Authentica habetur, cæteriſque Latinis quæ circumferun-*

tur Editionibus præfertur, ut nec textui originali, nec antiquis Versionibus in Ecclesiâ sive Orientali sive Occidentali receptis & usitatis, sua detrahatur Veritas & Auctoritas. M. Tournely, dans son premier Tome *De Deo* p. 115. & 116. fait cette question : *An Concilium Tridentinum, cùm Vulgatam nostram declaravit Authenticam, primigeniis textibus Hebraico & Græco vim omnem & auctoritatem detractam voluerit ;* & il répond : *Negativè. Synodus enim Vulgatam cum ipsis fontibus non comparat, sed cum aliis duntaxat, quæ circumferebantur, Latinis Versionibus ; non prohibet igitur Synodus Tridentina fontes ipsos adiri & consuli, sed hoc unum ne Vulgata alicujus erroris incusetur, quia in iis omnibus quæ fidem & mores spectant, primigenio textui planè conformis est.* Voilà donc, selon M. Tournely, les deux Textes

conſervés dans leur Autorité, & la Vulgate déclarée ſimplement Authentique quant à la foi & aux mœurs : dégré d'Authenticité que le même Docteur ſemble auſſi conclure des cinq ou ſix lignes que nous avons tranſcrites du Concile de Trente. Mais ce point attirera bientôt toutes nos attentions : continuons d'expoſer les Décrets du Concile.

Celui dont nous avons déjà cité le commencement *Sacroſancta Synodus &c.* ordonne de recevoir la Vulgate comme Authentique dans les leçons publiques, dans les diſputes, dans les prédications, dans les expoſitions ; & il défend de la rejetter ſous aucun prétexte. Le Décret qui précéde immédiatement & qui fait l'énumération des livres de la Bible, ordonne de recevoir tous ces Livres comme ſacrés & canoniques, avec toutes leurs parties, de la même maniere qu'on a

coutume de les lire dans l'Eglise Catholique, & qu'ils sont contenus dans l'ancienne Vulgate Latine.

Telles sont les deux décisions capitales dont notre Critique Anonyme s'appuye, pour assurer que la Vulgate a été déclarée Authentique jusques dans ses moindres parties ; & pour dire qu'elle doit être préférée à tous les autres Textes, à toutes les autres versions : ce qui entraîne un déluge d'invectives contre nous & contre nos Mémoires, parce que nous avons donné l'Extrait d'une Dissertation où l'on soutient que la Vulgate a été déclarée simplement Authentique en ce qui regarde la foi & les mœurs.

Ceci néanmoins est un sentiment si commun, si répandu, si rebattu dans les Livres de controverse, dans les Eléments de Théologie, dans les Commentaires de l'Ecriture, qu'il est comme super-

ſu d'en faire aujourd'hui une queſtion : bien moins eſt-il néceſſaire de la traiter dans le ſtyle polémique des Ecrivains du XVI. Siècle. Du tems de Mariana, on diſputoit en Eſpagne ſur l'Authenticité de la Vulgate, & il ſe trouvoit des Théologiens, qui taxoient preſque d'impiété & d'irréligion les Doctes & les Critiques, dont le ſentiment étoit que les Décrets du Concile de Trente doivent être entendus d'une Authenticité ſimplement relative à la foi & aux mœurs. Mariana balançoit les deux opinions, & ne pouvoit ſouffrir les notes injurieuſes qu'on n'épargnoit pas aux Sçavants moins perſuadés de l'Authenticité univerſelle & abſoluë de la Vulgate. On doit lire le Traité de cet homme d'eſprit ſur la matière préſente. Quoiqu'un peu embaraſſé dans quelques-uns de ſes détails, il contient néanmoins des choſes très-eſtimables

estimables, surtout des règles de modération qu'il ne faut point perdre de vuë dans le cours de la dispute.

Pour montrer que le Concile de Trente n'a déclaré la Vulgate Authentique qu'en ce qui concerne la foi & les mœurs, il suffiroit de faire les observations suivantes.

1°. Dans tout ce qui précéde le Décret *de l'Edition & de l'usage des SS. Livres*, Decret où l'Authenticité de la Vulgate est définie, les PP. du Concile ne parlent que de ce qui intéresse la foi & les mœurs. C'est pour maintenir la foi & les mœurs qu'ils donnent la liste de tous les Livres Canoniques : *Sacrosancta Synodus hoc sibi perpetuò ante oculos proponens ut, sublatis erroribus, puritas ipsa Evangelii in Ecclesia conservetur, quod promissum ante per Prophetas in Scripturis Sanctis, Dominus noster Jesus-Christus,*

Dei filius, proprio ore primùm promulgavit, deinde per suos Apostolos tanquam fontem omnis & salutaris Veritatis & morum disciplinæ; perspiciensque hanc veritatem & disciplinam contineri in Libris scriptis &c. C'est vers cet objet de la foi & des mœurs qu'ils fixent l'attention du Lecteur, immédiatement avant le Décret qui concerne l'Authenticité de la Vulgate : *Omnes itaque intelligant quo ordine & via ipsa Synodus, post jactum fidei confessionis fundamentum, sit progressura, & quibus potissimùm testimoniis ac præsidiis in confirmandis dogmatibus & instaurandis in Ecclesia moribus sit usura.* Sur quoi il peut bien être permis de faire ce raisonnement : quand on a vu le Concile uniquement occupé des intérêts de la foi & des mœurs ; quand on l'a entendu déclarer simplement qu'il va définir les dogmes, travailler au rétablissement des

mœurs ; quand on a connu, par sa déclaration, les monumens dont il prétend se servir, en prononçant sur la foi & sur les mœurs ; se persuade-t-on que le Décret de l'Authenticité de la Vulgate, qui suit immédiatement tous ces préliminaires, s'étende à d'autres objets qu'à la foi & aux mœurs : croit-on que le Canon des Saintes Ecritures n'ayant été donné qu'en vuë de la foi & des mœurs, l'authenticité de ces Saintes Ecritures, entant que contenues dans la Vulgate, soit portée au-delà de ce qui touche la foi & les mœurs ?

2°. Le Concile est censé n'avoir voulu définir que ce qui suffisoit pour combattre les Hérétiques du tems. Ceux-ci représentoient la Vulgate comme incapable de guider les fidèles dans la voye du salut. Calvin pensoit qu'il ne s'y trouvoit pas une page où l'on pût seulement compter trois versets de

ſuite exempts d'erreurs groſſières : *adeò nulla eſt integra pagina, ut vix ſint tres continui verſus non inſigni aliquo errore fœdati* (in Antid. Concil.) Or pour réfuter ces calomnies, ne ſuffiſoit-il pas que le Concile déclarât cette Verſion ſans tache en tout ce qui concerne la foi & les mœurs ; & non ſeulement ſans tache, mais *Authentique*, c'eſt-à-dire ayant toute l'Autorité néceſſaire pour faire foi dans tout ce qui eſt du reſſort des Vérités dogmatiques & morales ?

3°. Le Concile n'ayant point touché aux Textes Grec & Hébreu, qui ſont les ſources, & ne s'étant propoſé que les Verſions Latines ; il n'eſt pas naturel de penſer qu'il ait établi dans la Vulgate une Authenticité abſolue & univerſelle : Authenticité qui mettroit cette Verſion au-deſſus des ſources telles que nous les avons, & qui n'eſt nullement néceſſaire pour la rendre ſupérieure aux Verſions Lati-

nes qui se multiplioient vers le tems du Concile. Cet argument bien pris & bien approfondi a une très-grande force, parce qu'il est fondé sur la Lettre même du Concile, qui ne considère dans son Décret que les Editions Latines de l'Ecriture.

4°. Depuis deux Siècles, tant d'Auteurs illustres ont entendu le Décret du Concile d'une Authenticité simplement relative à la foi & aux mœurs, qu'on peut sans témérité suivre leur jugement. Parmi ces hommes distingués, on cite toujours les Contemporains du Concile, Jean Driedo, André de Vegue, Diègue Payva d'Andrada, Melchior Cano, &c. * Et

* A ces Anciens que le Censeur appelle d'un style familier, *la Kyrielle du Journal*, nous pouvons ajouter un Auteur qui passe pour zélé partisan de l'Authenticité absolue de la Vulgate; c'est Gretser, dans sa défense de Bellar-

de nos jours, M. Boſſuet, M. Tournely, le Père Alexandre & une multitude d'autres Théologiens ont tenu la même opinion. Nous conſulterons un moment M. Boſſuet.

En 1691. ce Prélat écrivit ſur un projet de réunion entre les Catholiques & les Proteſtants. Ceux

---

min contre Wittaker & les autres Proteſtans. *Non ita probavit Eccleſia*, dit-il au Chap. XI. du Liv. 2. de cette Défenſe, *Editionem Vulgatam quaſi nullum in eâ reperiatur vocabulum non ſatis aptè ex Hebræo verſum, ſed in iis quæ ad fidem & mores pertinent hanc Editionem declaravit Authenticam.* Nous pourrions citer trois ou quatre autres paſſages de lui, tout auſſi clairs; ſurtout celui qu'il adopte de Sacroboſco, Auteur dont nous parlerons dans la ſuite: *Cùm dicimus nos habere Scripturam Latino ſermone Authenticam, aliud nihil volumus quàm noſtram tranſlationem eſſe verum Dei verbum integrum, incorruptum, ex quo grex Chriſti doceri, & quæſtiones de fide ac moribus intrepidè definiri queant.*

avec qui il traita par lettres furent le Docteur Molanus Abbé de Lokkum dans les Etats d'Hanovre, & le célèbre M. de Leibnitz. On a les pièces de cette Négociation; & l'on y voit, sur l'Article particulier de la Vulgate, que l'Abbé Molanus faisoit mention du sentiment d'André de Vegue, d'Andrada, de Simeon de Muis, de Ruggerius & de quelques autres qui n'ont point tenu l'Authenticité absoluë & rigoureuse de la Vulgate. A quoi M. de Meaux répondoit ainsi: * » La Vulgate, à qui » le nom de S. Jerôme & l'usage » de tant de Siècles attire la véné» ration des Fidèles, est reconnuë » pour Authentique par le Conci» le de Trente d'une manière qui » ne blesse point l'illustre Auteur,

* *Projet de Réunion, dans le premier Tome des Oeuvres Posthumes de M. Bossuet, pag.* 63. 64. 215. 284.

» puiſqu'il demeure d'accord, &
» qu'il a ſolidement prouvé, par
» beaucoup d'Auteurs Catholiques,
» que cette Authenticité ne tend
» point à affoiblir l'Autorité du
» Texte original, ni des autres
» anciennes Verſions qui ont été
» uſitées dans les Egliſes ; mais à
» la préférer aux autres Verſions
» Latines qu'on répandoit dans le
» Monde, ſelon les termes exprès
» du Concile de Trente. » Quelques années après, c'eſt-à-dire en 1701. le même M. Boſſuet rédigea les réponſes qu'il avoit faites au Docteur Molanus, & il en forma un nouveau Corps de Doctrine, pour ſatisfaire le Pape Clement XI. qui travailloit à la converſion d'un Prince Allemand, qu'on croit être le Duc de Saxe-Gotha. Or dans cet Ecrit on lit, ſur la Vulgate, ce que nous en avons déja cité dans nos Mémoires de Juillet ; & ce qu'on lit

aussi en partie dans le présent Extrait (p. 1297.): nous ne transcrivons ici que ces trois ou quatre lignes : *Usus* (Vulgatæ) *regatur apud nos, certumque omninò sit eâ Versione, ad fidei morumque doctrinam asserendam, sacri Textûs à Deo inspirati repræsentari substantiam adæquatè; quod sufficit.* Toute cette Doctrine au reste s'accorde parfaitement avec les principes établis par le même Prélat dans ses Instructions Pastorales contre Richard Simon : nous citons en marge un Texte de la première (p. 107. edit. de 1702.) *.

Voilà donc l'abrégé des raisons qu'il nous seroit aisé de produire &

---

* *Il s'agit principalement de la Foi. Le Concile de Trente a eu dessein d'assurer les Catholiques que cette ancienne Edition Vulgate approuvée par un si long usage de l'Eglise, représentoit parfaitement le fond & la substance du Texte sacré par rapport aux Dogmes de la Foi.*

de détailler en faveur de l'opinion que tient Bellarmin dans l'écrit imprimé à Wirtzbourg. Nous pourrions rappeller aussi, sur le même sujet, les arguments très-solides dont use ce Cardinal, & qu'on peut relire dans notre extrait de Juillet 1750. On en reverra quelque chose dans la suite à l'occasion de certaines difficultés que notre Censeur forme contre la Dissertation. Ici nous devons faire voir sous quel point de vuë ce Critique présente les Décrets du Concile de Trente touchant la Vulgate. Il les prend à la rigueur; il défend l'Authenticité totale & universelle; il la défend même au point de taxer d'erreur, de regarder comme partisans d'une *Doctrine Anticatholique* ceux qui ne soutiennent pas cette Authenticité, selon toute l'étenduë qu'il lui donne. Ainsi, dans les principes de cet Adversaire, M. Bossuet qui dit, dans son pro-

jet de réunion avec les Luthériens, qu'il ſuffit de reconnoître la Vulgate Authentique en ce qui concerne la foi & les mœurs, auroit prévariqué formellement & poſitivement, puiſqu'il ſe ſeroit écarté de la déciſion du Concile de Trente, dans un point de très-grande importance. Ceci eſt un exemple des extrémités où conduit la doctrine du Cenſeur. Depuis qu'il a perdu de vuë ce point fondamental, *que le Concile ne compare & ne préfère la Vulgate qu'aux Editions Latines*, il ſe livre aux interprétations les plus rigoureuſes.

Et d'abord conſidérant le Décret où le Concile donne le Canon des Saintes Ecritures, il nous dit (p. 33.) que la Vulgate y eſt *déclarée Canonique juſques dans ſa plus petite partie* : il décide même (p. 61.) qu'*il eſt de foi que cette Verſion eſt Canonique dans toutes ſes parties*, cum omnibus ſuis

partibus, répéte-t-il à tout inſtant. Mais premièrement voilà une manière de parler qui nous eſt nouvelle; un Article de Foi que nous n'avons jamais vu dans le Catéchiſme. Nous ſavions bien que les Livres de la Bible ſont *Canoniques*, c'eſt-à-dire qu'ils forment un corps qu'on appelle le *Canon* des Ecritures; mais nous ignorions que, dans le langage précis de l'Ecole ou des Controverſes, une Verſion fût *Canonique;* l'Egliſe n'ayant jamais eu de Canon que pour les Livres, non pour les Verſions. *Oſtendemus*, dit Bonfrérius tant de fois cité par le Cenſeur, *rectè dici Verſionem aliquam Bibliorum eſſe Authenticam... non tamen eſſe Canonicam : nullus enim Verſionum diverſarum texitur ab Eccleſia Catalogus & Canon.*

En ſecond lieu le Cenſeur ne prend pas garde que, quand le Con-

cile dit, *Si quis Libros ipsos integros cum omnibus suis partibus prout in Ecclesia Catholica legi consueverunt, & in veteri Vulgatâ Editione Latinâ habentur, pro Sacris & Canonicis non susceperit. . . . . Anathema sit;* il prétend condamner tous les Hérétiques du tems qui refusoient de reconnoître certaines parties de l'Écriture, comme les Livres de Tobie, de Judith, des Machabées, certains chapitres d'Esther & de Daniel &c. Ce n'est pas nous au reste qui faisons cette réponse, c'est Bellarmin: *Quorsum* (dit-il l. 1. c. 7. de *Verbo Dei*) *addit Concilium illa verba*, cum omnibus suis partibus, *nisi ut omnes intelligant eas etiam partes de quibus aliquando controversia fuerat*, (& le Cardinal parle en cet endroit des parties ou chapitres du Livre d'Esther) *ad sacrorum Librorum Canonem pertinere?* Comment le Censeur, qui

connoissoit le Livre de Mariana sur la Vulgate, n'y a-t-il pas vu que ce docte Ecrivain explique ainsi la clause *cum omnibus suis partibus* : » Si le Concile, *dit-il*, (*Cap. XXIII. de Vulg.*) avoit » voulu parler aussi des mots qui » ne sont pas des parties, mais des » particules, il lui étoit facile de » s'expliquer. Mais le vrai sens du » Décret est qu'on vouloit répri» mer la licence de ceux qui re» jettoient certains Livres de la » Bible ou quelques-unes de leurs » parties : » *Si voces singulas, quæ particulæ potiùs quam partes sunt, probare voluisset, id explicare facile potuisset : nimirum quorumdam licentiam coercere voluit, aliquos Libros aut eorum partem abdicantium ?* * Simeon de Muis, Archi-

* Mariana parle ici au nom de ceux qui de son tems ne tenoient pas l'Authenticité absoluë de la Vulgate. A la

diacre de Soiſſons & Profeſſeur d'Hébreu au Collège Royal, s'exprime de la même manière dans ſon excellent Livre de l'Autorité & de la Vérité du Texte Hébreu.

Autre extrémité que n'a pas ſçu éviter le Cenſeur : dans la Préface placée à la tête de toutes nos Bibles Latines, on lit ces mots : *In hac Editione nihil non canonicum, nihil adſcititium, nihil extraneum apponere viſum eſt.* » De-là quelle conſéquence, *re-* » *prend notre Auteur* (p. 45 ?)

---

vérité il ne ſe charge pas ouvertement & en ſon propre nom de défendre cette opinion ; mais on entrevoit aſſez qu'il panchoit beaucoup de ce côté-là. Souvenons-nous ſurtout, pour le Texte que nous citons, & pour quelques-autres qui pourront ſuivre, que Mariana eſt fort éloigné de taxer d'erreur ce ſentiment & les explications qu'on en donnoit alors : *Quæ explicatio*, dit-il en un endroit, *non poteſt repudiari tanquam Religioni contraria.*

» Rien d'emprunté, rien d'étran-
» ger dans la Vulgate : tout y est
» donc pure parole de Dieu, pure
» Sainte Ecriture. Rien qui n'y
» soit Canonique : tout y est
» donc Authentique. » Si cet Ecrivain s'étoit donné le tems d'avancer un peu plus dans la lecture de cette Préface, il y eût trouvé la solution de sa difficulté prétendue. *Atque ea causa fuit*, continue le Texte, *cur Liber tertius & quartus Esdræ inscripti, quos inter Canonicos Libros Sacra Tridentina Synodus non annumeravit, ipsa etiam Manassæ Oratio.... extra Canonicæ Scripturæ seriem posita sint ; & nullæ ad marginem Concordantiæ.... nullæ Notæ, nullæ variæ Lectiones, nullæ denique Præfationes, nulla Argumenta ad Librorum initia conspiciantur*. On voit donc quelles sont les choses non-canoniques, empruntées ou étrangères

qui n'entrent point dans l'Edition de nôtre Vulgate. C'eſt le troiſième & le quatrième Livre d'Eſdras, c'eſt l'Oraiſon de Manaſſès, ce ſont des Concordances, des Notes, des Variantes, des Préfaces, des Sommaires. Mais l'excluſion de toutes ces choſes n'empêche pas qu'il ne puiſſe ſe trouver encore, dans le Texte, quelques endroits qui ayent beſoin de réforme. On le reconnoiſſoit à Rome en travaillant à cette Edition, ainſi que la Préface le témoigne, & que Bellarmin étant Cardinal, l'écrivoit à Luc de Bruges : *Scias velim Biblia Vulgata non eſſe à nobis accuratiſſimè caſtigata ; multa enim de induſtriâ, juſtis de cauſis, pertranſivimus.* . . Or il eſt difficile de ſe perſuader, quand on a lû les longues Liſtes de corrections propoſées par Luc de Bruges, que toutes ces fautes qui n'ont point été retranchées, ſoient unique-

ment des défauts de clarté, de force & d'élégance. Il nous ſuffit de reconnoître qu'aucune de ces fautes ne touche la foi & les mœurs.

Mais enfin quelque ſoit l'argument qu'on tire de cette Préface placée à la tête de nos Bibles, pourquoi le Cenſeur en triomphe-t-il, comme ſi c'étoit un Décret du ſaint Siège ? *Clément VIII. a parlé*, nous dit-il (pag. 73.) * Or il eſt très-certain que cette Préface ne porte le nom ni de Clément VIII. ni du ſacré Collège, ni même d'aucun Docteur particulier. Elle eſt anonyme ; & quoique très-eſtimable, elle a une autorité bien inférieure à celle que pourroit avoir une Bulle propoſée à toute l'Égliſe ou un Canon de Concile :

* Il eſt ſurprenant que tant de fois le Cenſeur nous cite Clément VIII. comme Auteur de la Préface. Voyez pag. 44. 45. 73. 110. 111. 184.

tantùm autoritatis habet, dit Serarius (Proleg. C. XIX) *quantùm cujusvis docti & pii Præfatoris dicta habere consueverunt.*

Cependant voici une des batteries principales de notre Censeur. Le Concile de Trente défend de rejetter la Vulgate sous aucun prétexte, *ut nemo illam rejicere quovis pretextu audeat vel præsumat:* Donc elle est authentique absolument, universellement, sans partage, sans exception, sans restriction. En effet s'il se trouvoit un seul endroit où elle ne fût pas authentique, on pourroit la rejetter sous un prétexte, même légitime, qui seroit son défaut d'Authenticité : tel est le raisonnement de l'Auteur aux pages 38. 41. 42. 55. 56.

A cela on oppose beaucoup de bonnes raisons. La première est dans l'Ouvrage de Mariana sur la Vulgate. » Comme on devoit trai-

» ter les questions de la foi &
» des mœurs contre les Hérétiques, le Concile a marqué les
» sources d'où les argumens se-
» roient tirés, sçavoir les Saintes
» Ecritures & les Traditions. Et
» afin que personne n'osât disputer
» à la Vulgate son autorité, il l'a
» déclarée Authentique, c'est-à-di-
» re, incapable de tromper, par-
» ce qu'elle ne contient aucune
» erreur en ce qui concerne la foi
» & les mœurs: c'est pour cela que
» le Décret fait défense à toute
» personne de la rejetter; & pour
» réprimer la licence des esprits,
» il ordonne qu'elle soit reçuë dans
» les Leçons, les Sermons, les Ex-
» positions. Ainsi par la même Loi,
» on enjoint de ne la point rejet-
» ter en ce qui regarde la foi & les
» mœurs, & l'on en recomman-
» de l'usage pour toujours: » *eo-
dem Decreto mandatur ne rejicia-
tur in iis quæ ad Dogmata & Mores*

pertinent, ac verò eâ ſemper utantur.

La ſeconde raiſon eſt de Serarius, raiſonnant ſur cette matière. *On ne rejette point*, dit-il, *un bien que l'on ſouhaite plus parfait :* ce qui, appliqué à la Vulgate, ſignifie, que, quand on ne la croiroit pas authentique en quelques points de légère conſéquence, ce ne ſeroit pas la rejetter que de ſuppléer reſpectueuſement à ce qui lui manque. D'ailleurs, ajoute le même Auteur, il eſt défendu par le Décret d'avoir la *hardieſſe* ou la *préſomption* de rejetter la Vulgate. Or l'on ne tombe point dans ces défauts (de hardieſſe & de préſomption) quand on fait ou qu'on cherche quelque choſe avec la modeſtie convenable & ſous le bon plaiſir du Législateur. Cette doctrine, encore appliquée à l'objet préſent, montre qu'il ſeroit permis de ne pas s'en tenir,

en quelques cas particuliers & peu importans,au Texte de la Vulgate, & qu'on pourroit ſe procurer des ſecours dans les Textes Originaux, ou dans les anciennes Verſions ; pourvû qu'en ceci on conſervât toujours les égards de vénération que mérite la Vulgate.

La troiſième raiſon eſt de D. Calmet, dans ſa Diſſertation ſur la Vulgate. » Il n'eſt pas permis, » *dit-il,* de la rejetter; mais il n'eſt » pas défendu d'en préférer quel- » quefois une autre, dans les en- » droits qui ne concernent ni des » points de foi, ni rien d'eſſentiel » à la Religion. »

La 4ᵉ. raiſon eſt tirée de l'exemple que l'Egliſe nous donne en cette matière. Elle adopte, dans ſon Martyrologe, la Chronologie des LXX. Elle ſe ſert dans ſes offices de l'ancienne Verſion qu'on appelle Italique : dira-t-on pour cela qu'elle rejette la Vulgate ?

Pour expliquer le Décret du Concile de Trente, & ſingulièrement la défenſe de rejetter la Vulgate ſous quelque prétexte que ce ſoit, notre Cenſeur produit (p. 46.) une prétenduë réponſe de la Congrégation Interprète du Concile de Trente. Elle eſt, dit-on, du 17. Janvier 1576. & voici ſes termes : *Congregatio Generalis cenſuit nihil poſſe aſſeverari quod repugnet Vulgatæ Latinæ Editioni, etiamſi eſſet ſola periodus, ſola clauſula, vel membrum, ſive vox, ſive dictio ſola, vel ſyllaba, iotave unum.* La même citation revient en d'autres endroits ſurtout à la page 74. & l'Auteur faiſant uſage de cette déciſion & du Texte tiré de la Préface de nos Bibles, *in hac Editione nihil non Canonicum &c.* nous aſſure qu'il eſt *monté juſqu'à la Chaire* Apoſtolique, c'eſt-à-dire qu'il a entendu Clement VIII. & les Cardinaux.

Mais ce ſont-là des expreſſions qu'il ne faut pas prendre à la rigueur : car 1°. la Préface de nos Bibles, quoique très-bien faite, n'eſt nullement de Clement VIII. Nous l'avons démontré plus haut. En second lieu, ce qu'on cite de la Congrégation, Interprète du Concile, ſeroit très-reſpectable, ſi c'étoit une pièce authentique : mais qui nous certifiera cette authenticité ? On trouve ce Décret tranſcrit de pluſieurs manières différentes dans Allatius, dans Pineda, dans Suarez, dans une Edition faite à Cologne, dans une autre donnée à Francfort par des Hérétiques, dit Serarius ; & cet Auteur, auquel notre Critique nous renvoye, jette des ſoupçons très-légitimes ſur la fidélité ou l'intégrité de cet Acte.

* Dubitari poteſt an (iſtiuſmodi declarationes) abſque depravatione ac

On

On peut lire aussi ce que le P. Petitdidier (Dissertat. in Script.) écrit à ce sujet. Selon lui, ces sortes de Déclarations ne sont recevables que quand elles ont été confirmées par des Déclarations postérieures : ce qui n'ayant point été fait à l'égard de celle qu'on nous cite, il s'ensuit qu'elle n'a aucune autorité. Il ajoute de plus ces paroles remarquables, *imò pleræque istarum declarationum in tantùm Romæ viluerunt, ut nonnullæ etiam in Librorum prohibitorum indicem relatæ sint.* Et en effet l'*Index* publié sous Alexandre VII. nous apprend qu'on a mis, dans ce Catalogue des Livres défendus, plusieurs Editions de ces Déclarations prétendues des Cardinaux

---

mendo editæ sint... Deinde Typothetæ, Operæque aliæ, ac istarum herus hæretici fuerunt ; & iste in suâ ad Lectorem præfatione subindicat aliquid alicubi pravum esse. *Serar. Prol. C. XIX.*

Interprètes du Concile, ſurtout l'Edition de Marzilla, qui, juſtement & à point nommé, eſt celle que cite Suarez traitant la queſtion préſente. Enfin la même Congrégation du Concile de Trente a déclaré le 2. d'Août 1631. que les Déclarations ſur le Concile n'ont aucune autorité, dans le fort contentieux, à moins qu'on ne les repréſente munies du ſceau & de la ſignature des Officiers *. Celle dont s'autoriſe notre Cenſeur a-t-elle ces qualités ; la trouve-t-on dans aucun Recueil ou Monument juridique ; n'eſt-ce pas une pièce copiée par divers Auteurs qui ſe ſuivent & ſe répètent les uns les autres, ſans qu'on puiſſe remonter à une ſource pure & légitime ? Qu'on juge après cela ſi l'on eſt *monté juſqu'à la Chaire* Apoſtolique, quand on n'a pas d'autres

* Voy. *Gavantus* mot *Concil. Trid.*

autorités à produire, d'autres oracles à faire entendre ?

Le Censeur manque d'exactitude dans bien d'autres citations dont son Livre est rempli. Dès le Frontispice, il place, en forme d'Epigraphe, ce Texte de Melchior Cano, *Qui hanc nostram editionem* (*Vulgatam*) *infirmare cupiunt, videntur mihi nihil aliud moliri, nisi quoddam occultum Hæreticorum patrocinium*. Il répète même ce passage à page 21, & encore à la fin de tout son Volume ; non sans doute pour nous faire un compliment dans tous ces endroits ; mais plutôt pour nous mettre dans la classe de ces téméraires, *qui nihil aliud videntur moliri, nisi quoddam Hæreticorum patrocinium.* Cependant quelle façon d'attaquer & de combattre ! Cano fait cette réflexion à la suite d'une Thèse où il avance & prouve que la Vulgate doit être reçue par les

Fidèles en tout ce qui concerne la foi & les mœurs : *Prima Conclusio quæ maximè rem causamque continet. . . . Editionem hanc veterem atque Vulgatam. . . . fidelibus esse retinendam in his omnibus quæ ad fidem moresque spectabunt.* Ce qu'il démontre 1°. par le Décret du Concile ; 2°. parce qu'autrement l'Eglise seroit dans l'erreur ; 3°. parce que les Théologiens se servent de la Vulgate dans la défense des dogmes ; 4°. parce que les Inquisiteurs ne font usage que de cette Version pour réduire les Hérétiques. Après quoi il ajoute, *Cæterùm qui hanc nostram &c.* Or nous le demandons à quiconque entend les termes : Melchior Cano ne parlant, dans sa Thèse & dans ses preuves, que de la foi & des mœurs, la réflexion qu'il fait en conséquence ne se borne-t-elle pas à ceux qui attaquent l'Authenticité de la Vulgate en ce qui

concerne la foi & les mœurs ? Et l'Auteur de la Dissertation ou celui de l'Extrait de Juillet 1750 sont-ils du nombre de ces Adversaires; ne soutiennent-ils pas qu'à l'égard de la foi & des mœurs, la Vulgate a une autorité suprême, divine, infaillible?

Quand notre Censeur (p. 27.) veut montrer que Bellarmin tient pour *Ecritures des Prophètes & des Apôtres, tous les Livres de la Vulgate, tous leurs Chapitres, tous leurs Textes*; il cite le premier Livre *de Verbo Dei*; & il ne considère pas que le Cardinal, dans ce Livre, dirige uniquement son attention à la canonicité des Livres de l'Ecriture; qu'il n'a point en vuë d'apprécier le mérite des Editions qui comprennent ces Livres, ni de spécifier les avantages de celle qui est authentique. *Disseruimus*, dit-il au commencement du second Livre, *Libro superiore*

de libris ipsis sacris ut eorum numerum & autoritatem ab Hæreticorum calumniis vindicaremus. Sequitur ut de Librorum eorumdem variis Editionibus. . . breviter disseramus.

Quand le même Critique (p. 59. & 147.) veut s'autoriser de M. d'Argentré, il n'avertit point que ce Docteur, dans les endroits de ses Eléments qu'on indique, rapporte les opinions des autres, & non la sienne, comme il le déclare quelques lignes après : *hactenus propositâ duplici Theologorum Sententiâ de Vulgatæ nostræ Authentia, quid ipse sentiam paucis aperiam.*

Quand il est question des Variantes de la Vulgate (p. 106.) le Censeur nous fait dire que *pendant plus de mille ans les PP. ont reconnu des variantes dans la Vulgate.* Nous ne disons point cela ; mais il faut avouer qu'en cet en-

droit la phrase de notre Journal n'est pas exacte. Bellarmin dit : *per mille annos & amplius, sine ullo fidei periculo, creditum est, etiam à Sanctis Patribus, Vulgatum interpretem in quibusdam errasse.* Nous devions traduire, *pendant plus de mille ans, il a été cru, même par des SS. PP. que le Traducteur de la Vulgate s'étoit trompé en quelque chose :* au lieu que nous disons, *pendant plus de mille ans, les SS. PP. ont cru que le Traducteur de la Vulgate s'étoit trompé en quelque chose.* Le Censeur fait, sur ce point, une critique beaucoup moins claire que celle-ci ; mais véritable pourtant, & c'est la seule qu'on puisse approuver dans toute l'étendue de ce volume.

On voit, en le lisant, que l'Auteur a voulu tirer parti de la doctrine du Cardinal Pallavicin dont il cite plusieurs textes. Nous exami-

nerons ce point vers la fin de notre Extrait. Ici contentons-nous d'obſerver, que Pallavicin ſe portant pour être de même avis qu'une multitude de Docteurs, dont les plus célèbres ſont André de Vegue, Andrada, Melchior Cano, notre Cenſeur en prend occaſion d'attirer ces Docteurs à ſon parti ; de les préconiſer comme tenant l'opinion de l'Authenticité abſolue de la Vulgate ; & par une conſéquence ultérieure, de regarder comme des *injures* & des *calomnies* ce qu'on a écrit d'eux dans la Diſſertation. Il nous ſeroit aiſé de retourner le raiſonnement, & de conclure que ces Théologiens, ayant tenu l'Authenticité ſimplement relative à la foi & aux mœurs, Pallavicin qui les aſſocie à ſon ſentiment, doit auſſi s'être borné à ce dégré d'authenticité. Mais, encore une fois, cet Hiſtorien du Concile reparoîtra bientôt avec tout le détail

de ses pensées : revenons aux Docteurs qu'il cite.

On peut relire la conclusion très-claire & très-précise de Melchior Cano, nous la transcrivions il n'y a qu'un moment : si cette conclusion & ses preuves s'étendent au de-là de l'Authenticité relative à la foi & aux mœurs, nous renonçons à la dispute. On peut s'assurer que Diègue Payva d'Andrada copie fidèlement André de Végue ; & ce qui doit paroître remarquable dans la question présente, c'est que le même Andrada (fol. 361.) expose l'opinion de Driedo touchant la Vulgate : exposition où l'on voit que ce Théologien, antérieur de quelques années au Concile de Trente, parloit de notre version Latine avec de grandes démonstrations d'estime ; mais qu'il ne la croyoit pas exacte & parfaite au point de ne s'écarter jamais, pas même dans les plus

petites circonstances, du sens de l'Hébreu : *non inde consequens est editionem ejus* (Hieronymi) *nusquam aberrare ab Hebraicâ veritate.* Andrada répète & adopte ce témoignage ; mais comme on pouvoit lui objecter que, depuis peu, le Concile de Trente avoit déclaré la Vulgate *authentique*, il ajoute que des hommes très-savants doutent si cette qualité donnée à la Vulgate oblige de regarder cette version comme ayant le mérite dont avoit parlé Driedo ; c'est-à-dire comme ne s'écartant jamais, pas même dans les moindres choses, du sens des Originaux : *an verò Authentici vocabulum, quod sancta Synodus Vulgatæ Editioni accommodat, tantam hanc cum Hebræis fontibus convenientiam præ se gerat ; non desunt viri eruditissimi qui dubitent.* Il étoit à-propos de faire ces remarques, afin qu'on pût juger sainement de l'opinion d'André de Vègue, auquel Andra-

da, s'en rapporte clairement & ſans équivoque ; mais il eſt encore plus néceſſaire d'écouter André de Vègue lui-même. Nous copions en marge une partie de ſon Texte : ceux qui voudront le lire entier, le trouveront dans ſes ouvrages qui ne ſont pas rares, & dans la Diſſertation XL. du Père Alexandre ſur le IV. Siècle ; elle eſt encore plus aiſée à trouver *.

---

* C'eſt à Calvin qu'André de Vègue adreſſe ce qui ſuit : *In honorem vetuſtatis & honoris quem ei* (Vulgatæ) *jam à multis annis detulerant Concilia Latina, quæ ſunt câ uſa, & ut certò ſcirent Fideles, quod & veriſſimum eſt, nullum inde haberi poſſe pernicioſum errorem, & tutò illam & citrà periculum poſſe legi ; ad coercendam etiam confuſionem quam affert multitudo tranſlationum, & temperandam licentiam nimiam cudendi ſemper novas tranſlationes. ſapienter ſtatuit* (Synodus) *ut iſtâ uteremur in publicis lectionibus, diſputationibus & expoſitionibus. Atque eatenus voluit eam*

Cet André de Végue est un té-

Authenticam haberi, ut certum omnibus esset, nullo eam defœdatam errore, ex quo perniciosum aliquod dogma in fide & moribus colligi posset; atque adeò adjecit ne quis illam quovis prætextu rejicere auderet. Et hanc fuisse mentem Synodi, nec quippiam amplius statuere voluisse ex verbis ipsis & ex aliis consuetis approbationibus Concilii potes colligere. Et ne dubites de his, verissimè tibi possum allegare pro his amplissimum & observandissimum Dominum Sanctæ Crucis Cardinalem, de pietate & de litteris & studiosis omnibus optimè meritum, qui illi Sessioni & aliis omnibus præfuit; ac pridie quidem quàm illud Decretum firmaretur, & posteà non semel mihi testatus est, nihil amplius voluisse Patres firmare. Itaque nec tu, nec quispiam alius, propter hanc approbationem Vulgatæ Editionis, impeditur quominus, ubi hæsitaverit, ad fontes recurrat, & in medium proferat quidquid habere potuerit quo juventur Latini, & Vulgatam ab erroribus repurgent, & quæ sensui Sanctorum & ipsis fontibus sunt magis consentanea, assequantur. (Vega L. XV. de Justific. cap. 9.)

moin oculaire des Délibérations du Concile de Trente ; il rapporte ce que le Président de cette Sainte Assemblée lui avoit dit plusieurs fois ; il rend ce témoignage du vivant même de ce Cardinal, qui depuis a été Pape (Marcel II.) & qui auroit pu le démentir & le punir, s'il avoit hazardé quelque chose de faux. Toutes ces circonstances, jointes à la clarté du Texte, où l'on ne voit que l'Authenticité relative à la Foi & aux Mœurs, forment un argument considérable. Le Censeur en paroît d'abord embarassé ; & c'est pour détruire cette autorité gênante qu'il dit : (p. 69.) *Que le Cardinal de Sainte Croix ait assuré plus d'une fois, avant & après le jugement, que ce Décret ne s'étendoit point au-delà des Textes qui intéressent la Foi & les Mœurs ; ce qu'il a pu dire sur cela à André de Vègue étoit-il l'inspiration de l'Esprit Saint ;*

étoit-ce sa parole ? Et trois pages plus haut, le même Critique trouve fort mauvais qu'on ait recherché *quelles furent les vues, quels furent les sentimens intimes des Pères du Concile.* Il rappelle contre nous-mêmes ce que nous disions en 1737. (non 1747. comme dit l'Auteur) contre le P. le Courayer : *Que les Pères se soient conduits par telles vues, par tels conseils, par tels motifs qu'on voudra leur supposer . . . leurs décisions n'en sont pas moins l'oracle du saint Esprit &c.*

Voilà des discours inutiles. Nous avions raison de dire au Père le Courayer que la décision d'un Concile Œcuménique est infaillible indépendamment des *vues*, des *motifs*, des *conseils* qu'on voudra supposer *faussement* aux Pères du Concile. Il est question, dans cet endroit, de la *politique*, de l'*ambition*, des *subtilités* prétenduës

que Frapaolo & son Traducteur reprochoient au Concile de Trente. Le Censeur dissimule cela, selon le plan qu'il s'est fait d'omettre ce qui lui est dèsavantageux dans les Textes dont il veut faire usage.

Mais des principes placés ou reconnus dans le Journal de 1737. s'ensuit-il que, pour saisir le vrai sens du Décret où le Concile déclare la Vulgate Authentique, on n'ait pas pû consulter le Cardinal de Sainte-Croix, Président du Concile ; qu'on ait dû regarder comme quelque chose de frivole la réponse qu'il donna, en plusieurs rencontres, au célèbre Théologien André de Vègue ; que celui-ci n'ait pas été en droit de la publier ; & que les habiles gens, qui ont traité la matière depuis lui, puissent être comparés à Frapaolo & au Père le Courayer, s'ils font attention à ce qu'André de Vègue dit des sen-

timens du Concile & du Légat Marcel Cervin à l'égard de la Vulgate ? Palavicin seroit donc lui-même en faute, puisqu'il fait mention de ces sentimens, & du témoignage que leur rend André de Vègue.

Notre Critique Anonyme sent qu'il faut recourir à d'autres raisons pour infirmer des Textes aussi positifs que ceux d'André de Vègue, d'Andrada, de Melchior Cano, & de tant d'autres qui assurent que la Vulgate a été déclarée Authentique en ce qui concerne simplement la foi & les mœurs: il se retourne donc sur ces termes de *foi* & de *mœurs*, & il soutient que tout le Texte de la Vulgate concerne ces deux grands objets; que telle est la doctrine du Concile de Trente & de tous ces Docteurs, qui ne parlent que de *foi* & de *mœurs* en expliquant les Décrets sur l'Authenticité de la Vulgate.

Le Concile, dit-il (p. 76.) *a déclaré la Vulgate Authentique en tout ce qui regarde la foi & les mœurs ; il l'a donc déclarée Authentique dans tout ſon Texte. Qui ne ſent*, ajoute-t-il (p. 96.) *qu'en parlant de la ſorte*, c'eſt-à-dire de l'Authenticité relative à la foi & aux mœurs, tous ces Docteurs *n'exceptent de l'Authenticité de la Vulgate ou de ſa conformité avec les Originaux, que ſes façons de parler, que ſes conſtructions, que ſes ſolécismes, que ſes barbariſmes, ſi l'on veut ; en un mot que ſa Lettre & ſon ſtyle ?*

Cette ſolution plaît beaucoup à l'Auteur : elle eſt répétée ſouvent, elle eſt miſe ſous différens jours au moyen des figures Oratoires ; mais elle n'en eſt pas plus ſolide. Car, comme l'a obſervé, avant nous, M. d'Argentré (Elem. pag. 110.) » Pourquoi les Théolo-» giens ci-deſſus nommés, An-

» dré de Vègue, Andrada, Cano
» &c. distinguent-ils avec tant de
» soin ce qui concerne la foi & les
» mœurs, sinon parce qu'ils com-
» prennent sous le nom de foi, les
» seuls Dogmes de la Réligion * ?
» Pour quelle raison Melchior Ca-
» no assure-t-il que la Vulgate est
» sujette à l'erreur dans des nom-
» bres ou des points de Chrono-
» logie & dans quelques légères
» circonstances de l'Histoire, s'il
» est persuadé que tous les points
» de Chronologie & d'Histoire
» contenus dans l'Ecriture, appar-
» tiennent à la foi & aux mœurs ? »
Dans ce systême, nous pouvons aussi demander comment Bellarmin s'est oublié jusqu'à dire (l. 2. de Verb. Dei cap. XI.) que, par

* M. d'Argentré pouvoit dire de même que ces Théologiens ne comprennent sous le nom de *mœurs*, que ce qui concerne les Vérités de la Morale.

son Décret, le Concile a voulu nous garantir la Vulgate, surtout en ce qui concerne la foi & les mœurs: *Certos nos reddere voluit, in iis præsertim quæ ad fidem & mores pertinent, nulla esse Interpretum errata?* Ce terme *surtout* ne suppose-t-il pas des différences, une séparation même formelle entre les divers objets que présente la Vulgate; & ces divers objets ne sont-ils d'un côté, que la *foi* & les *mœurs*, Articles très-intéressants pour le Concile; & de l'autre, des *façons de parler*, des *constructions*, des *solécismes*, des *barbarismes*, de la *Lettre & du style*: minucies que ne considère point l'Eglise? Si l'explication du Censeur étoit recevable, quelle inutilité, quel embarras dans le discours de tous ces Docteurs, André de Vègue, Andrada, Cano, Bellarmin & les autres! *inutilité*, puisqu'il leur suffisoit de dire que la Vulgate

avoit été déclarée Authentique ; ce mot, dans l'hypothèse, indiquant tout ce que le Concile pouvoit & devoit se proposer, c'est-à-dire, l'universalité des Textes de la Vulgate: *embarras*, puisqu'en spécifiant la *foi* & les *mœurs*, ces Théologiens faisoient douter si l'Authenticité de la Vulgate étoit universelle, & ils laissoient aux Lecteurs la peine de rechercher en quoi cette Version n'étoit pas authentique : recherches qui devoient se terminer à des *façons de parler*, à des *constructions*, à des *solécismes*, à des *barbarismes*, à des détails de Grammaire.

Ne nous livrons ni à ces subtilités ni à ces conjectures. Reconnoissons avec Mariana, parlant pour tous ces sages Interprètes de la décision du Concile, qu'il y a plusieurs choses dans les Saints Livres où l'on ne voit aucun dogme expliqué en particulier : *In*

Divinis Libris multa sunt quibus nullum peculiare dogma explicatur, in quibus erroris aliquid in editione nostra esse, absurdum non arbitrantur. Disons avec Melchior Cano, cité par Mariana & par M. d'Argentré, que parmi ces Articles qui sont indifférents à la foi & aux mœurs, il y a certains *points de Chronologie*, certaines *légères circonstances de l'Histoire*. Ecoutons surtout M. Bossuet déterminant à-peu-près les Textes de l'Ecriture, où la foi & les mœurs ne sont pas intéressées. C'est dans sa première Instruction Pastorale contre Richard Simon, à l'endroit où il est question de la loi qui ordonne d'expliquer les SS. Livres suivant la doctrine des PP. en ce qui concerne la foi & les mœurs. Quand il a bien fait sentir l'importance de cette loi, il ajoute: » pour les autres points, comme » par exemple, pour les curiosités

» de l'hiſtoire ou des Généalogies,
» ou pour celles des Rites Judaï-
» ques, ou enfin pour autres cho-
» ſes de même nature, qui ſont in-
» différentes à la Religion & ne
» changent rien dans le fond, il
» eſt permis d'ajouter, en expli-
» quant, ce qu'on trouve utile &c. »

Or tout ceci doit ſuffire pour calmer les inquiétudes prétendues de notre Cenſeur, ſur les périls qu'on court en diſtinguant, dans la Vulgate, ce qui touche la foi & les mœurs; de ce qui ne regarde pas ces deux Articles importants. Nous pourrions mettre ici dans le plus grand jour l'inutilité de ſes frayeurs à cet égard: nous pourrions expliquer de quelle manière les Paſteurs & les ſimples Fidèles, les Doctes & les Ignorants doivent ſe comporter dans les divers cas qui touchent ces matières. Nous donnerions s'il le falloit une très-ample Interprétation

du Passage de S. Paul (II. Tim. C. III. *versù* 16.) *Omnis Scriptura divinitùs inspirata utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitia, ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus.*

Le Censeur nous objecte ce passage pour en conclure (p. 80.) *qu'il n'est pas la moindre partie de la Vulgate qui n'intéresse la foi & les mœurs.... Il faut dire,* ajoute-t-il, *ou qu'il est des Textes dans la Vulgate qui ne sont point révélés, ou que tous concernent la foi & les mœurs.* Ce n'est là qu'un tissu d'équivoques : 1°. l'Apôtre dans ce passage *omnis scriptura* &c. ne parle point de la version Vulgate qui n'existoit pas de son tems ; mais plutôt de l'Ecriture prise dans ses sources, ou dans la Version des LXX telle qu'on l'avoit à la naissance de l'Eglise ; car il n'est question là que de l'Ancien Testament

dont S. Paul recommande la doctrine à ſon Diſciple Timothée : 2°. on ne peut pas dire que *tous les Textes* de la Vulgate, conſidérée comme Verſion, ſoient *révélés*, puiſqu'il n'eſt point prouvé que l'Auteur de cette verſion ait été Prophète ou inſpiré ; 3°. ſi l'Auteur entend que *tous les Textes* de la Vulgate pris collectivement, *concernent la foi & les mœurs*, nous en convenons ; & il ne s'enſuit rien ni pour le Cenſeur ni contre nous : 4°. s'il prétend qu'il n'eſt aucun Texte de la Vulgate qui ne *concerne la foi & les mœurs* ; c'eſt une façon de parler très-peu exacte, très-éloignée même de la vérité. En effet le paſſage de Saint Paul énonce quatre utilités qui ſont *enſeigner, reprendre, corriger, montrer les voies de la juſtice &c.* quatre choſes qui toutes enſemble peuvent comprendre tout ce qui *concerne la foi & les mœurs* ; mais

quatre choses qui toutes ensemble ne conviennent assurément pas à chaque Texte de la Vulgate, ni même à chaque Texte de l'Ecriture prise dans ses sources. C'est au corps entier des Ecritures, selon plusieurs Interprètes, que cet éloge est donné ; c'est, selon Bellarmin, (L. 4. de Verb. Dei c. X.) du corps entier des Ecritures & de chacun des Livres Sacrés, que l'Apôtre veut parler en cet endroit : *nam cùm dicit* omnis Scriptura, *non solùm toti corpori Scripturarum, sed etiam singulis Libris tribuit eam laudem quòd utiles sint ad docendum, arguendum &c.* Nous adoptons cette dernière interprétation ; mais nous n'y voyons point qu'on étende le sens de l'Apôtre à tous & à chacun des Textes de l'Ecriture.

Il y auroit d'autres Observations à faire sur ce même passage très-sçavamment expliqué par les Com-

mentateurs * ; mais ſans nous livrer à ces diſcuſſions qui ſeroient infinies ; il nous ſemble, encore une fois, que ſur la diſtinction placée entre les Textes de l'Ecriture qui touchent la foi & les mœurs, & les Textes qui ne touchent pas ces deux points eſſentiels, on peut être tranquile à la ſuite & à l'exemple des hommes illuſtres que nous avons nommés ; d'un André de Vègue, d'un Mel-

* Nous pourrions, par exemple, obſerver que, s'il s'enſuivoit du Paſſage de S. Paul, que chaque Texte de l'Ecriture *concerne la foi & les mœurs*, le Concile de Trente eût très-inutilement défendu d'expliquer l'Ecriture, *en ce qui touche la foi & les mœurs*, contre le ſentiment de l'Egliſe, ou contre la doctrine unanime des PP. En effet cette limitation, cette modification, *en ce qui touche la foi & les mœurs*, ſeroit totalement illuſoire, puiſque, dans l'hypothèſe, tous les Textes de l'Ecriture appartiendroient *à la foi & aux mœurs.*

chior Cano, d'un Mariana, d'un Bellarmin, d'un Boſſuet &c. Aſſurément ces grands Théologiens n'ont voulu ni ſe tromper, ni tromper perſonne : ils n'ont point vû les inconvéniens qu'imagine le Cenſeur : ils ont plutôt ſenti qu'on expoſe l'autorité légitime de la Vulgate, en négligeant de l'apprécier au juſte. *Latinæ hujus editionis*, dit Jacques Payva d'Andrada (f. 348.) *ampliſſimam dignitatem non minùs infringere & elevare mihi videntur, qui obſcuris illam incertiſque conjecturis, atque parùm firmis argumentis defendendam ſuſcipiunt, quàm qui deſpiciunt & contemnunt.* Et plus bas (fol. 362.) *Quemadmodum eos qui in illius præſtantiam & auctoritatem invadunt, nefarios atque ſacrilegos duco, itâ qui inſolentes & minimè neceſſarias laudes in ipſam conferunt, veris eam ſpoliare arbitror.* C'eſt ainſi que parle

un Théologien qui avoit assisté au Concile de Trente, & qui dédioit son Livre au Pape Grégoire XIII. en 1575.

Il nous reste à considérer le sentiment du Cardinal Pallavicin Historien du Concile. On l'a souvent cité comme étant favorable à l'opinion qui n'étend pas l'Authenticité au-delà des termes de la foi & des mœurs. Lisez le P. Aléxandre, D. Calmet, D. Petitdidier & la plûpart des autres partisans de cette opinion ; vous les verrez tous s'autoriser de Pallavicin ; & c'est à leur exemple que, dans notre Extrait publié en Juillet 1750, nous avons associé ce Cardinal à l'Auteur de la Dissertation.

Mais le Censeur anonyme nous en fait de grands reproches (p. 83. 93. 97. 216.) il crie à l'injure, à la calomnie, il revendique totalement cette autorité ; & d'abord il observe que, selon Pallavicin,

il n'est pas un seul Texte, pas un seul mot où la version (Vulgate) *puisse se convaincre de la moindre infidélité, du moindre contresens, de la moindre contradiction avec son Original ou avec elle-même.* Ainsi traduit le Censeur ; & nous supposons sa traduction bonne, quoique Pallavicin dise simplement que la Vulgate ne contient ni fraude, ni différence ou *difformité* manifeste (pas même la moindre) d'avec le Texte, ni contradiction avec elle-même : ce qui n'est pas tout-à fait la même chose que la pensée du Censeur, puisque celui-ci particularise les Textes & les mots de la Vulgate; *il n'est pas, dit-il, un seul Texte, pas un seul mot &c.* au lieu que l'Historien du Concile parle de la Vulgate prise dans son tout & comme en général. Il seroit aisé de faire voir les rapports & les avantages de cette observation.

Mais, à la bonne heure, qu'on la tienne ici pour nulle ; on voit toujours d'ailleurs une différence eſſentielle entre l'opinion de Pallavicin, & celle de notre Auteur. Le premier dit qu'il n'eſt pas manifeſte que la Vulgate s'éloigne nulle-part du Texte original ; & le Cenſeur dit (p. 20.) *Je ſoutiens qu'il n'eſt pas un ſeul Texte dans toute la Vulgate, ſi court qu'il puiſſe être, qui ne ſoit authentique*, c'eſt-à-dire conforme à l'original. *Pas un ſeul mot*, ajoute-t-il ſans équivoque, *dans toute la Vulgate, qui ne ſoit canonique. C'eſt l'Eſprit Saint*, continue-t-il, (p. 37.) *qui m'eſt garant que dans la Vulgate, il n'eſt pas un ſeul mot qui ne ſoit parole de Dieu* &c. En un mot le réſultat de tout ce Livre eſt qu'on doit aſſurer comme une choſe non ſeulement très-certaine, mais qui tient même de près à la Foi, que la Vulgate, dans ſes moindres dé-

tails, est conforme, pour le sens, au Texte original : sent-on bien la différence de ce résultat d'avec l'opinion de Pallavicin ? Celui-ci ne défend pas de soupçonner qu'il ne puisse y avoir quelque différence ou *difformité* dans le sens de la Vulgate comparé avec le sens du Texte ; il croit seulement qu'on ne peut nulle-part affirmer cette différence. Notre Censeur au contraire regarde ce soupçon comme injurieux à la Vulgate, comme dangereux en matière de foi. M. d'Argentré (p. 108.) explique ainsi la pensée de Pallavicin : *Id unum contendit Pallavicinus nullam in Vulgatâ reperiri apertam discrepantiam vel minimam à divinâ scriptione, neque ullam manifestam cum seipsâ repugnantiam de quâ omninò constet, etsi verisimilibus conjecturis nonnunquam locus detur* : & plus haut il avoit dit, *Colligo Pallavicinum non*

existimasse quod nulla omninò menda, quantùm ad Sententias, in Vulgatâ suspicari minimè liceat. On peut demander au Censeur s'il souscriroit à cette doctrine ?

Mais c'en est assez sur ce premier Texte de Pallavicin ; voici une seconde objection : *Autre chose est de prétendre qu'une version est fidèle ; qu'il ne s'y est rien glissé ni par malice, ni par inattention, qui puisse altérer le moindre Texte en ce qui regarde le fonds de la pensée ; autre chose est de vouloir que toute la force, que toute la clarté, que toute la précision, les graces du Texte Original aient passé dans la Version. Le premier est l'expresse décision du Concile de Trente ; le second, vû le génie différent de toutes les Langues, dans quelque Version que ce puisse être, est impossible.* Ainsi traduit encore notre Auteur (pag. 83. & 84.) peut-être de mémoire, & sans avoir eu

sous les yeux le Texte de Pallavicin qui dit: *Autre chose est de dire qu'une Version soit authentique, c'est-à-dire, qu'elle ne soit point corrompue à dessein dans quelque partie que ce puisse être, même peu importante & accidentelle; & qu'elle ne s'écarte point, même par inattention, de l'Original dans sa substance** *&c.* On voit, par cette Traduction littérale, 1°. que le Censeur devoit séparer les objets, comme a fait Pallavicin, c'est-à-dire, qu'il devoit mettre d'un côté les *parties peu importantes & accidentelles*, où il n'y a point de *corruption malicieuse*; &

* *Altro è dire, che una Traslazione sia Autentica, cioè ne studiosamente falsata in veruna parte quantunque accidentale e minuta, nè mai pur inauvertentemente difforme dall' originale nella sustanza: altro è dire, che contenga tutta la chiarezza, tutta la forza, tutte le allusione dell' originale &c.*

de l'autre la *ſubſtance* de la Verſion, où il ne s'eſt rien gliſſé ; pas même *par inadvertence*, qui contrediſe l'*Original.* On voit 2°. que le même Cenſeur n'a pas eu droit d'uſer de ces termes ; *en ce qui regarde le fonds de la penſée*, pour rendre ces deux mots *nella ſubſtanza* : car, en parlant ainſi, il ſpécifie le *moindre Texte* ; au lieu que Pallavicin parle de la Verſion conſiderée dans ſa *ſubſtance*, c'eſt-à-dire dans ſon fond, ou, ſi l'on veut, dans ſes parties principales. On voit 3°. qu'il ne s'enſuit pas du Texte de Pallavicin, qu'une Verſion *Authentique* ne puiſſe, *par l'inadvertence* du Traducteur, s'écarter du Texte Original dans des *parties peu importantes & accidentelles* ; cet Auteur n'excluant de ces parties que la *corruption malicieuſe.*

Or l'application de tout ceci à la Vulgate, ſe fait ſans embarras.

Le Concile de Trente a défini, selon Pallavicin, qu'elle n'eſt point corrompue *par malice* ou à deſſein, dans *ſes parties peu importantes & accidentelles*; que d'ailleurs, *dans ſa ſubſtance*, elle ne s'écarte point, *même par inattention*, du Texte Original. Croirons-nous qu'il s'enſuive de cette définition que la Vulgate, par *inadvertence*, par *inattention*, ne puiſſe pas différer de ce Texte Original dans des *parties peu importantes & accidentelles?* Et Pallavicin lui-même ne nous apprend-il pas qu'on n'eſt point obligé de croire que cette verſion *ſoit conforme à l'Original dans toutes les parties peu importantes & accidentelles*, comme ſeroient des noms d'*Arbres* & d'*Animaux*, où elle a pu prendre quelquefois les uns pour les autres? * Le Cen–

* *Che poi la Traſlazione Volgata ſia conforme all' originale in tutte le parti*

ſeur dit (p. 90.) que c'eſt ſeulement *prendre le genre pour l'eſpèce, & l'eſpèce pour l'invidu :* mais le Texte de Pallavicin n'inſinue point cette penſée ; il indique un éloignement formel de l'Original ; & il parle d'une façon de traduire où l'on prend un *arbre* , un *animal* , en un mot une *choſe pour l'autre.* Voyez l'Italien au bas de la page, & la Traduction Latine qui, dans cet endroit, eſt plus exacte qu'à ſon ordinaire.

Si l'on nous demandoit préſentement ce que ſignifie le mot de *ſubſtance* appliqué à la Vulgate ; nous dirions que c'eſt la Vulgate conſidérée dans ſes objets eſſentiels , qui ſont la foi & les mœurs. Ainſi l'entend le P. Alexandre ré-

accidentali e minute , ne habbia traviato dalle proprietà di eſſo in voltare un Albero ò un Animale per un altro ; è pia ſentenza d'alcuni ; ma la Chieſa non condanna chi non la ſegue.

pondant au P. Fraſſen : & il paroît en effet que telle doit être ici la ſignification du terme *ſubſtance*, puiſque Pallavicin, dans ce même Chapitre, déſigne par le titre d'*Erreurs ſubſtantielles* tout ce qui contrarie les grands objets de la Vulgate, ſavoir la foi & les mœurs.

Si l'on nous objectoit enſuite ce que Pallavicin dit de la clarté, de la force, des *alluſions* du Texte Original : Articles qui, ſelon lui, ne ſont pas conſervés dans la Vulgate, nous répondrions qu'il n'y a nulle difficulté en ce point. Car l'Hiſtorien du Concile a pu dire que la Vulgate eſt toujours conforme à l'Original dans les objets eſſentiels, qui ſont la foi & les mœurs, ſans convenir qu'à l'égard de ces mêmes objets, elle ait autant de clarté, de force, d'*alluſions*, (de rapports) qu'en a le Texte Original: avantage qui n'eſt

point donné aux Versions, & auquel s'oppose le génie particulier de chaque Langue. Ici le Censeur se donne beaucoup de soins pour tirer parti de cette addition ou observation de Pallavicin ; mais il ne montrera jamais qu'elle oblige le Lecteur à croire que, dans ce qui précède, & que nous venons d'expliquer si au long, l'Historien du Concile affirme la conformité du sens de la Vulgate avec celui du Texte Original, jusques dans les moindres choses, jusques dans les détails les plus accidentels. Il faudroit examiner tout cela sur les Livres mêmes, & *méditer* tout le Chap. 17. du 6e. Livre de Pallavicin. Notre Censeur (p. 96.) nous avoit invités à cette étude : nous sommes entrés dans ses vuës ; & nous avons reconnu de nouveau que le Cardinal Historien s'étoit occupé singulièrement de ces deux grands objets,

la foi & les mœurs, en raiſonnant ſur l'Authenticité de la Vulgate. Voici l'Analyſe ſuccincte de ce qu'il dit dans ce 17e. Chapitre, & par-là nous terminons notre Extrait.

D'abord la conſidération de ce que Dieu a fait pour communiquer ſa parole aux hommes, donne lieu à Pallavicin d'obſerver qu'il étoit de la Providence que les Livres qui contiendroient cette parole, fuſſent *exemts d'erreur, du moins dans les choſes que l'Egliſe devoit croire avec la certitude de la foi.* Il ajoute que les Langues étant ſujettes au changement, il devoit y avoir une Verſion, une Edition, *una eſpoſizione*, écrite dans le langage le plus répandu, & que cette Verſion devoit être *exemte de toutes les fautes qui auroient trait aux Articles, dont Dieu vouloit exiger la créance de ſes Adorateurs ....* » Auſſi, *conti-*

» *nue le Cardinal*, avant que no-
» tre Vulgate fût mise dans l'état
» où elle est, c'étoit une chose
» convenable, que la Version dont
» se servoit l'Eglise, ne contînt au-
» cune de ces erreurs essentielles ;
» quoiqu'elle fût imparfaite dans
» le reste ; & si cette Version se
» retrouvoit encore, elle mérite-
» roit pareillement le titre d'Au-
» thentique ; quoique d'ailleurs
» moins bonne que notre Vulga-
» te. »

On voit ici que Pallavicin ne refuse point la qualité d'*Authentique* à une Version qui seroit sans tache du côté de la doctrine essentielle, c'est-à-dire en ce qui concerne la foi & les mœurs : ce qu'il confirme par ce détail très-clair & & très-précis : » C'est, *dit-il*, l'af-
» faire de l'Eglise, fidèle interprète
» de la Divine Parole, de juger la-
» quelle, parmi les différentes Ver-
» sions, est exemte d'erreurs essen-

» tielles, & mérite le titre d'au-
» thentique .... Auſſi, comme il
» falloit décider, dans le Concile
» de Trente, tant d'Articles con-
» tre des Hérétiques opiniâtres &
» armés de ſophiſmes, l'Egliſe s'eſt
» portée à déclarer authentique &
» ſure une Verſion Latine .... qui
» n'eſt point autre que notre Vul-
» gate. En effet cette Verſion ſur-
» paſſoit en autorité toutes les au-
» tres; elle avoit eu l'approbation
» d'un nombre infini de Docteurs;
» & par conſéquent il appartenoit
» à la Providence Divine de la con-
» ſerver exemte d'erreur en ma-
» tière de foi & de mœurs, afin
» de préſerver du même danger
» l'Egliſe qui s'appuyoit de cette
» Verſion ». Peut-on douter, après
tout ceci, que Pallavicin n'ait eu
continuellement en vuë la foi &
les mœurs, & qu'il n'ait pris ces
deux grands objets pour la règle
de l'Authenticité d'une Verſion,

de la nôtre en particulier?

C'est à la suite de ces instructions qu'il nous apprend ce qui a été défini à Trente en faveur de la Vulgate ; & là se trouve d'abord le Texte que nous avons expliqué plus haut *altro è dire &c.* ensuite celui qui énonce que la Vulgate, mise en parallèle avec le Texte Original, ne présente aucune contrariété manifeste. Nous croyons nécessaire de transcrire tout le passage : » Les paroles du Concile, *dit* » *le Cardinal Historien*, appellent » la Vulgate simplement authentique, & enjoignent de ne rejetter » cette version ni dans les prédications, ni dans les leçons, ni » dans les expositions. Ce qui signifie qu'elle est sans erreurs appartenantes à la foi & aux » mœurs ; & de plus qu'elle ne » contient ni fraude, ni opposition manifeste, pas même la » moindre, avec le Texte, ni con-

» tradiction avec elle-même : si
» elle avoit ces défauts, elle ne
» seroit point authentique, & ne
» mériteroit pas d'être reçuë de
» l'Eglise *. »

En examinant ce Passage, on se persuade sans effort que Pallavicin a considéré deux choses; d'abord la déclaration qui a pour objet l'authenticité de la Vulgate; ensuite la défense faite par les PP. de rejetter cette version. Comme Authentique, la Vulgate est exemte d'erreur dans la foi & dans les

* *Parole di esso* (Decreto) *semplicemente la chiamano autentica, & ingiungono che questa interpretazione non si rigetti, ò nelle prediche, ò nelle lezioni, ò nelle sposizioni : il che viene à statuir ch'ella è senza errori appartenenti alla fede ed à costumi; e oltre ciò ch'ella non contiene ò fraude, ò aperta difformità, nè pur minima, dal testo, ò contradizione in se stessa : ne' quali casi non sarebbe autentica, nè meritevole che la Chiesa l'accettasse.*

mœurs ; comme ne devant point être rejettée, elle ne contient ni *fraude*, ni *contreſens manifeſte*, *ni contradiction avec elle-même.* Le Lecteur jugera de cette explication; & il décidera également ſi, dans l'idée du Cardinal, l'Authenticité ne ſe trouve pas toujours bornée à la foi & aux mœurs ; ſi, pour l'Authenticité abſoluë, ce ſeroit aſſez d'une exemption de *contreſens manifeſtes;* s'il ne faudroit pas une exemption *manifeſte*, du moins certaine, de *contreſens*; enfin ſi ce n'eſt pas, très-vraiſemblablement, pour empêcher les abus que l'Hiſtorien du Concile ajoute cette exemption de *contreſens manifeſtes* : car voici encore un des caractères du ſentiment de Pallavicin : il craignoit qu'on ne ſe donnât trop de licence, à l'occaſion & ſous prétexte des imperfections qui pouvoient reſter dans la Vulgate. C'eſt pourquoi, après avoir expliqué le Décret du Concile, il ob-

erve que *ce seroit une grande té-*
mérité de préférer totalement (se-
undo il tutto) *à la Vulgate quel-*
qu'une des autres Versions Lati-
nes * ; & il en dit une raison sen-
sible : c'est que l'Eglise ayant pré-
féré la Vulgate à ces autres Ver-
sions Latines, & l'ayant reçuë
comme Authentique, il faut croi-
re ou qu'elle est la meilleure de
toutes, ou que l'Eglise s'est con-
duite imprudemment dans un choix
de cette conséquence ; or c'est ce
qu'on ne peut dire sans impiété.

Le Cardinal ne borne pas là ses

* Remarquons sur ce mot *Latines*, *Latine* en Italien, que le Traducteur de Pallavicin l'a omis, & s'est hazardé jusqu'à dire absolument que *c'est une grande témérité de préférer totalement quelqu'une des autres Versions* : ce qui est une négligence ou une infidélité manifeste ; le Concile n'ayant en effet comparé la Vulgate qu'aux Versions Latines qui couroient alors dans le Monde.

avertissements, ses précautions. Quand il s'est appuyé d'André de Vègue, d'Andrada, de Cano, de Génébrard &c. tous décidés pour l'Authenticité relative à la foi & aux mœurs, il ajoute : *autant que je puis croire, ces Docteurs ne pensent pas qu'il soit permis, lors même que les objets ne sont point du ressort de la foi & des mœurs, de s'écarter de la Vulgate, selon qu'on le juge à propos, sans règle, sans mesure, dans toute parole & dans tout sujet ; mais seulement dans les passages où les Docteurs Catholiques ne sont pas d'accord, ou bien quand l'Eglise ne le défend pas.* Et tout de suite, l'Auteur témoigne, par deux ou trois mots d'approbation, qu'il pense comme ces Docteurs *.

* *Non intendono già essi, per mio avviso, che'l discostarsi da quell' autentica esposizione, eziandio in cose non appartenenti nè à fede, nè à costumi ; sia*

Il ne faudroit, ce ſemble, que ce Texte pour faire connoître le vrai ſentiment du Cardinal Pallavicin. Lors même que les objets ne touchent ni la foi ni les mœurs, il ne permet pas qu'on s'écarte de la Verſion Vulgate ſelon qu'on l'imagine, ſans règle, ſans meſure, (d'une manière effrénée) en toute parole & en tout ſujet. Cela eſt aſſurément très-raiſonnable : car cette liberté effrénée ſeroit un manque de reſpect pour la Vulgate, & une ſource d'erreurs pour les eſprits curieux & ardents qui s'y livreroient. Auſſi ne croyons-nous pas qu'aucun de ceux qui

---

permeſſo à libito e sfrenatamente in ogni parola e in ogni ſuggetto ; mà ſolo in que' paſſi dove fra' Dottori Cattolici non è concordia, nè dalla Chieſa è loro vietato, come ben ragiona un Moderno &c. Ces derniers mots dénotent l'approbation que donne Pallavicin à ce qu'il vient d'expoſer.

tiennent, comme le Cardinal Bellarmin, l'Authenticité ſimplement relative à la foi & aux mœurs, tombe dans cet inconvénient.

Mais ce que le même Hiſtorien permet eſt très-conſidérable. Il veut bien qu'on s'écarte de la Vulgate lorſque les DD. Catholiques ne ſont pas d'accord, ou quand l'Egliſe ne le défend pas. Eh quoi ! ſi la Vulgate étoit authentique juſques dans le moindre Texte, juſques dans les plus légéres circonſtances des faits; ſi c'étoit un point qu'on ne pût conteſter, ſans intéreſſer la foi; jamais arriveroit-il que l'Egliſe permît ou ne défendît pas de laiſſer cette Verſion, de s'en écarter? Qu'on faſſe dire à Pallavicin tout ce qu'on voudra dans les deux Textes, dont s'autoriſe ſi fort notre Cenſeur; qu'on le rende Partiſan de l'Authenticité abſoluë; qu'on

nous accuſe de calomnie ſur ce que nous avons oſé l'aſſocier à l'opinion de Bellarmin ; nous demanderons à notre tour ſi l'Hiſtorien du Concile s'eſt entendu lui-même, en réuniſſant les deux contradictoires dans le même Chapitre ; en alliant une rigueur avec une facilité extrême dans la queſtion de l'autorité de la Vulgate ; en défendant qu'on s'écarte de cette Verſion, même dans le moindre mot, & en permettant ces écarts, pourvû qu'ils ne ſoient pas *effrénés* ; en déclarant d'une part que l'Egliſe condamne tous ceux qui ne reconnoiſſent pas le ſens de l'Original dans tous les Textes de la Vulgate, même les plus courts, les moins eſſentiels, & en ſuppoſant de l'autre, que l'Egliſe ne défend pas de chercher ailleurs le ſens de l'Auteur ſacré.

Nous ſommes très-éloignés d'imputer ces contradictions à

l'Historien du Concile ; & nous en revenons à ce tempérament d'idées que nous avons déja indiqué. Il nous paroît évident qu'au fond & dans la précision des termes, Pallavicin a tenu l'Authenticité de la Vulgate en tant que simplement relative à la foi & aux mœurs, mais nous sommes en même tems persuadés que, pour maintenir ses Lecteurs dans les sentiments de déférence & de respect dont notre Version Latine des SS. Livres est très-digne, il s'est attaché à relever les caractères de vérité qui la distinguent ; que par le même motif il l'a représentée de tems en tems, ou qu'il a paru la représenter, comme extrêmement fidèle, comme exemte de toute faute même la plus légère ; qu'ensuite néanmoins rappellé par les grands objets de la foi & des mœurs, il a fait voir l'autorité de la Vulgate renfermée dans ces deux points essentiels ;

qu'en conséquence, il s'est appuyé des Docteurs qui n'ont pas porté au-delà de ces termes la définition du Concile de Trente ; qu'en expliquant les intentions de ces habiles gens, il a prétendu faire connoître les siennes ; que de tout ceci, en un mot, il s'est formé un mélange de principes où la modération brille, où l'exacte vérité se laisse appercevoir, où les abus ne sont point à craindre. Arrêtons-nous ici, terminons notre Extrait, & promettons un 3e. & dernier Article beaucoup plus court que les deux premiers ; mais peut-être plus intéressant, parce qu'il y sera question des difficultés particulières que notre Censeur oppose à la Dissertation de Bellarmin.

ARTICLE CI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

NOuvelles Cartes des Découvertes de l'Amiral de Fonte & autres Navigateurs Eſpagnols, Portugais, Anglois, Hollandois, François & Ruſſes; dans les Mers Septentrionales avec leur explication.

Qui comprend

L'Hiſtoire des Voyages tant par terre que par mer dans la partie Septentrionale de la Terre ; les routes de Navigation, les Extraits des Journaux de Marine, les Obſervations Aſtronomiques & tout ce qui peut contribuer au progrès de la Géographie & de la Naviga-

tion ; avec la deſcription des pays, l'Hiſtoire & les Mœurs des habitans, le commerce que l'on y peut faire &c. Par M. de l'Iſle Profeſſeur de Mathématique au Collège Royal de France, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris, Londres, Berlin, Stokholm, Upſal & de l'Inſtitut de Bologne, ci-devant premier Profeſſeur d'Aſtronomie dans l'Académie Impériale des Sciences à Peterſbourg &c.

Première Carte Générale des Découvertes de l'Amiral de Fonte, & autres Navigateurs Eſpagnols, Anglois & Ruſſes, pour la recherche du Paſſage à la Mer du Sud, dédiée à M. Rouillé, Chevalier Comte de Jouy &c. Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Marine. Septembre 1752. une demi-feuille.

Seconde Carte dreſſée ſur la

Lettre de l'Amiral de Fonte par l'Ecrivain de la Californie. Publiée par M. De l'Isle. Novemb. 1752. un quart de feuille.

Troisième Carte contenant une partie de l'Amérique Septentrionale tirée des Manuscrits de M. Guillaume De l'Isle, où l'on voit son système en 1695. sur les Pays situés au Nord-Ouest. Publiée par M. De l'Isle Professeur Royal &c. Novembre 1752. une demi-feuille.

Quatrième Carte dressée par Guillaume De l'Isle, au commencement de ce Siècle, pour servir à ses conjectures sur l'existence de la Mer de l'Ouest. Publiée par M. Joseph-Nicolas de l'Isle. Novembre 1752. un quart de feuille.

Ces quatre Cartes sont accompagnées de leurs descriptions, en forme de Dissertations, précédées d'un long Avertissement. Les six premières Dissertations ont pour Titre :

1°. L'Hiſtoire abrégée des nouvelles Découvertes au Nord de la Mer du Sud, luë dans l'Aſſemblée publique de l'Académie Royale des Sciences le 8. Avril 1750. par M. De l'Iſle de la même Académie.

2°. Lettre écrite par l'Amiral Barthelemi de Fonte alors Amiral de la nouvelle Eſpagne & du Pérou, à préſent Prince du Chili, dans laquelle il rend compte de ce qu'il y a de plus important dans ſon Journal depuis le Callao de Lima au Pérou, & de ſes recherches pour découvrir s'il y a quelque paſſage au Nord-Oueſt de l'Océan Atlantique dans la Mer du Sud & de la grande Tartarie, nouvellement traduit de l'Anglois.

3°. Remarques ſur la Lettre & les Découvertes de l'Amiral de Fonte.

4°. De la Mer de l'Oueſt.

5°. Conjecture ſur l'exiſtence d'une Mer dans la Partie Occidentale du Canada & du Miſſiſſipi, expoſée au commencement du Siècle, par Guillaume de Liſle, de l'Académie Royale des Sciences, & qui n'avoit point encore été publiée juſqu'à préſent.

6°. Explication de la 3e. & 4e. Carte.

Le préſent Ouvrage contient 8 feuilles d'impreſſion in-4°. & ſe trouve chez l'Auteur & chez pluſieurs Libraires de Paris, & d'ailleurs. Ce n'eſt que le commencement d'un Ouvrage beaucoup plus étendu & plus détaillé ſur la Géographie dont l'Auteur a beaucoup de Mémoires nouveaux : il en donnera la ſuite par parties détachées ; mais qui ſe pourront raſſembler & former pluſieurs volumes. Il les entre-mêlera de traités & d'obſervations Aſtronomiques, Phyſiques &c. ainſi qu'il l'a mar-

qué dans ſon Avertiſſement. C'eſt ce qui l'a obligé d'interrompre à la 8e. feuille ſes Mémoires Géographiques, pour publier deux Diſſertations d'Aſtronomie & de Phyſique qui lui ont paru aſſez intéreſſantes pour devoir précéder tout ce qu'il s'eſt propoſé de donner ſur la théorie de Mercure.

M. l'Abbé de la Grive Géographe de la Ville de Paris vient de mettre au jour un Plan des Boſquets & Jardins de Marly, & un autre de même grandeur des Boſquets de Verſailles. Chacun de ces deux pendants eſt accompagné d'une Table ou Etat des Morceaux de Sculpture dont ces Jardins ſont décorés, & cet Etat eſt arrangé de ſorte qu'en le ſuivant par ordre on peut parcourir ces Boſquets ſans revenir ſur ſes pas. Ces plans qui n'ont qu'environ 15. pouces ſur 10. ſe débiteront auſſi imprimés

sur peau, pour être portés dans la poche. Il vient aussi de renouveller son Plan de Paris & y a mis l'Emplacement de la Statue de Louis XV ; l'Esplanade des Invalides telle qu'elle est aujourd'hui, & la portion de l'Ecole Militaire qui a pu y entrer. Il vient de graver à part le Plan de cette Ecole en entier.

Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences pour l'Année 1755. Feu M. Rouillé de Meslay, ancien Conseiller au Parlement de Paris, ayant conçu le noble dessein de contribuer au progrès des Sciences & à l'utilité que le Public en pouvoit retirer, a légué à l'Académie Royale des Sciences un fonds pour deux Prix, qui seront distribués à ceux qui, au jugement de cette Compagnie, auront le mieux réussi sur deux différentes sortes de sujets qu'il a indiqués dans son

testament, & dont il a donné des exemples.

Les Sujets du premier Prix regardent le Systême général du Monde, & l'Astronomie Physique.

Ce Prix devroit être de 2000 l. aux termes du testament, & se distribuer tous les ans ; mais la diminution des rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considérable, & il sera de 2500 liv.

Les Sujets du second Prix regardent la Navigation & le Commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans, & sera de 2000 liv.

L'Académie avoit proposé pour le sujet du Prix de 1753, *la manière la plus avantageuse de suppléer à l'action du Vent sur les grands Vaisseaux, soit en y appliquant les rames, soit en y employant quelqu'autre moyen que ce puisse être.*

Elle a adjugé ce Prix à la Pièce n°. 2, qui a pour deviſe,

Quœrendi initium ratio attulit, cum eſſet ipſa ratio confirmata quœrendo,

dont l'Auteur eſt M. Daniel Bernoulli, Profeſſeur en Phyſique à Bâle, Aſſocié Etranger de l'Académie.

Celle qui a paru le plus en approcher, eſt la Pièce n°. 1, dont la deviſe eſt,

Tali remigio navis ſe tarda movebat.

Quoique l'Académie ait jugé ces deux Pièces fort ſupérieures à celles qui ont concouru en même tems, elle a auſſi trouvé des vuës ingénieuſes & utiles dans pluſieurs autres, principalement dans la Pièce N°. 4. qui a pour deviſe,

Ne levis aura deturbet, cœptos prohibens abſolvere curſus.

Dans la Pièce N°. 7. qui a pour devise,

Parmâ inglorius albâ.

Dans la Pièce N°. 8. qui a pour devise,

Non ego prima peto &c.

Et enfin dans la Pièce N°. 10. dont la devise est,

Herculis ex humero longinquam
respicit oram
Pygmœus.

Mais l'Académie, en rendant au travail des Auteurs de ces Pièces la justice qui leur est duë, croit devoir avertir qu'il ne lui en a été envoyé aucune dans laquelle elle n'ait trouvé beaucoup à desirer, surtout pour ce qui concerne la pratique ; & elle renouvelle à cette occasion la déclaration qu'elle a faite plusieurs fois, qu'elle ne prétend point

adopter ce qui eſt contenu dans les Ouvrages qu'elle couronne.

Elle propoſe pour le ſujet du Prix de 1755, *la manière de diminuer le plus qu'il eſt poſſible le Roulis & le Tangage d'un Navire, ſans qu'il perde ſenſiblement, par cette diminution, aucune des bonnes qualités que ſa conſtruction doit lui donner.*

Les Sçavans de toutes les Nations ſont invités à travailler ſur ce ſujet, & même les Aſſociés Etrangers de l'Académie. Elle s'eſt fait une loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui compoſeront ſont invités à écrire en françois ou en latin, mais ſans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, & l'Académie fera traduire leurs ouvrages.

On les prie que leurs écrits ſoient fort liſibles, ſurtout quand

il y aura des calculs d'Algèbre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une Sentence ou Devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté par eux, où seront avec cette même Sentence, leur nom, leurs qualités & leur adresse; & ce billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adresseront leurs ouvrages à Paris au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas, le Secrétaire en donnera en même tems à celui qui les lui aura remis, son récépissé, où sera marquée la Sentence de l'ouvrage & son numero, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne seront reçus

que jusqu'au premier Septembre 1754. exclusivement.

L'Académie à son Assemblée publique d'après Pâques 1755, proclamera la Pièce qui aura mérité ce Prix.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera ce récépissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

Livres nouvellement arrivés des Pays Etrangers chez la Veuve Cavelier & Fils Libraires, rue S. Jacques, au Lys d'or 1753.

Delii (Frid. Henr.) Animadversiones de irritabilitate, tono, sensa-

tione & motu corporis humani, 4°. Erlangæ 1752. 1 liv.

Commentarii de rebus in Scientia naturali & Medicina geſtis, voluminis ſecundi pars prima & ſecunda, 2 vol. 8°. Lipſiæ, 1753. 4 liv.

Frangii (Wolf.) Hiſtoria Animalium, in qua plerorumque animalium præcipuæ proprietates ad uſum εἰκονολογικὸν breviter accommodantur, 4°. 4 vol. Lipſiæ 1712. 30 liv.

Haller (Alb.) Enumeratio Plantarum horti Regii & agri Gottingenſis aucta & emendata, 8°. Gotting. 1753. 5 liv.

Krameri (Jo. Georg.) Tentamen Botanicum emendatum & auctum ſive Methodus Rivino-Tournefortiana emendata & aucta cognoſcendi omnes plantas facillime, eaſque proprio ſuo nomine appellandi. fol. cum fig. Viennæ Auſtriæ, 1744. 18 liv.

Knauths (Chriſt.) Enumeratio

Plantarum circà Halam Saxonum & in ejus vicinia sponte provenientium, 8°. Lipsiæ 1688. 1 liv. 10 s.

Ludwig (Christ. Gott.) Definitiones Plantarum olim in usum Auditorum collectæ, nunc auctæ & emendatæ, 8°. Lipsiæ 1747. 4 l.

Simsoni (Thomæ) De Re medicâ Dissertationes quatuor, 8°. Edimburgi, 1726. 4 liv.

Glass (Thomæ) Commentarii duodecim de Febribus ad Hippocratis disciplinam accommodati 8°. Londini 1742. 6 liv.

An account of the contient Baths; and their use in Physick. 8°. London 1752. 2 liv.

Pringle (John) Observations on the diseases of the army, in camp and garnison, in three parts. With an appendix containing some papers of experiments, read at several Meetings of the Royal Society, the second edition corrected, with

additions, 8°. London 1753. 8 l.

Quincy the New Difpenfatory, 8°. London 1753. 9 liv.

Guthrie (Will.) A general hiftory of England, from the Invafion of the Romans under Julius Cæfar to the late Revolution in 1688. f°. 3. Vol. London 1744. 1747. & 1751. 200 liv.

Nova Acta Eruditorum anno 1752. Lipfiæ publicata. 4°. 6 liv.

Hiftoire de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, année 1752. 4°. fig. Berlin, 1753. 15 liv.

Bibliothèque Germanique, les fix premiers mois 1752. & les trois premiers 1753.

Mufæum Burchardianum, 4°. 2 vol. fig. Lipfiæ, 1750. 24 liv.

Relationes de Libris novis anni 1752. qui Relationum fafciculus eft quartus & quintus, 8°. Gottingæ, 1753. 6 liv.

Bruckmanni (Franc.) Epiftolæ itinerariæ, 4°. 4 vol. cum figuris,

Wolfenbutelæ, 1742. & ſeq. 80 l.

Commentarii Societatis Regiæ Gottingenſis, Tomus ſecundus, ad annum 1752. 4°. cum fig. Gottingæ, 1753. 15 liv.

Krugeri (Jo. Gott.) Philoſophia naturalis experimentis confirmata, 8°. Halæ Magd. 1753. 8 l.

Mémoires concernant Chriſtine Reine de Suéde, pour ſervir d'éclairciſſement à l'hiſtoire de ſon règne, & principalement de ſa vie privée, & aux évènemens de l'hiſtoire de ſon tems civile & littéraire, ſuivie de deux ouvrages de cette ſçavante Princeſſe qui n'ont jamais été imprimés, 4°. 2 vol. Amſterd. 1751. 36 liv.

On voit ici un Livre traduit de l'Anglois, & intitulé l'*Œconomie ou la Règle de la vie humaine*, vol. in-12. pag. 96. ſans compter des Avertiſſemens & des Lettres préliminaires. On ſuppoſe qu'un

Anglois résidant à la Chine a traduit dans sa Langue ce Livre apporté du Thibet & écrit originairement dans le langage des anciens Gymnosophistes ou Bramins : il est permis à tout le monde de n'en rien croire ; mais cela n'empêche pas que cet ouvrage, tout de morale & d'instruction, ne soit bon. On y traite des devoirs de l'homme par rapport à lui-même, par rapport à la société & par rapport au souverain Etre. Voici l'Article de la Religion : » Il n'y a qu'un » Dieu, l'Auteur, le Créateur, le » Gouverneur & Maître du Mon» de, Tout-puissant, Eternel, In» compréhensible. Le Soleil, quoi» que la plus noble image de Dieu, » n'est pas Dieu ; il éclaire le » Monde par sa splendeur ; il é» chauffe la Terre & la rend fer» tile ; il anime les Plantes : ad» mire-le comme une créature & » un instrument de Dieu, mais

» ne l'adore pas. Au seul qui est
» suprême, infiniment sage &
» bienfaisant, appartient le culte,
» l'adoration, action de graces &
» louanges; qui a créé & étendu
» les Cieux de sa main; qui a tra-
» cé de son doigt le cours des As-
» tres; qui a marqué à l'Océan
» des limites qu'il ne passe jamais;
» qui dit aux vents & aux tempê-
» tes: cessez; qui fait trembler la
» terre & les Nations; qui épou-
» vante les méchants par ses éclairs
» & par son tonnerre; qui d'une
» seule parole convoque l'Univers;
» qui d'un revers de bras le réduit
» au néant &c. »

Tout ce Livre est sententieux, & il est aisé de voir qu'un Ecrivain mortel a tâché d'imiter le style sacré des Proverbes & de l'Ecclésiastique: imitation foible & qui n'est que comme la copie grossière d'un tableau parfait; mais par-là on donne toujours une

idée avantageuſe de cette Littérature. Elle a été miſe en notre Langue il y a environ deux ans par *M. Deſpréſays ancien Conſeiller du Roi & Lieutenant Aſſeſſeur au Préſidial de S. Pierre le Moutier*. Il ſe porte pour avoir traduit fidélement : nous pouvons aſſurer que ſa manière d'écrire eſt claire, coulante & dégagée.

TABLE DES ARTICLES du II. Vol. de Septembre 1753.

ART. XCVII. *Mémoires ſur le Havre &c.* 2109
ART. XCVIII. *Idée de la Poëſie Angloiſe &c.* 2132
ART. XCIX. *Ephémérides Coſmographiques &c.* 2164
ART. C. *La Vulgate Authentique &c.* 2186
ART. CI. *Nouvelles Littéraires.* 2276

Errata pour Août.

P. 1805. l. 16. auquel, *lisez* ausquels.
P. 1909. l. 16. M. Cocher, *lis.* M. Cochet.

Pour Septembre I. Vol.

P. 2023. l. pénult. qualités, *lis.* qualifications.
P. 2024. le Decret, *lis.* les Décrets.
P. 2046. l. pénult. (l. 2.) *ne fermez la parenthèse qu'à la fin de la phrase.*
P. 2060. l. 12. *cœlestis*, ôtez la virgule.

Pour Septembre II. Vol.

P. 2189. l. 3. 10, *lis.* 110.
P. 2196. l. 4. ce n'est que, *lis.* ce n'est pas.
P. 2209. l. 2. (p. 1297.) *lis.* p. 2197.
P. 2221. l. 10. de légère conséquence, *lis.* qui ne touchent pas la foi & les mœurs.
P. 2222. l. 1. en quelques cas particuliers & peu importans, *lis.* en quelques cas qui ne touchent pas la foi & les mœurs.
P. 2227. l. 13. à page, *lis.* à la page.

Lû & approuvé, SALMON.

De l'Imprimerie de JORRY.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4932